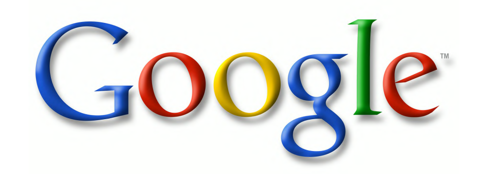
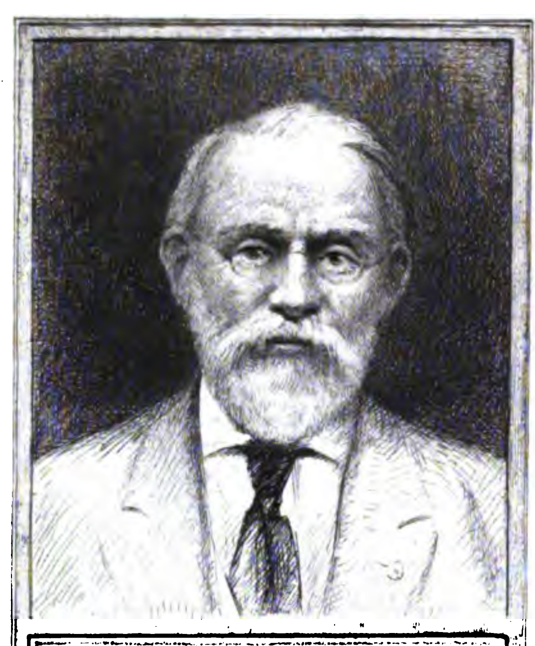




MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

D'ARRAS.

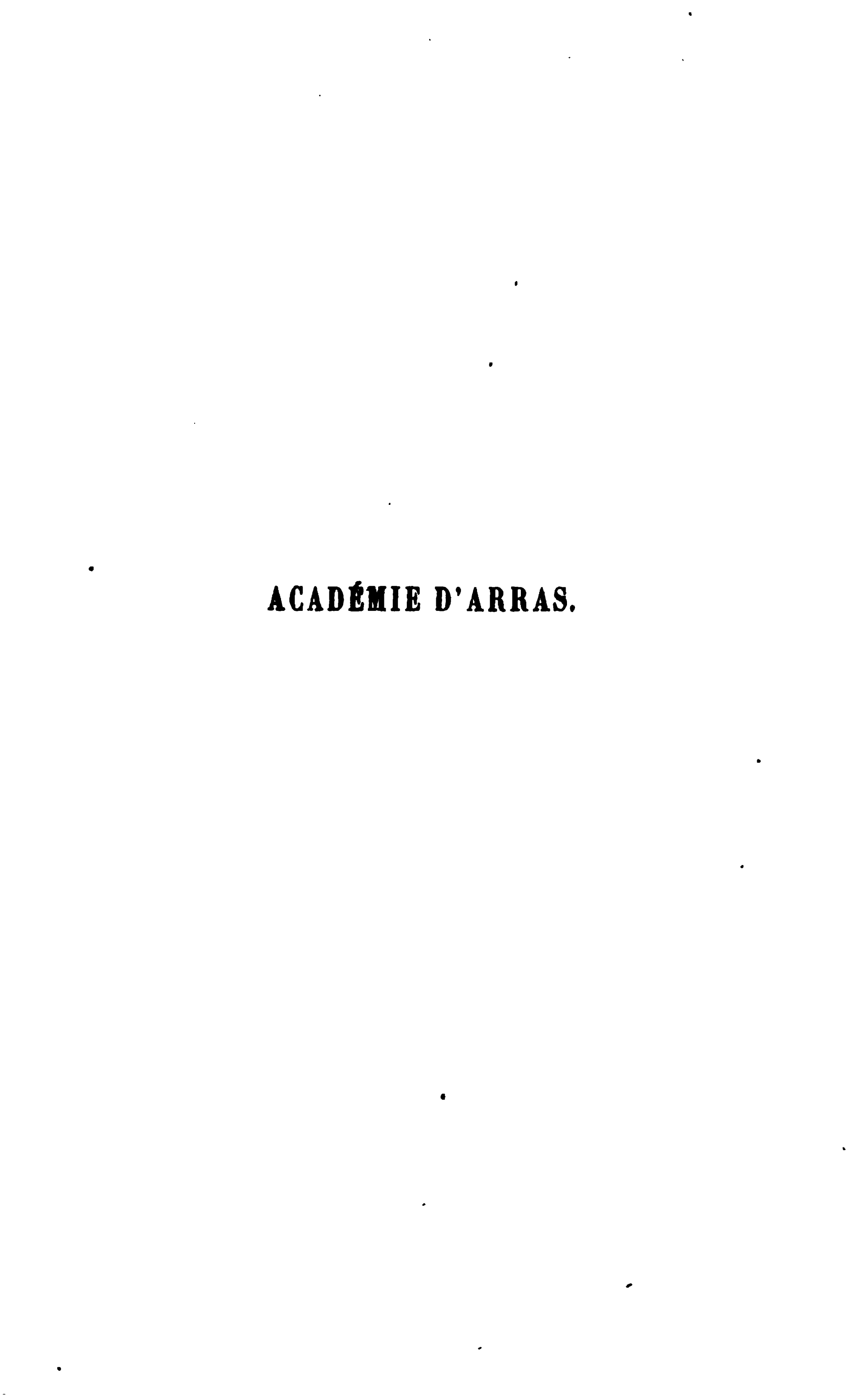


ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet.

AOUT 1854.



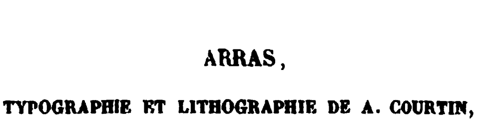
ACADÉMIE D'ARRAS.

MÉMOIRES

DE

L'ACADEMIE D'ARRAS.

TOME XXVII.



ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet.

MÉMOIRES

DE

L'ACADEMIE D'ARRAS.

TOME XXVII.

ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet.

Printed in France.

ACADÉMIE D'ARRAS.

RAPPORT

de

M. DELALLEAU, Recteur de l'Académie du Pas-de-Calais,

Officier de la Légion-d'Honneur,

SUR UN RECUEIL DE

FABLES, CONTES ET POÉSIES DIVERSES

Publié par M. DERBIGNY,

Ancien Directeur des Domaines, Chevalier de la Légion-d'Honneur.*

Ce rapport a été lu à la Société académique d'Arras, dans ses séances des 11 novembre 1853 et 13 janvier 1854.



Messieurs,

J'ai pris l'engagement spontané de vous rendre compte du recueil de Fables de notre honorable collègue, M. Derbigny. Ces fables, Messieurs, vous les avez tous entre les mains, et non seulement vous les avez lues vous-mêmes, mais

* Paris — Plon frères, imprimeurs de Sa Majesté l'Empereur, libraires-éditeurs, rue de Vaugirard, 36, — un vol. gr. in-8°. de 342 p. — fig.

Et chez les principaux libraires de France.

vous les avez entendu lire par l'auteur avec ce charme qui n'appartient qu'à lui, et qui ajoutait tant de prix aux séances dans lesquelles il nous faisait connaître quelque nouvelle production. Je ne suis donc que l'écho de votre opinion personnelle, comme celui de l'opinion publique, en rappelant que tous les suffrages étaient acquis à cette diction pleine de simplicité, de naturel, de sentiment et de goût, qui est habituelle chez notre collègue. Après avoir examiné son recueil, je me suis dit que vous ne pouviez manquer de vous associer aux impressions qu'il m'a laissées à moi-même : je me suis rappelé ce passage de La Harpe, quand il parle du maître suprême de la fable :

« Il ne faut pas louer La Fontaine ; il faut le » lire, le relire et le relire encore. Il en est de » lui comme de la personne que l'on aime : en » son absence, il semble qu'on aura mille choses » à lui dire, et, quand on la voit, tout est absorbé » dans un seul sentiment, dans le plaisir de la » voir. »

Permettez-moi, Messieurs, de vous dire d'abord quelques mots de la fable en elle-même : mes réflexions seront courtes. Ce n'est certainement pas moi qui aurais la prétention d'ajouter quelque chose sur ce sujet, aux observations si profondes,

si fines, si complètes de critiques, tels que Chamfort, La Harpe, Walkenaer. On voudrait citer en entier l'éloge qu'ont fait les deux premiers de notre immortel fabuliste; mais je veux répondre à une question qu'il est naturel de se poser, en voyant, de nos jours, de nouveaux essais dans un genre de poésie, où La Fontaine est et sera toujours sans égal.

Dans l'apologue, ce n'est pas l'invention qui peut varier à l'infini, c'est *le faire*, la mise en œuvre : on ne saurait trop le répéter. Chez les orientaux, Pilpay, Lokman; chez les anciens, Babrius, Ésope, Phèdre ; chez les modernes, La Fontaine, Florian, ont travaillé sur le même fond ; mais quelle différence dans l'exécution ! et quel regret n'éprouverions-nous pas, si s'abandonnant moins à l'essor, à l'indépendance naturelle de son génie, La Fontaine n'eût pas imprimé à son œuvre l'incomparable cachet de lui-même !

Les six premiers livres de ses fables, qui forment son premier recueil, avaient eu un succès prodigieux que le second surpassa encore.

C'est La Fontaine lui-même, qui prévient ses lecteurs qu'il a cru devoir donner à ces dernières fables un tour un peu différent de celui des premières, « tant, dit-il, à cause de la différence

» des sujets que pour remplir de plus de variété
» son ouvrage. »

Walkenaer ajoute : « d'abord gêné par son
» respect pour les anciens, La Fontaine ne s'était
» écarté qu'avec une sorte de crainte de la
» brièveté de Phèdre et d'Ésope, mais s'étant
» aperçu que les fables qui avaient le plus de
» succès étaient celles où il s'était abandonné à
» son génie, il résolut de n'écouter que ses ins-
» pirations. »

Ainsi, dans le principe, La Fontaine pensait que Phèdre, dans son exquise élégance, avait atteint la perfection du genre qu'il a élevé lui-même à une plus grande hauteur que tous ses devanciers, tandis que Fontenelle prétendait que La Fontaine ne se considérait comme inférieur à Phèdre que par bêtise. Walkenaer trouve ce mot plus spirituel qu'il n'est juste. « Si l'on avait,
» ajoute-t-il, à donner dans un art poétique, des
» préceptes pour la composition des fables, l'ou-
» vrage de Phèdre serait un modèle plus clas-
» sique que celui de La Fontaine, et montrerait
» une théorie plus exacte et plus vraie pour
» tracer les règles de ce genre de poésie. »
Mais le génie se joue des règles ordinaires. Dans sa sphère infinie, il semble n'avoir plus d'autres limites que son immensité même : c'est

l'aigle qui se complaît dans les profondeurs des cieux où lui seul ose planer.

Puisque nous avons à regretter, dans l'intérêt de la généralité des écrivains, qui ne sauraient perdre à être guidés par la règle, sans que jamais ils soient tenus d'en devenir les esclaves, que la poétique de la fable n'ait pas été tracée par Boileau, cherchons si nous le pouvons, à nous expliquer un silence qui a donné lieu à tant d'interprétations diverses. Pourquoi l'auteur de l'art poétique n'a-t-il rien dit de l'apologue que les anciens ont fait descendre du ciel pour l'instruction des hommes ?

Outre son intimité avec La Fontaine et son titre de législateur du Parnasse, qui semblait le mettre mieux en mesure que personne d'apprécier l'incomparable talent de son ami, Boileau avait appris, par sa propre expérience, tout ce qu'offrait de difficultés le genre dans lequel le maître s'est immortalisé. On sait que Boileau et plus tard Jean-Baptiste Rousseau, aussi habile versificateur que lui, avaient essayé de refaire une des fables les moins remarquables de tant de chefs-d'œuvre, celle de *la Mort et le Bûcheron*, et que l'un et l'autre avaient échoué dans la lutte.

L'omission du nom de La Fontaine et du genre

de la fable dans l'art poétique attira plus d'un reproche à Boileau, de la part de ses contemporains. Il s'excusait, dit-on, sur ce que La Fontaine avait imité Marot et Rabelais, et n'était pas le créateur de son genre. Cette excuse n'était pas sérieuse: la preuve, c'est que, pressé de s'expliquer, la vérité lui arracha cet aveu :

« La Fontaine a quelquefois surpassé ses
» originaux ; il y a des choses inimitables dans
» ses fables ; et ses contes, à la pudeur près qui
» y est toujours blessée, ont des grâces et des
» délicatesses que lui seul était capable de ré-
» pandre dans un pareil ouvrage. »

Dans une autre circonstance, et dans une effusion d'enthousiasme, il se serait même écrié :

« La belle nature et tous ses agréments ne se
» sont fait sentir que depuis que Molière et La
» Fontaine ont écrit. »

Dans l'opinion de Walkenaer, La Fontaine semble avoir voulu combler lui-même la lacune de l'art poétique, et c'est pour atteindre ce but qu'il donne, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, des préceptes sur le genre de poésie qu'il a porté au plus haut degré de perfection, témoins ces vers de la fable , *le Pâtre et le Lion*,

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être :

Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire ;

L'opinion la plus répandue est que, la sévérité de Louis XIV qui blâmait les contes licencieux de La Fontaine, l'indépendance du bonhomme, sa fidélité au malheur de Fouquet et le ressentiment qu'en éprouva Colbert, furent des causes plus que suffisantes pour bannir La Fontaine de la liste des faveurs royales. Walkenaer ne doute pas que c'est La Fontaine que Boileau avait en vue dans les vers suivants, inattaquables d'ailleurs par le fond, ainsi que par la forme :

Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui, de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

La question qui nous occupe et celui qui en est l'objet, nous paraissent avoir été jugés avec une parfaite justesse par un critique éminent :

« La Fontaine, dit Géruzez, c'est la fleur de
» l'esprit gaulois avec un parfum d'antiquité. Il
» relève de Phèdre et d'Horace, mais il procède
» aussi de Villon et de Rabelais : il a rencontré

» tout ce qu'il y a de plus exquis dans l'antiquité » classique et dans le moyen-âge, et cela sans » trace d'effort, de sorte qu'il reproduit le charme » d'une double tradition avec le caractère de la » spontanéité. »

« La Fontaine, qui ne se pressait jamais, fut » poète un peu tard, mais il le fut à son heure » et en pleine originalité. Molière seul l'avait » deviné lorsqu'il disait, à travers les railleries » dont Racine et Boileau harcelaient impitoya- » blement le naïf et malin Champenois, plus » âgé qu'eux et moins impatient de briller : » « Laissez dire nos beaux esprits, ils n'effaceront » pas le bonhomme. » A ce moment, ses fables » n'avaient pas encore paru, et lorsqu'elles furent » publiées, ni Boileau ni Racine ne soupçon- » nèrent qu'elles leur donnaient un rival. Per- » sonne, au dix-septième siècle, ne vit d'abord » bien clairement que les *Fables d'Esope, mises » en vers par M. de La Fontaine*, étaient une » invention exquise, une œuvre originale et » impérissable. La Bruyère et Fénélon en eurent » plus tard le soupçon ; mais en général, on » prit presque au mot la modestie du poète. » L'admiration des anciens fermait en partie les » yeux sur tant de beautés neuves. Boileau, qui » ne put jamais avouer ni sans doute recon-

» naître la supériorité de Molière sur Térence, » tant était fervente et timorée sa piété envers » l'antiquité, crut de bonne foi que La Fontaine » n'était pas l'égal de Phèdre. Le temps seul a » dissipé cette illusion et montré clairement que » la fable, telle que l'a faite La Fontaine, est » véritablement une des plus heureuses créations » de l'esprit humain. »

Je crains, Messieurs, de m'être complu dans un hors-d'œuvre et de m'être laissé aller à une admiration pour La Fontaine, que l'âge, l'expérience et l'étude ne font, je l'avoue, que fortifier de jour en jour. Cette admiration, vous la partagerez en hommes de goût, et peut-être trouverez vous que je ne suis pas tout à fait sorti du sujet que je voulais traiter, quand j'ai examiné de nouveau, avec vous, l'auteur qui a formé notre collègue, dont il s'est inspiré et nourri, qu'il s'est plu à imiter, avec lequel même il a lutté une fois, mais sans se douter quel était l'athlète qu'il avait en face. Sans cela l'admiration qu'il professe plus que personne pour le maître eût pu trahir ses forces, et nous aurions à le regretter. Notre pensée et la vôtre se portent en ce moment, sur la fable de La Fontaine, *le Renard, le Singe et les Animaux* et sur celle de M. Derbigny, *le Singe et le Renard.*

Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que si l'on réfléchit que, sur trois cents fables de La Fontaine, deux cent cinquante sont des chefs-d'œuvre, et dix au plus, médiocres, on pourra mesurer la difficulté de se faire sentir, goûter de nos jours, dans un genre, où notre littérature est restée sans rivale, et qui, plus qu'aucun autre, peut prétendre avec juste raison avoir atteint l'idéal de la perfection.

Je vais maintenant, Messieurs, vous présenter quelques réflexions sur le travail de M. Derbigny.

Quel est le cachet que M. Derbigny a imprimé à son œuvre? C'est dans le contingent des misères humaines qu'il a, comme tous ses devanciers, puisé le sujet des apologues qu'il a destinés, comme eux, à guérir l'humanité, si l'humanité n'était pas incurable; mais ce n'est pas dans le fiel de la misanthropie qu'il trempe ses pinceaux. Sa sagesse ne ressemble point au scalpel de ces esprits chagrins, haineux, qui semblent ne sonder les profondeurs des misères humaines que pour dévoiler impitoyablement les plaies de leurs semblables et les décourager dans leurs faiblesses ou dans leurs vices, plutôt que pour les relever de l'abaissement ou de la dégradation dans lesquels ils sont tombés. Sa philosophie au contraire n'a rien d'acerbe; elle

est douce et pénétrante, toujours marquée au coin du bon sens, du bon goût, d'une juste appréciation des hommes et des choses. Son exquise sensibilité ne se dément jamais. Combien de fables n'a-t-il pas écrites avec le cœur! témoin celle de, *l'Homme et son Chien.*

N'est-ce pas là un petit drame complet dont le généreux animal, appelé à jouer le premier rôle, a tous les honneurs, j'en conviens, même aux dépens de notre espèce; mais qu'y faire? Qu'on réfléchisse à ces rancunes implacables, à ces hostilités patentes ou cachées qui n'ont souvent chez l'homme d'autre origine qu'un sentiment de vanité blessée, pour le motif le plus frivole, un simple froissement d'amour-propre chez des esprits mesquins, étroits, sans délicatesse comme sans grandeur, et qu'on se demande si la comparaison entre l'*Homme et la Bête*, est ici exagérée.

Buffon n'a-t-il pas dit ?

« Sans avoir, comme l'homme, la lumière de » la pensée, le chien a toute la chaleur du sen» timent; il a de plus que lui la fidélité, la con» stance dans ses affections, nulle ambition, nul » intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte » que celle de déplaire; il est tout zèle, toute » ardeur, toute obéissance; plus sensible au sou-

» venir des bienfaits qu'à celui des outrages, il
» ne se rebute pas par les mauvais traitements ;
» il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient
» que pour s'attacher davantage ; il lèche cette
» main, instrument de douleur qui vient de le
» frapper....

Voilà un tableau tracé d'après nature ; jugez si la vie du chien qui nous occupe y est restée fidèle.

Toi que j'admis souvent à partager ma soupe,
Au temps de ma prospérité ;
Toi qui sus, comme moi, boire à la double coupe,
De la richesse et de la pauvreté ;
Compagnon de ma bonne et mauvaise fortune,
Qui de mes seuls foyers fis tout ton univers,
Qui me suivis partout et qui, dans mes revers,
Ne fis jamais entendre une plainte importune,
S'il ne m'a pas été donné
De garder mes amis quand je n'étais plus riche,
Toi, du moins, mon pauvre caniche,
Tu ne m'as pas abandonné.

Vains discours ;

Car l'homme est inconstant,
Ingrat, oublieux des services,
Même coupable de sévices
Envers ses bienfaiteurs, s'il en est mécontent.

Et quand il n'a que des motifs de gratitude, il cherche, par de misérables sophismes, à faire illusion à son cœur et à sa conscience :

Envers son serviteur il se croit délié :
S'il le soignait, c'était par habitude ;
S'il fut son compagnon, c'est qu'il en prit pitié ;
Il l'aima par faiblesse et non par amitié ;
. . . .
On peut bien, après tout, se défaire d'un chien
Qui commence à vieillir et n'est plus bon à rien.

Cette morale est à l'usage de beaucoup de gens.

La lutte entre la victime, pleine de confiance, et même de joie, et son bourreau, est décrite d'une manière saisissante. Enfin ce dernier l'emporte, il jette à la rivière le pauvre serviteur, puis

— S'en revient tranquillement !
Tranquillement ! c'est peut-être trop dire.
Le mal, quelque soit son empire.
Porte avec lui le châtiment.

Suivez le pauvre animal

. . . Qui marchait avec peine,
Traînant son caillou sur l'arène,
Ainsi qu'un criminel qui traîne le boulet,
De son museau labourant la poussière,
Les yeux meurtris, le corps tout éreinté,
Couvert de boue, ensanglanté,

S'affaissant de douleur au creux de chaque ornière,
Trébuchant contre chaque pierre
Sur ses membres estropiés ;
Et, vertu qu'un chien seul pouvait faire paraître !
Tenant entre ses dents le mouchoir de son maître,
Heureux et fier encor s'il peut le lui remettre
Avant d'expirer à ses pieds.

Noble ou plutôt sublime caractère !
Homme viens nous vanter ton cœur et ta raison !
Après une telle leçon
Tu n'as qu'à rougir et te taire.

Supposons, charitablement, qu'il ne s'agit que de l'homme de la fable.

Ce thême, hélas trop fécond de l'ingratitude, a dû exercer plus d'une fois la plume de notre collègue. Rappelons ces beaux vers qui terminent la fable du *Platane et des Voyageurs* (fable 10, livre II, page 149), dédiée à un prélat, digne héritier d'un Cheverus, et sur laquelle nous reviendrons :

Et mon ombre, dit le platane,
Mon ombre où vous trouviez tant de charme à dormir,
La comptez-vous pour rien !... Insensés, sur vos têtes,
Elle étend son bienfait, vous le méconnaissez !
Allez : portez ailleurs les mépris que vous faites,
Et de peur qu'à l'instant ce Dieu que vous lassez
Par vos paroles indiscrètes
N'ait pour vous écraser ses foudres toutes prêtes
Ingrats ! levez-vous et passez !

Dans une autre fable, *le Départ des Mouches*, page 55, fable v, livre Ier.)

L'auteur nous rappelle ces deux vers latins, si connus et toujours vrais.

Donec eris felix multos numerabis amicos :
Tempora si fuerint nūbila solus eris.

Tant que Fortune vous octroie
Bonne table, bons vins, truffes, café, liqueurs,
Zèle pour vous servir anime tous les cœurs ;
Serment de vous aimer sort de toutes les bouches.
Mais viennent la tempête et les jours de malheurs,
La perte de vos biens, le cri de vos douleurs,
Chacun s'en va : c'est le départ des mouches.

Quittons le chapitre de l'ingratitude : il laisse dans le cœur des impressions trop pénibles et enlèverait à l'homme son plus noble privilége, celui de la bienfaisance, si la pratique de cette vertu ne trouvait d'abord en elle-même et plus tard ailleurs, la plus précieuse des récompenses: disons un mot, un mot seulement d'un défaut qui pourrait cependant bien n'être pas moins fécond pour l'écrivain que celui de l'ingratitude : je veux parler de *la Vanité* que notre poète ridiculise dans ces deux jolies pièces :

La Marguerite et la Pervenche (page 209, fable IX, livre II.)
La Virgule et l'Apostrophe (page 131, fable v, livre II.)

Avec les orgueilleux que sert d'être modeste.

C'est cette réflexion qui dicte à la Pervenche, la réponse qu'elle adresse à sa dédaigneuse voisine :

Pour moi, ma grande demoiselle,
Que vous sortiez directement
Des étoiles du firmament
Ou du soleil ou de la lune,
Votre grandeur n'a rien qui m'importune.
Si grand qu'il soit, le soleil n'est qu'un point.
Tout astre a sa limite, et le ciel n'en a point :
Je suis fille du ciel, ma couleur vous l'atteste.

La Virgule et l'Apostrophe est un sujet ingénieux et piquant : il appartient tout entier à l'auteur qui termine le discours hautain de l'Apostrophe, par le conseil dont chacun devrait s'empresser de faire son profit :

« Si le sort vous a mise en un moins haut étage,
Restez modeste en votre coin ;
Que si vous en souffrez, souffrez en philosophe ;
Et retenez qu'il y a loin
De la virgule à l'apostrophe. »

La vanité est sœur de l'orgueil qui a fourni à notre poète plus d'un apologue remarquable où la poésie s'élève quelquefois jusqu'à la hauteur de l'ode : nous citerons pour preuve les trois fables suivantes qui toutes se trouvent réunies dans le troisième livre :

Le Propriétaire et la Mappemonde (liv. III, fable VI, p. 193.)
La Girouette et le Paratonnerre (liv. III, fable XVI, p. 239.)
L'Aigle et la Poule (livre III, fable XV, page 233.)

Orgueil, orgueil ! ô toi des passions
La plus commune et la plus vaine,
C'est toi, surtout, dont les prétentions
Accusent la faiblesse humaine.

C'est dans un passage de Bossuet, beau et grand comme tout ce qui sort de cette plume sublime que M. Derbigny a pris le sujet de l'orgueil de la propriété.

Rappelons d'abord ce passage :

« L'homme pauvre et indigent au dedans, tâche de s'agrandir et de s'enrichir, comme il peut; et comme il ne lui est pas possible de rien ajouter à sa taille et à sa grandeur habituelle, il s'applique ce qu'il peut par le dehors ; il pense qu'il s'incorpore, si vous me permettez de parler ainsi, tout ce qu'il amasse, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il gagne; il s'imagine croître lui-même avec son train qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Aussi, à voir comme il marche, vous diriez que la terre ne le contient plus, et sa fortune renfermant en soi tant de fortunes particu-

lières, il ne peut plus se compter pour un seul homme. »

(BOSSUET, sermon sur l'honneur, prêché devant le Roi.)

Le poète s'est-il tenu à la hauteur de l'aigle de Meaux ? Vous en jugerez :

— Ces biens qui m'ont été transmis,
Ces prés, ces champs, toute cette étendue,
Si loin que peut porter la vue,
Tout cela m'appartient ; je suis roi de ces lieux.
. . . .
Ce qui fait l'homme grand, ce n'est point sa sagesse,
Ni son esprit, ni sa vertu,
Ni ses talents, ni tout autre mérite,
C'est le bien qu'il possède et j'en suis convaincu.
. . . .
L'homme qui s'arrondit n'a pas de superflu,
Chaque arpent ajouté remplit une lacune;
Et d'ailleurs j'ai l'espoir qu'avec l'aide de Dieu,
Et le prochain trépas d'un parent qui me reste,
Mon bien sera doublé dans peu.
.... Ce penser me grandit.
Je m'élève à mes yeux, je me sens plus d'étoffe.
. . . .
J'ai des gens, des vassaux et presque une province ;
Il arrive parfois qu'on me nomme mon prince!
. . . .
Quelque chose de large et de noble et de grand
D'immense enfin s'attache à ma personne.

A ce pompeux étalage de la prospérité, l'ami ne répond qu'un mot :

Montrez-moi, s'il vous plaît, sur la machine ronde
.... Un si vaste héritage :
La pointe d'une aiguille en couvrait la surface.

Il suffit de citer *la Girouette et le Paratonnerre* pour apprécier le goût qui a présidé au choix de cet apologue. (Page 239.)

Le portrait que trace d'elle-même la Girouette et l'importance du rôle qu'elle s'attribue ne laisse rien à désirer :

Partout où l'on me voit, partout où j'ai mon siége,
Travaux, plaisirs se règlent sur ma foi :
. . . .
Je dis au laboureur : *Demain tu peux semer ;*
Au pêcheur de la côte : *Demain tu peux ramer*,
A l'amateur d'horticulture :
Crains ce souffle glacé pour ta jeune bouture ;
Au vigneron gravissant ses côteaux :
Attends pour émonder la fin de la gelée ;
Aux faneuses de la vallée
Vîte, armez-vous de vos rateaux,
Courez, en folâtrant, éparpiller votre herbe ;
Aux dandys du grand monde, ennuyés, ennuyeux :
Disposez à l'envi, pour plaire à tous les yeux,
Vos chars et vos coursiers : Longchamps sera superbe ;
Au jeune ambitieux, législateur imberbe,
Qui veut être ministre et n'est que député :

Regarde bien de quel côté
Le vent souffle ; rends-toi puissant par la parole,
Fais foin de tout le reste et prends-moi pour boussole.
. . . .
Enfin je suis partout, et pour tous et toujours.

La Girouette, c'est la jeunesse légère, présomptueuse, aux vastes espérances, à l'imagination ardente, aux désirs sans limite : le Paratonnerre, c'est le sage qui connaît le monde, que l'expérience a désabusé, qui juge hommes et choses avec une juste sévérité. La dignité de son langage s'élève, dans ces beaux vers, à une grande hauteur :

La main qui me posa, c'est la main du génie,
De ce savant audacieux,
Envié par l'Europe à la jeune Amérique,
Qui maîtrisant le fluide électrique,
Sut lui tracer sa route dans les cieux.
Il conçut le problème et j'ai pu le résoudre ;
Et mon utilité répond à son dessein ;
Je commande au nuage et je dis à la foudre :
Eteins-toi dans mon sein.

L'Aigle et la Poule est peut-être celle de toutes les fables du recueil où notre collègue a atteint, sous le rapport poétique, le plus haut degré d'élévation.

L'Aigle tient un langage digne de lui, qui ne

se dément pas un instant et qui fait mieux ressortir encore le contraste si piquant de celui de la Poule. Si l'ennui du rang suprême, parfaitement décrit, et si le dédain qui frappe le roi des oiseaux, menacent un instant de le faire déchoir, il revient bientôt à lui-même et se relève avec une noble fierté:

Quel poète désavouerait ces vers ?

Cependant un éclair a passé devant lui.
L'oiseau de Jupiter, que la foudre ranime,
Soudain lève la tête et jette un cri sublime.
La tempête l'appelle : il en connait la voix.
Et sa fierté, s'éveillant sur l'abîme,
A pour jamais stigmatisé son choix.
Il aspire à rentrer sous ses amours anciennes ;
Sa gloire en a reçu le solennel serment ;
Et délaissant des mœurs qui ne sont pas les siennes,
Il s'élance rapidement
Aux profondeurs aériennes,
Par delà tous les monts, par delà tous les cieux,
Par delà les confins de la voûte stellaire
Jusqu'à la région solaire
Où l'aigle seul a droit d'aller fixer ses yeux.

Poètes énivrés de l'encens populaire,
Ecrivains oublieux du maternel giron,
Aigles qui désertez votre aire,
Ceci s'adresse à vous, à toi surtout Byron !

A côté de l'orgueil, décrit dans un grand et beau langage, plaçons une fable qui stigmatise l'ambition et qui abonde en détails pleins de grâce et de légèreté, aussi brillants que l'insecte qu'a dépeint si élégamment Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Harmonies de la Nature.* Je veux parler de la *Chasse aux Papillons*, tableau fidèle des jeux de l'enfance et qui se termine par une leçon dont il est douteux que jeunes et vieux profitent, la soif de la fortune et des honneurs ne faisant guère que croître avec l'âge :

Tout cela c'est la vie et le monde et son pli.
C'est le vase emmiellé d'amertume rempli.
Sur le flot qui l'amène ou le flot qui l'emporte,
C'est l'espoir qui se montre et se perd tour à tour.
Les rangs, les dignités, les faveurs de la cour,
On va, pour les avoir, quêter de porte en porte ;
On suit, de détour en détour,
Le si cher objet de sa brigue ;
On se remue, on se fatigue ;
Mais, dans ce chemin de l'intrigue,
Facile est de glisser, fréquents sont les faux pas ;
On tombe, on se relève, on avance, on recule.
Cet autre papillon, qui voltige et circule,
Qu'on nomme la fortune et que pour ses appas
On suivrait par delà les colonnes d'Hercule,
Quant on croit le saisir, on ne le saisit pas.
De Paris à Pékin, du Gange à la Vistule,
C'est l'image des biens que l'homme en vain postule ;

C'est l'histoire du monde et de son tourbillon.
Qui poursuit les honneurs, poursuit un papillon.

L'Envie, qui conduit à tous les mauvais sentiments et aux mauvaises actions, a exercé souvent la plume des fabulistes : notre collègue l'a flétrie dans sa fable du *Ver luisant et du Crapaud* (page 181, liv. III, fable IIe.) Cette fable est courte, c'est un petit chef-d'œuvre d'élégance et de précision. C'est à l'Éden que le poète semble avoir emprunté le plus brillant coloris pour dépeindre une belle nuit d'été.

Par une de ces nuits que l'été fait si belles,
Où les saphirs du ciel, plus vifs et plus brillants,
Comme des feux étincelants,
Scintillent, suspendus aux voûtes éternelles ;
Où la calme nature est douce à l'œil charmé,
Où la terre semble être un Eden embaumé,
Où tout est harmonie et silence et mystère,
Sur le gazon fleuri d'un bosquet solitaire,
Un ver luisant, sous l'abri d'un buisson,
Au milieu des parfums qu'exhalait le feuillage,
De la vive clarté qui brille à son corsage
Illuminait son modeste horizon.

L'animal immonde, avec sa bave fangeuse, fait contraste avec ce brillant début, et le Ver luisant, dans son langage plein de calme, de dignité, du

Et le chat d'ajouter d'une voix pateline :

» Que l'éducation, cette fille des cieux,
Pour les mortels est un don précieux !
Oui, l'ignorance est à mes yeux
De tous les maux la funeste origine.
De la férocité l'ignorance est la sœur,
Et cet agneau vivrait encore
Si son infâme ravisseur
Avait connu les lois de Pythagore.

Au fort de la péroraison
Voici venir une poule.....

Le Renard, en cette aventure
..... Ne faisant qu'un bond, se saisit de la poule
Et dans le bois l'emporte en un instant.
De son côté, Raton, le bon apôtre,
Sans discourir en avait fait autant.
Voir les poulets, convoiter l'un, puis l'autre,
Ne dire rien, s'avancer pas à pas,
Couver des yeux le plus beau, le plus gras,
Sauter dessus, rejoindre son confrère,
Une seconde en fit l'affaire.

Je laisse à penser le repas
Que firent nos deux scélérats.
. . . .

CONCLUSION :

Tels tonnent contre le vice
A qui, sans y rien changer,

Ceci n'est pas étranger.
Une occasion propice
Vient-elle à les engager,
Ils courent au précipice
Dont ils montraient le danger.

Le Pot à deux anses (page 153, fable IIe, liv. II), est une critique assez originale de la malheureuse passion de la chicane et des procès :

..... J'ai pu voir dans maints procès
Que le pour et le contre ont de pareilles chances,
Et que le code enfin est un pot à deux anses.

Il n'est nullement dans notre pensée de faire de la politique rétrospective ou plutôt de faire de la politique d'aucune espèce; mais les deux fables

Le Chien du Député (liv. Ier, fable IV, page 51.)
Les Brebis (livre Ier, fable XI, page 83),

nous offrent le tableau parlant des anciennes chambres constitutionnelles. Tous les hommes ne les aimaient pas et les bêtes mêmes avaient à s'en plaindre, si nous en croyons les doléances du pauvre chien d'un député :

Jamais ne prendre l'air, jamais se promener ;
Il avait beau se démener,
C'était toujours la même antienne :
« Allons, vite, milord, vite! sous l'escalier ! »

Après ces mots, on prenait le collier;
Ensuite venait la ficelle ;
Et son tyran qui le grondait,
A tous ses cris ne répondait
Qu'en serrant le nœud de plus belle.

Un sien ami se présente à notre député en temps bien inopportun :

« Bonjour, mon cher ! ah ! par le temps qu'il fait,
Je croyais ne jamais trouver votre demeure.
Je trotte dans Paris depuis bientôt une heure :
Enfin je vous revois : que je suis enchanté !
— Mon ami, voyez-vous, j'ai peu de temps à moi.
A la Chambre aujourd'hui je porte la parole,
C'est pour un important objet :
Je dois parler sur le budget ;
..... Et si rien ne me presse,
Je toucherai, je crois, quelques mots de la presse.
..... Il sort à pas précipités.

Témoin du froid accueil que le malencontreux ami avait reçu du député, le chien déplore les tristes changements qu'a opérés, produits, l'ambition dans le caractère de son maître.

..... Il n'a plus d'amis.
C'était bien des humains le plus parfait modèle !
Et c'est auprès de moi, maintenant rebuté,
Naguère si chéri, moi, son gardien fidèle,
Qu'il fait son nouveau cours de générosité.
Il m'enchaîne, il me bat, et plus, il ne m'appelle

Que pour serrer les fers de ma captivité.
Peut-être il plaint mes maux ; mais qu'est mon infortune
Auprès de ce discours qu'il a tant médité !
Courez, courez l'ouïr ; vous serez transporté :
Vous l'entendrez vanter à la tribune
Les douceurs de la liberté. »

Les Brebis dissertent sur l'origine de l'autorité, comme l'ont fait tant de fois certains orateurs, malgré le péril, je ne veux pas dire à cause du péril de la discussion même,

Lorsqu'un vénérable mouton,
Portant longue barbe au menton,
Le patriarche de la bande,
S'avance et dit :

. . . .

Des chiens vous n'aimez pas la dent,

. . . .

Préféreriez-vous
Aux dents des chiens la dent des loups ?
Aussi bien, j'en vois un justement qui s'avance,
Regardez-le, mes sœurs, il débusque du bois.
Qu'en pensez-vous ? faut-il ici l'attendre ?

Cette fable offre, avec quelques autres en très petit nombre, quelques réminiscences de La Fontaine; mais ces imitations n'ont rien du plagiat; l'auteur est assez riche de son propre fonds pour ne pas craindre de puiser discrètement chez le maître, et sans dissimuler l'imitation.

Nous finirons cette analyse déjà bien longue et qu'il serait cependant facile d'étendre encore, par l'examen de deux fables qui reflètent, à chaque vers, la sensibilité de l'auteur,

Le Patineur et le Vieillard (page 91, fable XIII, livre Ier.)
Le Bouton de fleur (page 43, fable II, liv. Ier.)

Le Patineur et le Vieillard, c'est l'enfant et le maître d'école de Lafontaine :

« Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
» Tout babillard, tout censeur, tout pédant
» Se peut connaître au discours que j'avance.
» Chacun des trois fait un peuple fort grand :
» Le Créateur en a béni l'engeance.
» En toute affaire, ils ne font que songer
» Au moyen d'exercer leur langue. »

Nous n'oserions affirmer que la race des bavards, des censeurs soit éteinte ; mais, grâce au Ciel, les pédants deviennent de nos jours presque une rareté de l'espèce. Aussi notre poète, avec le tact qui le distingue et cet amour éclairé de la jeunesse, dont tout homme d'esprit et de cœur ne peut manquer d'être pénétré, a-t-il voulu que son vieillard, modèle de bonté et de raison, sauvât d'abord le jeune et imprudent patineur pour le sermonner après :

Louange à Dieu, dit-il, que j'étais là si près !

Et si j'ai quelque droit de vous parler en sage,
L'école du malheur est un apprentissage
Dont vous avez failli n'avoir qu'une leçon.
Retenez-en du moins l'utile et vieil adage :
Qu'il faut dans ses plaisirs consulter la raison.
Maintenant votre mère inquiète, éperdue,
Est là qui vous attend, mourante, en sa maison ;
Courez rendre à son cœur l'espérance perdue ;
Prêtez à ses conseils la foi qui leur est due.
Votre âge à deux pouvoirs va bientôt vous livrer,
La raison, d'un côté, de l'autre la folie :
Cet écueil recouvert d'une glace polie
C'est l'image du monde où vous allez entrer. »

Le Bouton de fleur est un bouquet offert aux mères : il est plein de grâce et de fraîcheur :

Impatient d'ouvrir son calice à l'aurore,
Un bouton de fleur se plaignait
Et même, parfois, s'indignait
Qu'il ne pût librement éclore,
Dans tout l'éclat de ses jeunes attraits,
Sans être environné de feuilles inutiles
Qui semblaient croître tout exprès
Pour cacher ses formes nubiles.

Enfin le Bouton, aussi imprudent qu'ingrat, est débarrassé, à sa grande joie, du feuillage qui le protégeait ; mais

Des premiers feux d'un soleil dévorant
Il reçut l'atteinte mortelle ;

Et sur sa faute alors pleurant,
Trop tard désabusé de son erreur cruelle,
Sur cette tige sans vigueur,
Avant de s'entr'ouvrir il mourut de langueur.
Vous donc qui me lisez, ô mères de famille,
Bien mieux que vos enfants connaissez leurs besoins.
Ce feuillage, ce sont vos soins ;
Ce bouton-là, c'est votre fille. »

Je me suis borné cette fois à analyser les fables de M. Derbigny, dans la crainte que le travail auquel je me suis livré ne prît des proportions excessives ; à défaut d'autre intérêt, je ne puis douter que la reproduction d'une partie du recueil de notre excellent collègue n'ait, comme toujours, captivé votre attention [1].

En résumé, Messieurs, ce recueil m'a paru, après un sérieux examen, avoir une valeur telle que nous devons être heureux, je ne crains pas

[1] Parmi les nombreux témoignages de haute approbation qu'a reçus M. Derbigny de la part d'écrivains distingués, je ne puis résister au plaisir de citer celui de l'auteur des ducs de Bourgogne : il porte le cachet de la pénétration de cet esprit éminent :
« Sans imiter aucun fabuliste, M. Derbigny a donné à l'apo-
» logue le tour naturel et facile qui lui convient. Ses fables ne
» sont point aiguisées en épigrammes : il se plaît au récit et au
» dialogue et son langage s'élève, lorsqu'il exprime une pensée
» morale ou un sentiment noble. »

même de dire, fiers d'en compter l'auteur dans nos rangs : l'étude de ses œuvres satisfait tout à la fois le cœur et l'esprit. Sa critique, sans amertume, est celle du sage qu'affligent les misères de l'humanité, qu'anime, avant tout, le bonheur de ses semblables et dont la sensibilité domine les leçons. Ses doctrines reposent sur les vérités éternelles de la foi chrétienne : elles s'inspirent de son admiration pour les grandeurs de la nature et le souverain créateur des êtres. Sa morale est donc toujours pure, irréprochable : on ne trouve pas dans ses fables un mot que le censeur le plus austère pût reprendre. Le langage des personnages qu'il met en scène est toujours approprié à leur rôle, plein de convenance, au besoin, de dignité. Sa poésie est constamment correcte, facile, élégante : elle s'élève souvent à la hauteur de l'ode. Si, comme ses devanciers, il a traité beaucoup de sujets qui sont, si l'on veut me passer le terme, la monnaie courante de l'apologue, il en est aussi un très grand nombre qui lui appartiennent en propre; d'ailleurs, nous le répétons, *le faire* est son bien propre.

Lafontaine a dit de l'apologue :

C'est proprement un charme.

Et La Harpe a ajouté :

Oui, mais ce n'est que chez lui ; chez les autres, ce n'est qu'une leçon agréable.

Je ne crains pas d'aller trop loin en affirmant que celui qui lira, avec soin, le recueil de notre collègue, et qui en fera l'objet de méditations sérieuses, y trouvera souvent le charme de l'apologue ; quant à la leçon agréable, dont parle La Harpe, les critiques les plus sévères ne pourraient nier que notre poète ne l'ait donnée.

SUITE DU RAPPORT

SUR LE

RECUEIL DE FABLES, CONTES ET POÉSIES

de M. DERBIGNY,

lue à la Société Académique d'Arras, le 13 Janvier 1854.

MESSIEURS,

J'ai eu l'honneur de vous présenter quelques observations sur les Fables de notre collègue M. Derbigny : ces observations, qui avaient pour passe-port les citations nombreuses qu'elles exigeaient et sur lesquelles elles s'appuyaient, ne pouvaient manquer de trouver un accueil bienveillant auprès de la Société. Permettez-moi de les compléter aujourd'hui, en vous disant quelques mots de la seconde partie du Recueil, qui comprend les contes et poésies diverses.

La fable n'est qu'une variété des fabliaux, lais ou contes si goûtés, au moyen-âge, de nos aïeux, et dont la naïveté fait le charme, dont les sujets étaient tirés des mœurs du temps, la plupart graveleux et mêlés de traits malins contre les puissances. « Nos bons aïeux, dit Géruzez, lorsqu'ils avaient long-temps prêté l'oreille aux chants héroïques et guerriers des Trouvères, avaient bon droit à quelques délassements. Toutes ces prouesses guerrières, ces mêlées si souvent reproduites, ces interminables combats singuliers et ce long carillonnage de rimes identiques, appelaient une compensation. On leur devait la petite pièce après la tragédie. Aussi les jongleurs avaient-ils, dans leur répertoire, le moyen de faire passer leurs bénévoles auditeurs de l'admiration à la gaîté. Le Renard partageait donc avec Alexandre et les preux de Charlemagne le privilége d'intéresser la foule. On s'amusait de ses tours malicieux, de ses ruses pendables, de ses vices que l'esprit assaisonnait, après s'être émerveillé des grands coups d'épée des pourfendeurs de géants. »

Pour expliquer les productions nombreuses de la mise en scène des animaux, comme image de l'humanité, particulièrement au XIIe et XIIIe siècle, notre critique ajoute : « On n'a pas à

chercher l'origine de la fable ailleurs que « dans le grand voisinage et cousinage, » pour parler comme Charron, de l'homme et des animaux. En effet, si l'on retranche un instant, par la pensée, la raison qui caractérise l'homme, retranchement qui ne demande pas un grand effort d'abstraction, puisque, dans la vie réelle, la raison est si peu d'usage, l'humanité offrira tout-à-coup, dans l'ensemble de sa physionomie morale, toutes les variétés du règne animal, de sorte que ce qu'on appelle le genre humain cessera d'être une unité pour devenir une immense collection d'animaux divers et comme une ménagerie complète. L'apologue, en vertu de cette ressemblance presque effrayante, est la plus naturelle des figures, et on peut dire que le genre se compose de métaphores en action. »

Dans l'antiquité, Aristote admet entre l'homme et l'*animal* « une parenté mystérieuse, des facultés communes, des facultés voisines, des facultés analogues; » quelquefois même il admet la supériorité de ce dernier. « L'homme, dit en termes exprès le philosophe de Stagyre, a tantôt plus, tantôt moins que la bête, » et dans ces mots se trouve l'explication d'une foule de légendes et de fables qui forment ce qu'on peut appeler l'histoire idéale des animaux.

« La civilisation gréco-romaine, dit l'auteur de l'Épopée des animaux, *(Revue des Deux-Mondes)*, immobile dans ses rêves, commence par identifier l'homme et l'animal, et, poussant jusqu'à l'absurde les conséquences d'une première erreur, elle finit par élever l'animal au-dessus de l'homme, travestit tous les êtres réels, et peuple le monde de monstres et de fantômes, sans que jamais, dans le cours de tant de siècles, l'ordre admirable de la nature l'élève, par le spectacle magnifique de la création, à la pensée d'un ordonnateur suprême. »

Dans le moyen-âge, on retrouve sans doute encore bien des fables, mais du moins une grande idée, l'idée morale et religieuse, dominera toutes les folies de l'imagination.

A une époque qui n'avait pas abusé, comme la nôtre, du droit ou de la licence de tout dire, à une époque où l'on n'avait pas encore inventé des milliers de béliers battant en brêche, tous les matins, avec la rage de la destruction, les bases de l'édifice sur lesquelles repose toute société, la malice de l'esprit gaulois ne laissait pas passer, sans conteste, comme bien des esprits se l'imaginent, les abus de l'autorité ou de la force. « C'étaient les représailles du bon » sens contre le pouvoir : c'était la satire popu-

» laire. La chanson a toujours été en France le
» contre-poids naturel du despotisme : le moyen-
» âge déjà était une aristocratie tempérée par
» des fabliaux. »

Agitant le grelot de la folie, ou armés du fouet de la satire, nos pères poursuivaient en joyeux refrains les vices et les travers de leurs maîtres comme ceux de leurs égaux. Il y avait seulement entre nos vieux jongleurs et ceux des temps modernes, égarés par des doctrines dissolvantes ou entraînés par les passions implacables des partis, cette différence que les premiers, en exerçant leur verve satirique, ne trempaient pas leurs plumes dans le fiel d'abord, pour la déposer ensuite dans le sang.

Nulle part les fabliaux ou contes n'ont trouvé, comme en France, un égal accueil dans les châteaux et dans les chaumières :

» Li roi, li princes, li courteurs *(courtisans)*,
» Comtes, barons et vavasseurs
» Aiment contes, chansons et fables,
» Et bons dicts qui sont délitables,
» Car ils ostent le noir penser,
» Deuil et anui font oblier.

« Le Conte, dit Marmontel, est à la Comédie, ce que l'Épopée est à la Tragédie. L'intérêt du

conte est dans un trait qui doit le terminer; alors il faut aller au but le plus vite possible. Comme la comédie, le conte doit y atteindre : rien ne le dispense d'être amusant, rien ne l'empêche d'être utile; il n'est parfait qu'autant qu'il est à la fois plaisant et moral; il s'avilit, s'il est obscène. »

Si, comme on ne peut en douter, les fables de Lafontaine font tort à ses contes, c'est surtout sous le dernier point de vue, signalé par Marmontel, qu'ils ne peuvent être défendus. N'en rien dire est le plus sage; mais il faut cependant absoudre l'auteur du reproche d'avoir voulu tirer gloire ou profit du scandale de ses contes. On sait que l'idée lui en fut donnée par une grande dame de la Cour, qui ne se plaisait qu'aux écrits qui lui présentaient les images de sa vie. Nous voulons parler de la nièce de Mazarin, Marie-Anne Mancini, duchesse de Bourbon. C'était dans des réunions aussi corrompues que spirituelles, dont notre poète faisait les délices, en présence des seigneurs les plus dissipés de la Cour, les Lauzun, les Brancas, les Rochefort, les Foix, les La Fare, que se lisaient ces productions de l'esprit qu'on a caractérisées avec justesse quand on a dit qu'elles étaient la poésie de la société dont les mémoires

de Dangeau et de la princesse palatine étaient l'histoire. Mais, qui eût cru que Lafontaine eût trouvé, dans son respect pour les écrivains de l'antiquité, sa justification pour scandaliser les modernes? C'était cependant, à l'en croire, l'autorité d'Horace et de Cicéron qui mettait à l'aise sa conscience de poète. « C'est, disait-il, une loi indispensable, selon Horace, ou plutôt selon la raison et le sens commun, de se conformer aux choses dont on écrit. » A ceux qui lui demandaient pourquoi il choisissait des sujets de ce genre, il répondait :

« Cicéron fait consister la bienséance à dire » ce qu'il est à propos qu'on dise en général, eu » égard au lieu, au temps, aux personnes qu'on » entretient. Ce principe une fois posé, ce n'est » pas une faute de jugement que d'entretenir les » gens d'aujourd'hui de contes un peu libres. » On ne saurait aller plus loin dans la naïveté du sophisme, et le bonhomme, pour absoudre ses intentions, prétendait que « la gaîté des contes fait moins d'impression sur les âmes que la douce mélancolie des romans les plus chastes :

. . . .

Je craindrais bien plutôt que la cajolerie
Ne mît le feu dans la maison.
Chassez les soupirants, belles, souffrez mon livre ;
Je réponds de vous corps pour corps.

Conter agréablement était son seul souci :

Contons, mais contons bien, c'est le point principal,
C'est tout ; à cela près, censeurs, je vous conseille
De dormir, comme moi, sur l'une ou l'autre oreille.

En passant, comme son maître, de la fable au conte, notre collègue a d'autres motifs pour dormir « sur l'une et l'autre oreille, » c'est qu'il se montre aussi scrupuleux observateur de la morale que le bonhomme l'était peu. En lisant les fables et les contes de M. Derbigny, la jeunesse et l'âge mûr pourront se promettre de rester fidèles aux conseils de Mme de Lambert :

« Faites que vos études coulent dans vos mœurs et que tout le profit de vos lectures se tourne en vertu. »

Les contes de M. Derbigny sont au nombre de huit. Nos observations porteront sur ceux qui ont pour titres : *le Clou de Waterloo, le Singe et le Malade, la Charrette et le Tilbury, le Balai du Magicien, les Poules du Voisin.*

Le Clou de Waterloo.

Un Français ne peut prononcer ce nom de Waterloo sans se sentir saisi d'une impression aussi profonde que douloureuse; et, pour cicatriser la blessure faite au patriotisme national, il

a besoin de redire ces beaux vers des Messéniennes :

...... Quel Français n'a répandu des larmes
Sur nos défenseurs expirants?
. . . .
En pleurant ces guerriers par le destin trahis,
Quel vieillard n'a senti s'éveiller dans son âme
Quelque reste assoupi de cette antique flamme
Qui l'embrâsait pour son pays ?
.... Le destin des combats
Leur devait après tant de gloire
Ce qu'aux Français naguère il ne refusait pas,
Le bonheur de mourir dans un jour de victoire.
. . . .
Ah! ne les pleurons pas! sur leurs fronts triomphants
La palme de l'honneur n'a pas été flétrie....

Notre collègue a le cœur trop français, un patriotisme trop chaleureux l'anime pour qu'il n'ait pas payé sa dette poétique à un grand et douloureux souvenir :

Je devrais commencer par un hymne de gloire,
Il s'agit de bataille et de soldats français ;
Mais, ce jour, l'ennemi remporta la victoire,
Passons rapidement, on a peu de mémoire
Pour parler d'un revers après tant de succès,
. . . .
Je le redis encor : Passons rapidement,
Voilons de ce grand choc la néfaste journée ;
Laissons à l'avenir, qui prendra son moment,

Le soin de consoler notre gloire étonnée.
Disons du lendemain l'affreuse matinée :
Parcourons un instant ces champs de Waterloo
Tout jonchés des débris de Friedland et d'Eylau....

Venons à notre clou.

On sait que nos voisins d'outre-mer passent, et non sans raison, pour avoir plus que tout autre peuple, peut-être, le goût, la passion, la manie des raretés; et c'est un contraste assez piquant que cette passion des collectionneurs s'exerçant sur un champ de bataille jonché de cadavres où, dans une terrible journée, viennent se décider les destinées du monde.

Notre collègue rappelle à ce sujet deux passages, l'un de Labruyère, l'autre des Français peints par eux-mêmes :

« La curiosité, dit Labruyère, n'est pas un » goût exquis pour ce qui est bon ou ce qui est » beau, mais pour ce qui est rare, unique, » pour ce qu'on a et ce que les autres n'ont » point. Ce n'est pas un attachement à ce qui est » parfait, mais à ce qui est couru, à ce qui est » à la mode. Ce n'est pas un amusement, mais » une passion, et souvent si violente qu'elle ne » ne cède à l'amour et à l'ambition que par la » petitesse de son objet. »

« .....Un autre, dit le comte Horace de Vielcas-
» tel, dépouillera les églises de leurs reliquaires,
» les bibliothèques de leurs manuscrits et les
» arsenaux de leurs armes; il pillera, sans pitié,
» toutes les collections publiques; il achèvera
» de jeter par terre de vénérables ruines pour
» en emporter *quelques clous*, quelques chapi-
» teaux..... »

.... Le chapeau d'un grand homme,
Qu'il n'est pas besoin que je nomme,
Y fut accroché, ce dit-on :
(Ce ne fut pas pourtant celui de Wellington.)

Le sujet du conte, où l'on remarque de beaux vers dictés par l'amour de la patrie, la gloire de nos armes, l'admiration pour le plus grand héros des temps modernes, n'est autre chose que l'histoire de ce clou plusieurs fois remplacé et successivement vendu, toujours comme le clou primitif.

. . . .

Ce jeu dura trois jours. Bref, pour changer son sort,
Le vent de la fortune, enfin, souffla si fort,
Que dans le cours de trois journées,
Le manant se fit riche à cent mille guinées.

Cette fin justifie les premiers vers :

Souvent on ne sait pas d'où nous vient la fortune

On la prie, on l'invoque; on pense qu'elle est loin ;
On la demande au ciel ; elle est là dans un coin.

Le Singe et le Malade.

Je ne sais pas, Messieurs, si, de notre temps, des maladies trop réelles, je veux dire celles qui résultent souvent des grands malheurs qui bouleversent les États, des commotions, des révolutions politiques entraînant après elles tant de catastrophes publiques ou privées, je ne sais, dis-je, si les maladies trop réelles du corps social n'ont pas fait disparaître les maladies imaginaires ou, du moins, ne les ont pas rangées parmi les raretés. Quoi qu'il en soit à cet égard, notre poète a découvert

Un de ces malheureux, sujets à l'humeur noire,
Riche (ils le sont toujours, car cet étrange mal,
Dont n'est jamais atteint aucun autre animal,
Inconnu sous la bure est fréquent sous la moire).

Il s'agit de guérir notre malade par une recette fort simple et qui n'a rien de l'amertume de celles que prescrit d'ordinaire la faculté.

Pleurez le moins souvent qu'il vous sera possible :
Le rire est bon pour la santé.

Le héros du conte a un singe qui lui sert de domestique et qui a toute la dextérité de son

emploi. Une médecine qui doit être prise en plusieurs doses a été préparée pour le maître sur ordonnance de son docteur.

.... Jocko mourait d'envie
De goûter l'élixir. Peut-être de sa vie
Désir si grand n'avait été conçu
De prendre sans être aperçu.
Sans doute (il se le dit) quelque dieu le protège.
Un certain avant-goût d'une exquise saveur,
Le silence, la nuit, l'occasion, que sais-je ?
. . . .
S'il ne craignait d'être surpris,
Le drôle s'en ferait bien vite une rasade.
L'esprit malin le pousse au chevet du malade :
. . . .
Jocko s'approchant de la table,
Saisit furtivemeut le nectar délectable...

Le maître,

.... Sans souffler mot, s'enfonce dans ses draps,
Ne fait semblant de rien. L'aventure est divine !
S'il lui restait un peu de son esprit moqueur,
S'il savait rire encore, il rirait de bon cœur.
Décidément son singe a pris sa médecine.

La médecine opère, et, ici, notre poète fait un véritable tour de force en décrivant des détails qui prouvent toute la flexibilité de son talent, sans que la vérité historique blesse, une seule fois, les susceptibilités les plus délicates.

Dans l'embarras de ses apprêts, Jocko craint de réveiller son maître.

. . . .

Or, pour tout disposer sans bruit
Il tire doucement de la table de nuit
Le vase indispensable, et se pose à distance,
Comme chacun se pose en telle circonstance.
Tout va bien jusque-là ; poursuivons vers le mieux :
Des zéphirs (puis-je ainsi nommer cette substance?)
Des zéphirs se font jour, discrets, silencieux,
Craintifs dans leur inconsistance.
Moins timides bientôt, bientôt plus expressifs,
Dans le vase sonore, empli de leur essence,
On les entend gronder en échos successifs.

. . . .

. . . .

Enfin traîtreusement pressé par la colique,
Tel qu'un jet de vapeur, en vain barricadé,
Qui brise les parois du cylindre hydraulique,
Tout le torrent s'échappe, et le coffre a cédé.
Comment s'achève l'aventure ?

. . . .

Pas n'est besoin de le conter.
Le maître, à le voir en posture,
Ne se souvenait pas d'avoir jamais tant ri.
Le succès est complet. Le malade est guéri.

La Charrette et le Tilbury.

Ce conte rappelle deux fables où l'auteur persiffle ces libéraux à talons rouges qui parlaient

de liberté à la tribune, en se réservant le haut du pavé et le huis-clos du privilége.

L'auteur, après avoir reproduit l'un de ces embarras de voitures, si fréquents dans la capitale, et qu'occasionnent

Ces mille sortes d'attelages
D'utilité, de caprice ou de ton,
Qui roulent dans Paris et qui, sous toute forme,
Désespèrent le piéton,
Depuis la *diligence* énorme,
Jusqu'au fragile *Phaéton*,

met en contact ces deux points extrêmes d'une bagarre sur la voie publique, la charrette du paysan, le coupé du dandy.

L'ordre allait succéder à ce charivari,
Quand tout bouillant d'impatience,
L'élégant conducteur d'un léger tilbury,
Honteux du temps qu'il perd à ralentir sa course
(Il sortait de la chambre et courait à la Bourse)
Veut esquiver la file et prendre le milieu ;
Mais trop près du charton qui pousse en sens contraire,
Il frise la charrette, accroche, et son essieu
En se brisant punit le téméraire.
Les assistants de rire : et lui, tout irrité,
L'œil enflammé d'orgueil, de honte et de colère,
Et debout sur son char à demi culbuté,
Sur le rustre qui l'a heurté
Tombe à bras raccourcis....

Cependant un personnage éminent, un philosophe de haut étage, témoin de la scène, prend parti pour le pauvre diable, et se posant en défenseur des droits de l'homme et de la liberté si *considérablement* méconnus et outragés, il s'écrie avec l'accent d'une mâle fierté :

Je dis fierté républicaine,
Eh quoi ! sur les bords de la Seine,
En pleine capitale, au milieu de Paris,
Sans souci du danger d'irriter les esprits,
Sous le règne des lois, à cent pas de la chambre,
(Notez bien qu'il en était membre,)
Non loin d'un sénat plébéien,
On insulte le peuple, on frappe un citoyen,
Un brave campagnard, un électeur peut-être !
Et quel est ce faquin, ce noble petit maître,
Gentillâtre échappé du faubourg Saint-Germain,
Ce desservant du privilége,
Qui porte sur le peuple une main sacrilége ?

A ce discours, moins français que romain,
D'une éloquence peu commune,
Le faquin se retourne, ô désappointement !
O circonstance inopportune !
C'est son illustre ami, l'incorruptible amant
De cette égalité qu'on vante... à la tribune.

Ce conte, riche de détails poétiques, est moins un conte qu'une anecdote historique, où l'auteur a trouvé à justifier, une fois de plus, la pensée par

lui émise au commencement de son ouvrage, que les sujets d'apologue ne sauraient manquer aux moralistes, parce que les mœurs nouvelles ne sont pas moins fertiles en travers que les mœurs anciennes.

Le Balai du Magicien.

L'apologue du magicien est imité de Gœthe qui, lui-même, l'avait emprunté à Lucien. Notre poète, en rappelant ces deux sources où il a puisé, cite le texte qui lui a fourni le sujet de son œuvre. Le fond en sera toujours vrai. Combien d'écoliers, petits et grands, se croient aussi habiles, pour ne pas dire plus habiles que leurs maîtres.

Grande leçon pour ces esprits frivoles,
Imprudents s'ils ne sont pervers,
Pour ces beaux diseurs de paroles
A soulever tout l'univers !
En sophistes la terre abonde ;
Par un étrange abus des mots
Ils savent, tous, fort à propos,
Remuer, agiter le monde ;
Mais de le remettre en repos,
Comptez sur eux..... Ignorance profonde !

Trois pièces de poésies diverses terminent dignement le recueil.

1° *L'Oraison dominicale* adressée à Mgr Parisis, et qui reproduit si fidèlement la sublime simplicité de cette invocation au Tout-Puissant.

2° *Les Poules du Voisin*, petit drame à péripéties diverses, plein d'émotions et de sentiments, dont nous citerons les derniers vers.

...... Le voyageur qui s'en va traversant
Le vieux sentier du cimetière,
Apercevant deux croix surmontant une pierre,
S'arrête et s'incline en passant
Devant le double mausolée;
Et, parfois, une larme agréable aux défunts
S'échappe, s'évapore et remonte en parfums
Jusqu'à la céleste vallée,
Où leur âme, à tous deux, séjourne, consolée.

3° Enfin, *une Scène dans les Pyrénées*, scène saisissante, décrite en beaux vers et qu'on ne peut lire sans un certain frémissement de terreur.

Voyageurs qui cherchez sur les plus hautes cîmes
Des vastes horizons les spectacles sublimes....
. . . .
Peut-être avez-vous en courant
Traversé ces deux ais jetés sur un torrent,
Ces deux pins vermoulus qui sont *le pont d'Espagne ?*
C'est là qu'un ours et sa compagne,
Et deux petits oursons, déjà même assez forts
Marchaient et côtoyaient les bords

D'un précipice épouvantable.
Un homme, un voyageur, égaré, vers le soir,
(Comme il était sans guide, il était sans espoir)
Voit s'avancer vers lui la bande redoutable.
La rencontre est terrible....

. . . .

Sur ce moment suprême à peine il délibère,
Les quatre compagnons ne sont plus qu'à vingt pas.
« Seigneur, c'est en vous que j'espère !
» A vous seul de fixer l'heure de mon trépas ! »
L'ours le premier s'avance. Il hésite, il regarde ;
Le voyageur se tient en garde ;
Dans un angle du roc son corps s'est effacé ;
Et semblable au lutteur à la pose athlétique,
La main sur son poignard caché sous sa tunique,
Immobile... il frissonne...

. . . .

.... Quelle effroyable scène !
Et quel pinceau rendrait ce tableau tout entier ?

. . . .

Les deux ours rassurés poursuivent leur chemin ;
Et le conflit s'apaise sans victime.
Mais l'homme a reconnu la main
De celui qui le sauve en ce péril extrême,
De celui qui, sur ce lieu même,
Dit aux montagnes, bondissez !
Aux vents, déchaînez-vous ! aux torrents, mugissez !
Aux masses de granit, éclatez en poussière !
Qui dit : Soyez agneaux, à des ours redoutés !
» Seigneur, à cette heure dernière,
» Mes derniers mots étaient une prière,

» Et vous les avez écoutés. »
Le doigt de Dieu partout. Esprits forts qui doutez,
Vous qui méconnaissez la sagesse infinie,
Dites pourquoi de l'ours la famille a passé,
Et comment, dans ces lieux de sauvage harmonie,
Pour le salut de l'homme un abîme est placé!

M. Derbigny ne pouvait pas mieux finir que par cette pièce un recueil empreint, à chaque page, des inspirations de la morale évangélique : Nous n'essaierons pas de louer l'auteur de *la Scène des Pyrénées* en présence de l'éloge qu'elle lui a valu, à Bordeaux, de la part d'un célèbre prédicateur, le Père Lacordaire, dont nous reproduisons ici la lettre :

« Monsieur,

» Je vous remercie de la bonne pensée que vous avez eue de m'apporter vous-même de si aimables vers. Il y a bien longtemps que je n'en avais lu d'un style qui me causât autant de plaisir. Nous avons trop perdu la trace du vrai naturel ; heureux les esprits qui l'ont conservée comme vous, et plus heureux ceux qui, comme

vous encore, embaument leurs pensées et leurs expressions d'un parfum religieux! »

Ajoutons, en terminant, que le luxe typographique du recueil, enrichi de vignettes du meilleur goût, répond à la valeur intellectuelle de l'œuvre.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. PHILIS,

ANCIEN SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE D'ARRAS,

PAR M. BILLET, AVOCAT,

lue à la Séance de cette Académie, le 2 décembre 1853.

Dans le cours de cette année, la mort a enlevé un homme qui a laissé parmi nous les plus honorables souvenirs, M. Philis, ancien secrétaire-général de la préfecture du Pas-de-Calais.

Depuis longtemps sans doute, M. Philis appelé dans d'autres régions de la France par les vicissitudes de sa carrière administrative, avait cessé d'appartenir d'une manière active à notre Académie ; mais ses travaux dont il est resté d'importantes traces dans nos *Mémoires* et surtout

les rapports excellents, que beaucoup d'entre nous ont entretenus avec cet homme de bien, motivent assez les regrets que sa perte nous cause. Qu'il me soit permis, à moi qui m'honorais de mes relations d'amitié avec M. Philis, de vous retracer succintement sa vie, de rendre un public hommage aux nobles qualités de son esprit et de son cœur, de veiller à ce qu'il n'aille pas s'ensevelir dans l'oubli, qui, selon l'expression de Mme Sand, est le vrai linceul de la mort.

Philis Jean-Joseph, naquit le 9 janvier 1781, à Soliès, petite ville de Provence, près de Toulon. Lui-même, dans une note touchante laissée à son fils, M. Adalbert Philis, docteur en droit et avocat à la Cour d'appel de Paris, parle ainsi de l'honorable médiocrité de son origine : « Mes » ancêtres, pauvres et d'une naissance obscure » étaient pourtant des gens respectés, et nous » avons acquis à Soliès, depuis environ 150 ans » que nous y sommes connus, une réputation » bien supérieure à la condition où Dieu nous » avait placés. Telle est la noblesse que je laisse » à mon fils. »

L'enfance de Philis fut studieuse. Il fréquenta d'abord la seule école qui existât dans sa ville natale et qui était tenue par des capucins.

Quand le moment fut venu pour lui de faire

dans un collége des études plus sérieuses, l'agitation révolutionnaire si vivement ressentie dans le Midi de la France rendait difficiles pour tous et souvent impossibles les moyens d'instruction classique.

Un des oncles du jeune Philis, du nom de Simon, se chargea de lui donner lui-même les éléments des lettres, mais à proprement parler Philis ne fit jamais ce que notre génération plus heureuse connaît sous le nom d'*Études*. La jeunesse de Philis nous offre un nouvel exemple de ces vocations absolues qui se révèlent jusque dans le milieu le moins propre à seconder leur essor, et qu'aucun obstacle ne saurait détourner de leur voie, pareilles à ces sources vives, qui savent s'ouvrir une issue au travers des roches, qu'on croirait accumulées à plaisir par quelque main invisible, pour arrêter leurs cours.

Ce fut à lui-même, à son désir de savoir, à son esprit appliqué et persévérant qu'il dut à la longue, cette instruction variée et étendue dont il fit preuve dans le cours de sa carrière, il s'efforçait de réparer par des études solitaires les lacunes de sa première instruction. Jeune homme, il prenait, sur les moments que d'autres donnent au plaisir et sur ses nuits mêmes, des heures de

travail consacrées à l'étude des langues mortes et des langues vivantes.

Ce fut ainsi qu'il parvint non-seulement à se nourrir des classiques de l'antiquité mais encore à posséder la connaisssance des langues italienne, espagnole et anglaise.

En même temps il se mettait en mesure de prendre un état et apprenait par la pratique les affaires administratives. De 1798 à 1812, il fut successivement commis-greffier, puis secrétaire de la municipalité de Soliès.

La rectitude d'esprit et la solidité de connaissances qu'il montra à ces premiers degrés de la hiérarchie administrative, attirèrent sur lui l'attention bienveillante du préfet du Var, M. Leroi, qui voulut s'attacher un auxiliaire aussi capable de rendre de bons services, en l'appelant au poste de chef de bureau de la Préfecture.

Philis occupa ces fonctions pendant huit ans, distingué et estimé de MM. Leroy et Siméon qui se succédèrent à la préfecture du Var.

En 1820 M. Siméon fut appelé à la tête du département du Pas-de-Calais, où il a laissé puis tant d'honorables souvenirs. Il attacha beaucoup de prix à n'arriver dans cette importante préfecture qu'accompagné d'un chef de bureau avec lequel il fût habitué à travailler et parfaite-

ment versé dans la connaissance des matières administratives.

Ce ne fut pas sans peine que Philis accepta l'idée de quitter son pays natal; mais la profonde estime et l'amitié, dont l'honorait M. Siméon, lui faisaient un devoir d'accepter ses offres. Il l'accompagna donc à Arras, où, après avoir rempli quelque temps les fonctions de chef du cabinet, il fut nommé, par ordonnance du 6 septembre 1820, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais.

Ceux d'entre nos concitoyens dont les souvenirs remontent à cette époque, se rappellent encore les qualités éminentes que Philis apporta dans le service administratif. Jamais plus d'ordre, ni plus d'activité ne se remarquèrent dans les bureaux de la préfecture, et tous ceux, qui y avaient à faire, y recevaient un accueil obligeant et plein d'urbanité, devoir essentiel du fonctionnaire envers les administrés, mais devoir trop souvent négligé ; et quant au fond des affaires, les connaissances étendues de Philis en droit administratif, lui permettaient de les traiter avec une netteté et une justesse remarquables.

Mais tout le mérite de Philis ne devait pas le mettre à l'abri des ombrages et des rigueurs

de la réaction, qui signala les dernières années du règne de Louis XVIII.

Au grand étonnement et au grand regret de tous les hommes de bien, que n'aveuglait pas l'esprit de parti, une ordonnance du roi du 12 novembre 1823, contre-signée *Corbière*, enleva à Philis, avec ses fonctions de secrétaire général, tout le fruit d'une longue et laborieuse carrière. C'est ici le lieu d'apprécier les opinions et le caractère de Philis comme homme public, puisque ce furent là ses titres à la disgrâce imméritée qui vint alors l'atteindre.

Sorti des rangs populaires, fils de la Révolution de 1789, époque à laquelle tous les cœurs battaient d'espérances, non d'égoïstes et sordides espérances, mais d'espérances nobles et pures, Philis était profondément attaché aux principes que cette révolution avait consacrés. Il ne méconnut jamais ce qu'il y avait de grandeur et de puissance dans cet amour de l'égalité qui est le caractère distinctif de la nation française, mais de cette égalité sainement entendue, qui est le droit pour tous de s'élever du rang le plus humble à la position la plus haute, quand on y est porté, non par l'intrigue, mais par son mérite. Sincèrement ami de son pays, Philis croyait l'honneur et la prospérité de la France

attachés au développement des institutions libérales, à l'expression vraie des vœux publics dans le jeu régulier du gouvernement représentatif. Aussi, dès son arrivée dans le département du Pas-de-Calais, il s'était lié de l'amitié la plus étroite avec les honorables citoyens qui, à Arras et dans notre département, faisaient partie de cette opposition constitutionnelle, également ennemie de tous les excès, également dévouée à toutes les idées hautes et saines, opposition qui n'a pas été sans gloire pour la France, et qui combattait les tendances rétrogrades des partis, qui poussaient la Restauration aux abîmes, où elle s'est précipitée en 1830.

Quoique peu favorisé de la fortune, Philis avait ce haut sentiment de dignité personnelle, qui garantit l'indépendance du caractère; chez lui comme chez les citoyens de la même trempe, la fermeté des convictions n'excluait ni l'impartialité ni la modération. Les gens sages de tous les partis rendaient volontiers cette justice à Philis, que jamais ses opinions politiques, renfermées dans le domaine de la conscience, ne prenaient au dehors des formes vives et passionnées.

Cependant cette modération, dont il s'était fait une règle de conduite, ne le préserva pas du

contre-coup d'une crise ministérielle ; mais l'opinion publique dans tout le département du Pas-de-Calais le vengea de sa destitution, en la déplorant, comme un de ces actes, où se laissent emporter les pouvoirs aigris par la lutte et aveuglés sur la condition sérieuse de leur existence.

Philis supporta sa disgrâce avec dignité; l'estime et les sympathies publiques l'accompagnèrent dans sa retraite, et quelques hommes honorables, à la tête desquels se plaçait le Préfet lui-même, M. Siméon, entouraient, de plus en plus de leur amitié, l'homme recommandable qu'un malheur injuste venait ainsi éprouver.

Philis fut encore soutenu, au milieu de sa disgrâce, par cette généreuse conviction qui fait qu'on souffre avec résignation pour le parti auquel on est attaché, parce qu'on partage ses espérances, et qu'on est maintenu avant tout dans ses sacrifices par le sentiment du devoir et ensuite par la confiance dans le succès à venir.

Dans un siècle comme le nôtre, si déplorablement fécond en palinodies et en apostasies, Philis a eu le mérite de demeurer fidèle à sa ligne de conduite et de ne jamais sacrifier ses principes à ses intérêts.

Philis aimait la vertu, il aimait aussi la liberté qui en est la mère. Il servait la vérité qui

est la plus haute fonction de l'homme sur la terre et il croyait que le théâtre de ce monde ne doit pas appartenir à la force. Comme il avait des vertus privées, il possédait des vertus publiques. Car, comme l'a écrit M. Cousin, au bas d'une page de Platon : *Donnez-moi une seule vertu privée et nous allons en tirer vingt vertus publiques.*

L'industrie, qui n'a rien à démêler avec la faveur, fut pour Philis le refuge où il put utiliser, en s'assurant une existence indépendante, ses rares facultés d'ordre et d'administration.

Il fut, pendant plusieurs années, chef de la comptabilité de l'importante maison de construction de machines, fondée à Arras par M. Hallette, commanditée alors par les honorables amis de Philis et par Philis lui-même. L'époque où il prit une importante part à la direction des affaires de cette maison, ne fut pas la moins prospère pour cet établissement, qui avait acquis en France une haute réputation, qui faisait honneur à notre ville et dont les débris nous attristent aujourd'hui.

La révolution de 1830 ne pouvait laisser sans réparation la mesure injuste qui avait jeté hors de sa carrière un administrateur habile et irréprochable.

Après les journées de juillet, Philis fut jugé le plus capable de rétablir dans l'administration départementale du Pas-de-Calais l'ordre et l'harmonie. Il fut investi à titre provisoire des fonctions de préfet, et il reprit, bientôt après, celles de secrétaire-général, qu'il garda jusqu'au 15 mai 1832, époque où l'institution elle-même fut supprimée.

En 1825, Philis s'était allié à une honorable famille de la ville d'Arras (1); le bonheur qu'il trouva toujours dans cette union lui rendit précieuses ses relations avec les parents de sa femme, et il se vit, bien à regret, pour ne pas perdre les fruits de sa longue carrière, obligé de s'éloigner du Pas-de-Calais, et d'accepter, dans la Charente-Inférieure, la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély, où il passa six années. Ce fut pendant son séjour à Saint-Jean-d'Angély, en 1837, qu'il fut fait membre de la Légion-d'Honneur, distinction vraiment honorable pour lui, homme modeste et qui n'avait, en aucune manière, sollicité cette récompense de ses services.

En 1838, à la suite d'un malheur de famille

(1) M. Fournier.

(la mort de sa fille), il demanda à se rapprocher du Pas-de-Calais, et obtint la sous-préfecture de Péronne. Là, comme à Saint-Jean-d'Angély, il commanda l'estime de tous par le zèle consciencieux avec lequel il traitait les affaires, et il se concilia les sympathies générales par la bienveillance qu'il mettait dans ses paroles et dans ses actes.

Cependant son fils, sur lequel il portait ses plus vives affections, avait atteint l'âge où les soins de son éducation demandaient qu'il suivît les cours d'un bon collége. Philis, faisant céder toute autre considération à la sollicitude du père de famille, ne songea plus qu'à s'assurer une résidence où il pût, sans se séparer de son fils, lui faire faire de fortes études. Au moyen d'une permutation qui, sous le rapport de son intérêt privé, diminuait son revenu, il passa en 1841 à Versailles, en qualité de conseiller de préfecture.

La révolution de 1848 respecta dans Philis le magistrat d'une parfaite droiture de cœur, d'une vie toujours laborieuse et utile. Malgré son âge avancé, il fut délégué en 1849 pour remplir en outre les fonctions de secrétaire-général de la Préfecture, et sa grande expérience des affaires, jointe à son habitude du travail, lui permit de porter honorablement ce double fardeau.

En 1853, le 17 mars, alors que cet homme de bien avait conscience de pouvoir rendre encore, malgré son âge, d'utiles services, un décret prononça sa mise à la retraite. Cette mesure, à laquelle il n'était nullement préparé, l'affligea profondément et produisit dans tout le département une impression pénible.

Voici l'hommage que rendait à Philis, à Versailles même, un des organes les plus accrédités de l'opinion publique en annonçant sa mise à la retraite et la nomination de son successeur :

« M. Philis est doué malgré son âge d'une vi-
» gueur d'esprit qui lui permettait de remplir
» longtemps encore ses honorables fonctions, et
» de continuer à rendre d'immenses services,
» tant comme secrétaire général que comme con-
» seiller de préfecture. M. Philis possède à un
» très haut degré le droit administratif; il a une
» rectitude d'esprit peu commune et le travail
» est pour lui un besoin. Tous ceux qui ont
» l'honneur de le connaître le verront avec peine
» éloigné de l'administration. »

Signalons en passant une anomalie fâcheuse, que fait trop bien ressortir la situation où se trouva Philis quand il fut ainsi mis à la retraite. Ce magistrat intègre, d'une fortune plus que modeste, qui avait donné au service de l'État

cinquante années de sa vie, sortait de fonctions avec une pension de retraite de trois cent trente-trois francs trente-trois centimes! Quelle que fut la trempe de son âme, Philis avait ressenti vivement le coup qui le frappait, et, après avoir consumé si longtemps toutes ses pensées, toutes ses études et toutes ses forces à la chose publique, il ne devait guère survivre à sa sortie des affaires.

Dans la soirée du 30 avril 1853, après une journée paisiblement passée au milieu des siens, Philis s'était retiré dans sa chambre vers dix heures et demie. A minuit, une sonnette agitée comme par une main convulsive réveille toute sa maison. Madame Philis arrive la première auprès de lui, il lui presse la main. Il étouffait dans son lit en criant *mon fils! mon fils!* et il tendait les bras vers la chambre de son fils qui couchait auprès de lui. Celui-ci accourt, se précipite dans les bras de son père; une scène déchirante a lieu; mais le mal faisait de rapides progrès. Dix minutes après, Philis rendait le dernier soupir; il mourait à l'âge de 73 ans; le médecin n'arriva que pour constater qu'il avait succombé à une de ces affections qui ne pardonnent pas, à un épanchement du sang au cerveau.

Pour donner la mesure des regrets que Philis laissa dans le département de Seine-et-Oise,

nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles profondément senties, que le premier magistrat de ce département prononça sur sa tombe. Voici comment, en présence d'un grand concours des citoyens les plus recommandables, qui rendaient les derniers devoirs à Philis, le préfet, M. de Saint-Marsault, s'exprimait :

« Nous allons nous séparer de la dépouille » mortelle d'un homme de bien enlevé si » promptement et d'une manière si inattendue » à notre affection, à notre estime, à notre res» pect.

» Cette séparation si triste pour nous est bien » plus affligeante encore pour ceux, qui, comme » nous, ont connu d'une manière intime, toutes » les qualités qui distinguaient le cœur si cha» leureux, l'esprit si cultivé et si bienveillant de » M. Philis.

» Dire ici toute l'affliction que nous causa sa » mort, parler de la mémoire honorée qu'il lais» sera, c'est exprimer les sentiments de tous.

» La plus grande partie de la vie de M. Philis » a été consacrée au service du pays. Pendant » cinquante années, il a donné tout ce que Dieu » lui avait accordé d'intelligence et de force à » l'examen et à la solution des affaires adminis» tratives, qui lui étaient soumises, et il l'a fait,

» avec cette sûreté d'appréciation qu'inspirent une » conscience droite et de fortes études, avec ce » dévouement que dicte le sentiment du devoir. » Tour à tour secrétaire général et sous-préfet » dans plusieurs départemens, il a été partout » magistrat consciencieux et éclairé; il a obtenu » partout l'estime qui s'attache à l'homme public » lorsqu'il la commande par ses actes et par » l'honorabilité de sa vie privée.

» Appelé depuis peu de temps, par l'âge et les » fatigues qui l'accompagnent, à la retraite, il » allait bientôt, nous avions lieu de l'espérer, » recevoir un témoignage élevé de la satisfaction » qu'inspiraient ses vieux et loyaux services : » nous aurions été si heureux de le lui remettre! » que cette circonstance ajoute encore à la dou- » leur que nous cause la promptitude avec » laquelle sa vie s'est brisée!

» A son suprême moment et alors que son » dernier regard se portait sur sa femme et sur » son fils, qu'il a tant aimés, une consolation a dû » pénétrer dans son cœur, c'est la pensée » qu'avant de le retirer de ce monde Dieu » lui avait permis de voir son fils entrer dans » une carrière honorable et y débuter avec dis- » tinction.

» Nos vœux, Messieurs, l'accompagnent dans

» cette carrière, et il trouvera dans la vie labo-
» rieuse et honorée de son père, les meilleurs
» exemples et les plus puissants encouragemens.
» Adieu, cher ancien collaborateur, reposez en
» paix dans le sein de Dieu, où vous avez été
» appelé par une longue vie de vertus et de
» labeurs : Adieu ! Vos anciens collègues n'ou-
» blieront jamais votre collaboration si intelli-
» gente, si bienveillante, si éclairée, et votre
» ancien préfet conservera le souvenir de cet
» attachement et de ce dévouement à Dieu et au
» devoir, dont vous avez fait preuve toute votre
» vie, et qui constituent l'homme de bien, et ho-
» norent le plus sa vie publique. »

Philis, homme de travail et d'érudition, a laissé d'assez volumineux manuscrits qui, nous devons le souhaiter, ne seront pas perdus pour le public.

Parmi ses travaux de cabinet figurent des traductions d'ouvrages appartenant anx littératures étrangères et une *Histoire de la Provence,* demeurée inachevée. C'était l'œuvre capitale dont s'occupait cet homme laborieux dans ses loisirs; il y rapportait, depuis longues années presque toutes ses études et ses recherches.

Parmi les hommes remarquables de notre époque qui font école dans notre droit adminis-

tratif, et dont Philis étudiait avec passion les ouvrages, nous citerons :

M. Allent auquel le département du Pas-de-Calais s'honore d'avoir donné le jour, dont le talent, alors qu'il n'était que sous-officier d'artillerie, s'était révélé à l'œil perçant de Carnot, et qui, longtemps après, devint l'une des lumières du conseil d'Etat.

M. Henrion de Pensey qui a prouvé par une heureuse et rare exception que les fonctions de conseiller d'Etat ne sont pas incompatibles avec la magistrature.

M. de Gérando, si populaire par sa plume et ses écrits, qui entrèrent dans les palais et sous le chaume, et pour ses institutions de bienfaisance.

M. Macarel, âme élevée, esprit éminent, armé, dans ses travaux, de la rigide opiniâtreté du bénédictin, cœur généreux étranger à tout favoritisme, supérieur à toutes les intrigues, homme de bien par excellence, et qui, pendant 20 ans, membre du conseil d'Etat, y mit en pratique la triple science d'administrateur économe, de financier consommé et d'organisateur habile.

Inspirés par les ouvrages de ces hommes remarquables à tant de titres, Philis composa plusieurs écrits sur le droit *administratif* et no-

tamment des dissertations sur la *compétence* et la *procédure* en matière de *travaux publics*.

Les archives de notre Académie se sont enrichies de différens travaux sortis de la plume de Philis.

De 1821 à 1831 il fut notre collègue, et, à cette dernière époque il était notre président.

Pendant ces dix années, assidu à nos séances, il eut occasion de traiter bon nombre de questions de science et d'économie politique.

Nous citerons:

1° Des considérations sur la *statistique* du département du Pas-de-Calais (1826).

2° Des réflexions sur les *connaissances physiques* des anciens et sur la marche des connaissances humaines (1826).

3° Un mémoire sur la durée des arbres en général et sur celle de l'olivier en particulier. (1826).

4° Un rapport fort remarquable fait en 1827, sur cette question, que l'Académie avait mise au concours : « Quel est le genre d'éducation la plus » convenable aux femmes et la plus propre à les » rendre aptes à leur destination de mères de » famille. »

5° Des *aperçus* fort savans sur les *monnaies obsidionales* et spécialement celles frappées à

Mayence en 1793 et à Anvers en 1814 (1827).

6° Des *considérations* sur la concurrence des canaux et des chemins de fer en Angleterre (1827).

7° Un travail intéressant *sur les prisons* à l'occasion de cette question posée par l'Académie en 1829 : « Quelles sont les améliorations dont serait » susceptible le régime des prisons dans le dé- » partement du Pas-de-Calais. »

8° Enfin, un *discours* plein de mérite, bien écrit et bien senti, que Philis a prononcé comme président de notre Académie, le 31 décembre 1831, dans lequel il a, avec bonheur, développé cette pensée « les lettres aiment la » liberté. Sans la liberté la pensée se comprime, » s'altère et dégénère en une formule servile qui » égare. »

On retrouve dans tous les écrits de Philis la simplicité et la netteté qui caractérisaient son esprit essentiellement judicieux. En les lisant, on voit que son cœur a toujours palpité au nom de la liberté, qu'il regardait comme la source du bonheur de la société française, parce qu'elle la soustrait à l'empire tyrannique des volontés, pour la soumettre au joug salutaire des lois.

J'ai rempli la tâche que m'imposait ma vieille amitié pour Philis.

Par un point du moins cette tâche était douce ; car, en repassant cette longue carrière d'un homme de bien, je n'y ai rencontré que des exemples de vertus domestiques, de travail et de devoirs publics consciencieusement remplis.

DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE D'ARRAS,

dans la Séance publique du 19 Mai 1853,

PAR

M. DE LINAS,

Membre Résidant.



Messieurs,

En venant prendre, au milieu de vous, la place qu'une trop grande indulgence m'y a fait obtenir, je me trouve sollicité par deux impressions contraires, l'une résulte du juste orgueil qu'on éprouve toujours à se voir accueilli au foyer de la science par les hommes les plus éminents d'une cité, l'autre est la certitude profonde de

mon infériorité relative; que peut, en effet, au sein d'intelligences synthétiques et généralisatrices, d'historiens, de jurisconsultes, de naturalistes, de littérateurs, nourris de fortes études et se retrempant, chaque jour, dans les travaux sérieux nécessités par leurs professions ou leurs goûts, un esprit timide, tout d'analyse et de détail, n'aimant et ne recherchant que les petites choses, et par suite n'obtenant que de minces résultats, quand il en obtient? Ce que peut cet esprit, Messieurs, vous le comprenez de reste, l'équivalent de rien, des notes éparses, quelques dessins enfouis au fond d'un portefeuille; et ce qu'il a de mieux à faire, introduit dans votre docte assemblée, c'est d'écouter en silence vos enseignements et vos leçons.

Cependant, Messieurs, puisqu'un usage respectable veut qu'à l'heure solennelle où l'on consacre son admission parmi vous, chaque récipiendiaire soit appelé à prendre la parole et à vous entretenir, sinon de lui-même, du moins de ses principales occupations, permettez-moi de dire ici quelques mots d'une science vers laquelle m'ont toujours entraîné des sympathies à la fois vives et durables, j'ai nommé l'iconographie du moyen-âge.

Les premières manifestations de l'art chrétien

furent incontestablement enfantées dans l'obscurité des catacombes : soit qu'au milieu des persécutions, soit qu'après la conversion de Constantin [1], des mains trop souvent inhabiles aient couvert de signes et de figures allégoriques les tombes des martyrs, les parois et les voûtes des chambres sépulcrales, il demeure néanmoins ce fait acquis à l'étude, que ces ébauches imparfaites sont des monuments primitifs, échelons inférieurs qu'il faut gravir avant d'atteindre le grandiose de *Giotto* et d'*Orcagna*, ou la sublimité naïve du *Beato Angelico*, et que les siècles ont épargnés, pour fournir à la posterité d'utiles renseignements.

L'Église, Messieurs, a toujours entouré d'un immense respect les usages nés avec elle; il ne semble donc pas extraordinaire, qu'en dépit du mouvement qui entraîna les artistes vers Byzance à la suite des empereurs, l'habitude d'orner de peintures l'intérieur des basiliques se soit introduite en France vers la fin du IVe siècle

[1] Bosio; Aringhi, *Roma Subterranea;* Boldetti, *Osservazioni soprà i cimeterii,* et Raoul-Rochette, *Discours sur l'origine,* etc., *des types imitatifs qui constituent l'art du Christianisme ;* soutiennent la première opinion : Emeric David, *Discours sur la peinture,* etc. ; est de l'avis opposé et allègue en faveur de son système des preuves très fortes.

ou le commencement du ve [1]; les Pères, d'ailleurs, voulaient que ces images fussent le livre des ignorants, aussi les plus hauts personnages encourageaient-ils les peintres, ne dédaignant pas quelquefois de tenir eux-mêmes le pinceau [2]: Gondebaud, fils méconnu de Clotaire Ier, décora de sa propre main une foule de chapelles et d'oratoires, ce que, par parenthèse, ses Leudes ne manquèrent pas de lui reprocher énergiquement, un jour qu'il leur prit fantaisie de le couronner; Charlemagne convertit en loi la coutume de représenter l'histoire sainte sur les murailles des temples; Anségise, abbé de Fontenelle, de Luxeuil et de Saint-Germer, fit venir Madalulphe, chanoine de Cambrai, pour illustrer de scènes coloriées les cloîtres de ses monastères, et plus tard, en 1025, le synode d'Arras proclama de nouveau que les images tracées dans les monuments pieux étaient le *livre des illettrés* [3].

Je terminerai là ce genre de citations, Messieurs, elles pourraient m'entraîner trop avant; me bornant donc à vous indiquer de loin la sculpture et l'architecture grandissant à côté de

[1] Alfred Michiels, *Histoire de la Peinture*.
[2] Idem, *ibidem*.
[3] Alfred Michiels, *Histoire de la Peinture*.

la peinture, pour la dépasser d'abord et se retrouver ensuite au même niveau, les vitraux coloriés remplissant dès le XIIe siècle, les églises de leurs splendides reflets, l'influence des croisades transformant la société et poussant l'art vers des aspirations nouvelles, cet art chrétien enfin, arrivé au plus haut point de perfection, s'amoindrissant par degrés, pour aboutir à la révolution païenne, qu'une déplorable habitude fait encore appeler *Renaissance*; je ne mentionnerai plus qu'un seul de ces puissants et modestes génies, honneur de leur époque, et dont la science moderne parvient à grand'peine à enregistrer les noms moins connus que leurs œuvres, et, si j'en parle, c'est que, suivant toute probabilité, notre cité lui donna naissance, *Mathias d'Arras* [1], architecte sculpteur, jeta en 1343 les fondements de la cathédrale de Prague, et suivit la construction de ce magnifique édifice jusqu'à sa mort, arrivée en 1352.

J'ai hâte, en outre, d'aborder l'iconographie proprement dite.

La peinture, la sculpture et l'architecture ont toujours été la plus haute expression de la pen-

[1] *Le moyen-âge et la Renaissance*, article *Sculpture*, par J. Duseigneur, statuaire.

sée humaine rendue matérielle et palpable, mais les productions dues à ces arts, adhérentes pour la plupart au sol qui les avait vues éclore, n'étaient accessibles qu'aux populations voisines ou à des voyageurs privilégiés; une double invention née au xve siècle, à peu d'années de distance, permit de multiplier et de répandre à un grand nombre d'exemplaires, soit les copies d'un chef-d'œuvre, soit les propres inspirations du dessinateur; la découverte de la gravure sur bois et sur métal est donc le véritable point de départ pour l'étude moderne des monuments figurés.

Cette étude, il faut en convenir, Messieurs, se montra dès les premiers temps consciencieuse et forte, tant à l'égard de l'antiquité païenne que des artistes contemporains, mais, chose bien pénible à constater, elle fut d'une inconcevable faiblesse vis-à-vis des *tailleurs d'ymaiges*, des *massons* et des *enlumineurs* du moyen-âge; qu'on examine en effet les immenses travaux d'Alemanni [1], Ciampini [2], Molanus [3], Félibien [4], Bernard de Montfaucon [5], et ceux plus modernes de

[1] *Syntagma de parietinis Lateranens. restitutis à card. Barberino.*
[2] *Vetera monumenta.*
[3] *Historia imaginum sacrarum.*
[4] *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis.*
[5] *Diarium italicum : Monuments de la monarchie française.*

Gori [1], d'Agincourt [2], Millin [3], et surtout des Bollandistes [4] : quelles gravures ces maîtres de la science ont-ils données pour accompagner leurs textes, trésors d'érudition et souvent de critique? Autant celles qui se rattachent à l'archéologie grecque ou romaine sont traitées chez eux avec soin et complaisance, autant les monumens nationaux sont négligés et rendus avec un déplorable laisser aller. Les artistes des deux siècles qui ont précédé le nôtre, ne comprenaient rien à ce dessin raide en apparence, mais dont la majesté naïve égale, s'il ne les surpasse les résultats d'un art plus avancé ; ils dédaignaient ces compositions dont la simplicité touche parfois au vulgaire, et, ne pouvant se résoudre à reproduire intégralement les modèles placés sous leurs yeux, ils les corrigeaient, ou, comme on disait alors, ils les *poëtisaient*, inventant ainsi de gaîté de cœur les figures informes et disgrâcieuses dont sont peuplés les *Monuments de la Monarchie française*, les *Acta Sanctorum*, les *Sigilla Comitum Flandriæ* [5], les *Antiquités nationales* et tant

[1] *Thesaurus veterum diptychorum.*
[2] *Histoire de l'Art depuis son origine jusqu'à la Renaissance.*
[3] *Antiquités nationales. Voyages dans le midi de la France.*
[4] *Acta sanctorum.*
[5] Par Olivier de Vrée ou Vredius.

d'autres ouvrages remarquables à plus d'un titre. Quelle joie cependant, Messieurs, pour l'archéologue désireux d'apprendre et de comparer, si les graveurs chargés d'illustrer une multitude de livres enfantés dans les veilles d'hommes aussi savans que laborieux et féconds, avaient voulu ou su copier rigoureusement ces châsses, ces vases sacrés, ces statues, ces tableaux, ces édifices à jamais disparus, et dont leur œuvre seule peut donner une idée au pieux investigateur du passé qui la compulse.[1]

C'est à notre époque que se trouvait réservé l'insigne honneur d'imprimer à l'iconographie du moyen-âge, l'heureuse direction qu'elle a prise et dans laquelle nous lui voyons faire tous les jours des progrès aussi nombreux que rapides. Après Alexandre Lenoir[2], qui au sortir de la tourmente révolutionnaire osa glorifier officiellement l'art chrétien de nos aïeux, le pa-

A la liste des iconographes du XVI[e] siècle, il faut ajouter le nom de Jean L'Heureux ou Macaire, né à Gravelines, vers 1551, mort chanoine d'Aire en Artois, le 11 juin 1614. Cet auteur écrivit à Rome un traité intitulé : *Hagioglypta sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores, præsertim quæ Romæ reperiuntur, explicatæ etc.* Le mss. encore inédit, appartient depuis 1841 au savant M. Le Glay.

[2] *Atlas historique des arts en France.*

tient et consciencieux Willemin [1], après Willemin, MM. du Sommerard [2], Mérimée [3], Didron [4], Albert Lenoir [5], Lassus [6], de Montalembert [7], Louis Perret [8], de Caumont [9], et enfin, au-dessus de tous, les deux savants auxquels nous devons les *Mélanges d'Archéologie* et le livre le plus prodigieux des temps modernes, les *Vitraux de la Cathédrale de Bourges;* chacun de vous, Messieurs, a reconnu les PP. Cahier et A. Martin, et certes quand on examine attentivement dans tous ses détails ce colossal volume, on est en droit de se demander comment une vie ordinaire peut suffire à l'exécution, même matérielle, d'un semblable travail, cependant, il faut l'espérer, ces artistes érudits sont encore bien éloignés du terme de leur carrière et de leurs publications.

Je vous ai entretenus, Messieurs, de ce qui

[1] *Monuments français inédits.*
[2] *Les arts au moyen-âge.*
[3] *Peintures de Saint-Savin.*
[4] *Iconographie chrétienne ; Annales archéologiques.*
[5] *Statistique monumentale de Paris ; instructions du comité des Arts et Monuments.*
[6] *Monographie de la cathédrale de Chartres.*
[7] *Monuments de la vie de Sainte-Elisabeth de Hongrie.*
[8] *Catacombes de Rome.*
[9] *Cours d'Antiquités ; Bulletin monumental ; etc.*

était fait, et j'ai abrégé à dessein, pour ne pas abuser de votre bienveillance, permettez-moi maintenant de vous parler un peu de ce qui reste à faire; on a beaucoup écrit, beaucoup dessiné, beaucoup gravé, on formerait une bibliothèque nombreuse avec les ouvrages édités depuis vingt ans sur la matière : Eh bien! cette avalanche de mémoires et de traités spéciaux se réduit pour ainsi dire à rien, si on la compare à ce qu'il faudrait encore exécuter. Le P. Martin a donné les châsses d'Aix-la-Chapelle et de St-Taurin d'Evreux, un modeste et laborieux artiste [1] grave en moment celle de St-Eleuthère de Tournay dont il a lui-même dessiné toutes les parties, mais il demeure peut-être vingt châsses aussi belles à décrire; le Gouvernement publie avec un luxe remarquable les monographies des cathédrales de Noyon et de Chartres, mais cent églises en France méritent à divers titres qu'on leur fasse le même honneur, et, à supposer que tous les monuments de pierre et de métal debout sur le sol ou épars dans les collections de l'Europe fussent décrits et publiés, ne trouverait-on pas

[1] M. Léon Gaucherel, membre de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, a déjà exécuté un grand nombre de planches pour la *statistique* de notre département.

encore une mine inépuisable pour l'étude, en parcourant les nombreux manuscrits de nos bibliothèques? ici, les noms de MM. A. de Bastard [1] et Ferdinand Séré [2] me viennent naturellement à l'esprit; dans deux ouvrages bien différents de formats et de prix, ils ont mis au jour une faible partie de cette innombrable série de petits tableaux, véritable Herculanum où l'on rencontre enfoui sous une poussière vénérable, l'état religieux, militaire et civil des siècles passés: batailles, siéges, repas, tournois, ameublements, cérémonies ecclésiastiques, la chromolithographie en donne une idée exacte, mais malgré soins et dépenses, le sujet est à peine effleuré, et vous le croirez facilement en pensant qu'un manuscrit grec [3] de la bibliothèque impériale renferme à lui seul une multitude de miniatures relatives aux usages du IXe siècle et qu'un autre volume de la collection municipale d'Arras [4] offre en 350 dessins coloriés, la mise

[1] *Peintures et ornemens des manuscrits,* grand in-folio.

[2] *Le moyen âge et la renaissance,* in-4°.

[3] *Commentaires de Grégoire de Nazianze* (Gr. n° 510), Ce mss., format grand in-folio, se trouve malheureusement dans un état de dégradation qui en rend la communication difficile.

[4] Mss. n° 625. — Voir le rapport fait par M. Ch. Magnin, de l'Institut. *Bulletin des comités historiques,* 1851, page 197.

en scène complète de deux drames ou mystères du moyen âge; un champ si fertile en découvertes journalières reste donc à peu près aussi inexploité que la question des anciens vêtements sacerdotaux, source neuve et féconde à laquelle Welby Pugin [1] et le docteur Rock [2] en Angleterre, le R. P. A. Martin [3] en France ont commencé tout récemment à puiser.

Je ne veux pas abuser de votre patience déjà bien éprouvée, Messieurs, en prolongeant cette aride nomenclature en désaccord, je le crains, avec les usages académiques; mais qu'il ait des idées plus ou moins heureuses, qu'il sache les revêtir d'un style plus ou moins brillant, nul homme ne peut s'aventurer sans danger hors du cercle de ses études et de ses connaissances; je vous ai dit pour mon propre compte le but vers lequel tendaieut les unes, le genre auquel appartenaient les autres, et, si ce n'est pas chez moi une présomption trop grande, je viendrai çà et là dérober quelques minutes à vos séances hebdomadaires pour vous entretenir de mes explorations dans le domaine du passé; souvent, j'en ai peur,

[1] *Glossary of ecclesiastical ornament and costume.*
[2] *Hierurgia ; the church of our fathers.*
[3] *Mélanges d'archéologie*, tomes II et III.

ces communications vous paraîtront dénuées d'intérêt, néanmoins vous m'excuserez, je l'espère, en songeant à ceci, que les antiquaires sont de tout point semblables à certains vieillards radoteurs, qui, ayant passé la plus grande partie de leur existence à voir, veulent en employer le reste à raconter ce qu'ils ont vu.



DISCOURS

de

M. LECESNE,

lors de sa réception

A L'ACADÉMIE D'ARRAS.

---

19 Mai 1853.

Messieurs,

S'il est une pensée utile, c'est celle qui met les idées en contact pour en faire jaillir la lumière; s'il est une association légitime, c'est celle du savoir contre l'ignorance. Cette pensée vous l'avez réalisée avec bonheur, cette association vous l'avez rendue féconde en heureux résultats. C'est une grande satisfaction pour vous; c'est une sé-

rieuse responsabilité pour ceux que vous appelez à participer à votre œuvre. Aussi, en venant siéger au milieu de vous, le premier sentiment que j'éprouve est celui de mon insuffisance. Vous, qui comptez dans votre sein tant d'hommes remarquables par leur science et leurs talents, vous avez daigné jeter les yeux sur moi et me chercher dans mon obscurité : je suis profondément touché de cette faveur, mais je crains de n'en être pas digne. Pour occuper une place à côté de ces doctes explorateurs des secrets de la nature, de ces patients archéologues, qui ont reconstitué pièce à pièce l'histoire locale, de ces littérateurs habiles, qui entretiennent avec soin le feu sacré des bonnes traditions, il faut une capacité supérieure que je ne me reconnais nullement.

Ce qui ajoute encore à mes scrupules, c'est la réputation de l'homme honorable auquel je succède. L'abbé Fréchon était illustre entre tous. Ses qualités éminentes et son vaste savoir l'avaient élevé, parmi vous, à une haute position. Prédicateur distingué, théologien intelligent, érudit profond, il devait être remarqué partout où le vrai mérite est estimé à sa juste valeur. Chargé, jeune encore, d'un enseignement important, il avait su donner à ses leçons un attrait

tout particulier, et s'était concilié l'approbation de tous ses auditeurs.

Pour récompenser les services qu'il avait rendus à la religion et à la science, le vénérable prélat, que nous regretterons longtemps encore, l'avait promu aux honneurs du canonicat. Il s'y fit remarquer par ses vertus autant que par ses talents, et, sans qu'il eût jamais rien fait pour rechercher la faveur populaire, il était universellement connu et respecté. Aussi, quand des jours difficiles se levèrent pour la France, quand on put craindre que la société ne fût en péril, quand il fallut que les honnêtes gens de toutes les opinions se serrassent pour faire tête à l'orage, l'abbé Fréchon fut enlevé à ses études, et reçut de ses concitoyens l'honorable et périlleux mandat de les représenter et de les défendre.

C'est que tout le monde rendait hommage à la fermeté de son caractère. Sous des dehors modestes il cachait une âme fortement trempée, un esprit droit et honnête qui ne connaissait que le devoir. Avec de pareilles dispositions on ne s'élève peut-être pas au premier rang, mais on ne s'abaisse jamais. C'est ce qui est arrivé à l'abbé Fréchon. Dans les conjonctures délicates où il s'est trouvé il n'a jamais rien perdu de son indépendance, et il a toujours surésister aux cla-

meurs des partis, comme à l'influence du pouvoir.

Rentré dans la vie privée, il avait repris ses occupations favorites; il se retrouvait avec bonheur au milieu de ses livres, dans ce séminaire dont il s'était fait un sanctuaire d'étude et de méditation; il vous avait rendu le précieux concours de ses lumières, et se proposait de s'associer avec zèle à vos utiles travaux, quand la mort est venue l'enlever inopinément au milieu d'une carrière si pleine. Ce fut un coup bien cruel pour ses nombreux amis! Tout ce qui avait un cœur droit lui donna des larmes: c'est de lui qu'on peut dire avec le poète latin:

« *Multis ille bonis flebilis occidit.* »

En présence de tant de mérite vous aviez certainement reconnu combien j'étais peu fait pour recueillir un pareil héritage; car ce ne sont pas quelques travaux historiques, qui n'ont pas vu le jour et que vous avez devinés, qui auraient pu tout seuls me recommander à vos suffrages. Mais vous avez voulu honorer en moi la science à laquelle j'ai consacré mes études. Expliqué de cette manière, votre choix a une signification qui sera comprise et approuvée de tous.

Cet hommage rendu à l'histoire montre com-

bien vous avez l'intelligence des besoins et des goûts de notre époque. Car ce qui convient dans un temps ne convient pas dans un autre. Aux périodes de jeunesse la poésie et l'enthousiasme, aux périodes de maturité l'histoire et l'érudition. Loin de moi la pensée de vouloir médire de notre siècle! Je sais qu'en beaucoup de choses nous valons mieux que nos pères; mais il faut pourtant reconnaître que le monde se fait vieux; et c'est cette vieillesse même qui me paraît essentiellement favorable aux études historiques. Les vieillards aiment à raconter, les sociétés qui ont longtemps vécu doivent aimer à se souvenir. Dans leur première ardeur, les peuples, comme les individus, se laissent emporter par la fougue de leurs pensées: ils ne réfléchissent pas, ils agissent. Mais quand l'âge vient, l'effervescence se calme et la réflexion commence. Ces dispositions se remarquent aussi bien dans les choses de l'intelligence que dans celles de la vie. Faire entendre la voix sévère de la raison à des imaginations neuves et ardentes, c'est s'exposer à n'être pas compris, c'est aller en sens inverse des idées humaines; parler le langage des passions à des intelligences mûries par le temps et par la réflexion, c'est prodiguer des trésors inutiles, c'est jeter du feu sur de l'eau.

Dans tous les temps, la marche des esprits a suivi cet ordre naturel. Homère et Hésiode brillent de tout leur éclat, alors que les hommes encore enfants ne comprennent que les chants des poètes et les inspirations lyriques. Thucydide et Xénophon écrivent dans un temps, où la Grèce, éclairée par une longue pratique de l'existence, pouvait entendre les conseils de l'expérience, et les leçons de l'histoire. Tacite, qui, suivant la belle expression de Chateaubriand, vient après les tyrans, comme le remords après le crime, [1] paraît dans un temps, où le génie de Virgile et d'Horace ne trouvait plus que de pâles imitateurs. Avec sa morale sévère, son style concis, ses pensées profondes, ses réticences calculées, il aurait été mal à l'aise, à une époque d'entraînement et d'inspiration. Il fallait que l'univers romain eût passé par toutes les vicissitudes des révolutions, qu'il eût été à la merci des Empereurs, pour comprendre tout ce qu'il y avait de portée dans ces appréciations sublimes et ces tableaux émouvants. En Angleterre Shakespeare et Milton signalent l'origine du mouvement intellectuel; Hume, Gibbon et Robertson représentent un état plus avancé.

[1] Études historiques, 1er discours.

De même en France, le siècle de Louis XIV, qui eut tant de genres de mérites, ne développa que faiblement le goût des études historiques. Un puissant génie y trace, il est vrai, un sillon de lumière, dans une revue universelle de l'humanité, mais son appel reste sans écho. On avait trouvé un maître, il manquait des disciples. Au milieu des splendeurs de ce règne, au moment, où la France enfantait des merveilles, où l'Europe étonnée s'inclinait devant l'ascendant de nos armes et de notre civilisation, il n'y avait pas de place pour les tranquilles études de l'histoire. Le présent avait trop d'attrait pour qu'on songeât à autre chose. L'esprit de critique, la patiente investigation des sources, la recherche assidue de la vérité n'étaient pas encore en honneur. On se préoccupait plutôt de la forme que du fond. C'est que le génie français, entraîné par les illustres modèles qui lui montraient la route, ne s'appartenait plus en propre et n'avait pas même le temps de réfléchir. Lorsque Corneille retrouvait des pensées toutes romaines, lorsque Racine faisait vibrer les cordes les plus délicates de la sensibilité, lorsque Molière sondait tous les replis du cœur humain, les esprits étaient absorbés par ces grandes influences, et il eût été impossible de leur imprimer une autre

direction. Alors l'admiration et la louange étaient partout, la discussion et l'analyse ne se trouvaient nulle part: on chantait le passage du Rhin, on s'écriait:

Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

On ne se demandait pas si tout ce que l'on voyait avait ses causes dans le passé et aurait ses effets dans l'avenir.

De nos jours les dispositions sont tout autres. On se laisse moins séduire par l'éclat que par l'utilité. On ne recherche plus ce qui brille, mais ce qui rapporte. Quand le temps est si précieux, on ne le dépense plus dans les jeux brillants de l'esprit, on veut que les travaux de l'intelligence aient aussi leur côté pratique. C'est pour cela que l'histoire est devenue d'un usage général, et qu'elle a été acceptée comme une transaction entre les tendances prosaïques de l'époque et les illusions décevantes des âges antérieurs. Ainsi favorisée par l'opinion publique, cette reine du monde, suivant Pascal, elle a rendu des services signalés, et promet de fournir encore une carrière brillante. Des résultats importants ont été le fruit de ses patientes recherches et de ses appréciations judicieuses. Les Lingard et les Hallam en Angleterre, les Niebuhr et les Ancillon en

Allemagne, les Guizot et les Augustin Thierry en France ont ouvert une voie nouvelle aux études historiques, et ont montré tout ce qu'il y avait à récolter dans ce champ fertile, en suivant la méthode de la vérité et de l'examen. Sans doute nous n'avons pas encore un Tite Live, mais nous voyons paraître de toute part des œuvres de talent et d'érudition, qui portent la lumière dans les questions les plus obscures et proposent les solutions les plus heureuses et les plus inattendues. Si la science de l'histoire a perdu en concentration, elle a gagné en développement; elle n'est plus le privilége de quelques intelligences d'élite, ou de quelques moines aussi savants que modestes: on peut la cultiver avec succès, sans être un Montesquieu, ou un bénédictin.

Il est honorable pour notre siècle d'avoir placé à un si haut degré d'estime cette branche importante des connaissances humaines. En popularisant ces doctrines, en les faisant entrer dans l'éducation générale et dans les nécessités de l'instruction, il a eu le mérite de reconnaître les principes féconds qu'elle renferme et les déductions précieuses qui en découlent. Rien en effet n'est d'une application plus actuelle que l'histoire. A une époque, qui a proclamé l'admissibilité de

tous à tout, il n'y a pas d'étude plus profitable et plus instructive.

Bossuet a dit : « Si vous voulez savoir ce qui » fera du mal aux siècles futurs, regardez ce » qui en a fait aux siècles passés [1]. » Cette sage maxime devrait être la règle de conduite de tous les gouvernements. Il y a bien peu de circonstances politiques, qui n'aient des analogies et des similitudes dans les âges antérieurs. En consultant avec soin les annales des nations, on découvre que les faits, qui paraissent les plus extraordinaires, se sont déjà produits dans le monde, et ont reçu des solutions connues. En effet, l'humanité roule sans cesse dans un même cercle, qu'il ne lui est pas donné de franchir : elle peut, par son génie, étendre le rayon de sa puissance, elle ne peut jamais élargir démesurément sa sphère d'action, ni se jeter dans les profondeurs de l'infini. Le travail des siècles, c'est le rocher de Sisyphe qui revient continuellement à son point de départ. Aussi l'histoire abonde en leçons qui peuvent s'appliquer aux situations les plus variées. C'est un grand livre, où sont enregistrés tous les succès et toutes les chûtes, toutes les vérités et toutes les erreurs, toutes les perfections et tous les défauts : c'est, à propre-

[1] Politique tirée de l'Écriture sainte, livre v, 7e proposition.

ment parler, la science du bien et du mal. On y trouve des enseignements dans la fortune, des consolations dans le malheur ; les plus grandes prospérités y contemplent des splendeurs tout aussi éblouissantes, les misères les plus profondes, des revers tout aussi lamentables. L'homme d'État devrait sans cesse recourir à ce guide fidèle; il y puiserait des conseils utiles et désintéressés. Tandis que tout ce qui l'entoure est suspect de condescendance et d'aveuglement, l'histoire seule ne fléchit point le genou devant lui : elle est sévère comme un maître, inflexible comme le destin, exacte comme la vérité. Si l'on savait lire dans ce vaste recueil des événements de tous les temps et de tous les lieux, on ne trouverait plus rien d'imprévu, rien d'insolite, rien d'accablant; on ne se laisserait pas éblouir par le succès; car tout est néant dans les grandeurs humaines, et la réaction accompagne toujours les mouvements désordonnés; on resterait insensible à ces grands changements politiques qui remplissent la multitude de terreur et d'admiration; car, pour un esprit éclairé, les vicissitudes des empires ont leurs raisons et leurs nécessités ; elles n'arrivent que par un concours de circonstances régulières, elles se succèdent dans un ordre certain et inévitable.

Pour savoir beaucoup il faut avoir beaucoup retenu et comparé. La science ne se forme que par la mémoire et l'examen. Si l'on pouvait se souvenir de tous les faits accomplis, si l'on pouvait les grouper dans leur ensemble, les approfondir, les analyser, quels secours ne trouverait-on pas dans cette connaissance universelle des hommes et des choses? C'est ce travail si ardu et si compliqué que l'histoire exécute. Ce que la mémoire la plus prodigieuse ne suffirait pas pour retenir, ce que les facultés intellectuelles les plus complètes ne pourraient embrasser, elle le conserve avec soin et le classe avec méthode. Dans cet immense dépôt, tout ce qui est digne d'intérêt est admis, rien n'est oublié, rien ne peut disparaître. Dès qu'un événement a reçu la consécration de l'histoire, il reste à la disposition de la postérité pour lui servir d'enseignement et de règle. Par ce moyen, les titres de l'humanité ne peuvent jamais être perdus, les distances se rapprochent, tous les temps se lient et s'enchaînent. Service immense qui nous permet de pénétrer dans les mystères les plus obscurs, et d'embrasser d'un seul coup d'œil l'immensité des siècles!

S'il est vrai qu'il n'y ait rien de nouveau sous le soleil, les errements de la politique doivent se

ressembler partout. On peut modifier la manière de gouverner les hommes, on ne peut la changer entièrement. Aussi, trouve-t-on, dans l'histoire, des conseils pour toutes les situations de la vie des peuples. Aux États démocratiques l'exemple d'Athènes indiquera perpétuellement ce qu'il faut rechercher et ce qu'il faut craindre. Nulle part on ne voit briller plus de gloire et de splendeur; nulle part les grands hommes ne furent plus nombreux et les grandes actions plus éclatantes. Dans tous les siècles on répètera avec enthousiasme les noms de Miltiade, d'Aristide, de Thémistocle et de Périclès; tant que l'amour de la patrie aura du retentissement dans le cœur humain, le souvenir de Marathon et de Salamine commandera le respect et l'admiration. Cette haute fortune montre ce qu'on peut attendre du sentiment national bien dirigé. Mais aussi que d'écueils à éviter, que de catastrophes à prévoir! C'est le gouvernement de la place publique avec toutes ses excitations et tous ses inconvénients; ce sont les affaires les plus graves jugées par une multitude ignorante; ce sont les intrigues des ambitieux, les manœuvres des partis, toutes les influences mauvaises; c'est l'abus de la parole, le règne exclusif des orateurs, le triomphe des passions sur la raison. Sous ce ré-

gime, les bons citoyens sont persécutés, l'État dépérit, la liberté succombe, Socrate boit la ciguë, et Philippe gagne la bataille de Chéronée.

De même pour la royauté, si on la considère dans son expression la plus glorieuse et la plus complète, dans la forme française, on y trouve les enseignements les plus utiles. D'abord circonscrite au commandement d'une tribu barbare, elle grandit avec Clovis et s'élève avec Charlemagne, au point de restaurer l'empire des Césars. Mais la réaction féodale ne tarde pas à l'atteindre, et suscite Hugues-Capet. Alors le Roi n'est plus que le représentant de l'aristocratie, le chef des seigneurs, (*primus inter pares*). Dans cette situation subordonnée, la royauté s'efforce de sortir de tutelle et engage avec la noblesse cette lutte qui doit durer si longtemps. Philippe-Auguste, saint Louis et Philippe-le-Bel dominent la féodalité, Louis XI la décime, François Ier la contient, Richelieu l'anéantit. Enfin Louis XIV paraît et fait triompher complètement le principe monarchique. Tout s'incline devant la volonté d'un seul, et la royauté peut dire avec orgueil : « L'État, c'est moi. » Mais elle se perd par son exagération même. Une force qu'on soupçonnait à peine, la force populaire, se produit tout à coup : elle attaque ce colosse aux pieds d'argile

et renverse en un jour l'œuvre de quatorze siècles.

L'histoire n'est pas seulement utile aux gouvernements, elle l'est aussi à la morale. Tacite lui attribue pour principale mission de glorifier la vertu et de faire trembler le vice [1]. Cette mission est belle, elle peut avoir les plus heureuses conséquences. Y a-t-il en effet un plus grand encouragement au bien, que l'espérance d'une réputation bonne et durable? Y a-t-il un supplice plus poignant, pour la perversité, que l'animadversion publique ? Si l'on pouvait faire le mal sans que personne le sût, les mauvais instincts l'emporteraient bien souvent. Mais la honte qui doit résulter d'une action coupable est un frein qui arrête l'homme sur la pente fatale, où ses passions l'entraînent. Néron, encore incertain entre les souvenirs d'un passé sans tache, et les excitations sanguinaires de sa nature, s'écrie dans Racine :

Mais de tout l'univers quel sera le langage ?

C'est en effet ce qui doit surtout préoccuper celui qui fixe l'attention générale et qui sait

[1] Prœcipuum munus annalium reor ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque, ex infamiâ et posteritate metus sit. (Annales, livre III, § 65.)

l'immense retentissement que ses crimes ne pourront manquer d'avoir. Cette crainte qui agit sur l'âme même d'un Néron, quelle impression ne doit-elle pas faire sur les autres hommes? Car il se rencontre bien peu d'Érostrates qui demandent à l'infamie une triste célébrité.

L'histoire est donc la dispensatrice impartiale de la louange et du blâme; c'est elle qui conserve le souvenir de tous les crimes et qui apprend à les détester. Rien ne peut échapper à la sévérité de ses jugements; ceux qu'elle a marqués du sceau de sa réprobation subissent ici-bas une malédiction perpétuelle. Les crimes de Denys, les proscriptions de Sylla et de Marius, les excès des triumvirs, la tyrannie de Tibère, les folies de Caligula passeront d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée. Toutes les fois qu'une mauvaise action se commet dans le monde politique, elle se grave d'une manière ineffaçable dans les annales de l'humanité, et, suivant l'expression d'un poète :

L'équitable histoire se soulève
Contre l'iniquité du temps.

La philosophie montre l'homme tel qu'il devrait être, l'histoire le montre tel qu'il est. Où trouver en effet une expression plus exacte de toutes les passions, une représentation plus vraie

de tous les mouvements de l'âme? Quand on étudie avec soin les grands modèles, que l'histoire livre à nos méditations, on apprend à juger les hommes mieux qu'on ne le ferait dans un traité de morale. Sous ce rapport, Plutarque est un guide précieux pour tous ceux qui veulent descendre dans les secrets du cœur humain, et y puiser des leçons applicables à la conduite de la vie. Ses héros posent devant la postérité pour l'instruction générale; ils pensent, parlent et agissent dans toute la sincérité de leurs caractères : c'est la nature prise sur le fait. Aussi que d'enseignements dans ces portraits si artistement peints! Les grands hommes de la Grèce et de Rome y sont reproduits avec toutes leurs qualités et tous leurs défauts; on assiste à leurs pensées les plus intimes, on découvre le mobile de toutes leurs actions; on les connaît mieux, qu'ils ne se sont connus eux-mêmes.

Au point de vue psychologique, l'histoire peut donc rendre les plus grands services. Elle met à nu le fond des consciences, elle retrace tous les sentiments bons ou mauvais, elle offre l'analyse la plus complète et la plus fidèle des vertus et des vices. Ses appréciations doivent nécessairement contribuer au perfectionnement social et à l'amélioration des mœurs.

Un autre mérite de l'histoire, c'est l'intérêt qu'elle présente. Rien n'est plus émouvant que les récits qui la composent, rien n'est plus capable d'attirer l'attention que les vicissitudes dont elle conserve le souvenir. Tel est l'attrait tout particulier qui s'attache à ses tableaux que le roman moderne lui a emprunté ses situations les plus saisissantes. Citer Walter-Scott, c'est indiquer tout le parti qu'on peut tirer de l'histoire dans les œuvres de l'imagination. En effet, les hommes sont surtout frappés de ce qui est réel et positif; pour faire impression sur leur esprit, il faut parler à leur raison : ils veulent le possible jusque dans l'extraordinaire.

L'histoire remplit parfaitement ces conditions qui semblent d'abord s'exclure. Y a-t-il un spectacle plus grand et plus beau que celui des évènements humains ? Sans parler des détails qui offrent à chaque pas des richesses inépuisables, quel magnifique tableau se déroule à nos regards, lorsque nous examinons la généralité des faits qui composent les annales des nations ! C'est d'abord la civilisation qui paraît à l'Orient, pour commencer le tour du monde; c'est la Grèce qui soumet tout à la puissance de son génie, et règne encore après ses défaites ; c'est Rome avec ses luttes perpétuelles du peuple et

des patriciens, et l'unité impériale qui absorbe tout dans une servitude commune; c'est le christianisme fermant les temps anciens, ouvrant les temps modernes et révélant aux hommes une religion divine; c'est l'invasion des barbares qui renouvelle la face de l'Europe et y dépose un limon fertile qui doit produire tant de grandes choses; c'est la formation des états qui assigne à chaque peuple une existence particulière et indépendante; c'est le mahométisme qui vient fanatiser l'Asie et la soulever contre les nations chrétiennes; c'est le moyen-âge avec la puissance des papes, la querelle du sacerdoce et de l'empire, les croisades, la féodalité, les luttes de la France et de l'Angleterre; c'est la renaissance qui imprime à l'esprit humain une direction nouvelle; c'est le mouvement de la réforme qui met l'Europe en feu et change toutes les relations politiques et religieuses; c'est la prédominance de l'élément monarchique, après les guerres civiles et les agitations des partis; enfin c'est la grande tempête de la Révolution française, qui ébranle le monde jusque dans ses fondements et dont nous ressentons encore les secousses. Telles sont, en résumé, les destinées humaines. En est-il de plus sublimes et de plus admirables?

Mais au-dessus de l'homme plane la Divinité.

L'histoire nous pénètre continuellement de cette pensée salutaire. En vain a-t-on voulu nier la présence de Dieu dans les événements du monde, autant vaudrait nier la lumière du soleil. Sans l'intervention d'un pouvoir supérieur et irrésistible, l'histoire est une énigme qui confond toutes les investigations. Comment comprendre en effet, que tout arrive à son temps, que tout ait sa cause déterminée et produise des résultats certains, que les événements se croisent et ne s'entrechoquent pas, que le but soit toujours atteint, et que les siècles se développent dans un ordre parfait et immuable? Le hasard ne peut engendrer que la confusion. Si la main de Dieu ne dirigeait pas l'humanité, ce ne serait que ruines et ténèbres; la force deviendrait la loi universelle; le droit cesserait d'être compris, tout rentrerait dans le néant. Sans doute, il y a sur la terre bien des faits qui étonnent, bien des iniquités triomphantes, bien des mérites persécutés, bien des sujets de mécontentement et d'incertitude: sans doute, Caton mourant à Utique, accablé sous le poids de sa vertu impuissante, a pu douter de la Providence; mais en examinant les choses dans leur ensemble, on comprend ce qui paraissait inexplicable, on apprécie la sagesse qui a dicté la marche générale

des événements, et on reconnaît que, « si une demi-science nous éloigne de l'idée de Dieu, une science plus complète nous y ramène. »

SÉANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 1853.

DISCOURS DE RÉCEPTION

de

M. PLICHON.



Messieurs,

Quand vous me fîtes l'honneur de m'appeler parmi vous, les circonstances au milieu desquelles notre pays se trouvait entraîné, la part que je prenais aux affaires publiques, ne me laissaient pas assez de loisir pour que je pusse sérieusement songer à participer à vos travaux.

Plus tard, mon séjour loin de vous fut un nouvel obstacle.

J'ai, pour ma part, vivement regretté ces hasards

qui nous ont longtemps séparés. Je ne voyais pas quand il me serait possible de répondre à la distinction flatteuse dont vous m'aviez honoré par un vote unanime : et cependant, je ne pouvais me résoudre à répudier cette espérance.

Je me souviens avec quelle indulgence vous avez jugé cet éloignement forcé, où je me tenais, de vos études. Merci, Messieurs, pour cette bienveillance qui, si grande au premier jour, ne s'est point effacée avec le temps, qui emporte tant de choses et détruit tant de souvenirs.

Dans ces jours de trouble et d'incertitude, durant ces quatre années qu'il nous a fallu traverser, combien de fois mes regards se sont reportés sur cette vie si calme de l'homme de science et de goût; et quel plus digne spectacle, en effet, que celui de cet amour des lettres, de l'étude solitaire et recueillie, amassant des richesses ignorées, fouillant ingénieusement aux ruines du passé.

La fièvre de la réputation et du pouvoir agite tout, autour de ces hommes ; mais eux, inébranlables aux séductions de la vaine gloire, aux retours qui l'accompagnent, ils poursuivent l'œuvre pour laquelle Dieu les a faits.

Assis au milieu du temps, ils voient le monde passer devant eux, ils voient ses passions, ses

luttes, ses orages, mais rien ne les détourne de la voie qu'ils ont embrassée. Ce n'est point une réputation d'un jour qu'ils veulent conquérir; pour eux les satisfactions intimes de la conscience, les douces et nobles aspirations de l'intelligence valent mieux que les applaudissemens éphémères. Des ténèbres du passé, leur esprit s'élance aux champs de l'avenir, et les temps écoulés leur apprennent à deviner ceux qui ne sont pas encore. Ouvriers souvent inconnus de la civilisation, chacun d'eux apporte sa part, et, content d'avoir été utile, ne demande pas à être célèbre.

Sous leur plume, la langue s'épure, les obscurités de l'histoire se dissipent, les lumières se répandent de proche en proche; mais à leurs travaux silencieux que la solitude du cabinet fait éclore, il faut un centre commun. Il leur faut de ces réunions intimes, où les conseils mutuels, les encouragemens pleins de bienveillance guident et soutiennent.

Voilà, Messieurs, ce qui fait l'utilité, ce n'est point assez dire, la nécessité des sociétés académiques.

L'esprit s'engourdit dans l'isolement; il faut qu'on se réveille les uns les autres; et, si cela fut jamais nécessaire, c'est surtout dans nos pro-

vinces, où les occasions de réunion sont moins nombreuses, où il faut à beaucoup de modestie joindre beaucoup de zèle, parce qu'on n'y travaille pas sur un théâtre, où l'on puisse espérer, de se faire un grand nom. Aux hommes d'étude il faut un public choisi, et la valeur des louanges qu'ils obtiennent doit au moins en remplacer le nombre.

Aussi, Messieurs, ai-je toujours regardé l'établissement des sociétés académiques comme une institution profondément intelligente. Quelquefois il est vrai, ces sociétés n'ont point tenu tout ce qu'on était en droit d'en attendre, elles n'ont point réalisé les espérances que l'on avait fondées sur elles; mais, où le mal ne vient-il point à se mêler? et faut-il méconnaître les services que rend une institution, parce qu'elle ne rend pas tous ceux sur lesquels on avait compté ?

Et puis aussi, l'esprit de critique et de dénigrement a essayé de saper ces utiles institutions. Le ridicule, dirigé par des esprits habiles, les a quelquefois atteintes de ses plus cruelles blessures; mais elles ont survécu partout, pour continuer leurs œuvres salutaires, et votre société, Messieurs, a glorieusement, entre toutes, traversé ces épreuves.

On a dit que ces institutions avaient fait leur

temps. Une institution n'est pas destinée à périr parce qu'elle n'a plus pour exister les mêmes raisons d'être qui la firent établir. Elle se transforme dans la suite des temps; elle s'approprie aux situations, aux époques qu'elle doit traverser. Créées autrefois pour mettre en lumière, pour déterrer en quelque sorte et produire au grand jour les premiers essais des hommes de talent, les sociétés savantes sont appelées de nos jours à subir une transformation.

Maintenant la publicité a tout envahi; il n'est que trop facile de jeter dans le monde ses idées, et cette déplorable facilité n'a excité que trop d'ambitions.

C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient aujourd'hui de réprimer cette ardeur de réputation qui dévore. Les hommes amoureux d'études solides et réfléchies viendront à vous: c'est à les rappeler de ce tourbillon du monde, où leur pensée s'use aux luttes de chaque jour, c'est à les ramener aux choses vraiment utiles et sérieuses, que doivent tendre vos soins. Dans ce temps où chacun, en vantant les charmes de la vie obscure et laborieuse, n'est guère occupé que de la vie brillante et facile, il y a beaucoup à faire pour enseigner à la jeunesse que ce n'est point là qu'elle doit fonder son espoir et son avenir.

Mais plus il y a de difficultés à vaincre, plus l'œuvre est grande, et plus elle est digne de devenir l'objet de vos efforts. Chacun disserte sur le siècle, sur la maladie morale qui le consume; mais on est content de l'avoir analysée, ce serait trop que de vouloir la guérir.

Depuis soixante ans, il s'est passé dans notre pays tant d'événements étranges, inattendus; les hommes et les choses ont été tant de fois bouleversés; le lendemain a si souvent détruit ce que la veille on avait adoré, qu'il n'est point de coups du sort auxquels on ne se puisse attendre.

Les images de ces fortunes audacieuses, de ces hasards heureux, à qui tout semble livré en partage, ont agité les esprits. Il leur faut quelque chose en pâture. Il leur faut ce renom éphémère, ces couronnes qu'un seul souffle emporte!

Singulière génération que la nôtre, Messieurs! Nés au bruit de la guerre, sur un sol encore tout saignant des discordes civiles, notre enfance fut bercée au récit des malheurs de nos pères. La foi déchirée en lambeaux ne nous recueillit pas au seuil de la vie.

Le doute avait tout éclairé dans la science, il avait réveillé les puissances endormies de l'intelligence humaine. Mais le doute aussi avait tout détruit dans nos croyances et dans nos respects.

Et dans ce désert du cœur, où nous avons grandi, je ne sais quelle force d'en haut semble avoir voulu tout livrer comme au hasard, et justifier nos incertitudes. Que de choses, que de colonnes d'argile traînées aux gémonies! Tout s'efface dans ces débris qu'entasse la main de Dieu, et chacun, pressé d'y faire son rôle, ne voit plus que soi sur la scène du monde. Peut-être sa place est marquée, mais sa chûte l'est aussi. Qu'y a-t-il qui dure? Et quand il tombera celui que le dévouement, qu'un noble désintéressement n'a pas conduit, combien il sera seul! Et si pour ses rêves déçus il n'y a pas même les succès d'un instant, alors arrivent le découragement, l'inertie, l'indifférence.

A tant d'efforts perdus, à tant de jeunesse ardente, il s'ouvrait pourtant une route connue et sûre, qui, en ce pays de France, a fait de si grands hommes et de si grandes choses, l'étude et le travail; s'ils ne donnent pas toujours la gloire, ils laissent du moins après eux l'honneur, et le contentement d'avoir été utile.

Un jour viendra, pourtant, Messieurs, où nous rentrerons dans cette voie dédaignée. Un jour viendra, où fatigués de toutes les ambitions, nous retournerons à ambitionner les joies de l'étude, les satisfactions de l'esprit,

les applaudissements des hommes graves. Puisse cette heure être prochaine! Sur ce sol agité de tant de révolutions et qui tremble encore! puisse bientôt venir le moment, où les intelligences calmées iront leur chemin, au lieu de s'élancer par bonds pour retomber de toute leur hauteur! Ce moment, Messieurs, c'est aux hommes qui ont dévoué leur vie à l'étude qu'il appartient de le hâter. L'autorité de leur exemple attire, leurs conseils soutiennent ceux qui, nouveaux venus, retournant aux habitudes du passé, viennent chercher dans la solitude du cabinet le droit d'être un jour quelque chose.

Il est deux époques placées aux deux extrémités de la vie, c'est à la retraite qu'elles doivent être consacrées. L'une est le temps d'acquérir : là, il faut s'arrêter avant de se jeter dans le monde qui absorbe tous les instants. L'autre c'est l'heure du repos, moment où l'on regarde derrière soi le chemin parcouru. A nous, Messieurs, presque arrivés à ce terme, notre œuvre n'est point finie, et ce n'en est pas une à dédaigner que de montrer à la génération qui naît le chemin laborieux, où vous avez marché. N'eussiez-vous qu'à guider les pas de cette jeunesse qui prendra notre place dans l'avenir, qu'à diriger ses efforts, votre tâche serait encore assez belle!

Tout homme de bonne foi ne pourrait contester les services que vous rendez. Et que serait-ce, si l'on voulait considérer l'émulation que réveillent vos réunions fréquentes, combien elles excitent chacun au travail par l'exemple même du travail, combien elles entretiennent le goût et l'amour des lettres parmi ceux-là même, que des occupations étrangères absorbent presqu'entièrement. Oubliera-t-on aussi combien de recherches ne peuvent être faites qu'en commun, et le mutuel secours que sont appelés à se donner dans une œuvre de longue haleine, des hommes dont les études variées s'entr'aident les unes les autres? Essayer le tableau des occupations d'une société savante, c'est faire votre éloge, Messieurs. Car laquelle avez-vous négligée? Les compositions si pleines d'intérêt, si sérieuses par vous présentées au concours dans ces dernières années, ont, au loin, éveillé les désirs d'hommes vraiment capables de les traiter avec distinction.

Le mérite de quelques uns des essais par vous couronnés les a fait goûter, et leur a valu une réputation, qui ne s'est point renfermée dans cette enceinte.

Vous-mêmes, sans parler des œuvres individuelles, où il y aurait beaucoup à louer,

n'avez-vous point voulu tirer de la poudre le père de nos historiens, en l'arrachant à la barbarie de son langage? A cette entreprise, si grande, vous allez joindre la publication de nos vieux chroniqueurs, et cette collection de nos antiquités artésiennes ne sera pas le moindre service que vous aurez rendu aux amis des lettres. Quelle province en effet, depuis quatre siècles, a été plus mêlée que la nôtre aux vicissitudes dont l'Europe a été le théâtre? Quelle terre plus sillonnée par les armées, et qui ait plus souvent entendu le bruit de la guerre? Que de grandes choses dans l'histoire de cette domination espagnole, alors que l'Espagne était la souveraine des deux mondes! A nos portes combattit d'une ardeur sans exemple cette réforme religieuse qui, pour la première fois, secouant des respects séculaires, pressentit nos modernes révolutions. Chez nous encore, Turenne, Condé, tous ces héros qui nous rendirent et nous conservèrent à la France. Nous avons été le champ de bataille où se décidaient les destinées de l'Europe.

Je n'irai pas plus loin, je ne rappellerai pas d'autres temps, je ne veux pas réveiller de pénibles souvenirs. Nous avons partagé, c'est assez dire, la fortune et les malheurs de la France. Au-

jourd'hui, après de si nombreuses, de si étranges traverses, nous respirons enfin. Fasse le Ciel que ce repos soit durable!

Assez d'éléments de gloire et de réputation s'offrent aux ambitions honnêtes.

La carrière est assez ouverte à qui ne veut faire que le bien. Cette ère de calme permettra de suivre avec une vigueur nouvelle les entreprises que vous avez formées, et la tranquillité rendue aux esprits, les poussera d'une impulsion plus vive encore à l'achèvement de tant d'utiles travaux.

Pour moi, Messieurs, dans ces circonstances toutes favorables au plaisir que j'éprouve en venant m'asseoir à vos côtés, pour moi, qui n'avais d'autres titres à me trouver parmi vous, que les études spéciales auxquelles ma vie presque entière fut consacrée, que mon amour silencieux des lettres et mon respect avoué pour les hommes qui se consacrent à elles, je ne puis m'aveugler sur votre choix. Mais peut-être le public habitué à respecter vos jugemens, oubliera mes faibles titres pour ne voir que la place où votre indulgence m'appelle, et me pardonnera ce nouvel honneur.

SEANCE PUBLIQUE

DU

19 MAI 1853.

RÉPONSE AUX DISCOURS DE RÉCEPTION

de

MM. PLICHON, LECESNE ET DE LINAS,

par

M. le Vicaire-Général PARENTY,

President.



MESSIEURS,

L'Académie d'Arras fondée à une époque, où les corporations savantes étaient rares encore dans les villes de province, eut constamment à cœur de se perpétuer en arrêtant ses choix sur les hommes d'élite qui s'étaient rendus remar-

quables par un goût prononcé pour l'étude, par la solidité de leur esprit et la profondeur de leurs connaissances.

Fidèle à marcher dans cette voie, à suivre cette tradition, notre Société s'applique, encore aujourd'hui, à appeler au milieu d'elle, ceux qu'elle juge les plus aptes à continuer l'œuvre qu'elle s'est imposée de cultiver et d'encourager les lettres, les sciences et les arts. Les Sociétés savantes ont pour objet de s'éclairer elles-mêmes, et de faire connaître, en les publiant, les résultats de leurs travaux. La nôtre embrasse les diverses branches des connaissances humaines ; et il en résulte pour nous un avantage incontestable, celui de nous instruire mutuellement, en mettant, pour ainsi dire, en commun, nos idées et nos études diverses. L'esprit de communauté qui se rencontre dans une famille bien réglée, se reproduit dans l'institution des académies. Elles fécondent et enrichissent d'autant plus le domaine de la science, qu'elles sont plus étroitement unies. La force, en effet, qu'engendre l'association, n'est autre chose que l'ordre, qui, selon le grand évêque d'Hippone, nous vient de Dieu lui-même, qui l'a profondément gravé dans nos âmes .

[1] Lib. de Ord. Cap. 2.

Les corps savants qui, sous divers titres, se sont considérablement multipliés, depuis peu, dans nos provinces de France, ont tous à peu près les mêmes réglements et vont au même but. On ne peut se dissimuler qu'il a fallu, pour les créer, que notre langue eût acquis plus de perfection, et que le goût des sciences eût pénétré plus profondément dans les habitudes de la nation. Ce n'est qu'à mesure que les facultés intellectuelles se développent, par le choc et le contact des idées, qu'on éprouve le besoin de se réunir, pour en faire une sorte de propriété commune. Il en fut de même autrefois dans la Grèce, à une époque bien éloignée de la nôtre. Les hommes n'ont guère que des idées acquises; et, dans toute société, chez tous les peuples, les idées ne se sont formées, les intelligenccs ne se sont développées et affermies, qu'après de longs tâtonnements.

L'esprit d'association n'a point diminué dans notre société, Messieurs; vous venez d'en donner une nouvelle preuve en vous associant les hommes les plus remarquables, tels que M. le comte du Hamel, préfet de ce département, littérateur distingué, et qui s'est fait un nom, par des publications d'une haute valeur, avant de se vouer à l'administration publique, Monseigneur

Parisis, qui doit à l'élévation de son génie, à la profondeur de ses connaissances, le rang élévé qu'il tient dans l'Église de France et dans l'univers catholique, M. le comte de Montalembert si connu par son éloquence parlementaire et par sa vaste érudition, membre de l'Académie française, et auteur incomparable de l'histoire, à la fois si émouvante et si héroïque de Ste Élisabeth de Hongrie. Non, Messieurs, l'Académie d'Arras ne périra pas, en s'associant de pareils collaborateurs.

Permettez-moi de m'adresser maintenant à nos nouveaux collègues résidants.

J'ai hâte de dire à M. Plichon que la Société se félicite de l'avoir appelé à prendre part à ses travaux, qu'il vient d'apprécier d'une manière à la fois si juste et si bien sentie. Après avoir pratiqué pendant de longues années l'art médical avec un zèle et un succès qui dispensent de tout éloge, M. Plichon n'a pas moins bien mérité de ses concitoyens depuis qu'il s'est voué aux affaires publiques. L'état de calme dans lequel la divine Providence a fait rentrer le pays, lui permettra de prendre part à nos travaux et d'y apporter le tribut de ses hautes connaissances et de ses lumières. Nous en avons l'intime conviction, Monsieur, votre présence au milieu de nous

contribuera, à donner à nos études, une impulsion plus active encore.

Premier magistrat de la cité, vous avez compris qu'il est glorieux pour elle d'attirer dans ses murs les savants les plus distingués de la France et de l'étranger. Nous espérons que votre concours et la part que l'Académie est appelée à y prendre, rendront la vingtième session du Congrès scientifique de France, l'une des plus remarquables d'entre celles qui ont été tenues jusqu'ici. Ces assises littéraires ont déjà produit d'heureux résultats. Elles mettent en présence des érudits voués à l'étude des diverses branches des connaissances humaines, qui déjà se sont appréciés, pour la plupart, sans s'être pourtant jamais rencontrés. Des luttes toujours courtoises, toujours exemptes d'aigreur et de préjugés, s'engagent sur les matières variées qu'il a été convenu d'avance de traiter. Cette solennelle assemblée est donc destinée, Monsieur, à honorer singulièrement notre ville; et c'est à vous principalement qu'Arras sera redevable de cette nouvelle illustration que la postérité ne manquera pas de consigner dans son histoire.

Nous dirons à M. Lecesne que ses collègues s'efforceront de lui rendre légère, la responsabilité qu'il accepte, selon lui, en s'associant à nos

études. Vos connaissances, Monsieur, jointes à votre amour pour l'étude, n'étaient ignorées d'aucun de nous. Et, en vous appelant à remplacer M. l'abbé Fréchon, l'Académie s'est persuadée que vous la consoleriez par votre utile concours, de la perte de ce savant et dévoué collaborateur. Les recherches historiques qui ont occupé vos loisirs, passeront dans le domaine de la Société, par les lectures que vous voudrez bien lui en faire, et nos Mémoires s'enrichiront des œuvres que votre modestie vous a, jusqu'à ce moment, empêché de mettre au jour. Vous l'avez dit avec raison, Monsieur, l'étude de l'histoire est devenue l'un des besoins les mieux sentis de notre époque; aussi n'est-il point en France de société savante qui n'ait compris la nécessité de l'encourager. On lui fait avec raison une large part dans les Congrès scientifiques; et tout porte à espérer, que, grâce aux travaux nombreux, qui déjà ont été publiés dans nos départements, on trouvera, à une époque peu éloignée de la nôtre, des documents utiles pour la composition d'une histoire générale.

Mais si déjà, on a tenté d'heureux essais en matière historique, il reste encore beaucoup à faire. C'est aux sociétés savantes qu'il appartient

surtout, de stimuler les hommes sérieux qui consacrent leurs veilles à l'étude du passé. Elles remplaceront alors les corporations religieuses, qui, dans les siècles derniers, ont fait d'immenses recherches, que la révolution de 1790 est venue interrompre. Mais à la suite de l'élan donné par les savants que vous venez de citer, l'étude de l'histoire s'est popularisée et nous voyons ce genre d'érudition prendre faveur chez les nations qui nous avoisinent.

Nous demanderons à M. de Linas de nous laisser lui dire que nos sympathies personnelles lui sont depuis longtemps acquises, à cause du genre d'études auxquelles il s'est livré avec persévérance et succès. Nous avons lu avec intérêt les articles qu'il a publiés dans divers recueils, où il a décrit et dessiné plusieurs objets d'art du moyen-âge, provenant de nos anciennes églises, et qui ont échappé aux ravages du temps et des révolutions.

L'iconographie chrétienne abandonnée depuis le seizième siècle, reprend au dix-neuvième, la place qu'elle occupait au moyen-âge: Nos ateliers de peinture, de sculpture et d'orfèvrerie renferment des artistes qui étudient les types anciens, pour les reproduire au profit de l'ornementation de nos églises, qui ne furent plus

meublées, à partir de la renaissance, que d'objets d'art calqués sur l'iconographie payenne. Au moyen de l'institution des musées, l'étude et la comparaison des compositions artistiques, est devenue plus facile : et c'est à elle que sont dus en partie, les progrès de la science archéologique.

C'est principalement dans ce qui nous est resté du treizième siècle, qu'il faut chercher les modèles les plus heureux de l'art chrétien. Il forme la période de sa plus grande splendeur. On remarque, en effet, dans les statues et les vitraux peints de cette époque, une aisance grave, unie à une verve admirable d'exécution. Ces qualités se manifestent dans les poses naturelles, dans le gracieux et le modelé des figures: mais surtout dans l'expression d'une foi vive et d'une religieuse ferveur qui ne se retrouvent plus dans les productions des siècles suivants.

M. de Linas l'a fait remarquer avec vérité: la symbolique qui se rencontre dans les objets d'art du moyen-âge était, en quelque sorte, doctrinale. En d'autres termes, elle était chargée d'instruire les peuples. Il dut en être ainsi jusqu'au moment de la découverte de l'imprimerie, où il devint, dès lors, facile de mettre le catéchisme entre les mains des enfants.

Il avait donc fallu sculpter sur la prière, ou

représenter sur les vitraux, les dogmes et les grandes instructions morales de la religion. On les plaçait avec une sorte de prédilection sur les portails, pour qu'on les vît de plus près. A l'intérieur des églises, les chapitaux des colonnes étaient couverts de symboles, que le clergé expliquait aux enfants, et même aux fidèles de tout âge.

Il est aisé de comprendre que les artistes qui imaginèrent ce mode d'enseignement devaient sortir des rangs du clergé, tant séculier que régulier. Il ne faut pas oublier que la France était alors couverte de monastères; et que les architectes, que produisaient ces établissements, étaient naturellement des hommes préoccupés d'idées ascétiques, qui en firent graver les allusions sur les murailles. Voilà pourquoi il faut surtout étudier la symbolique sur les monuments des onzième, douzième et treizième siècles.

C'est ce que vous faites avec intelligence, Monsieur; aussi, vos dissertations et vos autres écrits sur cette matière éminemment curieuse, ont-ils trouvé place dans les Bulletins des comités historiques, dans les Annales archéologiques et dans la Statistique monumentale du Pas-de-Calais. Jeune encore, et tout pénétré de zèle, comme vous l'êtes, vous dessinerez et décrirez

dans la contrée que nous habitons, les antiquités artistiques que renferment nos bibliothèques publiques, nos églises et nos musées. Vous vous êtes appliqué avec une sorte de prédilection à l'étude des anciens ornements sacerdotaux. Déjà plusieurs savants ont rendu de précieux services à l'iconographie chrétienne, par des recherches de cette nature. L'Académie vous saura gré de poursuivre vos investigations dans cette mine inexploitée avant vous en Artois et dans le Boulonnais. Vous pouvez compter sur l'intérêt général de nos honorables collègues pour cette spécialité de la science archéologique, et sur l'appui que vous rencontrerez auprès de ceux d'entre nous qui ont étudié les monuments religieux des siècles passés.



SÉANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 1853.

RAPPORT

DE

M. DE MALLORTIE,

MEMBRE RÉSIDANT,

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE.

MESSIEURS,

C'est une noble et sage pensée que celle de sauver d'un oubli injurieux la mémoire des hommes qui ont illustré leur pays. On ne saurait trop le répéter, la gloire des pères est le plus

précieux héritage des enfants ; et dans la contemplation de la vie et des ouvrages d'un homme vertueux ou d'un grand artiste, on puise bien mieux que dans de froids préceptes, avec un enseignement fécond, une généreuse ardeur qui porte à rechercher le vrai, à aimer le beau, à pratiquer le bien. Notre siècle, Messieurs, nous lui devons du moins cette justice, n'a pas besoin d'être encouragé, je ne dis pas dans l'imitation des vertus qui firent le bonheur de nos pères, mais dans sa tendance à rechercher, avant tout, les choses anciennes, à exalter tout ce qui date de loin ; peut-être même apporte-t-il dans cette étude une vivacité, une ardeur qu'on verrait avec plaisir tempérée par un peu de prudence ; car dans ces exhumations systématiques on doit nécessairement rencontrer parfois quelque grave mécompte.

Pour nous, Messieurs, sans tomber dans cet excès, écoutons la reconnaissance et l'intérêt qui nous conseillent de ne pas dédaigner les gloires de notre Artois, toutes modestes qu'elles puissent paraître à certains esprits supérieurs et par trop délicats sans doute ; dégageons-les des ténèbres qui les enveloppent encore, pour les proposer, sinon à l'admiration, du moins à l'estime et à l'émulation de nos jeunes contemporains ; mais

sans vouloir imprudemment tout applaudir, tout justifier, fesons virilement la part du bien et la part du mal: ce n'est qu'à cette condition d'ailleurs que nos éloges auront du prix et que notre admiration sera sans danger pour les générations nouvelles.

Ces réserves, Messieurs, me paraissent surtout nécessaires quand il s'agit d'un artiste d'un mérite certain, mais souvent inégal, comme celui qui fait le sujet du concours dont la bienveillante autorité de mes collègues m'a imposé la tâche, trop lourde pour moi, je le crains, de vous rendre compte aujourd'hui.

En mettant au concours la biographie et l'appréciation des œuvres d'un peintre dont Arras abrita la vie et le tombeau, et dont les nombreuses productions enrichissent notre Musée ou décorent quelques-uns de nos salons, l'Académie avait droit d'espérer que, dans cette ville où l'étude de la peinture compte des maîtres habiles et des amateurs sérieux, plusieurs concurrents descendraient dans la lice. La valeur incontestable de l'artiste dont il s'agissait, la facilité d'étudier ses œuvres, le désir d'être utile à son pays, en lui laissant une bonne notice d'un homme de talent qui a acquis parmi nous le droit de cité, tout devait, à vos yeux, encourager les

efforts timides et solliciter des tentatives, toujours fructueuses pour celui qui les fait, lors même qu'elles ne lui obtiennent pas la palme désirée. Ajoutez encore que les opinions les plus diverses pouvaient se faire jour et prétendre au succès : l'éloge et le blâme avaient également de bonnes raisons à invoquer. Chez M. Doncre, en effet, se rencontrent des qualités sérieuses et de graves défauts, de l'habileté et de la maladresse, d'heureux détails et des gaucheries impardonnables, des beautés de premier ordre bien capables de charmer les critiques les plus délicats, à côté de fautes grossières qui choquent les spectateurs les plus indulgents. Votre espérance, Messieurs, a été trompée. Un seul mémoire, vous le savez, nous a été remis. Si la tâche de la commission en est devenue plus facile, elle a perdu aussi beaucoup de son intérêt, et je me hâte d'ajouter que le rapporteur n'en a que plus encore besoin de toute votre indulgence.

Nous suivrons dans cette rapide analyse l'ordre adopté par la notice et qui n'est autre que celui de votre programme. Nous parlerons d'abord de la biographie et ensuite des œuvres de M. Doncre. Dans cette seconde partie, nous considérerons successivement les tableaux d'histoire, les tableaux de genre, les grisailles et les portraits.

Cet ordre, qu'on pourrait croire défavorable au peintre, servira au contraire à merveille sa renommée, et M. Doncre lui-même, dans l'intérêt de sa gloire, ne protesterait pas, j'en suis sûr, si certaine grisaille ou tel petit portrait, par exemple, fesait oublier un peu quelques-unes de ses grandes pages historiques.

Guillaume-Dominique-Jacques Doncre naquit à Zeggers-Cappel (Nord) en 1743. La notice le fait naître en 1753; c'est une erreur qu'il était bien facile d'éviter et qu'on ne peut attribuer qu'à un manque d'attention, assez fâcheuse cependant puisqu'elle entraîne dans d'autres inexactitudes. Ainsi, ce n'est pas en 1780 que M. Doncre vint se fixer à Arras, mais bien en 1770. Des portraits signés de lui de 1771, 1775, le portrait même du peintre de 1773, des grisailles de 1773 et 1777, décorant deux salons de cette ville, la date mise au bas du grand tableau de la chapelle du Séminaire auraient dû éveiller l'attention de notre critique à cet égard. Qu'il nous permette encore de lui dire, pour en finir avec lui à propos de la biographie, qu'il n'y avait point d'États-Généraux du Conseil d'Artois, mais bien des États-Généraux d'Artois et un Conseil provincial d'Artois, ce qui faisait deux pouvoirs, deux magistratures tout à fait distinctes. Il est

permis de le savoir, même quand on s'occupe tout particulièrement de peinture.

Monsieur Doncre, né de parents pauvres, ne put faire, comme il l'eût désiré, de solides études dans l'atelier d'un maître digne de ce nom, chose assez rare du reste à cette époque de décadence générale, et nous devons reconnaître avec l'auteur du Mémoire, que presque toutes ses œuvres, ses grandes compositions surtout, se ressentent de cette lacune toujours très-difficile à combler. Fixé à Arras, père de famille, M. Doncre ne put trouver le temps de suppléer à l'insuffisance de ses premières études. Les nécessités de la vie, *(res angusta domûs)*, exigeaient impérieusement qu'il travaillât beaucoup et livrât sans cesse ses compositions au commerce.

Il faudrait, Messieurs, que les œuvres d'un artiste pussent n'avoir pour objet que la recherche du beau et non la recherche du gain; que, passionné pour l'art en lui-même, il trouvât son bonheur et la récompense de ses travaux dans ses travaux mêmes, et non dans l'argent qu'ils rapportent, ou dans la célébrité qui s'attache à leur auteur. Il ne pouvait en être ainsi de notre peintre; bien souvent, sans doute, ce ne fut qu'à regret et avec un sentiment dou-

loureux qu'il laissa sortir de son atelier, des œuvres imparfaites dont il reconnaissait, mieux que tout autre, les parties faibles, que le temps hélas! ne lui permettait pas de corriger. La vie de M. Doncre fut simple, modeste, paisible. Dans un voyage en Belgique, il avait épousé Agnès-Rose Dineur, de Mons. Un charmant enfant, fruit de leur mutuelle affection, vint sourire quelques années à leur amour et leur fut ravi. Il nous est permis de supposer, Messieurs, que bien souvent la douloureuse tendresse du père revit cet enfant dans les ravissantes illusions de l'artiste; et cette tête aux blonds cheveux, qu'il ne retrouvait plus à son foyer désert, il la plaça, toute rayonnante de lumière, au sein des anges qui voltigent dans le ciel de l'un de ses tableaux.

M. Doncre s'éteignit dans sa demeure, rue du Cornet, à l'âge de 77 ans, le 11 mars 1820. La bonne compagne de ses jours, l'amie toujours sûre, qui avait partagé ses joies et ses douleurs, ses triomphes et ses découragements, Mme Doncre ne survécut que quelques mois à son mari. La mort avait détruit ses plus chères affections, et je ne serais pas surpris qu'elle eût hâte d'aller rejoindre l'ami qu'elle pleurait.

Messieurs, vous auriez sans doute entendu

avec intérêt des détails sur la manière de vivre et de travailler du peintre dont nous vous entretenons ; mais le silence se fait vite autour d'une tombe, et nous n'avons pu recueillir sur M. Doncre que des renseignements très rares, incertains et incomplets. Pour beaucoup d'autres artistes, on peut encore rechercher dans la série de leurs œuvres leur pensée familière, leurs sentiments accoutumés ; le génie calme ou agité, gracieux ou terrible qui les inspirait, se révèle à des yeux attentifs. Pour M. Doncre, cette ressource même nous échappe ; ne serait-ce point parce que l'inspiration chez ce peintre est rarement spontanée, que ses tableaux d'histoire et de genre sont souvent des réminiscences, quelquefois même des copies? Mais si la vie privée de M. Doncre a été dérobée à nos regards, du moins il nous reste des tableaux que nous avons examinés avec tout le soin dont nous sommes capable, et dont nous allons vous entretenir.

Parmi ses grandes pages historiques, nous citerons celles qui se trouvent à Arras ou dans les communes voisines : *La Paix d'Amiens*, (Musée d'Arras), *la Chaste Suzanne et le Milon de Crotone*, *Saint Louis servant les pauvres*, *Saint Charles Borromée distribuant le pain de vie aux pestiférés de Milan* (chapelle des Char-

riottes, Arras), *Jésus-Christ invitant ses Apôtres à le suivre* (chapelle du Grand Séminaire.) Nous n'avons pu rencontrer ni *le Songe de Jacob*, ni *le Sacrifice d'Abraham*, ni le tableau de *Judith et Holopherne*, qui obtint la médaille d'or à un concours de peinture et de dessin ouvert à Arras en 1818. Nous regrettons surtout de n'avoir pas vu ce tableau qui peut-être aurait modifié notre opinion sur le talent de composition de M. Doncre; il se trouve, dit la notice, au Musée de Lyon. Une esquisse, il est vrai, a été jointe au mémoire que nous jugeons, mais il y aurait témérité à dispenser l'éloge ou le blâme d'après un document aussi incomplet, et qui ne peut donner une idée ni de la couleur ni de la distribution de la lumière.

Quant à toutes les autres compositions citées plus haut, la Commission, tout en reconnaissant l'exactitude et la justesse des jugements de l'Auteur du mémoire, le trouve parfois trop indulgent. Ainsi, la tête de la *Chaste Suzanne* est belle et expressive, d'accord ; mais, indépendamment de l'absence de toute décence que l'on a signalée, et avec raison, car c'est là un défaut capital, pourquoi n'avoir pas condamné aussi cette citerne où jamais, malgré la meilleure volonté du monde, on ne pourra se baigner, et cette eau si

verte et si froide qui n'engage nullement à s'y plonger, je vous assure, et par-dessus tout, la trivialité, disons-mieux, la grossièreté de certains objets de toilette que je ne puis nommer? Le but de l'art ne saurait être de faire naître le dégoût.

Nous ne dirons rien du *Saint Louis* qui ne nous paraît pas mériter une appréciation. Le dessin est incorrect, le coloris assez faible, l'ensemble défectueux; et cependant Doncre s'était souvenu, trop fidèlement peut-être, de la magnifique cène de Paul Véronèse, et, pour les personnages secondaires, des disciples d'Émaüs du Titien.

Le *Milon de Crotone* renferme des parties beaucoup meilleures, mais la tête est évidemment trop petite, bien qu'expressive; les muscles intercostaux ne sont pas naturels. Avouons encore que la donnée du tableau est malheureuse. Le mémoire nous paraît avoir jugé sainement cette œuvre et nous n'y ajoutons rien.

Nous serions disposés à nous montrer plus sévères pour le *St Charles Borromée*, et pour le *J.-C. invitant ses apôtres à le suivre*. Ces deux ouvrages (1810 et 1817) sont de la vieillesse de M. Doncre, et la fatigue s'y fait sentir. « Le Saint » Charles Borromée, dit le mémoire, est mieux

» composé. On ne peut contempler sans attendrissement cet illustre archevêque. L'ordonnance du tableau a de la noblesse et de la simplicité. On voit dans l'attitude et l'expression des malades, un mélange de souffrances physiques et de piété que le sujet prescrivait, mais qu'il était difficile de bien exprimer. Toutefois la pose de Saint Charles paraît un peu gênée, et la main qui tient le saint Ciboire est mal emmanchée. Le coloris froid de ce tableau convient à l'austérité de l'histoire et à ce sujet pathétique. Cependant nous n'hésitons pas à dire que M. Doncre n'a dans cette page que le mérite de la couleur, et que tout le reste du tableau n'est qu'un pastiche de celui de Mignard. »

Cette dernière observation diminue singulièrement les éloges qui précèdent. M. Doncre n'a plus que le mérite de la couleur. Nous ajoutons, Messieurs, que le peintre s'est peut-être trop préoccupé d'émouvoir les sens. Les arts sont avant tout le langage de l'âme. S'ils s'adressent aux sens, ce n'est que pour les rappeler à leur vocation, qui est d'être les instruments des jouissances de l'âme. Ils doivent toujours subordonner l'émotion des sens à l'émotion de l'esprit et mettre ainsi l'ordre suprême dans le plaisir. C'est

par là qu'ils sont divins. Or, Messieurs, dans le tableau qui nous occupe, le peintre se proposait-il uniquement d'exciter la terreur et même la pitié par la vue des ravages de la peste, ou notre admiration pour le prélat qui, partagé entre la prière et le soin de soulager les malades, demandait à Dieu de le prendre pour seule victime? Tout l'intérêt de la scène devait donc se concentrer sur la sainte et presque divine figure de l'archevêque, les autres détails terribles et affreux ne devaient servir qu'à en faire ressortir l'expression. Car la vraie unité, c'est l'unité d'expression, et la variété n'est faite que pour répandre et faire luire sur l'œuvre entière l'idée ou le sentiment unique qu'elle doit exprimer. Eh bien, Messieurs, je ne crains pas de le dire, en présence du tableau dont nous parlons, on est plus frappé, plus épouvanté des scènes horribles de la peste, que touché du dévouement sublime que la religion seule a pu inspirer.

Un défaut semblable nous a choqués dans le tableau de la chapelle du Séminaire, dans lequel il se trouve cependant des parties bien dignes d'éloges et « dont le coloris quoiqu'un peu froid » est harmonieux. » Le peintre a voulu rendre la scène si belle et si touchante du dernier chapitre de l'Évangile de saint Jean.

Simon, Pierre et Thomas et cinq autres apôtres avaient pêché toute la nuit sans rien prendre. « Le matin venu, J.-C. parut sur le ri-
» vage et ses disciples ne s'aperçurent pas que
» c'était lui. Jésus donc leur dit: Enfants, n'avez-
» vous là rien à manger? Ils lui répondirent:
» non. Il leur dit : jetez le filet à droite de la
» barque et vous en trouverez. Ils le jetèrent
« donc et ils ne pouvaient le tirer, tant il y avait
» de poissons. Après qu'ils eurent mangé,
» Jésus dit à Simon-Pierre: «Simon, fils de Jean,
» m'aimez-vous plus que ceux-ci? » Oui Sei-
» gneur, lui répondit-il, vous savez que je vous
» aime. Jésus lui dit, paissez mes brebis. Il
» lui dit une seconde fois : Simon, fils de Jean,
» m'aimez-vous? Pierre lui répondit: Oui, Sei-
» gneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui
» dit: Paissez mes brebis. Il lui dit pour la
» troisième fois: Simon, fils de Jean, m'aimez-
» vous? Pierre fut contristé de ce qu'il lui de-
» mandait pour la troisième fois : m'aimez-vous,
» et il lui dit: Seigneur vous connaissez tout;
» vous savez que je vous aime. Il lui dit :
» Paissez mes brebis. En vérité, en vérité,
» je vous le dis, lorsque vous étiez plus jeune,
» vous vous ceigniez vous-même et vous alliez
» où vous vouliez; mais lorsque dans votre vieil-

» lesse vous étendrez vos mains, un autre vous
» ceindra, et vous mènera où vous ne voudrez
» pas. Or il dit cela marquant par quelle mort
» Pierre devait glorifier Dieu. Et lorsqu'il eut
» ainsi parlé, il lui dit : Suivez-moi. »

J'aurais presque regardé comme un sacrilége, Messieurs, de rien retrancher de ce touchant et sublime récit. Certes, il y avait là de quoi inspirer un peintre; mais il aurait fallu un peintre de génie, c'est à dire doué de la puissance créatrice. Il aurait fallu que l'idéal eût toujours été l'objet de la contemplation passionnée de l'artiste; que, assidûment et silencieusement médité, sans cesse épuré par la réflexion et vivifié par le sentiment, cet idéal eût échauffé le génie et lui eût imposé l'irrésistible besoin de le voir réalisé et vivant; alors, par une perception sûre et prompte, le peintre eût saisi la juste proportion dans laquelle l'idéal et le naturel, la forme et la pensée se devaient unir. Cette union est la perfection de l'art : les chefs-d'œuvre sont à ce prix. M. Doncre, Messieurs, nous paraît avoir faibli sous cette tâche sublime; il ne lui a pas été donné de cueillir le rameau d'or. On cherche en vain dans son tableau cette vraie composition qui n'est rien autre chose que le moyen le plus puissant d'expression. Otez saint

Pierre « dont la pose est assez heureuse et dont » les pieds et les mains sont bien dessinés, » tout le reste prête à la critique. Il est mal séant que deux disciples s'entretiennent derrière Jésus-Christ, tandis que Notre Seigneur répète trois fois à Pierre : « Pierre-Simon, m'aimez-vous? » Paissez mes brebis. » Et la figure de J.-C., Messieurs, où l'on devrait voir rayonner, dans une ineffable union, la nature divine et la nature humaine, cette figure vers laquelle toutes les parties auraient dû converger comme vers un centre, la figure de J.-C. manque de pureté, de noblesse et d'élévation. Ajoutons encore avec la notice « que la perspective aérienne pourrait » être mieux observée et le point de vue placé » moins haut. ».

Vous trouverez sans doute, Messieurs, que nous nous sommes arrêté bien longtemps sur les compositions de M. Doncre. Nous aurions été plus court si nous n'avions craint d'être obscur. Nous parlerons plus rapidement des autres œuvres de notre artiste. Ne croyez pas que ce soit par quelque dédain, non. Le tableau de la joie franche et naïve, le tableau de la vie telle qu'elle est, n'est pas indigne de l'art: la prose doit plaire aussi bien que les vers. Mais les tableaux de genre, les grisailles et les portraits

sont trop nombreux pour être analysés en particulier. Ici notre tâche est beaucoup plus facile: moins à blâmer, plus à louer, il y aura profit pour tout le monde.

Dans la composition d'*une Rixe au Cabaret*, si l'on peut désirer un peu plus de perspective et d'espace, il faut reconnaître avec notre *Mémoire* « qu'il y a dans ce petit tableau, quoiqu'un peu » dur, une entente et une vigueur de coloris qui » rappellent Teniers et Molenaer. L'expression » des figures est digne de Lebrun. » Si l'auteur le permet, nous mettrons à son appréciation un tout petit correctif et nous dirons *presque* digne de Lebrun.

Dans *une Danse Rustique*, « dont l'exécution » est un peu plus timide, il y a d'heureux effets » de clair-obscur. » Au premier plan on remarque surtout une tête de fumeur attentif à la conversation d'un jeune homme et d'une jeune fille qui ne s'occupent guère de leur observateur. Cette tête est vraiment belle et prouve que Doncre avait bien compris Teniers.

Vous connaissez, dans votre Musée, Messieurs, le tableau de genre, où M. Doncre a réuni quatre portraits, ceux de M. et de Mme Effroy, celui de Mme Doncre et le sien. Voici ce qu'en dit la notice : « Ce petit tableau est heureusement

» composé ; sans avoir le coloris brillant de cer-
» taines peintures flamandes, il ne jouit pas
» moins d'une grande harmonie. » Sans accepter la responsabilité de cette expression un peu embarrassée, vous souscrirez comme nous, Messieurs, à l'appréciation du mémoire.

Deux autres petits tableaux, *la Femme que l'amour va percer d'une flèche*, et *la Femme que l'amour abandonne*, sont assez correctement dessinés et d'une couleur fine, mais « dans l'un comme dans l'autre, le paysage est froid et un peu crû. »

Le paysage du *Chasseur à l'affût se préparant à tirer un lièvre* vaut mieux. Il y a de l'harmonie et de la vérité dans toute cette scène. Cependant nous préférons encore le *Chasseur endormi contre un rocher*, près duquel on voit les restes d'un repas. « La pose indique une grande fatigue ;
» la tête et le bras qui la soutient sont bien
» peints. Le chien couché aux pieds de son maître
» veille sur les produits de la chasse. Tous ces
» détails sont admirablement exécutés et il y a
» dans ces objets un faire qu'Oudry et Griff
» n'auraient pas désavoué. » Et le Mémoire ajoute : « C'est une des meilleures compositions
» de M. Doncre. » Sans rien retrancher à ces éloges, nous reconnaissons que la *Bulle de savon* seule pourrait être comparée au petit tableau

qui les a mérités. Un vieillard lit attentivement, et près de lui un enfant est occupé à enfler des bulles de savon. Il règne dans tout cet intérieur tant de calme et d'harmonie, qu'on ne peut en détacher les yeux qu'à regret.

M. Doncre a peint aussi avec succès la grisaille. Plusieurs salons ont été décorés en entier de sa main. Les grisailles de St-Vaast « ont été maltraitées dans un nettoyage maladroitement exécuté qui a fait disparaître les glacis et par conséquent la finesse. » Heureusement que pour juger du talent de M. Doncre en ce genre, il nous reste d'autres compositions qui ont un mérite réel. Dans les premières, qui datent de 1773, les tons sont durs, heurtés, le dessin manque quelquefois de correction; mais d'autres, de 1777, sont pleines de vérité et de grâce; les tons sont plus chauds, les lignes plus nettes sans raideur et par conséquent plus harmonieuses. Une petite tête d'enfant pourrait nous convaincre du talent avec lequel M. Doncre rendait le bas-relief; peut-être doit-on préférer encore une autre grisaille qui formait un dessus de porte de la maison même de M. Doncre, rue du Cornet, et que le propriétaire bien avisé a sauvé de la chaux des plafonneurs?

Les portraits, Messieurs, sont véritablement le

triomphe de M. Doncre. Certes, il y aurait exagération et presque sottise à prétendre que sous le pinceau de notre peintre, le portrait est tel que l'ont créé Titien, Holbein et Van Dick, ces réalistes puissants que Venise, l'Allemagne et les Flandres ont envoyés par le monde pour reproduire sur la toile les têtes majestueuses des rois et des grands hommes du XVI[e] et du XVII[e] siècle. M. Doncre est loin de cette vérité frappante, de cet idéal d'exécution, de cette chaleur de ton qui font des chefs-d'œuvre des portraits de Charles-Quint, de Thomas Morus, d'Érasme, etc.; cependant nous dirons qu'avec des qualités diverses, presque tous les portraits peints par lui révèlent un mérite de premier ordre. Qu'il nous représente une jeune fille dans tout l'éclat de son printemps et de sa beauté, ou un vieillard fatigué par les ans; une dame de haute noblesse, belle aussi et brillante et coquettement parée de riches dentelles, ou un honnête ouvrier qui tire joyeusement son alène de cordonnier; un magistrat à l'expression sérieuse et fine, au regard pénétrant, ou un dignitaire de l'Église, et tout enveloppé d'hermine, à l'aspect imposant et doux à la fois, ou mieux encore la belle et noble figure de Monseigneur l'évêque de La Tourd'Auvergne, avec cet heureux mélange de majesté et de grâce

souveraine, qui inspirait le respect et la confiance, et dont nous tous, Messieurs, conservons encore la touchante image au fond de nos cœurs; que M. Doncre enfin se représente à côté de sa femme qui lui montre un traité de peinture, toujours il fait preuve d'un véritable talent. Il y a du dessin, de la ressemblance, de la réalité dans tous ces portraits. Quelques têtes sont peintes avec une couleur et une finesse dignes de Greuze. Certaines poses sont pleines d'abandon et de grâce. Les détails, broderies, guipures, dentelles, bijoux, sont exécutés avec beaucoup de soin. Toutefois nous avons plus particulièrement remarqué une tête de vieillard que M. Doncre semble avoir étudiée avec complaisance et presque avec passion. On voit que c'était là son œuvre favorite, son œuvre de prédilection. Il a pris soin de la recopier deux ou trois fois, en se contentant de changer seulement les accessoires.

Il est temps de conclure, Messieurs. Nous disons que M. Doncre, sans génie créateur, sans force dans la conception, n'ayant pu d'ailleurs faire les études indispensables à un grand peintre, n'a guère réussi dans les grandes compositions religieuses ou historiques. Plus à l'aise dans les tableaux de genre, il s'est approché davantage du but que poursuit un artiste, je veux dire la

beauté dans l'expression, qu'il nous paraît avoir rencontrée quelquefois dans les portraits. « M. » Doncre n'est pas un peintre savant. Il n'a » procédé que de lui-même; mais il avait le » sentiment de l'art, et, à une époque de déca» dence, il a entrepris dans sa sphère et sans en » avoir l'ambition, la régénération tentée par » Vien et accomplie par David. C'est une belle » nature d'artiste qui n'a pas eu tout son » développement. [1] »

Quant au mémoire, Messieurs, la commission l'a jugé sans rigueur comme sans faiblesse (*sine studio et irâ),* sans dédain préventif, comme sans molle complaisance. L'auteur se dit enfant de l'Artois, et nous aurions été doublement heureux de pouvoir vous demander pour lui la palme tout entière, c'est à dire, la médaille de 200 francs, mais il faut toujours remplir son devoir, quelque désagréable qu'il puisse être. Votre Commission a trouvé que la notice est trop faible pour mériter le prix. Elle a regretté de n'y pas rencontrer ces considérations générales sur l'art, ces principes souverains, ces points de vue élevés qui dominent une discussion et y répandent une vive lumière. Le style aussi est lourd, diffus,

[1] A. Toursel. — Ouvrage inédit.

incorrect quelquefois. Nous reconnaissons bien volontiers que ce n'était point là la chose principale; mais une élocution rapide, précise et pure n'aurait rien gâté à l'affaire, et de bonnes appréciations de peinture gagnent encore à être exprimées avec correction et élégance. Nous nous plaisons à croire que l'auteur pressé par les limites, toujours rigoureuses d'un concours, ayant employé beaucoup de temps à la recherche des tableaux dont il avait à parler, n'a pu apporter à la rédaction de sa notice le soin et la maturité qui en auraient doublé le prix.

Mais si la partie biographique est incomplète et inexacte, si le style mérite d'être repris, si quelques jugements nous ont paru manquer d'un peu de fermeté, votre Commission, Messieurs, reconnaît qu'il y a dans ce travail des parties remarquables; que l'auteur a dû se livrer à de nombreuses et patientes recherches; que l'appréciation des tableaux est exacte, judicieuse, et annonce une étude sérieuse, sinon complète encore de l'art de peindre. Elle vous verrait avec plaisir accorder à l'auteur du mémoire, une marque de bienveillance et d'intérêt, une mention honorable, ou une médaille qui serait à la fois et une récompense pour le passé et un encouragement pour l'avenir.

En terminant ses conclusions par ce vœu, Messieurs, la Commission a voulu rester fidèle au titre de votre Académie, qui est une société d'encouragement pour les lettres, les sciences et les arts. Elle n'oublie pas que votre désir le plus cher est d'appeler les jeunes intelligences dans les régions sereines de l'étude, et d'assurer par là leur dignité et leur bonheur. Car, Messieurs, si dans la brillante aristocratie du génie et du talent, l'âme s'élève et s'ennoblit ; si l'étude du passé éclaire l'esprit et fortifie le caractère, il est doux aussi d'échauffer son cœur à la bienfaisante lumière de la poésie, et de le livrer sans péril aux charmantes séductions des beaux-arts ; et quand le spectacle des luttes acharnées qui divisent les peuples nous blesse et nous irrite, il est doux encore « de reposer nos regards sur la vie calme des plantes et sur les ressorts mystérieux de la force qui féconde la nature, ou, obéissant à la curiosité héréditaire qui enflamme le cœur de l'homme depuis des milliers d'années, d'élever des yeux pleins de pressentimens vers les astres qui accomplissent, dans une inaltérable harmonie, leur antique et éternelle carrière[1]. »

[1] A. de Humboldt.

SÉANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 1853.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE.



MESSIEURS,

Nous venons vous faire connaître les résultats du concours de poésie ouvert en 1852. Deux pièces de vers ont été envoyées.

L'une, après un premier examen a été écartée comme trop faible. L'autre a paru digne d'un examen plus sérieux. Par l'élimination,

notre tâche est devenue plus agréable et plus aisée. N'ayant plus dès lors à assigner des rangs, nous avons pu, sans crainte d'être injuste, prendre pour guide dans notre appréciation, votre bienveillance connue. Il nous a été facile de trouver dans cette pièce de quoi motiver un encourageant accueil. On y rencontre, sans doute, quelques fautes de langue et de goût, que nous aurions voulu ne pas y voir ; mais il y a du mouvement et de la chaleur. Les rimes y sont d'une richesse remarquable. Le plan est si mple e nettement indiqué. La commission vous demande pour l'auteur une médaille, non pas comme prix, mais comme encouragement à bien faire.

Après une espèce d'introduction, dans laquelle l'auteur indique aux poètes des routes nouvelles, et les convie à chanter les prodigieux progrès de la science et de l'industrie, il décrit les merveilles sans nombre que vit briller l'immense Palais de cristal. (Le sujet était l'Exposition à Londres en 1851) Il représente les peuples accourant à l'appel de l'Angleterre, se rangeant avec leurs produits divers dans ces longues galeries, puis la foule des curieux et des visiteurs se renouvelant sans fin et sans cesse, puis enfin un jury suprême décernant et distribuant les médailles.

Notre but étant de mettre sous vos yeux ce qu'il y a de plus louable, et non de relever les défauts, nous indiquerons seulement les passages qui nous ont paru les meilleurs :

Gloire à la nation bien digne de nos chants,
Qui la première ouvrit ce congrès de marchands !
Pourquoi faut-il qu'alors la France bien aimée,
En guerres de partis follement animée,
Se soit laissé ravir ce fleuron glorieux
Par nos voisins plus froids et plus audacieux?

. . . .

Trop longtemps aux combats, aux grandes catastrophes
Les Tyrtée en délire ont consacré leurs strophes ;
Trop de chants sont sortis, ou futiles ou vains,
De poètes boiteux, malades écrivains :
La poésie aussi, déesse abandonnée,
Regrette ses beaux jours, et plaint sa destinée.
Trève à l'ode orgueilleuse, à la triste élégie.
Élevons nos regards vers une autre vigie.
Le temple du progrès là bas vient de s'ouvrir.
Aussitôt on a vu les peuples accourir.

. . . .

Les merveilleux produits, à Londres exposés,
Ont besoin d'un poète, et vous vous reposez !!
Allons! et dites-nous par quel trait de génie
La montagne est changée en surface aplanie,
Où cent wagons, traînés par un monstre à vapeur,
Roulent avec un bruit dont les chevaux ont peur ;
Comment dans un ballon gonflé par l'hydrogène,

Plus haut que l'aigle altier, l'homme arrive sans peine,
Et comment, sans danger, au milieu de la mer,
Sans voiles et sans mâts navigue le steamer !
La science, humblement, ce nouveau Prométhée,
Des vulgaires humains s'est mise à la portée.
Attendez-vous qu'elle ait, pour mériter vos vers,
Ravi tous les secrets du Dieu de l'univers ?
Voyez !... ce fil d'Archal, télégraphe électrique,
Ira bientôt porter dans l'Inde, en Amérique,
A travers l'Océan, que le marin dompta,
Les mots d'ordres Anglais jusques à Calcutta.

. . . .

Où vont tous ces vaisseaux à travers l'Atlantique,
Et dans la mer du Nord et dans l'Adriatique ?
Pour qui ces lourds colis chargés sur les canaux,
Sur les chemins de fer, mobiles arsenaux ?
Où vont ces étrangers qui n'ont jamais vu l'onde,
Ces voyageurs partis des quatre coins du monde ?

. . . .

Déjà chaque exposant a sa place marquée,
Le Juif sa synagogue, et le Turc sa mosquée,
L'artiste un coin chéri, la modiste un boudoir.

. . . .

Aux vastes corridors, chargés d'inventions,
Viennent se coudoyer toutes les nations ;
Ce n'est plus, comme au temps des guerres de provinces,
Des jalouses fureurs des peuples et des princes ;
Le champ clos aujourd'hui n'aura point de blessés.

. . . .

Noble émulation des peuples de la terre,
Utiles carrousels, offerts par l'Angleterre,

Pacifiques combats, plus grands, plus glorieux,
Que ceux des conquérants, ces héros furieux.
Au prix du sang versé les provinces conquises
Valent-elles ces fleurs, ces nouveautés exquises,
Ces dentelles, ces draps, ces velours, ces brocards,
Ces délicats satins, ces tapis, ces foulards ?

. . . .

L'esclavage ancien n'aurait jamais produit
Un résultat pareil, son arbre un si beau fruit !
Retirant le passé de son erreur profonde,
Seule la liberté pouvait changer le monde.
Le travail seul pouvait, avec les bras de tous,
Donner à tous un sort et plus digne et plus doux,
Jeter sur notre époque une plus pure gloire,
Un lustre de grandeur inconnu dans l'histoire.

. . . .

Le progrès a jeté tout à profusion,
Et la réalité semble une illusion.

Et qui a produit toutes ces merveilles ?

Le travail trois fois saint, cette source féconde,
Ce levier tout puissant qui soulève le monde.
Que deviendraient sans lui les peuples opprimés ?
Par le travail les fers seront bientôt brisés.
Du poids de l'infortune il soutient l'équilibre.
Un peuple qui travaille, est, ou deviendra libre.

. . . .

Qui donc pourra montrer l'aspect que tous les jours
Offrent les visiteurs qui se pressent toujours,
Les ondulations de cette vague humaine,

Que le flux apporta, que le reflux emmène,
Masse de curieux qui regardent sans voir?

Puis vient une réflexion sur le libre échange:
Pourquoi ces colis, se demande l'auteur,

Ne peuvent-ils passer, comme les producteurs,
Sans payer aucun droit à l'injuste douane,
Sans que de l'employé la sonde les profane?
Quelque jour tomberont pour l'honneur des États,
Ces barrières du fisc, réseaux des potentats,
Quand les États liés, comme ceux d'Amérique,
Ne formeront entr'eux qu'une patrie unique.
Le libre échange alors, ce fils des droits communs,
Ne sera plus un leurre offert par quelques-uns.
Qu'elle vienne à présent la guerre des monarques,
Moissonner les humains comme feraient les parques !
Arrière ces guerriers, ces soldats superflus!
Les peuples sont amis, ils ne se battent plus !
Où sont les biens réels qu'on gagne à se détruire ?
Dieu nous fit pour aimer, pour jouir, pour produire !
Voilà du genre humain la destination,
La gloire et l'avenir de l'exposition!
Oui l'exposition est la sainte alliance
Que chanta Béranger aux jours de défaillance.
Elle porte en ses flancs, et son esprit recèle,
Ainsi que le bonheur, la paix universelle ;
C'est le premier élan de la fraternité,
Le jalon de la paix et de la liberté.

LECTURES

FAITES

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 27 AOUT 1853,

à l'occasion

DU

CONGRÈS SCIENTIFIQUE.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 AOUT 1853.

DISCOURS D'OUVERTURE

par M. le Vicaire-Général PARENTY,

PRÉSIDENT.



MESSIEURS,

Vous avez voulu saisir l'occasion de la réunion, dans nos murs, des hommes distingués qui sont venus prendre part à la vingtième session du Congrès scientifique de France, pour tenir une séance publique. Vous avez pensé que plusieurs de vos membres honoraires ou correspondants, réunis dans une circonstance qui honore singulièrement notre ville, trouveraient ainsi le moyen de s'associer d'une manière plus intime à nos travaux; que quelques-uns même viendraient prendre la parole au milieu de nous, et ajoute-

raient à l'intérêt, que cette solennité offre chaque année, à pareille époque, à nos concitoyens.

L'Académie d'Arras, fondée en 1737, se fait gloire d'être l'une des sociétés littéraires les plus anciennes de France. Depuis sa restauration, en 1817, elle s'est associé des membres honoraires et correspondants, qui ont excité ses sympathies, soit par la publication de leurs écrits, soit à la suite de sujets mis au concours, traités par eux et imprimés dans ses Mémoires. C'est ainsi, que notre corporation s'est appliquée à multiplier ses forces, en s'attachant des hommes d'un mérite incontestable. Le champ qu'elle offre à la culture des sciences étant très vaste, elle prend, partout où ils se rencontrent, ceux qui lui paraissent les plus propres à le cultiver dans chacune de ses parties.

Notre Société, Messieurs, s'est plus spécialement occupée, depuis quelques années, d'encourager la littérature, l'histoire et l'économie publique. Elle a, en outre, témoigné de sa sollicitude pour les arts industriels et l'archéologie. En effet, elle a récompensé un simple artisan, inventeur d'un nouveau système de balance, et a décoré d'une médaille l'architecte de l'église du Saint Sacrement. L'un de ses membres lui a soumis d'importantes observations sur l'insalu-

brité des villes, sur ses causes, et sur les moyens d'y remédier. Elle a mis au concours une question d'un haut intérêt sur le régime pénitentiaire. Deux mémoires d'un mérite à peu près égal, ont été couronnés, et publiés dans le XXIIIe volume de ses Mémoires. Un collègue que la mort a ravi trop tôt à nos communes affections, produisait à la même époque, une étude biblique, où il a montré ce que les livres saints renferment de sentiment poétique, et il vous l'a prouvé, en commentant l'admirable épisode, où se trouve peinte l'étroite amitié qui unissait David et Jonathas.

A partir de la même époque (1846); les spirituelles productions de l'aimable fabuliste, que nous vénérons tous, viennent distraire agréablement le lecteur, qui étudie les sérieuses compositions de nos annales.

Vous avez demandé successivement, Messieurs, par la voie des concours annuels, des documents historiques sur les établissements charitables de la ville d'Arras, et sur l'enseignement donné à la jeunesse dans cette cité, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Pour compléter cette série d'investigations extraites de nos archives, vous avez demandé l'histoire de la célèbre abbaye de St.-Vaast. Des travaux aussi complets

que possible, vous ont été adressés. Et, en les couronnant, vous avez, par l'organe de vos Commissions, exercé une critique sévère sur chacun de ces ouvrages. Les rapports de ces Commissions ajoutent au piquant intérêt qu'ils présentent, et rectifient, au moyen d'une sage appréciation, les faits et les opinions qu'ils renferment. Vous n'avez donc rien négligé, dans ces dernières années, pour insérer dans vos Mémoires, les monuments historiques qui se rattachent à l'antique cité des Atrébates. Ils formeront une mine précieuse pour la composition de son histoire, qui est encore à faire.

L'un de nos plus laborieux collègues, témoin des faits qu'il raconte, nous a transmis de curieux détails sur Napoléon à Ligny, et sur le maréchal Ney aux Quatre-Bras.

Les études biographiques ne sont pas négligées non plus, dans les recueils que nous publions. On y a inséré une notice sur la vie et les ouvrages de Nicolas Ledé, abbé de Saint-André-au-Bois, homme resté inconnu jusqu'à nos jours, et qui se recommande par ses vertus et son érudition, aussi bien que par les services éminents qu'il rendit à la province d'Artois dans des temps difficiles.

L'un de nos collègues résidants nous a soumis

des observations sur une dent machelière d'éléphant trouvée à Ervillers. Un autre a produit des remarques fort curieuses sur l'emploi de l'iodure de potassium dans les affections saturnines et mercurielles.

Une savante dissertation sur l'établissement des échevinages, œuvre de l'un de nos collègues, dont la réputation est faite depuis longtemps en pareille matière, orne le XXIV[e] volume que nous avons publié. On y trouve, en outre, un mémoire intéressant sur l'état physique et moral des sourds-muets, des observations sur les moyens proposés pour améliorer le sort des ouvriers agricoles, et mettre un terme à la dépopulation des campagnes.

Deux autres de nos collègues se sont livrés à de longues et laborieuses recherches sur les livres publiés à Arras depuis l'introduction de l'imprimerie dans cette ville. Ce travail bibliographique a été inséré dans nos recueils.

Le XXVI[e] volume de nos Mémoires vient de paraître. Je n'en ferai point ici l'analyse. Il est entre les mains de la plupart d'entre vous, Messieurs; je dirai seulement qu'il n'est, ni moins curieux, ni moins remarquable que les précédents, par l'importance et la variété des matières qu'il renferme.

Indépendamment des sujets traités par l'Académie et qui sont insérés dans ses recueils, il en est beaucoup d'autres qui n'ont point été livrés à l'impression, et qui ont fait l'objet de lectures aussi intéressantes que variées, durant les séances de chaque semaine. Ce sont des comptes-rendus sur divers ouvrages offerts à la Société par leurs auteurs, ou qui lui viennent, en échange de ses propres productions, d'un grand nombre de corporations savantes.

Tel est, Messieurs, l'exposé trop abrégé, sans doute, de la situation de notre Académie. Vous ne voudriez point que je m'étendisse davantage. Vous savez mieux que personne, que, s'il est toujours délicat et difficile de parler de soi, il en est de même d'un corps qu'on représente, auquel on s'est attaché depuis un certain nombre d'années et dont on est devenu l'organe. Je pense avoir suffisamment montré, du reste, que notre Société continue de remplir la mission qu'elle s'est donnée, depuis plus d'un siècle, de cultiver et d'encourager les sciences, les lettres et les arts.

LES POÈTES HISTORIENS.

CHATEAUBRIAND. — WATERLOO[1].



MESSIEURS,

Pour écrire l'histoire, et particulièrement pour décrire avec exactitude et apprécier avec justice les évènements contemporains sur lesquels l'opinion générale est encore indécise, et dont les acteurs sont jugés avec partialité, au gré de passions non encore amorties, il ne suffit pas d'être excellent écrivain. Si, par exemple, il s'agit de retracer des faits militaires, de porter un jugement sur les causes des succès obtenus, ou des revers éprouvés sur les champs de

[1] Lu dans la séance publique de l'Académie d'Arras, pendant la tenue du Congrès scientifique, le 27 août 1853.

bataille, de préconiser ou de blâmer les mesures prises, soit par le vainqueur, soit par le vaincu, c'est trop peu que l'auteur ait, au plus haut degré, le mérite du style, s'il n'y joint des connaissances techniques, et surtout si sa passion pour le vrai n'est pas accompagnée d'une grande force d'investigation.

Au milieu de mille récits contradictoires dictés par des intérêts divers, parmi des descriptions faites par des témoins qui n'ont pu voir qu'un coin du tableau, et qui n'ont pu le voir qu'imparfaitement, préoccupés qu'ils étaient peut-être des devoirs qu'ils avaient à remplir, des scènes douloureuses qui les entouraient, et des dangers qu'ils couraient, — distinguer les faits vrais, rejeter les assertions erronées, réduire à leur valeur réelle celles où la vérité est seulement voilée par l'erreur, c'est là une tâche longue et pénible, et souvent bien difficile; et comment celui qui l'entreprend parviendra-t-il à la remplir s'il ne connaît la guerre que par ouï-dire, et s'il n'est doué d'une patience à toute épreuve ?

Est-il à croire que cette patience d'investigation et de discussion soit la vertu d'un poète, de tout écrivain habitué à s'abandonner aux élans de son imagination ? Ne sera-t-il pas rebuté bientôt par l'aridité d'un tel travail ? A

ses yeux, je le crains, un fait ne paraîtra-t-il pas incontestable, une interprétation ne semblera-t-elle pas plausible, si c'est pour lui l'occasion d'employer les plus vives couleurs de sa palette, en traçant une image brillante, en faisant une comparaison frappante, en exprimant une pensée hardie, une réflexion piquante ou sentimentale, une sentence religieuse ou morale?

Il ne s'écartera pas sciemment de la vérité, je veux bien le croire; mais sa nature et ses habitudes lui permettront-elles de la poursuivre dans le labyrinthe où, trop souvent, elle se dérobe à nos regards? ne se laissera-t-il pas éblouir et fasciner par l'éclat d'une lumière trompeuse, qu'il sera disposé à prendre pour guide, si elle lui montre un chemin agréable qu'il se flattera d'embellir encore, et où il sera sûr d'être suivi par une foule enthousiaste, moins soucieuse du but que charmée des agréments du voyage? Comment résisterait-il à l'appât des applaudissements dont, à l'avance, il est enivré ?

Ces réflexions se sont plus particulièrement présentées à mon esprit, il y a quelques années, à la lecture d'un fragment de l'illustre Chateaubriand, reproduit cinq ou six ans plus tard dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, et il m'a semblé, dès-lors, que rien ne pourrait les confirmer plus

puissamment qu'une analyse de cet écrit; mais cette analyse, faite dans un tel but, ne sera-ce pas une critique, et que suis-je pour oser critiquer un écrivain aussi éminent? ne scandaliserai-je pas tous ceux qui, à juste titre, sans doute, ont voué à Chateaubriand un culte d'admiration? J'ai lieu de le craindre, aussi ai-je hâte de déclarer que ce n'est pas sous le rapport littéraire que je me permettrai de critiquer l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe;* mon unique prétention est de contredire des assertions mal fondées, de réfuter des jugements hasardés; assertions et jugements relatifs à la campagne de Waterloo, auxquels le nom de Chateaubriand donnerait crédit, au grand détriment de la vérité et de la justice.

Toutefois, je ne me bornerai pas à des discussions stratégiques. Pour que l'on sache à quoi l'on peut attribuer les écarts du célèbre écrivain, je devrai citer les passages de son œuvre qui font connaître qu'elles étaient et sa position et les dispositions de son esprit au moment où se passaient les événements qu'il a voulu décrire et juger. Par-là, je justifierai ce que j'ai déjà dit, qu'un poète, que tout écrivain habitué à laisser un libre essor à son imagination est fort exposé à s'égarer, s'il entreprend d'écrire l'histoire, et

particulièrement s'il veut décrire et juger des faits militaires.

Voyons d'abord comment M. de Chateaubriand dépeint l'état de délaissement où le Roi était réduit à Gand :

« Louis XVIII, dit-il, était là dans un coin, com-
» plètement oublié... On avait bien autre chose à
» faire qu'à songer à *nous*... Qui aurait jamais
» cru qu'un *impotent* réfugié sur les bords de la
» Lys serait *rejeté* sur le trône par le choc *des*
» milliers de soldats prêts à s'égorger..... soldats
» dont il n'était ni le Roi, ni le général, qui ne
» pensaient pas à lui, qui ne connaissaient ni
» son nom ni son existence. »

Ces soldats, qui ne connaissaient pas le Roi exilé, n'étaient pas les soldats français; l'auteur veut donc parler des Anglais, des Prussiens, et il ne devait pas dire qu'ils étaient prêts à s'égorger ou à s'entr'égorger ; d'ailleurs ce n'est pas du choc de ces soldats étrangers, les uns contre les autres, mais de celui des deux armées opposées que pouvait résulter cette restauration qu'on ne peut pas dire imprévue.

Comment Chateaubriand n'a-t-il pas évité de faire une si triste peinture de l'isolement, du délaissement du prince, dont il suivait généreusement la mauvaise fortune, et dont il se dit le

ministre *in partibus*? comment a-t-il pu se résoudre à lui appliquer l'épithète d'*impotent* d'autant plus choquante qu'elle se rapporte à l'homme ainsi qu'au Roi? et n'éprouve-t-on pas un sentiment pénible lorsqu'il dit ensuite que : « La » légitimité gisait au dépôt comme un vieux » fourgon brisé. » Eh quoi! ce n'est pas un ennemi du roi et de la royauté, c'est un ministre de ce roi, c'est le plus ardent partisan, et parmi les écrivains, le plus éloquent défenseur du principe de la légitimité, qui parle avec une telle irrévérence de son souverain et du principe que ce prince personnifiait !

Qu'on s'étonne après cela, si des écrivains sans foi, sans principes fixes, poètes en prose ou en vers, ne résistent pas à une tentation à laquelle succombait un auteur aussi éminent! Comment retiendraient-ils leur plume prête à tracer un mot qui peut donner quelqu'éclat à leur période, ou qui leur semble présenter une belle image? La stérilité de leur conception peut rendre la critique indulgente à leur égard, ils n'ont pas de superflu à sacrifier à la vérité, à la justice, aux convenances: mais un écrivain doué d'une riche imagination, comme Chateaubriand, n'est pas excusable quand il laisse échapper de sa plume féconde, des expressions telles que

celles qui viennent d'être signalées. L'est-il davantage dans ce passage ? « Nous savions que » les troupes de Bonaparte approchaient, nous » n'avions, pour nous couvrir, que *nos* deux petites compagnies que commandait le duc de » Berry, prince dont le sang ne pouvait nous » servir.... » Comprend-on pourquoi ce prince était impuissant pour la défense du Roi son oncle ? On supposera, peut-être, que c'est à cause de la faiblesse, de l'insuffisance des deux compagnies qui étaient sous ses ordres? Non, ce n'est pas cela. Serait-ce parce que « les fortifi» cations de Gand étaient démantelées et que » son enceinte eût été forcée, d'autant plus fa» cilement, dit Chateaubriand, que la popula» tion belge ne *nous* était pas favorable, mille » chevaux détachés de l'armée française *nous* » auraient enlevés en quelques heures. » Mais non encore, ce n'est pas à ces causes que le poète-historien attribue l'impuissance du duc de Berry, cela serait trop simple et pourrait être dit par un écrivain vulgaire.... Quelle était donc la cause de cette impuissance? « Le sang de ce » prince était demandé ailleurs. »

Eh quoi! c'est parce que ce sang devait être répandu quelques années plus tard, par le fer d'un assassin, qu'il ne pouvait servir alors à la

défense du roi! Cela peut être poétique, prophétique même, si l'on veut bien admettre que cette ligne ait été écrite en 1815; mais cela n'a pas un sens raisonnable.

Et voyez le contraste que présente la phrase suivante : « Les chevaux étaient commandés » pour les voitures de sa Majesté, que l'on pré» parait secrètement; quant à *nous*, fidèles mi» nistres, nous aurions *pataugé* derrière, à la » grâce de Dieu. » Ce dernier trait, où perce le dépit d'avoir été oublié dans un moment où régnait une terreur panique, pourrait échapper dans une conversation familière; mais est-il à sa place dans un écrit d'Outre-tombe destiné à la postérité?

Arrivons au récit de la bataille de Waterloo, ou plutôt, suivons M. de Chateaubriand dans sa promenade du 18 juin 1815.

Il était sorti de Gand, vers midi, par la porte de Bruxelles, il cheminait lentement, plongé dans la lecture des *Commentaires de César*, et il était déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsqu'il crut *ouïr* un roulement sourd; il s'arrêta, regarda le ciel qui était assez chargé de nuages, délibérant en lui-même, s'il continuerait d'aller en avant ou si, dans la crainte d'un orage, il se rapprocherait de Gand; mais avant de se décider pour l'un

de ces partis, il prêta l'oreille et n'entendit plus rien. Je me trompe, s'il n'entendit plus le bruit sourd qui causait sa perplexité, il *perçut* le cri d'une poule d'eau dans les joncs, et le son d'une horloge de village.

Sortant de son indécision, l'auteur poursuit sa route, et il n'avait pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long et à intervalles inégaux; quelquefois, il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre... tant il était éloigné. Ces détonations moins vastes, moins onduleuses que celles de la foudre, firent naître dans son esprit l'idée d'un combat. Il se trouvait devant un peuplier, planté à l'angle d'un champ de houblon; il traversa le chemin et s'appuya debout, contre le tronc de cet arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles, et un vent du sud s'étant levé, lui apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie.

« Cette grande bataille, encore sans nom, dit-» il, cette bataille dont j'écoutais les échos au » pied d'un peuplier, et dont une horloge de » village venait de sonner les funérailles incon-» nues, était la bataille de Waterloo. »

On voit que si cette horloge est inutile pour l'histoire, elle sert à l'écrivain, en ce qu'elle lui

donne l'occasion de faire une phrase à effet; quant au cri de la poule d'eau, qui ne comprend qu'il est l'image du dernier cri de l'aigle impérial expirant? J'avoue humblement que je ne comprends pas aussi bien ce que signifient le peuplier et le champ de houblon, et pourquoi il en est question dans ce récit. Je continue la citation :

« Auditeur silencieux et solitaire du formida-
» ble arrêt des destinées, j'aurais été moins ému
» si je m'étais trouvé dans la mêlée; le péril, le
» feu, la *cohue* de la mort ne m'eussent pas
» laissé le temps de méditer. » (Et pourquoi pas? jamais la pensée n'est plus active que dans de telles circonstances.) « Mais seul, sous un ar-
» bre, comme le berger des troupeaux qui pais-
» saient autour de moi, le poids des réflexions
» m'accablait. »

Ces réflexions font trop d'honneur au patriotisme de l'exilé volontaire qui n'a quitté le pays qu'il aime, que pour rester fidèle à un principe qui, à ses yeux, est sacré, pour que je les passe entièrement sous silence.

« Quel était ce combat? dit-il, le monde, com-
» me la robe du Christ, était-il jeté au sort?
» Succès ou revers de l'une ou l'autre armée,
» quel serait, pour les peuples, la conséquence

» de l'évènement? Liberté ou esclavage? Et quel » sang coulait? Chaque bruit parvenu à mon oreille » n'était-il pas le dernier soupir d'un Français? »

Le bruit perçu par le brillant écrivain ne pouvait être que celui du canon, et pouvait bien lui faire pressentir la mort d'un Français, mais ne ressemble guères au dernier soupir d'un mourant. Au reste, l'expression est belle, le sentiment qu'elle exprime est respectable, et la comparaison du monde à la robe du Christ ne pourrait trouver que des admirateurs si elle se montrait dans un poème; mais est-elle à sa place dans un récit prétendu historique? Je serai moins difficile pour le rapprochement qui suit:

« Était-ce un nouvel Azincourt dont allaient » *jouir* les implacables ennemis de la France? » S'ils triomphaient, ajoute Chateaubriand, *notre* » gloire n'était-elle pas perdue? Si Napoléon » l'emportait que devenait *notre* liberté? Bien » qu'un succès, obtenu par lui, m'*ouvrît* un exil » éternel, la patrie l'*emportait* en ce moment » dans mon cœur; mes vœux étaient pour » l'oppresseur de la France, s'il devait, en sau- » vant notre honneur, *nous arracher à* [1] la domi- » nation étrangère. »

[1] Lisez *nous garantir de*.

Ces sentiments étaient généreux; mais ils ne pouvaient être, et l'auteur avoue qu'ils n'étaient que momentanés, combattus qu'ils étaient par d'autres sentiments, par un principe, celui de la légitimité.

Les réflexions qui suivent, dictées par le même patriotisme, sont exprimées dans un style moins noble :

« Wellington triomphait-il ? la légitimité ren-
» trerait donc à Paris derrière ces habits rouges
» qui venaient de reteindre leur pourpre au sang
» des Français ! La royauté aurait donc, pour
» carrosse de son sacre, les charriots d'ambu-
» lance remplis de nos grenadiers mutilés ! Que
» sera-ce qu'une restauration accomplie sous
» de tels auspices ? »

Après cette triste prévision, Chateaubriand revient aux coups de canon dont chacun lui donnait une secousse et redoublait les battements de son cœur.

« A quelques lieues d'une catastrophe immense,
» dit-il, je ne *la* voyais pas et je ne pouvais tou-
» cher le vaste monument funèbre croissant de
» minute en minute, à Waterloo, comme de
» Boulaq, au bord du Nil, j'étendais vainement
» les mains vers les Pyramides. »

Passons sur la distance... de la catastrophe que

Chateaubriand ne voyait pas du pied de son peuplier, et qu'il n'aurait pas mieux vue, en ce moment, s'il eût été sur le champ de bataille; car cette catastrophe, rien ne l'annonçait encore, mais qu'est-ce que ce monument funèbre qu'il regrettait de ne pouvoir toucher? ce qui croissait de minute en minute, les tas de cadavres, ce n'est pas là, sans doute, ce qu'il désirait de toucher, fait-il donc allusion à ce monument élevé plus tard en l'honneur de ceux que la fortune a favorisés en ce jour mémorable? Mais non! Ce monument ne croissait pas alors, et l'auteur des lignes que je viens de citer montre un cœur trop français pour être soupçonné d'avoir regretté de n'avoir pu, je ne dirai pas ajouter une poignée de terre à ce monument, mais seulement le toucher de la main.

Après ces descriptions et réflexions, vient un récit, et le titre de ce chapitre : *Bataille de Waterloo*, pourrait faire croire que ce récit est celui de cette bataille. Mais comment Chateaubriand, se promenant près de Gand, à une heure après midi, aurait-il pu recueillir des renseignemens sur une affaire terminée, à peine, à neuf heures du soir? il ne s'agit donc encore ici que de fantômes évoqués par la peur et que le plus rapide examen devait faire évanouir.

« Aucun voyageur ne paraissait, dit M. de
» Chateaubriand, mais voici venir un courrier.
» Je quitte le pied de mon arbre, et je me place
» au milieu de la chaussée; j'arrête le courrier et
» l'interroge : il appartenait au duc de Berry et
» venait d'Alost, il me dit : Bonaparte est entré
» hier (17 juin) à Bruxelles, après un combat
» sanglant; la bataille a dû recommencer aujour-
» d'hui, on croit à la défaite des allliés et l'ordre
» de la retraite est donné. Le courrier continua
» sa route. »

Que cet homme, qui avait dû sortir d'Alost à midi environ, et non plus tôt, et qui n'y avait vu arriver ni un fuyard de l'armée dont il annonçait la déroute, ni un escadron, ni un seul hussard français, ait pu croire que, dès la veille, Bruxelles avait été évacué par les coalisés, cela est difficile à admettre; mais ce qui est bien plus incroyable, c'est que le récit de ce rustre ait inspiré quelque confiance à un homme sensé, et ce qui doit étonner davantage encore, c'est que cet homme, écrivain fécond, qui n'était pas à la quête de sujets à traiter, à illustrer, n'ait pas dédaigné de reproduire, pour la postérité, un récit dont l'inexactitude, je dirai plus, dont la fausseté aurait dû le frapper, et lui a été prouvée quelques instants après. Et il ne se presse

pas de le démentir ce récit absurde, auparavant il le confirme par un nouveau témoignage, par celui d'un homme moins suspect, que le courrier, d'une sotte crédulité: » Je suivis le courrier en » me hâtant, et je fus dépassé, dit-il, par la voi- » ture d'un négociant qui fuyait en poste et qui » me confirma ce qui venait de m'être dit. »

La frayeur trouble la vue et le jugement, sans doute; mais ce négociant qui avait quitté Bruxelles dans la matinée, ou qui venait de sortir d'Alost, ne pouvait pas croire à l'occupation, par un parti français, de la première de ces villes, et en supposant que la peur l'ait privé entièrement de l'usage de la raison, et que M. de Chateaubriand, malgré sa campagne de 1792, à l'armée des princes, soit resté assez étranger aux choses de la guerre pour ajouter foi au récit de ce fuyard et du postillon, pourquoi, lorsqu'un tiers de siècle s'est écoulé depuis qu'il a reconnu son erreur, la fait-il partager un instant à ses lecteurs?

Plein d'une juste confiance dans son talent d'écrivain, laissait-il courir sa plume trop librement au gré de son imagination et de ses souvenirs plus ou moins effacés, ou bien ne pouvait-il résister au désir de se mettre en scène? ces deux suppositions puisent quelqu'apparence

de vérité dans les citations qui vont suivre, comme déjà dans celles qui précèdent. Oserai-je dire du reste, quel me paraît avoir été le but de l'auteur en écrivant le malencontreux préambule que je viens d'analyser? ne serait-ce pas de présenter un contraste frappant, de mettre en opposition les émotions produites par l'annonce d'une défaite, et par la certitude d'une victoire.

Le chapitre auquel nous sommes parvenus, a pour titre : *Quelle fut la bataille de Waterloo;* mais ce titre est précédé de cet autre: *Confusion à Gand,* et nous retombons dans les nouvelles controuvées, dans le tableau de frayeurs mal fondées; l'auteur nous entretient encore de minuties (qu'il aurait bien fait de laisser dans l'oubli). « Tout était dans la confusion quand je » rentrai à Gand, dit-il, on fermait les portes de » la ville, les guichets seuls restaient entrebaillés ; des bourgeois mal armés et quelques sol- » dats de dépôt faisaient sentinelle. Je me rendis » chez le roi. Monsieur, qui venait d'arriver, » avait quitté Bruxelles, sur la fausse nouvelle » que Bonaparte allait y entrer. » Il serait difficile d'entasser plus d'invraisemblances; si les dépêches apportées par le courrier ne démentaient pas le faux bruit que Bruxelles avait été évacué le 17, par les coalisés, Monsieur le comte d'Ar-

tois, qui venait de quitter cette ville, pouvait assurer que le 18 au matin, ni Anglais ni Prussiens poursuivis par les Français n'y étaient encore arrivés; il devait savoir que, si la défaite de l'armée prussienne, à Ligny, avait entraîné l'évacuation, par les troupes anglaises et belges, de la position des Quatre-Bras, l'un et l'autre corps d'armée s'étaient retirés en bon ordre, et étaient encore en état de couvrir Bruxelles, de mettre cette ville à l'abri d'un coup de main; quel danger actuel, pressant, menaçait donc la ville de Gand, et justifiait la panique qui frappait la cour exilée ? Notre historien ne fournit aucune réponse à cette question; il dit, il est vrai, que pour se rendre de Bruxelles à Gand, Monsieur avait pris une route détournée; le comte d'Artois aurait donc craint de trouver la route, par Alost, interceptée; mais je me refuse à croire à une telle pusillanimité, à une crainte si mal fondée; et si l'allégation de M. de Chateaubriand venait d'un ennemi des princes français, je l'attribuerais à une intention de dénigrement. Sur ce point et sur bien d'autres, la mémoire de l'écrivain est en défaut; le comte d'Artois ne pouvait pas, dans la matinée du 18, ajouter foi à ce que cet écrivain veut bien appeler une fausse nouvelle; il ne pouvait pas

craindre l'invasion immédiate de Bruxelles par les Français, la subite apparition, sur la route d'Alost, d'un parti français, et il n'a pas pu dire, comme le fait entendre la suite du passage qui vient d'être cité « qu'une première bataille perdue » ne laissait aucune espérance du gain d'une » seconde. » J'en demande bien pardon à M. de Chateaubriand; mais ceci n'est pas une nouvelle apportée par Monsieur, pas même une fausse nouvelle; je ne puis y voir qu'une appréciation erronée de la situation créée par un premier échec.

Mais encore un coup, pourquoi après qu'un tiers de siècle s'est écoulé, alors que pendant ce laps de temps, maints évènements d'une haute importance présentaient un champ fertile à un écrivain tel que Chateaubriand, pourquoi, dis-je, nous entretenir de faux bruits démentis presqu'à leur naissance ? « On racontait, nous dit-il, que » les Prussiens n'étant pas en ligne, les Anglais » avaient été écrasés. » et que nous importe ce bruit mensonger qui, d'ailleurs, ne pouvait s'appliquer qu'au combat du 16 juin, puisque le 18 il circulait à Gand! Certainement les Prussiens, grâces à une manœuvre téméraire de Blücher, à un mouvement précipité qu'il n'a pu ordonner qu'en désespoir de cause, les Prussiens, dis-je,

étaient en ligne à Ligny, et c'est parce qu'ils ont pu se maintenir en ligne jusqu'à la nuit, que les Anglais n'ont pas été forcés d'abandonner les Quatre-Bras, et que l'armée française n'est pas entrée à Bruxelles, le 17.

Et pourquoi, dirai-je encore, reproduire des suppositions fabriquées par l'ignorance, accueillies par la peur et démenties par les événements?

Voici enfin quelques faits auxquels on peut croire, M. de Chateaubriand étant garant de leur réalité; mais ces faits sont personnels et sont sans importance relativement à Waterloo; ce grand évènement n'est ici, pour son historien, qu'une occasion de parler de lui-même.

Des bulletins circulaient à Gand, « sur ces bul-
» letins, dit-il, le sauve-qui-peut devint général,
» les possesseurs de quelques *ressources* partirent;
» *moi*, qui ai la coutume de n'avoir jamais rien,
» j'étais, comme toujours, prêt et dispos. » il n'était pas cependant libre dans ses mouvements autant qu'il veut bien le dire, car il ajoute : « Je
» voulais faire déménager avant moi Mme de
» Chateaubriand, grande bonapartiste; mais elle
» ne voulut pas me quitter, quoiqu'elle n'aimât
» pas les coups de canon. »

M. le Ministre a soin de nous informer que le

fourgon des diamants de la couronne était attelé, et cela lui sert de prélude pour ce qui suit :

« Je n'avais pas besoin de fourgon pour em-
» porter mon trésor. » Mais n'avait-il pas besoin d'un carrosse pour le déménagement de sa femme qui ne pouvait être réduite à d'aussi minces bagages que lui ?

« J'enfermai le mouchoir de soie noire dont
» j'entortille ma tête la nuit, dans mon flasque
» portefeuille de ministre de l'intérieur, *docu-*
» *ment* important des affaires de la légitimité. »

Avec quel sans-façon il parle de son *idole*, avec quelle complaisance de lui-même et de ses œuvres... écoutez :

« J'étais plus riche dans ma première émigra-
» tion, quand mon havresac me servait d'oreiller
» et servait de maillot à Atala; mais, en 1815,
» Atala était une grande petite fille dégingandée
» de 13 à 14 ans, qui courait le monde toute
» seule, et qui, pour l'honneur de son père, avait
» trop fait parler d'elle. »

Eh quoi ! c'est au moment où il va retracer les circonstances douloureuses d'un désastre, dont la prévision le faisait frissonner quelques instants auparavant, que l'auteur des *Martyrs* et de tant d'autres chefs-d'œuvre, laisse échapper de sa plume de telles... je ne dirai pas le mot... respect au génie.

Grand était l'émoi de la Cour, campée à Gand; voilà tout ce que, jusqu'ici, notre lecture nous a appris de réel sur le sujet annoncé; nous voyons enfin que « le 19, à une heure du matin, le Roi » reçut, par estafette, une lettre de l'ambassa- » deur de Russie qui rétablit la vérité des faits : » Bonaparte n'était point entré à Bruxelles (était- » il besoin de le dire), il avait décidément perdu » la bataille... » alors sans nom, et qui d'abord en a eu trois différents.

Nous arrivons enfin au récit de cette bataille, dont le narrateur ne devine plus les péripéties, mais qu'il voit par les yeux des Anglais ou Prussiens qu'il a eu occasion d'entretenir sur ce sujet. Ces témoins avaient-ils bien vu, avaient-ils sainement jugé les causes et leurs résultats, leurs appréciations étaient-elles désintéressées, leurs témoignages s'accordaient-ils? je ne sais, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils n'ont pas réussi, s'ils l'ont tenté, à donner à M. de Chateaubriand une idée bien nette de ce qui s'est passé sur les champs de bataille du 16 et du 18 juin, et ce qui le prouve, c'est qu'en reproduisant leurs récits, il confond, à plusieurs reprises, ces deux *journées*.

« Le 16 juin, dit-il, Bonaparte bat les Prus- » siens dans ces champs de Fleurus, où la

» victoire semble à jamais fidèle aux Français; » les villages de Ligny et de Saint-Amand sont » emportés. » Ne dirait-on pas que c'est après la défaite des Prussiens que les Français leur ont enlevé ces deux villages? Mais non, c'est parce que la ligne de Ligny à Saint-Amand et Sombref, après un long et rude combat, fut enfin forcée par la droite et le centre de l'armée française, que les Prussiens furent battus. L'enlèvement de ces villages fut donc la cause et non la subséquence de leur défaite.

Le passage suivant appelle une semblable rectification : « Aux Quatre-Bras, *nouveau* suc- » cès. » Et en quoi consiste ce succès? « Le duc » de Brunswick reste parmi les morts. » Telle est la seule réponse à cette question, que nous fournisse la relation de Chateaubriand. Cette mort d'un prince, d'un général, a-t-elle donc découragé les troupes qui défendaient la position? A-t-elle eu pour effet l'abandon de cette position? Non, car elle n'a pas été enlevée par l'aile gauche de l'armée française; Wellington l'a fait évacuer parce que Blücher n'avait pu se maintenir à Ligny. Les troupes anglo-néerlandaises avaient bien pu résister, jusqu'à la nuit, à la tardive mais vigoureuse attaque du corps du général Reille, réduit à trois divisions d'infan-

terie, soutenues par quelque cavalerie; mais résister à l'armée entière de Napoléon, c'est ce que le général anglais n'avait garde d'entreprendre : une prompte retraite lui était commandée. Il n'y a pas là un succès *nouveau*, on ne peut y voir qu'une conséquence du succès de l'attaque de Ligny par les Français.

Est-ce à dire que le maréchal Ney n'a pas eu de succès dans l'attaque des Quatre-Bras ? Le succès n'a pas été complet, sans doute, puisque cet intrépide général n'a pu enlever la position; mais n'a-t-il pas obtenu un résultat d'une haute importance en forçant, malgré sa faiblesse relative, le corps d'armée qu'il attaquait, à rester sur la défensive, en s'opposant à ce qu'il portât secours aux Prussiens ? et n'a-t-il pas, en empêchant les Anglais de se porter sur le flanc gauche du corps français qui attaquait Ligny, préservé notre armée d'une complète déroute ? Il a, du moins, retardé de deux jours un funeste désastre.

Mais, revenons à la relation de M. de Chateaubriand :

« Blücher, en pleine retraite, se rabat sur une » réserve de 30,000 hommes aux ordres du » général Bulow; le duc de Wellington, avec les » Anglais et les Hollandais, s'adossa à Bruxelles.» Deux phrases, deux rectifications à faire : Le

corps commandé par Bulow n'était pas une réserve laissée en arrière à dessein ; ce corps était cantonné dans les environs de Liége, lorsque le 15 juin, Blücher, pris à l'improviste par l'irruption de l'armée française, l'appela à lui. Ce corps se trouvait trop éloigné des lieux où s'ouvrait la campagne pour qu'il pût prendre part aux premiers combats, et assurément Blücher ne savait pas où il rencontrerait Bulow; le fait est qu'il ne le rejoignit pas dans sa retraite : il s'arrêta à Wavres, le 17, et Bulow n'arriva que le lendemain à midi, en arrière de cette ville, d'où il se dirigea sur Waterloo.

A l'égard de la position occupée par Wellington, après sa retraite des Quatre-Bras, qui ne sait que ce n'est pas à Bruxelles qu'il adossa son armée, mais à la forêt de Soignes, à trois lieues de Bruxelles.

Ici se présente une réflexion : Pourquoi, à propos de la bataille de Waterloo, parler des combats de Ligny et des Quatre-Bras, si ce n'est pour préparer le lecteur aux péripéties du conflit définitif, en lui faisant connaître les positions respectives des armées opposées ; cela était nécessaire, sans doute, mais quelle étrange préparation que de montrer l'armée anglaise là où elle n'était pas, et de ne pas dire où étaient les Prussiens !

Nous arrivons enfin, avec M. de Chateaubriand sur le funeste champ de bataille : « Le 18 au » matin, dit-il, avant les premiers coups de » canon, le duc de Wellington déclara qu'il » pourrait tenir jusqu'à trois heures; mais qu'à » cette heure, il serait infailliblement écrasé si » les Prussiens ne paraissaient pas. »

Napoléon n'a déployé sa ligne de bataille qu'à midi, et je crois que le canon n'a pas tonné avant une heure. Wellington n'espérait-il donc opposer à son redoutable adversaire que deux heures de résistance? Mais continuons la citation:

« Acculé sur Planchenois et Bruxelles, toute » retraite lui était interdite... Surpris par Napo- » léon, sa position militaire était détestable; il » l'avait acceptée et ne l'avait pas choisie. »

On a déjà vu que l'armée anglaise n'était pas acculée à Bruxelles, elle l'était encore moins à Planchenois, car ce village était en arrière de l'armée française. Cette double erreur ne peut être attribuée aux témoins de la bataille qui ont donné des renseignements à l'écrivain qui a entrepris de la décrire, et l'on est fondé à croire que celui-ci a pris la plume sans avoir jeté les yeux sur une carte. Il n'hésite pas à dire cependant, que cette ville et ce village (distants de quatre lieues l'un de l'autre), interdisaient toute retraite à l'armée anglaise.

La position occupée par cette armée était détestable, dit-il; la vérité est que cette position n'était que défectueuse, et que son unique défaut venait de ce que la forêt de Soignes n'est traversée que par une seule route dirigée sur Bruxelles.

Ce que M. de Chateaubriand n'a pas soupçonné, apparemment, c'est que ce défaut, qui n'affaiblissait pas les moyens de défense, obligeait Wellington à une résistance obstinée, et c'est là ce qui lui a valu la victoire. Qui ne sait à quelle cruelle anxiété il a été livré par le retard de l'arrivée des Prussiens? Qui ignore que trois fois, pendant le combat, il a donné l'ordre de la retraite, et que ce n'est que l'encombrement de l'unique route ouverte à cette retraite qui a rendu impossible l'exécution de cet ordre?

Remarquons maintenant cette justification officieuse du général anglais: « il n'avait pas choisi cette position détestable, il l'avait acceptée; » et comment se trouvait-il réduit à cette extrémité? Il avait été, nous dit-on, surpris par Napoléon. Surpris! mais où, quand et comment? Il avait été surpris, il est vrai, le 15 juin, par l'attaque inopinée de l'armée française; mais depuis deux jours, il était sur ses gardes, lorsqu'il arrêtait son armée devant la forêt de Soignes. Je n'ai pas

à dire ce qu'il aurait dû faire, mais il aurait pu se retirer derrière cette forêt ou bien se rapprocher de Blücher. Que sais-je? Le parti qu'il a pris lui a sans doute paru le plus opportun, et s'il a regretté de s'y être arrêté, ce n'est que jusqu'à l'apparition du corps de Bulow, suivi par ceux de Pirch et de Ziethen.

Pour la description de la bataille jusqu'à ce moment, si tardif au gré de Wellington, une phrase suffit à notre peintre, une phrase où la position des lieux semble indiquée au hasard, où ce qui s'est passé à une aile d'armée est raconté comme ayant eu lieu à l'autre aile ou au centre, enfin où l'ordre des attaques est interverti.

» A six heures du soir, suivant Chateaubriand, » une seconde et furieuse attaque fut dirigée contre le hameau de la Haie-Sainte. » Il aurait pu dire avec plus de vérité qu'à cette heure-là, la Haie-Sainte avait été prise et reprise jusqu'à trois fois par le maréchal Ney, qui, dans ces attaques, aurait eu, dit-on, cinq chevaux de tués sous lui. Une attaque *furieuse* conduite par le même maréchal fut opérée, en effet, à six heures, par les divisions de cuirassiers des généraux de Milhand et Kellermann, non pas sur la Haie-Sainte que nous occupions en ce moment; mais sur le plateau de Mont-Saint-Jean, situé au-delà, par rapport à nous.

C'est aussi à six heures, que notre historien fait apparaître sur les hauteurs de Saint-Lambert, ce qu'il appelle encore la réserve prussienne. Je puis bien affirmer que le corps de Bulow s'est montré et que je l'ai vu avant six heures; j'ai d'ailleurs acquis la certitude, postérieurement, et je pourrais prouver qu'à midi Bulow, arrivant de Liège, avait traversé la Dyle en aval de Wavres, et il n'est pas croyable qu'il ait mis six heures pour faire parcourir trois lieues à son corps d'armée, sachant l'importance de sa prompte arrivée sur le champ de bataille.

Mais que fit Bulow? c'est ce que ne dit pas notre historien : « Blücher survient, avec des » troupes fraîches, dit-il, et isole du reste de » *nos* troupes déjà rompues, les carrés de la garde » impériale. »

Ne semblerait-il pas que la garde était d'un côté, restant sur la défensive, tandis que le reste de l'armée était de l'autre; et que les Prussiens de Blücher se soient introduits dans l'intervalle? Il n'est pas besoin de dire que rien de semblable n'est arrivé. Mais laissons des détails de manœuvres si incomplets, si peu vrais, et que le narrateur a grande hâte de terminer; pour lui l'occasion de peindre le chaos d'une grande bataille, la confusion d'une déroute, les rugissements du

canon, le galop précipité des escadrons... pour un si grand peintre, l'occasion, dis-je, est trop belle pour qu'il ne la saisisse pas avec empressement; aussi reportant nos regards sur la garde qu'il suppose intacte, « autour de cette phalange im» mortelle, nous dit-il, le débordement des » fuyards entraîne tout parmi des flots de pous» sière, de fumée ardente et de mitraille, dans » des ténèbres sillonnées de fusées à la con» grève.... » J'avoue que je n'ai remarqué ni ces flots de poussière s'échappant d'une boue épaisse, ni de *flots* de mitraille, ni de fusées sillonnant les ténèbres en plein jour, et que je ne comprends pas bien « la pression des colonnes en» nemies, sous laquelle, à deux reprises, au» raient été étouffés les cris de victoire poussés » par les Français. »

C'est une image saisissante que celle de « ces » grenadiers blessés restant debout appuyés sur » leurs mousquets, baïonnette brisée, canon sans » charge.... au milieu de trente mille morts et » de cent mille boulets sanglants. »

Mais pourquoi ajouter que « ces boulets refroidis » étaient *conglobés* à leurs pieds? » C'est une image à la fois prétentieuse et fausse.

« Non loin de là, ajoute Chateaubriand, » l'homme des batailles écoutait, l'œil fixe, le

» dernier coup de canon qu'il devait entendre » de sa vie. » Mais ce qu'il dit encore est-il bien vrai ? « Bonaparte sorti de ses pensées comme » d'un rêve, s'emporta contre ceux qui le pres- » saient de se retirer pour éviter de tomber entre » les mains de l'ennemi; puis, tout-à-coup, au » milieu de sa colère, il s'élance sur son cheval » et prend la fuite. » N'y a-t-il pas dans cette phrase un artifice malveillant ? Non, je ne veux y voir qu'inadvertance.

Je ne dirai rien du dénombrement des morts, du deuil de l'Angleterre dont 1,200 officiers avaient péri, suivant M. de Chateaubriand; mais je ne puis me taire sur l'appréciation, que fait cet écrivain, des causes qui ont amené la fatale issue de ce grand conflit :

« Les fautes des Français furent considérables, » dit-il, et il en énumère quatre. Première faute : « Ils se trompèrent sur des corps amis ou en- » nemis. » Qu'est-ce à dire ? Prirent-ils pour ennemis des amis, ou, au contraire, des enne- mis pour des amis ? Ce qui fait disparaître l'équi- voque, c'est que l'accusation ne peut s'appliquer qu'à l'erreur où Napoléon serait tombé en pre- nant le corps prussien de Bulow pour celui de Grouchy; mais est-il bien certain que l'Empe- reur ait commis cette erreur ? Ne peut-on pas

croire qu'il soupçonnait, qu'il connaisssait la vérité, et qu'il ne faisait répandre l'erreur parmi ses troupes que pour prévenir leur découragement? N'avait-il pas lieu d'espérer encore que Grouchy ne tarderait pas à arriver aussi, à la poursuite des Prussiens, et qu'il paralyserait leur action; admettons cependant qu'il se soit effectivement trompé, qu'il ait trop facilement ajouté foi à des rapports mensongers, — disons plutôt mal fondés. — Eh bien! ce n'est pas à cette erreur qu'on devrait attribuer la perte de la bataille. L'armée française a succombé parce que le corps de Grouchy n'a ni précédé ni suivi les Prussiens, et peut-être aurait-il mieux valu qu'il n'arrivât qu'après Blücher, le suivant de près, pour placer l'armée prussienne entre deux feux; en effet, le précédant dans sa marche, il aurait pu être atteint par lui, obligé de s'arrêter, de se retourner pour résister à son attaque, et dans ce cas, Bulow serait également arrivé au secours des Anglais.

Au reste, que l'on ait ou que l'on n'ait pas reconnu tout d'abord le corps de ce dernier général, pour ce qu'il était, pour un corps ennemi, cela ne changeait rien à l'état des choses. On dira, sans doute, que Napoléon sachant que c'étaient les Prussiens qui se montraient sur le

flanc droit de son armée, aurait pu ordonner la retraite qui pouvait encore s'opérer, mais qu'au lieu de prendre ce parti, par un dernier effort, il a tenté d'écraser l'armée anglaise en lançant contre elle les débris de sa garde. Je répondrai à cela, en répétant que l'Empereur pouvait bien compter encore sur l'intervention du corps de Grouchy, et que, s'il n'avait pas été trompé dans cette attente, le succès de son attaque contre les Anglais lui assurait une victoire plus éclatante, plus complète qu'aucune de celles qu'il ait jamais remporté. Doit-on s'étonner qu'il ait été séduit par un tel espoir?

Deuxième faute : « Le maréchal Grouchy, qui était chargé de *contenir* les Prussiens, *les laissa* » *passer sans les voir*... Le corps du général » Grouchy (avait déjà dit M. de Chateaubriand), » ne s'étant pas *avancé*, ne se trouva pas à » l'affaire. » Ceci veut-il dire que le corps de Grouchy soit resté en arrière? Cela ne serait pas vrai, car il s'est porté en avant, autant et même plus que le reste de l'armée; mais il avait dû suivre une autre direction, son chef n'avait pas été chargé de *contenir*, mais de poursuivre les trois corps d'armée prussiens que Blücher avait pu réunir à Ligny et qui y avaient été battus le 16. L'ordre donné, Grouchy l'a exécuté trop

scrupuleusement, et l'on peut dire aussi trop mollement ; car il n'a atteint Blücher qu'à Wavres, alors que Bulow se portait déjà au secours de l'armée anglaise. Ce général prussien, venant de Liège par Tirlemont, avait traversé la Dyle, à onze heures, à Sainte-Actenrode, à deux lieues environ au-dessous de Wavres ; il n'est donc pas étonnant que Grouchy, qui n'était parti de Gembloux qu'à sept heures, l'ait *laissé passer sans le voir*. Cependant il n'est pas exact de dire qu'il n'a pas vu les Prussiens; il a certainement vu ceux qu'il a attaqués dans Wavres, et ceux là aussi que le général Blücher a conduits sur le grand champ de bataille, il les a vus ceux-ci, puisqu'on les lui a montrés défilant sur les hauteurs de la rive gauche de la Dyle ; pourquoi ne les a-t-il pas suivis, au lieu de s'obstiner à une attaque devenue inutile, il pouvait les atteindre, les culbuter sur les troupes de Bulow, et le désastre, qui, dans cette journée néfaste, a frappé l'armée française, aurait été prévenu.

Si je me laissais entraîner par mes souvenirs et par la haute importance historique du sujet, je produirais ici des renseignements certains que j'ai recueillis sur les lieux, en 1846, sur cet épisode de Wavres; mais je me suis déjà trop éloigné de M. de Chateaubriand, et je reviens à lui, à son œuvre très peu historique.

Troisième faute : « Bonaparte, dit-il, attaqua
» de front, selon sa coutume, au lieu de tourner
» les Anglais, et s'occupa, avec la présomption
» du maître, de couper la retraite à un ennemi
» qui n'était pas encore vaincu. »

Couper la retraite à une armée en l'attaquant de front, et qui n'est pas vaincue, serait en effet une étrange, une ridicule présomption, et pour attribuer à Napoléon une idée aussi absurde, sans s'exposer à être, soi-même, taxé de présomption, ce ne serait pas trop de cent preuves à l'appui d'une telle accusation. Il est certain cependant, que le poétique écrivain aurait été fort embarrassé de justifier son allégation par un seul ordre donné, par une seule disposition prise ou préparée, par une seule manœuvre exécutée ; c'est donc à lui, à lui seul, qu'appartient cette idée — mais non elle n'a pu être conçue par un esprit de cette trempe... Disons donc que ce n'est que par inadvertance que Chateaubriand a pu accoler deux membres de phrase qui présentent une aussi choquante contradiction. Et qu'était-il besoin que l'Empereur s'occupât de couper la retraite à l'armée anglaise s'il parvenait à la vaincre ; Wellington ne l'avait-il pas dispensé de ce soin ? En adossant son armée à la forêt de Soignes, il avait brûlé ses vaisseaux, il s'était

mis dans la nécessité de vaincre, et il aurait été vaincu, sans l'intervention de l'armée prussienne, qui pouvait lui manquer. Aussi a-t-il été en proie à de cruelles angoisses pendant ces longues heures d'attente où, ne voyant pas arriver ses sauveurs, il reconnaissait que la retraite lui était interdite.

J'accorderai, toutefois, à M. de Chateaubriand, que si Napoléon ne s'occupa pas de couper la retraite à son adversaire, avant de le vaincre, il se préoccupa du moyen d'augmenter les difficultés de cette retraite, en lui enlevant l'accès de la seule route de retraite; et c'est dans ce but qu'il se décida à attaquer de front l'armée anglaise, au lieu de chercher à la tourner, comme notre auteur le lui aurait conseillé.

Une quatrième faute, signalée par le même écrivain, « l'une des causes de la défaite des » Français à Waterloo, c'est, dit-il, qu'ils occu- » pèrent trop tard la position des Quatre-Bras. »

N'est-ce pas là, évidemment, confondre la bataille du 16 et celle du 18 juin? et ce n'est pas ici le seul passage de son écrit où cet écrivain ait fait une telle confusion; à ceux que j'ai déjà cités j'en ajouterai un seul : ne lit-on pas, quelques lignes plus haut, que « lord Castlereagh, ren- » dant compte de la bataille à la haute chambre

» du parlement anglais, disait : Les soldats an-
» glais et les soldats français, après l'affaire,
» lavaient leurs mains sanglantes dans un même
» ruisseau, et, d'un bord à l'autre se congratu-
» laient mutuellement sur leur courage. »

Pour attribuer à la bataille de Waterloo cette historiette du ministre anglais, il fallait que l'écrivain eût oublié que les Français, après l'*affaire*, s'éloignaient du champ de bataille, et que les Anglais s'étaient retirés, laissant aux Prussiens le soin de poursuivre les débris de notre armée; d'ailleurs dans quel ruisseau, Français et Anglais auraient-ils lavé leurs mains sanglantes? Qui, sur le champ de bataille du 18 juin, a pu voir un ruisseau entre les deux armées opposées?

La phrase de Castlereagh, si mes souvenirs ne me trompent pas, s'appliquait aux soldats prussiens et français qui, le 16 juin, non pas après *l'affaire*, mais dans un entr'acte du drame sanglant de Ligny, se seraient désaltérés dans le ruisseau qui couvrait le front de l'armée prussienne.

Au lieu de confondre les deux batailles, d'attribuer le résultat de la seconde à une circonstance de la première, M. de Chateaubriand aurait pu dire que sans cette circonstance (le retard de l'occupation, ou plutôt de l'attaque

des Quatre-Bras), la déroute des prussiens aurait été telle, qu'ils n'auraient pu rejoindre les Anglais, et que lord Wellington n'aurait eu garde de s'arrêter à Waterloo, pour y soutenir seul le choc de l'armée française.

L'écrit que je viens d'analyser se termine par cette énigme :

« Aujourd'hui les Prussiens réclament contre
» les Anglais l'honneur de cette affaire décisive ;
» mais à la guerre ce n'est pas l'action accomplie,
» c'est le nom qui fait le triomphateur... Ce
» n'est pas Bonaparte qui a gagné la *véritable*
» bataille d'Iéna..... » *Fiat lux!*

En terminant une tâche périlleuse, j'éprouve le besoin de m'excuser de nouveau d'avoir osé contredire un écrivain éminent qui fait honneur à la France, par son beau talent et un noble caractère; mais pour ne pas répéter ce que j'ai déjà dit pour ma justification, je me bornerai à déclarer que c'est précisément l'autorité du nom de Chateaubriand qui m'a décidé à essayer la réfutation de son écrit. J'avoue qu'en traçant ces lignes, ma plume a souvent hésité; si elle ne s'est pas arrêtée, c'est que mon devoir me semblait tracé par ces mots :

Amicus Plato sed magis amica veritas.

LE PUY D'ARRAS,

PAR

M. ARTHUR DINAUX,

MEMBRE CORRESPONDANT.

SÉANCE DU 27 AOUT 1853.



Durant de longues années, sur la foi d'écrivains qui n'entraient pas dans la philosophie de l'histoire, on a mésestimé le moyen-âge; on allait même jusques à accuser de barbarie cette époque qui, pourtant, avait une organisation vigoureuse, des arts florissants, une littérature naïve mais riche et féconde, et des institutions chevaleres-

ques d'une grande puissance d'action. Étaient-ils donc barbares ces princes et ces peuples qui affranchissaient les communes, bâtissaient ces forts beffrois, ces splendides hôtels de ville en dentelles de pierre, élevaient ces magnifiques cathédrales qu'on cherche à copier sans pouvoir les égaler, battaient cette précieuse monnaie fleuronnée si curieusement travaillée, taillaient ces meubles artistement sculptés, peignaient ces émaux et ces brillants vitraux, éternel désespoir des imitateurs; composaient enfin en chants populaires et vrais, ces épopées émouvantes, ces fabliaux piquants et charmants, devenus une source inépuisable, où tous les écrivains des siècles suivants ont puisé avec largesse sans pouvoir la tarir?

Voilà pourtant l'époque qui fut longtemps méconnue, dédaignée, méprisée. A la vérité on est bien revenu depuis lors: une vigoureuse réaction s'est opérée, et elle a gagné le monde entier avec la spontanéïté d'une trainée de poudre qui s'enflamme. Un beau jour du siècle présent, lorsque le bruit de la guerre qui remuait le globe eut cessé, quelques observateurs fins et délicats levèrent les yeux au ciel et les reposèrent sur ces belles flèches découpées, monuments de la piété de nos pères et en admirèrent l'élégante et hardie structure; abaissant leurs regards vers la terre,

ils ramassèrent ces pièces de monnaie gothiques dont un saint[1], populaire en nos contrées, avait tracé les types et les modèles; entre le ciel et la terre ils avaient entrevu les magnifiques verrières de nos vieilles églises qui survécurent au vandalisme; ils restèrent émerveillés des détails ouvragés de ces monuments grands et petits, et ils comprirent de suite que les auteurs de ces chefs-d'œuvre, s'ils étaient privés de notre civilisation moderne, pouvaient du moins en avoir une à eux. Et, en effet, bientôt après, des études sérieuses mirent en lumière l'histoire vraie des mœurs, usages, arts et lettres du moyen-âge: le dédain se changea en intérêt, le mépris en admiration, et l'on eut même un moment la crainte de voir un engouement trop exclusif prendre la place de l'ancienne et injuste indifférence.

A la suite de ces études consciencieuses qui firent si bien connaître, on pourrait presque dire *découvrir* le moyen-âge, on s'aperçut qu'une foule de choses que l'on croyait modernes, n'étaient que renouvelées des temps anciens. Ainsi, les Académies, les Sociétés littéraires, et d'autres associations qui accusent un progrès intelligent et qui semblaient, à notre jeune génération, n'être

[1] Saint Éloi, évêque de Noyon, monétaire de Chlotaire II, trésorier de Dagobert.

que des institutions nouvelles dans le pays, ne sont plus guères aujourd'hui que des restaurations gothiques avec les modifications que le temps et les mœurs ont dû nécessairement apporter.

Il y a six siècles, Messieurs, que les nobles délassements qui vous occupent, les lettres, la poésie, faisaient le charme des habitants de la capitale de l'Artois. Les hommes de science et d'imagination d'alors, les poètes, se réunissaient régulièrement en une assemblée qui portait le nom de *Puy d'Arras*, pour y lire des pièces de vers, mettre des questions à l'étude, entendre les concurrents et couronner les vainqueurs.

Ce *Puy*, dont le nom signifiait colline, montagne, et qu'on aurait pu traduire par l'expression de *Parnasse d'Arras*, était le plus recommandable et le plus en réputation, dès les XIIe et XIIIe siècles, parmi tous ceux des environs. Car, il faut bien qu'on le sache, la capitale de l'Artois ne fut pas la seule ville du pays qui eût son aéropage littéraire ; toutes les cités de nos provinces avaient leur association politique, ouvraient des concours en la gaie science, provoquaient des luttes littéraires et distribuaient des prix aux mieux disants. Ces récompenses variaient suivant les localités; ici c'était un chapel

d'argent ou un *Agnus Dei* de même métal; là, le prix devenait une simple couronne de fleurs, et sa recherche n'en avait pas moins lieu avec ardeur. Ce qui faisait surtout le bonheur du vainqueur, c'était le titre de *Roi*, qu'on lui décernait avec le prix et qui s'ajoutait immédiatement à son nom. C'est ainsi qu'on appela *li Rois Adenez*, l'auteur du joli roman de *Cléomadès*, dédié au comte Robert d'Artois, et que nous avons pu compter au nombre des anciens trouvères du Nord, *li Rois de Cambrai, li Rois de Lille*, et d'autres poètes couronnés et laurés qui n'ont pas peu contribué, nous le pensons, à rendre plus tard, le nom de *Leroi*, devenu patronymique, si répandu dans le pays.

Les Puys avaient des qualifications différentes suivant le genre de poésie qu'on y cultivait et qu'on y couronnait; on appelait *Puys verds* ceux qui se tenaient plus particulièrement en plein air, dans les saisons printanières et estivales et où l'on chantait le retour du renouveau; les *Puys d'amour* s'occupaient de questions galantes débattues entre deux partis, et écoutaient les chansons amoureuses qu'on eut quelquefois l'impertinence de nommer *sottes canchons;* les confréries de *Notre-Dame-du-Puy*, avaient un caractère plus religieux, et sans trop exclure les

sujets profanes, elles couronnaient les plus belles pièces en l'honneur de la Vierge, sous la protection de laquelle ces associations poétiques se trouvaient placées [1]. C'est ainsi qu'était organisé dès l'an 1229, le Puy de Valenciennes, institution à la fois religieuse et littéraire, dont les statuts, qui nous donnent l'esprit de ces antiques associations, nous ont été heureusement conservés; c'est ainsi que se constituait le Puy d'Amiens dont les règlements ont été retrouvés par le savant M. Rigollot qui prépare une histoire détaillée de cette curieuse fondation.

Le Puy d'Arras qui avait eu ses révolutions et ses restaurations comme le dit un des joyeux chanteurs du pays [2] s'écriant dans ses chants :

« Beau m'est del Puy que je vois *restoré*,
» Por sostenir amour, joie et jovent.... »

Ce Puy, disons-nous, ne s'occupait pas seulement de vers sur l'amour, l'amitié, la joie et la jeunesse comme le proclame le trouvère *Vilains*

[1] Ces pièces à la louange de la mère de Dieu se nommaient *serventois*, c'est-à-dire composées de vers par lesquels on servait, on honorait, on priait la divine protectrice à laquelle on les adressait.

[2] *Vilains d'Arras*. ms. 184 des supplém. français de la bibliothèque impér. f° 59 verso.

d'Arras, il tenait un peu de tous les genres; c'était la plus ancienne association de cette espèce créée dans le nord de la France; il est vrai qu'elle prit naissance en une cité importante, antique, épiscopale, et restée de tout temps chef-lieu de province depuis la domination romaine jusqu'à nos jours. Il est bien peu de villes, en effet, qui peuvent étaler ainsi vingt siècles de riches annales qui se suivent sans lacunes, pleines d'intérêt, de faits, et souvent de gloire!

Un reste de civilisation antique, qui n'a jamais totalement abandonné Arras, même pendant les ouragans des conquêtes et les troubles des révolutions, n'a pas peu contribué, selon nous, à en faire un centre intelligent d'où les lumières rayonnaient jusques dans les localités voisines. Ne soyons donc pas surpris de cette nombreuse phalange de poètes que le moyen-âge y vit naître et que nous avons passés en revue dans un travail sans doute encore incomplet, sous le titre de *Trouvères artésiens*[1]; Tous ces chanteurs, parmi lesquels on en trouve de très fins et de très délicats, tels qu'*Adam de la Halle*, l'ingénieux inventeur des jeux dramatiques, *Audefroy le Batard*, exquis chanteur qui ravissait Charles

[1] *Paris*, *Techener*, 1843, gr. in-8°.

Nodier; *Quènes de Béthune*, que M. le secrétaire-général du Congrès vous fera mieux connaître; *Jehan Bodel et Baude Fastoul*, dont les compositions importantes suffiraient pour honorer leur ville natale; tous néanmoins avaient besoin d'un point de réunion pour s'entendre et se communiquer, et c'est au Puy d'Arras qu'ils vinrent se rattacher. A quelques-uns des premiers d'entre eux, le Puy a dû son origine, mais il a fait éclore ensuite, par l'encouragement et la force d'association, les seconde et troisième générations des poètes de l'Artois. Ainsi le Puy d'Arras peut être regardé à la fois comme l'effet et la cause du culte de la poésie dans cette province.

« Je voudrais, disait M. Dupin aîné, dans une occasion solennelle [1], je voudrais voir dresser une sorte d'*inventaire* de tout ce qui se rapporte au moyen-âge — en *hommes* marquants, — en *ouvrages* édits ou inédits, — avec l'*analyse* des idées qui ont eu cours à la même époque, et la nomenclature des principaux *monuments* élevés pendant cette période; — on se trouverait plus riches qu'on ne croit. »

Nous avons reconnu la vérité de cette pensée

[1] Discours de rentrée à la Cour de cassation, prononcé en novembre 1845.

d'un esprit profond et éclairé qui a dû fouiller, pour arriver à l'étude de nos lois, dans les trésors d'intelligence que renferme une époque longtemps mal connue parce qu'elle était délaissée, et nous avons trouvé, en effet, notre moyen-âge plus riche en hommes qu'on ne le croyait généralement; nous ne citerons pas ici les noms de tous les poètes qui ont pu figurer au Puy d'Arras comme juges ou comme justiciables, la liste en serait longue; nous avons traité ces biographies partielles autre part, et nous éviterons les redites : nous arriverons de suite à quelques faits particuliers qui se rattachent à l'institution qui nous occupe.

Il nous reste une immense quantité de pièces couronnées au Puy d'Arras : précisément parce qu'il était le plus important du pays, on attachait la plus grande valeur aux récompenses qu'on y distribuait, et l'on avait aussi une confiance sans bornes dans le talent d'appréciation et la justice des *Princes du Puy*, juges souverains des concours. Vilains d'Arras n'hésite pas à leur soumettre avec abandon ses chansons joyeuses; un noble poète, messire Andrieu Douchez, reconnaît le mérite et l'impartialité des membres du Puy d'Arras, et il se complaît à le dire dans ses vers:

Chançon, va-t-en droit sans loissir

Au Puy d'Arras te faire oïr
A ceus qui sevent chans fournir.
Là sont li bon entendéour
Qui jugeront bien la meillour
De nos chançons...... [1]

Certes, on ne saurait trouver un certificat de capacité mieux libellé, et il a le mérite d'être fourni par un contemporain.

Les membres du jury poétique artésien avaient un grand intérêt à maintenir l'équité et la sainteté du jugement, car eux-mêmes étaient appréciés à leur tour, et devaient implorer la même justice. C'est ce que leur rappelle dans une de ses pensées un trouvère qui fut receveur des comptes de la comtesse Mahaut d'Artois :

« Juges, gardes que jugeras
» Car en la fin jugiés seras.

Messire Andrieu Contredis, autre rimeur artésien, rend, dans ses compositions, le plus éclatant témoignage de la droiture et du bon jugement des membres du Puy; il s'empressait de lui soumettre ses plus jolies chansons, l'une d'elles commence ainsi :

» Chançon, va-t-en sans nulle arestoison

[1] Bibl. impér. Fonds de Cangé, n° 67.

Droit à *Arras*, au *Pui*, sans demourée ;
Là, faut chanter et le dict et le son,
Là, serés-vous oïe et escoutée. »

Enfin, un autre rimeur contemporain [1] parle fort pertinemment des membres de ce jury poétique que tous ses pareils honoraient et respectaient :

Au *Pui d'Arras* voeil mon chant envoier
Où je l'irai méismes présenter
Pour ceulx du *Pui* et amours saluer.

Si la ville d'Arras a enfanté tant de poètes grandis à l'ombre des puys verds de l'Artois, elle n'a pas mis au monde des fils ingrats; leurs vers ne craignent pas d'aborder la métaphore pour faire l'éloge de la mère-patrie, et sur ce point encore, les poètes du Nord peuvent rivaliser avec ceux du Midi. Courtois, d'Arras, l'un des premiers, dans une pièce où nous avons reconnu son faire, n'hésite pas à proclamer sa ville natale une école de tout bien, dont le plus mince habitant serait regardé comme un homme considérable en tout autre lieu; la bonne renommée d'Arras s'étend tellement, ajoute-t-il, qu'il vit une fois la voûte du Ciel se fendre, parce que

[1] Manuscrit de Du Puy, n° 7613, f° 149. Bibl. imp.

Dieu vouloit ouïr les motets artésiens! Le poète rend cette pensée gasconne, dans son naïf langage [1], avec tant de sérieux et d'aplomb, qu'on croirait qu'il s'est inspiré des plus hardis rimeurs des rives de la Garonne.

Un écrivain d'Arras, qui succéda immédiatement aux trouvères, *Martin Franc*, ou plutôt *Lefranc*, vivant sous Charles VII et les premiers ducs de Bourgogne, parle beaucoup des *Puys d'amour*, et spécialement de ceux de sa province, dans son poème du *Champion des Dames* [2]. Selon lui, le chef ou président de ces compagnies était

[1] Arras est escol de tous biens entendre :
Quand on veut d'Arras le plus caitif prendre,
En autre païs se puet por boin vendre;
On voit les honors d'Arras si estendre !
Je vis l'autre jor le Ciel là sus fendre,
Diex voloit d'Arras les motets entendre.

[2] Prince d'amours, prince de fain,
Prince de la sanglante araine,
Qui repaist amoureux desain
Et tient en la fièvre quartaine.....
Il fait son parc à la quintaine,
Où le plus vaillant tanstost tombe,
Et n'y a joie si certaine,
Qui n'ayt incontinent sa tumbe.
Maître prince, pour présider,
En son *Puis* amoureux se met,
Où deubt s'esjouir, et décider

qualifié du titre de *Prince;* c'était à ce dignitaire qu'on adressait les pièces de concours qu'il jugeait dignes ou non d'être lues. Il tenait ses plaids *à la quintaine*, espèce de lice où les luttes littéraires avaient lieu comme les joûtes d'adresse, et où les plus vaillants rois de la poésie, dans un jour heureux ou néfaste, gagnaient ou perdaient leurs couronnes. C'est là qu'on débitait force rondeaux, ballades, lays, dictiés et jeux-partis, sortes de problèmes d'amour sur lesquels deux poètes disputaient alternativement, la plupart du temps sans conclure, et en laissant ces questions galantes éternellement en litige, comme celles des grammairiens.

Dans la jeunesse de Martin Lefranc les assem-

Qui de sens plus grant s'entremet.
Moult de bien annonce et promet.
Faites rimes, farces et dictiés.....
Ils font rondeaux, ballades, lays,
En toutes rimes amours louent,
Et pas tant seulement les lays,
Mais plusieurs clercs à ce se vouent :
Le prince en son puys tout avoent,
Tous avouent son sacrifice ;
Merveilles est que les yeux cloent
Ceux qui ont de pugnir office.

(De Guasco. — Recherches sur l'état des lettres sous Charles VI et Charles VII), pièce couronnée par l'Académie des inscriptions en 1746.

blées des puys d'amour se tenaient ordinairement le jour de la fête de Saint Valentin; l'on s'*esbattait*, pour me servir du terme en usage, à l'entrée du printemps, et c'est de là qu'est venu le nom de *Valentines* donné à certaines poésies courtoises composées en l'honneur des dames [1]. Les choses se passaient de la même façon dans toutes les villes des environs, et d'une manière si galante que l'auteur artésien, devenu proto-notaire apostolique, ne peut s'empêcher de rappeler avec un air de reproche la tendance trop mondaine de ces fêtes, descendues, de son temps, des hauteurs du Parnasse dans les bas-fonds grivois des récréations de l'*abbé de Liesse*.

Avez-vous point leu en vos livres,
Comment les fols payens rimoyent
Autour de Bachus, dieu des Yvres,
Et de Vénus que tant amoyent
Leurs rondeaulx et leurs sirventois ?
Or fait-on pis qu'ils ne souloyent
En Picardie et en Artois ?
Voit-on aux fêtes de Tournay,
Ne à celle d'Arras et de Lille,
D'Amiens, de Douay, de Cambray,
De Valenciennes, d'Ableville ?....

Vous remarquerez, Messieurs, cette énuméra-

[1] *Valentins, questions d'amour, et autres pièces galantes.* A *Paris*, chez *Claude Barbin*, 1669, in-12.

tion de chacune de nos cités du Nord de la France; elles avaient donc toutes, à peu près au même temps, leurs *esbattements* littéraires; nous possédons d'ailleurs les pièces qui furent couronnées pendant les XIII[e] et XIV[e] siècles, jusqu'à l'illustre Froissart, le dernier des poètes de quelque valeur qui concourut aux Puys de Flandre, Hainaut, Picardie et Artois.

Ici on les appelait *Puys*, plus loin et vers la Flandre on les nommait *Chambres de rhétorique:* c'est comme si l'on disait *Chambres de poésie.* Ainsi que nous l'avons dit autre part, la *rhétorique,* aujourd'hui l'art de bien dire, était alors, sans changer de signification, l'art de rimer; c'est qu'à cette époque on ne parlait qu'en vers quand on voulait intéresser et convaincre. La poésie fut la seule éloquence des vieux temps, on l'employait pour prier Dieu, et ce fut par elle qu'on put agir puissamment sur les peuples, les femmes et les guerriers.

De toutes ces associations littéraires qui commencèrent sous la forme de confréries et qui finirent sous celle de sociétés anacréontiques, nous le répétons, la plus importante, la plus nombreuse, en un mot, celle qu'on peut regarder comme la société mère, fut celle d'Arras. C'est de son sein que sortirent les œuvres les plus remar-

quables par le mérite de la composition, et de plus, un grand fait littéraire s'y révèle : c'est à Arras que les premières œuvres régulières dramatiques ont vu le jour; on les doit à votre *Adam de la Halle*, qui leur donna le nom de *gieux*. Malheureusement le célèbre trouveur de l'art dramatique en France dut s'exiler de l'Artois, sa patrie, qu'il avait tant remuée et égayée par ses chants, et il put dire aussi ce que Walter-Scott répétait souvent : « La renommée littéraire est » une brillante plume au chapeau, mais ce n'est » pas une coiffure suffisante pour protéger la » tête. »

Non seulement la plus ancienne société poétique d'Arras a eu la gloire de faire naître dans le pays une foule d'écrivains, mais elle a su aussi inspirer des poètes étrangers qui ont composé de grands et utiles ouvrages à l'ombre de sa protection. En 1304, *Guillaume Guiart*, écrivit à Arras la *Branche des royaux lignages*, chronique métrique importante qu'il dédia au Roi Philippe-le-Bel. Le poète, frappé de deux blessures reçues dans les guerres de Flandre, se retira vers Arras et se mit à y rimer pour se consoler et se distraire; il dit en tête de son livre :

Je, qui commencié ay cest œuvre,
Où mon pauvre engin se desqueuvre,

Veuil dire ains qu'avant que ce lise,
Par quel raison je l'ay emprise.
En l'an mil et trois cens et quatre,
Sans rien ajouster ne rabattre,
El mois d'aoust, me séjournoie
A Arras, car navrez estoie
D'un fer d'un quarrel el pié destre,
Et d'une épée el bras senestre,
En Flandres, à la Haingerie,
C'on ot arse à grant crierie.
Le mois cy descrit en ma page,
Avoie éu cel avantage.
Adoncques pour moy déporter,
Et pour mes maus réconforter,
Me suis de rimer entremis,
Et à cest livre faire mis
Où mainte histoire est recensée.

Ainsi voilà précisément cinq siècles et demi que le poète guerrier Guillaume Guiart, ayant eu *cet avantage*, comme il le dit, d'être blessé au pied droit d'un coup d'arbalète et au bras gauche d'un coup d'épée, vint à Arras pour se refaire; là, sous l'impression de l'air poétique qu'il respirait, il fut entraîné à rimer afin de se réconforter et distraire, et il se mit à faire un livre dans lequel maintes histoires sont consignées et qui ne compte pas moins de 20,000 vers.

L'empire de l'association littéraire artésienne se fit sentir dans tous les environs; la leçon de

l'exemple étant donnée, l'imitation suivit bientôt, et l'on vit Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Tournai fonder leurs sociétés poétiques sous des noms divers. A Lille, il y eut jusques bien tard des amis et des protecteurs de la *Science de Rhétorique*; l'épitaphe rimée, mais fort peu littéraire, de Philippe de la Chapelle de Rupilly, enterré en l'église collégiale de Saint-Pierre, nous dit en des vers, qui certainement ne sont pas de lui, qu'il fonda en son temps une fête *en l'honneur de la Rhétorique* [1]. A Douai, on compte une série de compagnies de poètes qui empruntèrent successivement les titres de Puy-Verd, chambre de Rhétorique, cour d'Amour, Clercs parisiens, Banc du Seigneur de Cuincy, Confrérie de Sainte Barbe, et qui rendirent leurs

[1] Voici cette épitaphe:

Par mort est enserré sous ce dur pavement,
Ung notable bourgeois, discret et politique,
Homme de bon esprit, libéral et prudent,
Qui, solide au conseil, servoit la République.
Ouvrier et amateur fust de la Rhétorique,
Si que, pour l'honnorer et tenir en vigheur,
D'une feste a esté fondateur munificque.
Priez qu'au ciel repos il ayt du créateur.

L'*ouvrier en Rhétorique*, Ch. de Rupilly, mourut le 19 août 1579.

derniers accents au siècle dernier, sous le nom Bocager de *Valmuse.* A Valenciennes, la confrérie poétique de Notre-Dame-du-Puy s'est deux fois renouvelée et elle a eu la bonne fortune d'y couronner de pieux servantois de l'illustre Froissart en l'honneur de la Vierge, Froissart injustement accusé de ne s'être souvenu qu'à la fin de sa vie qu'il appartenait à l'Église !

Les écrivains du midi de la France font grand bruit des Jeux Floraux de Toulouse, fondés par Clémence Isaure ; ils ont raison de s'en vanter, plus d'un poète leur doit sans doute ses inspirations et ses premiers succès ; mais il ne faut pas que l'on croie que le nord de la France ait emprunté aux jeux toulousains ses luttes littéraires et ses récréations d'esprit ; non, quand la poétique Isaure offrit en 1324 ses premières églantines d'or aux troubadours de la Provence et du Languedoc, il y avait plus de cent ans que dix, vingt, trente villes, et riches communes picardes, artésiennes, wallonnes et flamandes avaient des jeux floraux dans lesquels nos *trouvères* venaient disputer les couronnes de roses et les chapels d'argent. Nous sommes ici-même sur le sol d'un des nombreux capitoles où, pour la plus grande gloire de la langue d'oïl, on couronna les princes de la poésie romane. En parcourant attentive-

ment les annales poétiques de nos contrées, on verrait qu'heureusement elles n'ont jamais été déshéritées des dons de l'esprit et de l'imagination, qu'elles ne sont pas plus retardataires que celles qu'éclaire un soleil brûlant, et que ce n'est pas seulement par leur sol riche et plantureux qu'elles sont fécondes.

Pour conclure, nous dirons que le Puy d'Arras, la Confrérie Notre-Dame, la Chambre de Rhétorique, l'Abbaye de Liesse, sont toutes institutions du moyen-âge qui ont jeté un vif éclat sur l'Artois, et longtemps occupé et amusé ses habitants par des jeux spirituels et intelligents. Elles ont préparé la venue de l'Académie royale d'Arras et de la Société des *Rosati*, qui, marchant parallèlement dans une ligne différente, permettaient aux artésiens du dernier siècle de suivre à la lettre le précepte du grand maître de l'art poétique, en passant du grave au doux, du plaisant au sévère.

Aujourd'hui, une académie prudente et sage, qui sait allier l'utile à l'agréable, qui ne dédaigne, au milieu de ses travaux sérieux, ni la chronique émouvante, ni l'apologue à la leçon voilée, a succédé à toutes ces associations antérieures qui n'ont presque jamais eu entr'elles de solution de continuité; elle fait aussi des appels à la science,

aux beaux-arts, aux muses de la poésie et de l'histoire; elle provoque des luttes courtoises, elle couronne des vainqueurs : elle imite donc, avec les améliorations du progrès et en se portant à la hauteur des connaissances du siècle, ses devancières du vieil âge; elle nous rappelle avec avantage les réminicenses du passé, et tout cela nous prouve qu'il y a quelque chose de vrai pourtant dans cette pensée devenue vulgaire, qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil !.

LA JEUNE FILLE ET LE VIEILLARD,

PAR

M. Victor ROBERT.



N'avez-vous jamais vu, le soir, passer dans l'ombre,
Deux êtres, l'un tout jeune et l'autre aux jours sans nombre ?
On aurait dit l'aurore et la fin d'un beau jour,
Tant leurs âmes mêlaient de tendresse à l'amour,
Tant leur sourire doux reflètait le ciel même,
Tant ils avaient tous deux, sous la voûte suprême,
Prié pour l'infortune et suivi le chemin
De ceux qui n'avaient pas le pain du lendemain !

Avez-vous vu passer sous l'étoile qui brille
Ce contraste béni, vieillard et jeune fille,
Ces deux points de la vie, où l'on rêve, où l'on craint,
Le flambeau qui s'allume et celui qui s'éteint ?
Lui, le front couronné de ses vertus sublimes,
Comme de leurs bois verts les nuageuses cimes,
Inclinant vers sa fille, hélas ! envain, ses yeux
Privés depuis long-temps de la clarté des cieux :
Elle, faible roseau, le soutien du grand chêne,
Dirigeant du vieillard la démarche incertaine;
Toujours prête à répondre à ses moindres discours,
A lui parler du cœur, à l'entendre, et toujours
Pour lui plaire abaissant ses yeux raphaëliques
Vers le sombre chaos des choses politiques ?
Telle on voit se pencher au-dessus d'un torrent
La fleur qui vient d'ouvrir son calice odorant.
Avez-vous vu passer le groupe solitaire,
Ainsi que deux rayons qui glissent sur la terre,
Pour rendre l'espérance au mortel abattu,
Lui faire croire au ciel et chérir la vertu ?
Mais, hélas ! comme ici tout s'efface, tout change,
Et même ce que l'homme a pu ravir à l'ange
D'extase, de soupirs, de célestes douleurs,
Ses rêves enchantés, ses romantiques pleurs !

Un soir on ne vit plus la jeune fille aimée
Conduire son grand père à l'heure accoutumée
Sous les jeunes tilleuls, où chaque jour en paix
Ils venaient à pas lents jouir d'un air plus frais.
Le pauvre bien long-temps cherche d'un œil avide,
Sur un vieux banc de bois, sa place...... elle était vide.
Il n'y vint plus personne : En vain, en vain le soir

Enveloppait les airs dans son beau voile noir,
L'étoile en vain brillait sous la céleste voûte,
On n'apercevait plus nulle part sur la route
Le sillon que traçait le bâton, son appui :
La mère à son enfant ne disait plus : « C'est lui ! »

Mais un jour, ô douleur ! la cloche funéraire
Nous apprit qu'un mortel, adoré sur la terre,
Rendait son âme à Dieu pour l'immortalité.
Le vieillard nous quitta : l'ange nous est resté.



LE FORT DE NOYERS,

PAR

Mlle Fanny Dénoix.



Entre Amiens, où l'écho répète
Tant de prouesses des vieux temps,
Et Beauvais, où Jeanne Hachette
Vainquit cent mille combattants,
Se perd une obscure bourgade :
C'est Noyers aux sombres climats ;
D'où vient son nom et sa peuplade ?
On ne sait pas !

A Noyers donc s'ouvre un abîme
Silencieux et menaçant,
Où l'épouvante au cœur s'imprime,
D'où se détourne le passant.
On dit que vers minuit le diable
Y vient tenir de longs sabbats?
Est-ce fabuleux ou croyable?
On ne sait pas!

Nous, déployons plus de courage;
Entrons au gouffre redouté;
Dussions-nous y faire naufrage
Et sombrer dans l'éternité!
Entrons; la torche nous précède;
Au hasard confions nos pas;
Le ciel nous viendra-t-il en aide?
On ne sait pas!

Qu'importe! mais quelle surprise!
L'espace s'étend devant nous;
Il s'élargit, puis il se brise.
Là, tantôt rampant à genoux,
Tantôt portant la tête haute,
De cryptes on voit un amas!
Est-ce péril d'en être l'hôte?
On ne sait pas!

Au milieu de grandes allées
Elles dessinent leurs contours:
D'autres s'élèvent isolées,
Ou se joignent par cent détours.

Leurs formes semblent incertaines ;
Leur nombre excite l'embarras ;
On dit qu'elles sont par centaines :
On ne sait pas !

Pourquoi ces traces de clôture
A côté d'un cintre béant ?
Pourquoi ce vide où l'œil mesure
L'affreux empire du néant ?
Avaient-ils dit, les vieux présages,
Qu'ici le mètre et le compas
Chercheraient le secret des âges ?
On ne sait pas !

Non loin règnent mille dédales
Entremêlés d'éboulements,
Des arcs, des portiques, des salles,
Des routes, des embranchements,
Enfin des villes souterraines :
Entraient-elles dans les états
De ducs, de princes ou de reines ?
On ne sait pas !

Est-ce ici qu'au temps des sauvages
Qui s'abattirent sur nos bords,
Le peuple fuyant leurs ravages
Cachait sa vie et ses trésors ?
Est-ce ici qu'après la victoire
On égorgeait tant de soldats
Et qu'en leur crâne on allait boire ?
On ne sait pas !

Aux jours de notre foi première,
Ces lieux virent-ils les chrétiens
Se rassembler pour la prière
Ou pour échapper aux païens ?
Y vit-on faire des miracles,
Ou le druïde, autre Calchas,
Y vint-il rendre des oracles ?
On ne sait pas !

Ici la flamme, ici le glaive
Ont-ils dans le cœur du martyr
Fait éclore un céleste rêve ?
Dans l'ombre y vit-on retentir
Ces sentences du saint office,
Et des oubliettes, hélas !
Se fermer le morne orifice ?
On ne sait pas !

Était-ce le palais des fées,
Ou bien la grotte des géants,
Le sanctuaire des trophées,
Autrefois pris aux mécréants ?
Ces lieux furent-ils des geôles,
Ou bien des salles de repos,
Ou des temples aux dieux des Gaules ?
On ne sait pas !

Y vint-on former des conciles,
Chausser l'éperon d'or aux preux ?
Étaient-ce là des lieux d'asiles
Ou de proscrits ou de lépreux ?

Un fort d'Angleterre ou d'Espagne,
Des catacombes de villas
De Clotaire ou de Charlemagne ?
On ne sait pas !

Y vit-on venir les sorcières
S'achevalant sur leurs balais,
Ou les bardes ou les trouvères,
Aux chants de mort, aux tendres lais ?
Ou des bohémiens ou des mimes,
Ou les déserteurs des combats,
Ou des brigands chargés de crimes ?
On ne sait pas !

Y vit-on les anachorètes
Jeûner, crucifier leur chair,
Et se créer de ces retraites
Des redoutes contre l'enfer ?
Y vit-on de pieuses femmes,
Loin des méchants, loin des ingrats,
Cacher les trésors de leurs âmes ?
On ne sait pas !

Y vit-on des hordes rebelles
Défier l'arrêt des bourreaux ?
Y vit-on des amis fidèles,
Des philosophes, des héros,
Oublieux de rêves factices,
Se reposer tristes et las
Des intrigues, des injustices ?
On ne sait pas !

Y vint-on suspendre des armes,
Ou rire ou jeter des sanglots?
Y vint-on préparer des charmes,
Ou des philtres ou des complots?
Y vint-on chercher des problèmes,
Y méditer des attentats,
Y prononcer des anathèmes?
On ne sait pas!

Vit-on errer dans ces repaires
Des revenants, des étrangleurs?
Y vit-on siffler des vipères,
S'agiter de faux monnayeurs,
Paraître de vaporeux gnomes,
Blasphémer de vils renégats,
Se dresser de pâles fantômes?
On ne sait pas!

Y vit-on souvent les ténèbres
Blanchir aux lueurs des flambeaux?
Y vit-on des pompes funèbres
Et des larves et des tombeaux?
Ces arceaux où rien ne se nomme,
Ces chemins, ces tertres, ces lacs,
Gardent-ils de la cendre d'homme?
On ne sait pas!

Dans les entrailles de ce gouffre
L'âme frissonne de regret:
Quel froid, quelle peur on y souffre!
Dieu! si notre torche expirait,

Qui nous guiderait dans ces ombres ?
Qui, pour nous ravir au trépas,
S'engloutirait dans ces décombres ?
On ne sait pas !

Dans ces lieux point d'architecture ;
La hache à travers le rocher,
Seule en dessina la structure,
Seule elle sut y rattacher
Un espace, un but, une forme.
Combien de jours, combien de bras
Prit-elle pour cette œuvre énorme ?
On ne sait pas !

Ici, comme au fond de la tombe,
Tout est voilé, silencieux ;
Ici la science succombe ;
Rien n'y parle à l'esprit, aux yeux ;
Pas une date, pas un signe !
En des efforts sans resultats
On cherche, on doute, on se résigne ;
On ne sait pas !

Les patriarches du village,
Du fort ne peuvent rien citer ;
Leurs ancêtres à leur jeune âge
N'en ont jamais rien su conter.
Là disparaît toute mémoire ;
Depuis des siècles ici-bas
Ces mots résument son histoire :
On ne sait pas !.

LE VAUTOUR LIBÉRAL,

PAR

M. De Stassart.



« Vive la liberté ! combattons l'injus[illegible]
» Disait maître Vautour aux oiseaux rassemblés ,
» Du joug de l'Aigle il faut qu'on s'affranchisse !
» Périssent les tyrans sous nos coups redoublés !
» Vous verra-t-on toujours les jouets du caprice
» D'un maître aux regards dédaigneux ?
» Satisfait de mon sort , sachant borner mes vœux,
» Si j'aspire au pouvoir, c'est un grand sacrifice
» Que je fais pour vous rendre heureux. »

Dans une lutte électorale,
Un candidat, chez nous, ne parlerait pas mieux.
A ce discours ambitieux,
Par d'éclatants bravos, répondit la cabale ;
Mais, proclamé tribun, l'estimable Vautour
Modifia de jour en jour
Les fougues de son éloquence,
Et bientôt même il vanta, sans détour,
Du monarque la bienfaisance,
La douceur, l'aimable indulgence.
L'Aigle, touché d'un semblable retour,
Nomma notre ex-frondeur, malgré la concurrence,
Intendant de la basse-cour.
Pour lui quelle heureuse chevance !.
Il s'en donne à cœur joie, il vit dans l'abondance,
Chaque jour ses quatre repas
Sont la cause de maint trépas...
On se plaint, on murmure. « Eh ! mais quelle démence !
» Vraiment, dit-il, la conçoit-on ?
» Elle ignore, la sotte engeance,
» Qu'on créa le Vautour pour manger le Dindon. »

Je vous en fais la confidence,
Les cafards libéraux, les tribuns convertis,
Ne sont pas trop rares en France,
Ni même dans d'autres pays.

UN PROCÈS CRIMINEL

AU XVIIe SIÈCLE.



Messieurs,

Ce qui doit surtout nous faire aimer le présent, ce sont les abus du passé. En vain a-t-on voulu peindre sous des couleurs séduisantes les scènes d'autrefois, en vain l'éloignement adoucit-il la rigueur des tons; la saine raison dit continuellement qu'il vaut mieux vivre aujourd'hui que dans les siècles même les plus renommés de notre histoire. Alors l'arbitraire régnait trop souvent; la vie et la propriété des citoyens n'étaient pas suffisamment garanties; il n'y avait, pour ainsi dire, aucune ressource contre des ennemis puissants. De nos jours, au contraire, l'égalité est établie en droit comme en fait; chacun peut

compter sur la protection des lois; les influences extérieures ne pèsent plus dans les décisions de la justice. Ces vérités sont presque vulgaires; mais il n'est pourtant pas inutile de les rappeler quelquefois pour nous rehausser dans notre propre estime.

Il est surtout avantageux d'apprécier par des exemples la différence qui existe à notre profit. Sous ce rapport l'histoire locale nous fournit une preuve qui mérite d'être rapportée parce qu'elle est puisée dans les mœurs mêmes de l'époque, et qu'elle est appuyée sur des documents tellement nombreux et tellement authentiques que la critique la plus difficile ne saurait la révoquer en doute. Nous espérons qu'on n'entendra pas sans intérêt le récit d'un drame émouvant dont nos pères ont été témoins. En 1641 il y avait, pour gouverneur à Arras, François de Jussac d'Embleville, seigneur de St-Préuil. C'était un gentilhomme plein de bravoure. Il avait commencé sa carrière militaire à l'âge de quatorze ans, et s'était toujours distingué par les plus beaux faits d'armes. On le voit d'abord commander dans la ville du Hâvre sous le duc de Richelieu, neveu du cardinal. Ce fut l'origine de sa fortune. Plus tard, suivant les habitudes de patronage et de clientèle militaires alors en vigueur, il se

donna aux ducs de Vendôme et du Maine, et se distingua d'une manière toute particulière dans les rangs de cette noblesse française, où on ne comptait que des braves. Capitaine aux gardes, on le trouve au combat de Castelnaudary, faisant prisonnier le célèbre et malheureux duc de Montmorency. Cette action devait le recommander spécialement à la faveur de Richelieu. Aussi fut-il nommé Maréchal de Camp. Il servit en cette qualité dans la guerre que Louis XIII déclara aux Espagnols en 1635, et qui valut à la France la conquête de l'Artois. Chargé de défendre Corbie en 1636, il se distingua par son courage et son intelligence dans cette mission délicate. C'est ce qui le fit appeler au commandement de Doullens, lorsque le roi eut décidé le siége d'Arras. C'était un poste tout de confiance qui lui était accordé. Dans les prévisions de l'attaque, la ville de Doullens, devait jouer un rôle important pendant l'entreprise difficile qu'on allait tenter. Elle était désignée comme le point d'appui principal de l'armée française; c'était de là que devaient être dirigés tous les partis destinés à inquiéter l'ennemi et à protéger les communications. St-Preuil s'entendait très bien à cette guerre de partisans; aussi justifia-t-il complètement le choix qu'on avait fait de lui et ren-

dit-il les plus grands services pendant ce siége mémorable qui dura plus d'un mois.

Pour le récompenser de tant de dévouement, le roi le nomma Gouverneur d'Arras immédiatement après la prise de cette ville. C'était la faveur la plus insigne qu'on pût lui accorder. Peut-être cette haute distinction ne fut-elle pas sans influence sur la disgrâce qui devait bientôt la suivre. Ce qu'il y a de certain c'est que St-Preuil, très remarquable comme guerrier, ne paraît pas avoir eu toutes les qualités nécessaires au gouverneur d'une cité importante.

D'ailleurs sa position était fort difficile. Arras sortait vaincu et humilié d'un siége où ses habitants s'étaient particulièrement signalés par leur attachement à la maison d'Espagne. La haute bourgeoisie était mécontente, elle craignait que l'action plus rapprochée du gouvernement ne pesât d'une manière fâcheuse sur ses franchises et ses priviléges. Il aurait fallu beaucoup d'adresse et de ménagement pour amortir ces mauvaises dispositions. Malheureusement St-Preuil, comme presque tous les généraux chargés de fonctions civiles, voulait mener militairement l'administration. Il ne comprenait rien aux mœurs du pays, il regardait comme un abus la grande latitude laissée aux autorités

locales dans la gestion de leurs affaires. Il se conduisit moins en gouverneur qu'en proconsul.

Ses habitudes de luxe et de somptuosité l'entraînèrent aussi dans de graves excès. Magnifique comme tous les seigneurs de cette époque, il pensait que la représentation est un des principaux attributs de la grandeur. Pour satisfaire ce penchant, il eut un grand train de maison, de nombreux domestiques, des pages attachés à sa personne, des compagnies entretenues à ses frais. Toutes ces prodigalités l'entraînèrent dans des dépenses qui n'étaient pas en proportion avec ses ressources personnelles et les émoluments de sa charge. Pour y faire face, il contracta des dettes, et bientôt, pressé par ses créanciers, il eut recours à des exactions criantes et à des mesures arbitraires. Le mécontentement s'en accrut de toutes parts, et des plaintes très vives furent portées au roi et au cardinal.

Un autre défaut fit encore plus de tort à St.-Preuil : ce fut le dérèglement de ses mœurs. Habitué à toute la licence des camps, il se livrait à l'entraînement de ses passions avec une fougue qui serait répréhensible chez un particulier et qui était bien plus blâmable encore dans le chef d'une grande ville. Sans doute les mœurs du temps permettaient à cet égard certaines

libertés qui ne seraient plus de mise aujourd'hui. La galanterie tenait alors une place importante dans la vie de la noblesse, trop disposée à suivre les exemples du Béarnais. Mais St-Preuil dépassa toutes bornes. Une aventure scandaleuse, le rapt d'une meunière des environs d'Arras, que le peuple désigna bientôt sous le nom de *Madame la Gouvernante*, donna matière à des accusations malheureusement trop fondées. D'autres détails, qu'il est inutile d'approfondir, eurent également un fâcheux éclat. Enfin, sous tous les rapports, il faut reconnaître que sa conduite laissait beaucoup à désirer.

C'étaient là de graves défauts pour un personnage aussi éminent; néanmoins ils n'auraient pas suffi pour amener sa chute, si son caractère hautain ne lui avait suscité de puissants adversaires. Le maréchal de La Meilleraye, le vainqueur d'Hesdin et d'Arras, lui avait voué une haine implacable, et se donnait beaucoup de peine pour le perdre dans l'esprit de la Cour. Ce n'était point assez : il se fit un ennemi du ministre même de la guerre, du secrétaire d'État Desnoyers, par la manière dont il traita un commissaire des vivres envoyé à Arras pour examiner le poids et la qualité du pain distribué aux soldats.

Mandé à Paris pour rendre compte de sa conduite, St-Preuil n'agit pas avec plus de circonspection. Il se prit de querelle, dans un jeu de paume, avec le fils du maréchal de Brézé et ajouta ainsi à ses ennemis une famille influente. Mais la faveur du cardinal le soutenait vigoureusement. Il fut renvoyé à Arras, et y aurait peut-être bravé longtemps encore tous les efforts qu'on faisait pour le perdre, sans une circonstance malheureuse qui vint combler la mesure.

Le maréchal de La Meilleraye avait forcé la garnison de Bapaume à capituler, et lui avait promis qu'elle ne serait pas inquiétée dans sa retraite sur Douai. St-Preuil, qui battait la campagne avec un corps de partisans, la rencontra près de Dury et, ne sachant pas à qui il avait affaire, l'attaqua et lui causa quelque mal. Dès qu'il eut reconnu sa méprise, il s'efforça de la réparer : il alla trouver le commandant espagnol, lui fit des excuses bien senties, donna l'ordre de restituer tout le butin qui avait été fait, et paya même de ses propres deniers ce qui ne se retrouva point. De toutes les actions qu'on pouvait reprocher à St-Preuil, celle-là était bien la plus innocente, puisqu'elle n'avait été causée que par une erreur ; ce fut pourtant ce qui le perdit. Le maréchal de La Meilleraye fit sonner bien haut

le mépris qu'on avait fait d'une capitulation solennellement jurée, le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, adressa des protestations énergiques au gouvernement français, et Louis XIII, qui tenait surtout à passer pour un rigide observateur de sa parole, donna l'ordre d'arrêter St-Preuil. Voici comment le roi annonce cette nouvelle à Monsieur, duc d'Orléans :

« Mon Frère,

« La présente est pour vous donner avis du » déplaisir que j'ai d'avoir été contraint de faire » arrêter le sieur de St-Preuil : Il y a longtemps » que j'avois reçu des plaintes des fautes que sa » violence et son avarice lui faisoient commettre » au préjudice de mon service, et du contentement des peuples au gouvernement desquels » je l'avois commis. Mais ayant lieu d'être satisfait de son courage et de sa vigilance à tourmenter les ennemis, je me flattois volontiers » dans l'espérance qu'il tempéreroit son humeur, » en sorte que j'aurois contentement de toutes » ses actions.

» Comme j'étois en cette bonne disposition » pour lui, l'entreprise, qu'il a faite à mon insçu, » de tailler en pièces la garnison de Bapaume,

» dont il est demeuré quelque partie sur la
» place, m'a si sensiblement touché, que, pour
» réparer cet inconvénient, je n'ai pu moins
» faire que de le déposer de son gouvernement
» et le faire conduire dans la citadelle d'Amiens.
» Sa faute est d'autant plus grande que le gou-
» verneur de Bapaume et sa garnison, lors
» même qu'il les attaqua, étoient conduits par
» un trompette de mon armée, lequel s'avança
» devant pour l'en avertir.
» Je ne saurois assez vous faire connoître com-
» bien cette affaire m'a été sensible. Vous le
» jugerez par la connaissance de ce que j'avois
» fait pour St-Preuil, et par le soin que j'ai tou-
» jours eu de rendre mes paroles, et celles qui
» sont données de ma part, inviolables. » [1]

L'arrestation de St.-Preuil eut lieu le 24 septembre 1641. La Meilleraye lui-même se chargea de ce soin. Il se rendit à Avesne, où il manda à St-Preuil de venir le trouver. Celui-ci obéit sans hésiter, quoiqu'il ne pût douter de ce qui lui était réservé. Dès que La Meilleraye l'aperçut, il s'avança vers lui, et, le prenant par son baudrier, lui ordonna de rendre son épée.

[1] Extrait des *Mémoires du Diocèse d'Arras*, par le R. P Ignace, tome VIII, page 383.

St-Preuil lui répondit : « La voilà, Monsieur; » elle n'a pourtant jamais été tirée que pour le » service du roi. » Il voulait faire allusion à quelques officiers qui entouraient le maréchal et qu'il avait vus combattre dans l'armée des rebelles, à la journée de Castelnaudary. Une pareille allusion était peut-être une imprudence de plus; mais elle prouve une présence d'esprit bien rare dans de telles circonstances.

Il paraît qu'on n'était pas sans crainte pour cette arrestation. Les Espagnols se trouvaient à une faible distance et un homme mal intentionné aurait pu s'en faire d'utiles auxiliaires. Les Turenne et les Condé ne devaient-ils pas, quelques années plus tard, donner à la France ce triste spectacle? Mais St.-Preuil, soit loyauté, soit impuissance, resta jusqu'au bout fidèle à son devoir. Dès qu'il fut arrêté, Gobelin, intendant de l'armée, fit une perquisition minutieuse dans ses papiers, se saisit de tout ce qui était de quelque importance et en dressa un inventaire détaillé. On arrêta en même temps de Franc, son secrétaire, et plusieurs de ses domestiques. De grandes précautions militaires furent prises à cette occasion : les régiments qui étaient sous les ordres immédiats de St-Preuil sortirent sans délai d'Arras et, pendant qu'ils défilaient,

le régiment des gardes et celui de Piémont restèrent en bataille sur la grande et sur la petite place. Tout cela prouve la haute importance qu'on attachait à cette affaire.

St.-Preuil fut remis, par La Meilleraye, entre les mains de Manca, capitaine des gardes du cardinal Richelieu. A une heure après-midi, il arriva à Arras, chez M. Duplessis, lieutenant du roi. Il y resta jusqu'à six heures du soir. On le transféra alors à l'abbaye de Saint-Vaast, où il fut gardé pendant trois jours, en attendant les instructions du Roi. L'ordre étant arrivé de le conduire à Amiens, on le fit partir à six heures du matin dans un carrosse, escorté de soixante gardes du cardinal et d'un pareil nombre du grand maître. On arriva à trois heures à Corbie. Ce fut là que La Meilleraye prit congé de son prisonnier. Malgré tout le mal qu'il lui voulait il ne rougit pas de lui dire : « M. de St-Preuil, » vous croyez que je ne suis pas de vos amis ; je » veux vous montrer le contraire dans une occa- » sion où, foi d'homme d'honneur, je vous pro- » mets de vous servir. » A Arras il lui avait déjà fait les mêmes protestations. Quelle conduite pour un maréchal de France !

Le carrosse de St-Preuil s'étant arrêté devant la porte de la citadelle d'Amiens, le lieutenant

parut et lut les ordres du Roi. On fit alors entrer le prisonnier dans un corps de logis autour duquel on avait élevé une palissade de dix-huit pieds de hauteur. On dit, qu'en passant sur le pont de la citadelle, St-Preuil jeta dans le fossé une canne qu'il tenait à la main, voulant indiquer par là qu'il n'avait plus l'espoir d'exercer aucun commandement.

Son procès commença peu de temps après. Il prouve, qu'à cette époque, on trouvait toujours des juges pour condamner ceux qu'on voulait perdre. Tous les procédés dont on usa en cette circonstance sont autant d'énormités judiciaires qui soulèvent aujourd'hui l'indignation, et qui n'excitaient alors que quelques murmures impuissants. L'instruction de l'affaire se fit sous la surveillance et d'après les inspirations de La Meilleraye lui-même, le plus grand ennemi de l'accusé. Il s'adjoignit deux hommes de loi pour diriger la partie judiciaire, c'étaient Messire Louis Le Maistre, seigneur de Belle-Jame, intendant de Picardie et d'Artois, et le lieutenant général du baillage de Montreuil. Tous trois se rendirent à Arras et cherchèrent par tous les moyens possibles des témoins à charge. Ils assemblèrent le conseil d'Artois, l'échevinage, la gouvernance et les plus notables bourgeois; ils exposèrent

que le tyran ne retournerait plus parmi eux; qu'on ne devait donc pas appréhender de déposer contre lui; d'ailleurs ils donnèrent à entendre que ce serait faire une œuvre méritoire que de fournir des renseignements contre un homme qui avait encouru la disgrâce de son Souverain. Ces excitations, ces insinuations, ces assurances étaient incompatibles avec une information impartiale; mais elles produisirent l'effet qu'on en attendait. Il se présenta un grand nombre de témoins, et l'on poussa l'impudeur jusqu'à les loger et nourrir aux dépens du Roi.

Les confrontations eurent lieu d'après le même système. St-Preuil, poussé à bout, dit à l'intendant qu'il voyait bien qu'on voulait le perdre, puisqu'on lui faisait paraître tant de visages qu'il n'avait jamais vus. Il se plaignit aussi de ce qu'on n'écrivait que ce qui lui était défavorable, sans vouloir prendre note de ce qui aurait pu le justifier. Mais on ne tint aucun compte de ses observations. En présence d'un arbitraire aussi révoltant, combien ne devons-nous pas apprécier les réformes modernes qui ne renvoient un accusé devant ses juges, qu'après une instruction dont les formalités sont rigoureusement prescrites!

Une procédure aussi vicieuse devait être suivie

de débats plus scandaleux encore. Là justice ordinaire ne fut point saisie de l'affaire; elle fut confiée à une commission spéciale soigneusement choisie. Cette commission était composée de douze conseillers, six du présidial d'Amiens et six de celui d'Abbeville. Elle fut présidée par Belle-Jame qui avait laissé percer si manifestement son avis dans l'instruction. Nous sommes heureusement délivrés, dans les procès criminels, de ces commissions extraordinaires qui sont la terreur des honnêtes gens. Mais, sous Richelieu, cet abus était dans toute sa force. Sans doute, les services que ce grand ministre a rendus à la France doivent faire excuser bien des torts; pourtant l'histoire ne peut pas oublier que jamais peut-être la justice ne fut moins indépendante que sous l'administration de celui qui disait : « Qu'on me donne trois lignes de l'écriture d'un » homme, et je suis sûr de le faire condamner. »

St-Preuil comparut devant ses juges le trois novembre 1641. Ses malheurs semblent avoir métamorphosé complètement son caractère. Pendant tout le cours de son procès il fut digne sans forfanterie, résigné sans bassesse. Placé sur la sellette, comme un vil criminel, on le somma de dire toute la vérité; comme si on pouvait exiger d'un accusé de se nuire à lui-même! Il ré-

pondit : « Oui, Messieurs, je la dirai, puisque j'ai » eu aujourd'hui le bonheur de recevoir mon créateur. » Il présenta lui-même sa défense, et parla debout, le chapeau à la main, pendant quatre heures, avec une facilité d'élocution et une force de raisonnement qui étonnèrent tout le monde.

Les moyens qu'il fit valoir étaient victorieux : jamais accusation ne s'était appuyée sur des bases aussi peu solides. Le grief relatif à la violation de la capitulation de Bapaume ne pouvait soutenir l'examen. Il fut prouvé jusqu'à l'évidence que la garnison espagnole n'était pas escortée, comme elle aurait dû l'être en pareille circonstance, et que le trompette, que la Meilleraye lui avait laissé, s'était enfui, au lieu de venir avertir les Français. D'ailleurs il y avait aux pièces du procès une déclaration signée du commandant espagnol et de tous ses officiers, qui reconnaissait complètement l'erreur.

La question des exactions offrait plus de difficulté. Mais sur ce point St-Preuil présentait des justifications qui auraient dû au moins satisfaire les scrupules de la justice royale. C'était l'autorisation du Roi lui-même. Plusieurs lettres lui accordaient une espèce de blanc-seing à cet égard. Une, entr'autres, était conçue en ces

termes : « Brave et généreux St-Preuil, vivez » d'industrie, plumez la poule sans la faire crier; » faites comme les autres font dans leurs gouver- » nements. Vous avez tout pouvoir dans votre » empire[1]. » Remarquons, en passant, ces singuliers principes d'administration. Certes, jamais préfet n'a reçu de pareils pouvoirs.

La solidité des arguments invoqués par St-Preuil avaient impressionné visiblement les juges, et, si le délibéré avait eu lieu immédiatement, un acquittement n'aurait pas été impossible. Les meneurs du procès le sentirent et détournèrent le coup, en faisant prononcer une remise. Le lundi, 9 novembre, les commissaires s'assemblèrent de nouveau. Le procureur du Roi prononça un long réquisitoire plein de passion, et on alla aux voix. Ici un acte de générosité et d'indépendance repose enfin l'esprit de toutes les monstruosités de cette affaire. Un juge, le lieutenant général d'Amiens, rapporteur du procès, se contenta d'opiner à la prison, tant qu'il plairait à Sa Majesté, ajoutant : « qu'un seul des » services que cet officier avait rendus à la » France, suffisait pour effacer tous les crimes qu'on lui imputait. » On comprend l'effet que

[1] Dusevel, Histoire d'Amiens, tome 2, page 271.

produisit sur l'esprit de Belle-Jame cette déclaration inattendue. Fidèle aux théories de Laubardemont, qui prévalaient de toutes parts, il s'emporta jusqu'à la menace contre un juge son collègue. A ces tentatives d'intimidation, celui-ci répondit avec fermeté que « sa vie, ses biens, » ses enfants étaient au pouvoir du Roi, mais » que son âme et sa conscience étaient à Dieu; » qu'il avait parlé suivant ses lumières et que » rien n'était capable de le faire changer. » Malheureusement un si noble exemple ne trouva que peu d'imitateurs et la majorité des commissaires se prononça pour la mort.

St-Preuil ayant été transféré de sa prison dans la chambre du conseil de l'hôtel-de-ville, y entendit la lecture de sa sentence, sans donner aucune marque d'émotion. Il congédia les juges en leur disant : « Messieurs, j'ai bien plus offensé » Dieu que les hommes. Je vous remercie donc » d'avoir donné une si douce sentence. Je prierai » Dieu pour vous. » Et dès lors il ne parut plus préoccupé que de *faire une bonne fin.* On ne saurait affirmer que les relations qui nous en ont été transmises soient parfaitement exactes; on avait la manie à cette époque de faire mourir un peu trop saintement toutes les victimes illustres. Mais s'il n'y a pas d'exagération dans ces

récits, on doit être profondément touché de toutes les vertus chrétiennes que St-Preuil manifesta jusqu'à sa dernière heure. Dès le commencement de son procès, persuadé du sort qui l'attendait, il avait demandé un confesseur. On lui donna un feuillant qui l'assista avec le plus grand dévouement, et qui a conservé minutieusement tous les détails de son exécution.

Les juges s'étant retirés, St-Preuil s'approcha de son confesseur et réclama son ministère. Il reçut l'absolution ; puis se promenant avec le feuillant, il lui dit : « Mon père, il est bien étonnant que je n'aie point été ému de ce qu'on vient de lire et que je n'aie aucune appréhension de la mort. Tâtez-moi le pouls. »

Le bourreau entra alors; il lui lia doucement les mains et lui plaça dessus un mouchoir et ensuite un crucifix. St.-Preuil le pria de lui montrer la posture qu'il devait prendre. Le bourreau l'ayant fait, St.-Preuil lui dit : « Mon ami, je ne manquerai pas de me mettre ainsi; je te prie de ne pas non plus me manquer. » A la vue de son échafaud qui s'élevait, il s'écria : « Voici ma fortune qu'on achève de bâtir. »

Lorsque les préparatifs du supplice furent terminés, le bourreau vint l'avertir qu'il était temps. Il marcha aussitôt vers le lieu de l'exé-

cution accompagné du prévôt et des archers. Arrivé au pied de l'échafaud, au moment de monter le dernier échelon, il dit à son confesseur : « Ah ! mon père, si je n'avais pas plus » offensé Dieu que les hommes, je n'aurais pas » tant sujet d'appréhender de lui rendre mon » compte. » Sa dernière préoccupation fut une pensée assez remarquable dans un homme de guerre : « Mon père, dit-il tout bas à l'oreille de » son confesseur, je crois que l'orgueil veut » m'accompagner jusqu'à la mort ; il me semble » que je me fais gloire d'aller au supplice et que » je n'en ai ni crainte, ni honte. Priez Dieu » qu'il me le pardonne. » Puis, s'étant mis à genoux, il fit sa prière. On lui banda les yeux, et comme il prononçait ces mots : *Jésus ! Marie !* on lui trancha la tête.

Ainsi mourut, à l'âge de quarante-un ans, un officier distingué qui avait consacré presque toute son existence au service de sa patrie.

Au XIXe siècle il aurait été protégé par des juges; au XVIIe il fut sacrifié par de vils complaisants.

PAROLES

PRONONCÉES SUR LA TOMBE

DE

M. L'ABBÉ DISSAUX,

Le 16 Janvier 1854,

Par M. PARENTY, Vicaire général,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

Relues par M. PARENTY, *en séance ordinaire, le 7 Avril suivant.*

MESSIEURS,

Cette tombe ouverte pour renfermer les restes du cher collègue que nous pleurons, et dont la perte est si vivement sentie par le clergé et par la ville d'Arras tout entière; nous montre une fois de plus le néant des choses humaines. Elle a été creusée dans cet étroit espace qui est sous nos yeux, et qui déjà a servi de sépulture à une longue série d'hommes vénérables, anciens membres du chapitre de la Cathédrale, que nous avons connus, qui nous ont édifié par leurs

vertus et dont plusieurs furent nos maîtres et nos directeurs à notre entrée dans la carrière ecclésiastique. Ces prêtres, qui avaient traversé des temps difficiles et confessé la foi catholique au péril de leur vie, sont ici rangés comme autant de témoins et de généreux défenseurs de nos impérissables croyances. C'est à leur école que notre savant confrère a puisés, avec les connaissances sacerdotales, les hautes vertus qui brillaient en lui avec tant d'éclat.

Bruno-Benjamin-Léopold-Joseph Dissaux naquit à Ourton le 6 mars 1792. La ville de Béthune, où il fut élevé, n'a point perdu le souvenir des longs services que son père y a rendus comme médecin, qui, déjà fort avancé en âge en 1832, se voua résolument au soin des cholériques et arracha à la mort un grand nombre de victimes de l'épidémie.

Le docteur Dissaux n'avait rien négligé pour procurer à son fils une haute portée d'instruction. Et, lorsque le jeune homme, à peine âgé de dix-huit ans, entra au séminaire, il s'y fit remarquer par son intelligence précoce et la variété de ses connaissances. Il a suivi avec succès les cours de philosophie et de théologie sous d'habiles professeurs, anciens docteurs de l'Université de Douai [1].

[1] MM. Lefebvre, Dupont et Flageollet.

Promu à la prêtrise le 13 avril 1816, l'abbé Dissaux fut initié à la pratique du saint ministère par le respectable M. Rambure, curé de la paroisse de St-Nicolas-en-Cité, dite des Clarisses. Qu'il nous suffise de citer cet homme de Dieu dont le nom est resté si populaire dans notre ville.

Peu de temps après, M. Dissaux fut appelé à faire partie du clergé de la Cathédrale. Il y remplissait avec distinction les fonctions de vicaire, lorsqu'en 1826, l'Académie d'Arras le mit au nombre de ses membres résidants. Deux ans après, Mgr. de la Tour-d'Auvergne lui confia la cure la plus importante du diocèse, celle de St-Nicolas, à Boulogne. Cette mission lui fut donnée avec le titre de chanoine honoraire.

L'abbé Dissaux quitta Arras avec un sincère regret. Il en avait fait sa ville d'adoption. Attaché au ministère qu'il y exerçait avec succès, voué de cœur et d'âme aux études sérieuses, et désireux d'étendre le cercle de ses connaissances dans le sein de la société savante qui l'avait associé à ses travaux, il eut préféré, m'a-t-il dit alors, s'il n'eût été lié par l'obéissance qu'il devait à son évêque, renoncer aux distinctions que lui offrait sa nouvelle position, et vivre ici dans le calme de l'étude et de la retraite.

Installé dans sa cure de Boulogne, notre collègue se mit au-dessus des appréhensions qu'elle lui avait d'abord inspirées. Il s'appliqua à gagner la confiance de ses nombreux paroissiens, qui ne tardèrent point à faire une juste appréciation de son mérite. Nous fûmes plusieurs fois témoin du zèle qu'il déploya pour se faire tout à tous, à l'exemple de saint Paul. Souvent il n'avait de repos ni le jour ni la nuit, et ces excès de fatigue n'altéraient point l'aménité de son heureux caractère. Malgré ces travaux presque incessants, il trouvait moyen de dérober quelques moments qu'il consacrait à l'étude. Ce fut principalement à Boulogne que l'abbé Dissaux acquit des notions non moins étendues que solides dans la science de l'exégèse biblique. La langue dans laquelle ont été écrits la plupart de nos livres saints devint l'objet habituel de ses études.

Le goût très prononcé qu'il avait pour l'hébreu lui donna occasion de faire paraître au milieu d'une famille étrangère l'excellence de son cœur et l'ardeur de son zèle. Il prit, en effet, pour maître de langue hébraïque, un juif non moins distingué par sa science que par ses qualités personnelles, et conçut quelque espoir de le convertir au christianisme en commentant

avec lui les textes de la sainte Écriture, dont l'interprétation le tenait séparé de l'église, ainsi que sa famille. L'élève ne put rien obtenir du maître : mais toute la ville de Boulogne a su que des fruits réels de conversion se produisirent dans la maison du docteur juif à la suite des relations à la fois scientifiques et amicales qu'y entretint M. Dissaux.

Rappelé à Arras en 1838 pour y prendre possession d'un canonicat vacant par la mort de M. Caupin, ancien curé de St.-Étienne, notre vénéré collègue obtint successivement les titres honorifiques de vicaire général, d'archidiacre et de supérieur des communautés religieuses. Il voulut se fixer dans le voisinage de M. l'abbé de Boiry, qu'il avait choisi pour directeur de sa conscience et qu'il aimait à l'égal d'un père.

L'abbé Dissaux continua, depuis son retour de Boulogne, jusqu'au dernier moment de sa vie, l'étude de nos livres saints dans la langue même où ils furent écrits. Il y consacrait la plus grande partie de son temps. Ce travail dut être pour lui hérissé de difficultés provenant, en grande partie, de la méthode qu'il avait adoptée, et sans doute aussi parce qu'il se borna trop exclusivement à l'idiôme hébraïque, négligeant les dialectes sémitiques. Il eut atteint plus aisément son

but en usant des découvertes récemment obtenues dans la science des langues et des choses de l'Orient.

Notre laborieux et savant confrère eut assez de courage et de persévérance pour traduire mot à mot, de l'hébreu en français, l'*Ancien Testament* tout entier [1]. Ce consciencieux ouvrage est resté manuscrit, ainsi qu'une méthode de chant liturgique préparée depuis de longues années pour l'impression.

Je ne vous entretiendrai pas plus longtemps, Messieurs, du collègue pour qui nous allons prier du fond de nos cœurs, tandis qu'un peu de terre recouvrira son corps mortel. Vous connais-

[1] M. Dissaux a traduit de l'hébreu les livres de l'*Ancien Testament* dans l'ordre qui suit : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué. *Les Psaumes* sont traduits sur deux colonnes, la première contient le mot à mot, la seconde, la traduction en style digne d'être placé à côté de celui des meilleurs traducteurs. Il a laissé en mot à mot, par défaut de temps, les Juges, Ruth, les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Esther, Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, Isaïe, Jérémie, ses Lamentations, sa Prière, Ezéchias, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Nahum, Michée, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie. Cette traduction est d'autant plus précieuse, que l'auteur a mis le mot français à la place que le mot hébreu occupe lui-même. M. Dissaux venait de revoir le XXII chapitre d'Ezéchiel, lorsque la mort l'a frappé deux heures au plus après ce travail.

sez comme moi, depuis longtemps, et ses vertus éminentes et la haute portée de son érudition. Personne de nous n'ignore non plus combien ses jours ont été pleins. Depuis que l'affaiblissement de sa santé lui donnait lieu de craindre une fin prochaine : il en prit occasion de se recueillir davantage pour se préparer au passage du temps à l'éternité. Il répétait souvent, dans toute l'ardeur de son âme et avec l'accent de la foi vive qui l'animait, ces paroles du grand apôtre à son disciple Timothée : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus justus judex.* (Tim. 2.)

Après ce discours, M. l'abbé Herbet, ancien principal du collége d'Arras et archidiacre de St-Omer s'est exprimé ainsi :

« Avant de quitter une tombe si chère, qu'il
» me soit permis de dire aussi quelques mots
» touchant l'excellent confrère et ami qui a été
» enlevé si subitement à notre affection. Parmi
» une foule de qualités précieuses qui distin-

» guaient M. l'abbé Dissaux, et que nous a si
» bien retracées M. Parenty, ce qui me paraissait
» surtout remarquable en lui, ce que nous avons
» eu le bonheur d'admirer pendant quarante ans,
» c'était un fonds inépuisable de charité, de
» douceur et de tolérance.

» Sa foi vive et éclairée, sa tendre compassion
» pour les pauvres, qu'il n'a pas oubliés avant
» de mourir, ses autres vertus sacerdotales et
» chrétiennes, tout nous fait espérer que Dieu
» l'a déjà reçu, ou qu'il le recevra bientôt dans
» sa miséricorde.

» Sans doute son âme si aimante, si chaste et
» si pure, n'a quitté cette vallée de misères que
» pour entrer dans un monde meilleur.

» Telle est la pensée consolante à laquelle je
» veux m'arrêter : il n'y a que cette considéra-
» tion d'une autre vie, du bonheur céleste ré-
» servé au chrétien bien préparé, qui puisse, en
» ce triste moment, je ne dirai pas effacer, mais
» adoucir tant soit peu de trop justes et d'una-
» nimes regrets. »



LIVRES IMPRIMÉS

A ARRAS.

SUITE.

G. BAUDUYN, 1598, in-8°.

Les cérémonies observées à la solennisation de la paix, en l'Église Nostre-Dame de Paris le 21 juin 1598. — Plus quelques Sonnets d'Esjouissance sur le retour de la même paix en France, par C Palliot, parisien.

24 pag.

Nous citons une de ces pièces :

PRIÈRE.

Seigneur Dieu! par ton vouloir saint
Fais que l'aspre feu soit esteint
De nos guerres civiles.
Fais, Seigneur, par ta grâce, fais
Qu'on voye refleurir en paix
Et nos champs, et nos villes.

Chasses en, Seigneur, par ton soing
Les guerriers et la guerre au loing;
Et que la pauvre France,
Réclamant ton bening secours,
Voye en bref rechanger le cours
De sa longue souffrance.

O Seigneur par ta grand'bonté
Restaures encor la santé
A nos peuples malades ;
Fais jouyr d'un ciel plus serein,
Et d'un air plus salubre et sain,
Nos villes et nos bourgades.

Chasses toute contagion
Si loing de ceste région
Que l'homicide peste
Ne l'enjonche plus de corps morts,
Ni de ses violents efforts,
Oncques plus ne l'infeste.

Mais las ! encore gardes nous
Du fléau plus rigoureux que tous,
Qui est l'aigre famine ;
Préserves de sa gloutte dent
Nostre tant souffreteuse gent,
Qu'elle ne l'extermine.

Chasses en la stérilité,
Maintiens y la fertilité,
Et l'heureuse abondance ;
Tant que pour tous ces tiens bienfaits,
Ta gloire et ton los à jamais
Se chante par la France.

JEAN MATTHIEU, 1616, in-18.

Discours de la vie de St. Charles Borromée, par Jean B[te] Possevin, traduit en français par A. C.

Avec l'oraison funèbre faicte par le p. Panigarole.

Item les miracles du dict sainct, vérifiés par le St-Siége, et cérémonies observées à Rome en sa canonisation.

719 p.

BARBIER, 1736, in-f°.

Concordat entre les abbé, grand prieur et religieux de l'abbaye de St-Vaast, et les mayeur et Eschevins de la ville d'Arras·
33 pag.

Ce concordat a pour but de terminer toutes les contestations que les religieux et les échevins avaient les uns contre les autres sur plusieurs matières et notamment par rapport à la juridiction et seigneurie dans la ville, banlieue et eschevinage d'Arras.

L. Fr. BARBIER, 1738, in-18.

Formulaire de prières et exercice de piété pour passer dévotement la journée, à l'usage des pensionnaires des Ursulines d'Arras.
420 p. plus 108 pour l'office de la Vierge Marie.

NICOLAS, 1778, in-8°.

Observations intéressantes en faveur de la section de la symphise du pubis, par M. Retz, docteur en médecine et médecin à Arras.
70 p.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux est précédé d'une épitre dédicatoire manuscrite, de la main de l'auteur et signée par lui.

A MM. les Académiciens d'Arras.

Messieurs,

C'est dans l'opinion des personnes placées au-dessus du commun par leurs connaissances et leurs vertus que l'on cherche à

se dédommager des persécutions injustes ; c'est dans leur estime que l'on trouve l'antidote au poison de l'envie ; daignez, Messieurs, recevoir dans ces vues les trois pièces suivantes, et les placer au nombre des écrits de ceux qui désirent se rendre dignes de votre estime et vous donner des marques de leur respect et de leur dévouement.

Ces sentiments me rendent pour jamais, Messieurs, de votre auguste Compagnie et de ses illustres Membres,

Le très humble et très obéissant serviteur.

RETZ.

Cette brochure, pleine de récriminations contre les médecins, ses confrères, dont M. Retz s'était attiré la haine, se termine par ces vers:

M. Retz à ses Confrères.

O mes amis, vivons en citoyens;
C'est le parti, croyez-moi, qu'il faut prendre.
Chérissons-nous, soyons justes, chrétiens,
On ne sait pas à quoi l'on doit s'attendre.

Quand du public l'objet de tous nos soins
Nous aurons bien lassé la patience,
Par nos discours, nos cris, notre arrogance,
Que contre nous mille et mille témoins,
De nos débats trop crédules victimes
Auront porté, chez les morts, de nos crimes
En décédant, le vrai certificat ;
A notre tour nous descendrons là-bas.

Lors que seront tous nos sujets de haine ?
La source hélas ! d'une éternelle peine,
Et de regrets de n'avoir profités (*sic*)
De notre état que pour être damnés !

Dans notre union, vous le savez, nos frères
Ont de tout temps mis leur plus sûr espoir;
Nous les trompons, redoutons le pouvoir
Du Dieu vengeur qui punit les faussaires.

Que l'envie, pour la dernière fois,
Sous les rayons de la première aurore,
Emporte ailleurs loin de notre Epidaure
Tous ses poisons, ses serpents, ses carquois!
Tels sont mes vœux, amis, s'ils sont les vôtres,
Embrassons-nous et qu'enfin pour jamais
Nous trouvions dans une douce paix
Notre salut et la santé des autres.

MARCHAND, 1791, in-8°.

Pétition à l'Assemblée Nationale de France, touchant les biens des églises paroissiales et autres établissements pieux et laïcs dans la ci-devant province d'Artois.
17 p.

Les paroissiens et administrateurs des dix paroisses de la ville et cité d'Arras, par l'organe de leurs commissaires soussignés, supplient l'Assemblée Nationale de déclarer que (conformément au droit public et aux lois antiques des pays de Belgique et notamment de l'Artois) les biens des fabriques et des fondations y annexées, ceux des hôpitaux, colléges, pauvretés, maladreries et autres administrations laïcales quelconques des dits pays, ne sont pas compris dans les dispositions des décrets

du 2 novembre 1789 et autres postérieurs, concernant les biens ecclésiastiques et nationaux; mais que tous et chacun des établissements, fabriques des églises paroissiales et succursales, fondations, hôpitaux, pauvretés et administrations laïques, seront maintenus et gardés dans la propriété de tous leurs biens, meubles et immeubles, sous le même régime et la même forme d'adminstration qui ont eu lieu jusqu'à présent ès-dits pays Belgiques.

Signé : Béharelle, J.-B. Desongnies, L.-J. Courcol, A. Raulin, Desmazières, Crépieux, Dumont, Foacier, Gosse-Louez, Desmaretz, Plouviez, Dehautecloque, Ducardonnoy, Delannoy, Le Caron de Sains, Blin, Charamond, Morel, Reboulh, Saladin, Ansart, Devienne, Nonot, Reytier, Martin, Dupuich, Leroy, Hémart, Baudelet, Legentil, Delavallée, Martin, Corroyer, Gilliot, de Conchy

---

Ve BOCQUET, 1824, in-8°.

Esquisse d'un essai d'analyse grammaticale latine, contenant un cours de thêmes élémentaires, par C.-M.-J. F. (Fauchison). 51 p.

Voici la dédicace :

AU HÉROS PACIFICATEUR DE L'ESPAGNE,
A SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Clara ducis pace et bello solertia fulget ;
Cum phœbo mavors dividit imperium.

AUG. TIERNY, (sans date, pr. 1827) in-8° (papier velin).

AU ROI.

Du bon Henri, noble et vivante image,
Au nom des muses de l'Artois,
De notre amour nous déposons le gage
Au pied du trône de nos rois.

15 p. F. FORTIN, Y. DUPREZ, A. TIERNY.

HOMMAGES AU ROI,

Le 15 septembre 1827, veille de l'arrivée du roi à Arras.

Charles X à Arras.

CHANT DITHYRAMBIQUE.

Qu'ai-je entendu, Français? image du tonnerre,
Des mains de Bellone sorti,
Au loin cent fois le bronze a retenti;
D'effroi n'en frémit plus la terre.

Il luit ce jour si beau, dès long temps annoncé;
L'airain du temple se balance,
Et se mêle à ce cri jusqu'aux cieux élancé :
Vive le Roi! vive la France!

Qui s'avance en nos murs? je vois un peuple heureux
De son amour lui présenter l'hommage,
Et se presser sur son passage
A flots tumultueux.

Emblême d'un règne prospère,
Qui jamais des Français, ne fit couler les pleurs,
Des lis, flottez, noble bannière,
Déployez dans les airs vos brillantes couleurs.
Etc. Y. DUPREZ.

TIERNY, 1827, in-8°.

Hommages offerts à S. M. Charles X, lors de son passage dans la ville d'Arras, après avoir visité le camp de St-Omer, le 16 septembre 1827 ; par son très-humble et très-fidèle sujet J.-N. Sauvage, professeur de rhétorique et membre de la Société royale d'Arras.

15 p.

Chant Artésien.

Cette pièce fut chantée sur le théâtre d'Arras, pendant les fêtes de 1814.

Ton Roi revient, France, respire ;
Plus de larmes, plus de douleurs :
Partout l'ivresse et le délire
Annoncent les Bourbons vainqueurs.
Cri déchirant de la vengeance,
Rentre au fond des cœurs ulcérés;
Trop longtemps nos vœux égarés
Ont fait le malheur de la France.
Français, plus de combats; oublions à jamais
Nos maux et nos erreurs dans le sein de la paix.

Pourrions-nous éprouver encore
L'horrible soif du sang humain ?
O honte ! faut-il qu'on adore
Un héros dans un assassin ?
Las de nos luttes meurtrières,
Par de longs combats affaiblis,
Hâtons-nous d'arborer les lis,
Et qu'on lise sur nos bannières :
Français, plus de combats, etc

Dans le cœur du plus tendre père
Laissons couler nos derniers pleurs.
Il est juste, il est débonnaire,
Lui seul peut finir nos malheurs.

Sourd à la voix de la vengeance,
Sensible au moindre repentir,
Faut-il pardonner ou punir?
Il n'écoute que la clémence.
Français, plus de combats, etc.

Loin de nous ces haines rivales,
Fruit amer de l'ambition.
Fuyez, brigues, sombres cabales,
Ne troublez plus notre union.
Par l'erreur entraînés aux crimes,
N'avons-nous pas assez longtemps
Été, trop coupables enfants,
Tour-à-tour bourreaux et victimes?
Français, plus de combats, etc.

Bourbons, fidélité, patrie,
Soyez nos cris de ralliment.
Prenons pour devise chérie :
Paix, bonheur, au roi dévouement :
Un peuple, un chef, une couronne,
Ce n'est qu'à ce prix désormais
Qu'il est permis d'être français,
Et c'est notre roi qui l'ordonne.
Français, plus de combats.

Astre vengeur, qui, dans ta course,
Versant, retirant ta chaleur,
Jusque sur les glaces de l'ourse,
Atteins le fier usurpateur,
Des lys éternise l'empire;
Déjà ton céleste flambeau
Sur nous brille d'un feu plus beau;
Renais chaque jour pour nous dire :
Français, plus de combats, etc.

G. SOUQUET, 1828, in-8°.

Recueil d'Énigmes, Logogriphes et Charades, publié par deux typographes.
80 p.

Citons une Enigme :

J'accompagne la foudre et fais trembler la terre;
Portant partout la mort, on me voit à la guerre.
A ce début, lecteur, je ne dois point te plaire.
Écoute jusqu'au bout : par un destin contraire
Souvent on me recherche, on me fête en tous lieux;
Près de moi je rassemble et les ris et les jeux. *(Feu.)*

A. LECLERCQ, 1831, in-18.

Chansons par A. Leroy.
175 p.

Voici une de ces chansons :

Le Pauvre Prisonnier.

Petits oiseaux, sans craindre l'esclavage,
Sur ma fenêtre, ah ! venez vous poser :
Venez, venez, par votre doux ramage,
Vous égayerez le pauvre prisonnier.

Petits oiseaux, sous cet épais feuillage,
En liberté vous pouvez voltiger...
Ah ! venez donc, par votre doux ramage,
Vous égayerez le pauvre prisonnier.

Petits oiseaux, vous quittez ce bocage !
Pourquoi me fuir ? pourquoi m'abandonner ?
Ne fuyez pas, par votre doux ramage,
Vous consolez le pauvre prisonnier.

Petits oiseaux, volez vers le rivage
Où mon amie est sans doute à pleurer.
Vous lui direz, dans votre doux langage:
Nous avons vu le pauvre prisonnier.

J. DEGEORGE, 1836, in-18.

Essai poétique.
76 p.

Nous citerons une seule pièce, une chanson; le reste est dans le genre sentimental, et bien fade.

REFRAIN : { Bénissons à jamais
La goutte après le café.

Ah ! qu'une bonne table
Fait un effet charmant
Pour plus d'un tendre amant
Près de maîtresse aimable.
Bénissons, etc.

J'aime beaucoup la joie,
Voilà pourquoi surtout
J'estime un bon ragoût
Qu'un excellent vin noie.
Bénissons, etc.

Bon vin toujours enchante,
Chasse les noirs soucis;
Mais c'est qu'alors je ris
Quand jeune fille chante.
Bénissons, etc.

Je n'ai d'yeux que pour elle,
J'admire et n'entends pas,
J'oublirais cent repas
Pour sa tendre prunelle
Bénissons, etc.

Sémillante brunette
Partage aussi mes soins
Et je n'aime pas moins
Sa blanche colerette.
Bénissons, etc.

J'aimerais bien encore
Qu'au bon repas, bon vin,
Se joigne un doux larcin
De la fringante Laure.
Bénissons, etc.

Mais quand la jeune Alzire,
Assise à mon côté,
Me permet la gaîté
Alors je puis lui dire :
Bénissons, etc.

GORILLIOT-LEGRAND, 1839, in-8°.

L'Enfant fictif, ou l'Abolition de la Pauvreté, par Sébastien de Grenier, capitaine d'artillerie.
83 p.

Le système de l'enfant fictif se résume en ces articles : 1° Chaque commune sera chargée d'améliorer la position de ses habitants les plus pauvres et de surveiller toutes les personnes nées sur son sol, qui habiteront d'autres communes de la France et des pays étrangers ;

2° La commune commencera à soigner et à surveiller celui qui naîtra sur son sol, et qui deviendra ainsi son enfant, dès l'instant que la création de cet enfant lui sera connue;

3° La commune sera non-seulement la mère de ceux qui naîtront sur son sol, et de ceux qui viendront l'habiter, mais encore d'un enfant supposé né de chaque mariage, ou de chaque personne majeure et célibataire. Cet enfant sera nommé l'enfant fictif et il aura tous les droits d'un enfant légitime sur les successions des personnes auxquelles il sera censé appartenir;

4° Dans toutes les circonstances, la commune représentera l'enfant fictif;

5° Les biens que la commune recevra pour l'enfant fictif seront employés de la manière suivante : la commune conservera, pour ses besoins

particuliers, un tiers de ces biens. Avec ce revenu elle paiera tous les frais d'administration, de réparations et de construction quelconque, ceux d'enseignement primaire établi pour les deux sexes dans chaque section de la commune, et ceux enfin des divers cultes;

6° La commune fera enfermer dans des maisons de détention, les pauvres qui, pendant trois fois, auront fait un mauvais usage des biens qu'ils auront reçus, provenant de l'enfant fictif, ou qui se livreront à la mendicité.

TIERNY, 1834, in-8°.

La Monarchie, en mai 1834, et la République. 60 p.

Finit ainsi :

Citoyens, électeurs de tous rangs, qui avez fait la Révolution de Juillet, qui avez déjà sanctionné deux fois par vos suffrages les mandataires qui vous ont donné la loi en vertu de laquelle vous vous réunissez, et toutes les lois dues à notre ère de liberté, vous serez conséquents avec vous-mêmes, cela n'est pas douteux. Soyez donc à votre poste, et qu'une coupable insouciance ne vienne pas diminuer, aux yeux de votre clientèle nationale, l'imposante majorité que vous formez.

Et vous, hommes incertains, indécis, sur lesquels l'esprit de parti établit des raisons d'espérance, Libéraux, Légitimistes, encore trompés par de vieilles rancunes ou par d'anciens préjugés déjà loin de notre époque, vous qui, cependant, sentez votre cœur tressaillir et s'émouvoir au nom magique de la Patrie, puisez d'utiles leçons dans les souvenirs du passé. Libéraux, rappelez-vous le despotisme affreux du régime de la Terreur, le despotisme impérial tout glorieux qu'il a été, et les seize ans de la Restauration; et songez que, pendant ces quarante années, la statue de la Liberté a été couverte d'un voile. Et vous, Légitimistes, qui conspirez contre un gouvernement d'union, de paix et d'oubli, jetez les yeux en arrière, et pensez à 93, à vos biens enlevés, à l'exil, à l'échafaud, et à tous les malheurs qui ont été pour vous la suite de votre opposition et de votre résistance aux volontés de la Nation.

M. De la Roche de Duisans nous a fait connaître plusieurs livres intéressants imprimés à Arras, qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer, et dont il a fait des extraits fort curieux. Ce complément de notre travail paraîtra dans le prochain volume des mémoires de l'Académie, avec l'analyse des Almanachs d'Artois et des Annuaires du Pas-de-Calais.

LISTE

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.

MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

Au 15 Juin 1854.

(Le Bureau se renouvelle tous les deux ans.)

PRÉSIDENT.

MM. l'abbé PARENTY, chanoine titulaire, vicaire général du diocèse.

CHANCELIER.

WARTELLE (Charles) *, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

VICE-CHANCELIER.

PROYART, chanoine titulaire, vicaire-général du diocèse.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MM. Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

De Mallortie, professeur au collége d'Arras.

ARCHIVISTE.

Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

ARCHIVISTE ADJOINT.

Godin, archiviste du département.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. Martin, ancien ingénieur au corps impérial des ponts-et-chaussées, ancien secrétaire perpétuel de l'académie.

Bergé de Vassenau, ancien conseiller de préfecture, ancien membre résidant.

Rétier, docteur en médecine, à Douai.

Burdet (Aimé), ancien membre résidant.

Vène ✻, officier du génie en retraite, ancien membre résidant.

Dainez, proviseur au lycée de Rouen, ancien membre résidant.

MM. Biot, membre de l'Institut.

Duhays, anc. député, anc. membre résidant.

Hautecloque * (baron de), ancien maire d'Arras.

Luynes (le duc de), membre de l'Institut.

Courtnault C. *, colonel du génie en retraite, ancien membre résidant.

Dorlencourt aîné, juge au tribunal de première instance de Douai, ancien membre résidant.

Lesueur, ancien directeur du cadastre, ancien membre résidant.

Warenghien (de) *, conseiller à la cour impériale de Douai, anc. membre résidant.

Lamarle, directeur de l'école des ponts-et-chaussées à Gand, anc. membre résidant.

Larzillière, professeur de mathématiques, ancien membre résidant.

Drapier *, inspecteur des ponts-et-chaussées, ancien membre résidant.

Blanquart de Bailleul, intendant militaire, ancien membre résidant.

Foissez, professeur en retraite, ancien membre résidant.

Gauja *, ancien préfet du Pas-de-Calais.

Letang (de) G. O. *, général de division, sénateur.

MM. LALLIER, vice-président du tribunal de première instance de Lille, ancien membre résidant.

KERCKHOVE (le comte de), président de l'académie d'archéologie de Belgique.

BOISTEL, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Avesnes, ancien membre résidant.

HERLINCOURT (baron d'), ancien maire d'Arras, ancien membre résidant.

FAYET ✻, recteur de l'académie de la Haute-Marne, ancien membre résidant.

PARISIS (Monseigneur) O. ✻, évêque d'Arras.

MONTALEMBERT (le comte de), de l'Académie Française.

DU HAMEL (le Comte Victor), ✻, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, Préfet du Pas-de-Calais.

STASSART (baron de) ✻, président de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

PAYEN, membre de l'Institut.

VINCENT, membre de l'Institut.

CAUMONT (de), président de l'Institut des Provinces.

PELIGOT, de l'Institut.

DE MÉRODE (le comte).

LEVERRIER, de l'Institut, sénateur.

———

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Crespel-Dellisse ✻, fabricant de sucre indigène.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

Harbaville ✻, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

Herlincourt (le baron Léon d') ✻, député au Corps législatif, membre du conseil général.

Brégeaut, pharmacien, professeur à l'École de Médecine.

Dudouit ✻, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

Dassonneville, prof. à l'École de médecine.

Colin (Maurice), O. ✻, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

Wartelle (Charles) ✻, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

MM. Luez, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Répécaud, C ✱, colonel du génie en retraite.

Broy, professeur au collége d'Arras.

Colin (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

Ledieu, directeur de l'École de médecine.

D'Héricourt (le comte), maire de Souchez, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Godin, archiviste du département.

Derbigny, ✱, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

Caron, professeur au collége d'Arras.

Plichon, ✱, maire d'Arras, ancien représentant à l'assemblée nationale.

Delalleau, ✱, recteur de l'académie du Pas-de-Calais.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général.

Lestocquoy, docteur en médecine.

De Mallortie, professeur au collége.

Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Linas (de), membre non résidant du comité historique.

N * * *.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. DELZENNE, ancien professeur de mathématiques, à Lille.

DEMARLES, * pharmacien, à Boulogne.

DESBROCHETS, *, chef de bataillon du génie en retraite.

HURTREL-D'ARBOVAL, médecin-vétérinaire.

LEFEBVRE-DUPRÉ, ancien président du tribunal de Béthune, membre du conseil général.

WILLERMÉ, docteur en médecine, à Paris.

BARBIER, docteur en médecine, à Amiens.

MARGUET, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Boulogne.

MORIN, littérateur, à Paris.

PRÉVOST, *, ancien maire, membre du conseil général, à Hesdin.

TORDEUX, pharmacien, à Cambrai.

CAVESNE *, ingénieur en chef au corps royal des ponts-et-chaussées.

RAYMOND, littérateur, à Chambéry.

PETIT, littérateur, à Péronne

LE GLAY, *, (le docteur), conservateur des archives générales du département du Nord, membre correspondant de l'institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), à Lille.

MM. Coquin, docteur en médecine, à Péronne.
De Rheims, pharmacien, à St-Omer.
Devilly, littérateur, à Metz.
Hédouin, avocat, à Boulogne-sur-Mer.
Desmazières, botaniste, à Lille.
Salgues, docteur en médecine, membre de l'Académie de Dijon.
Derosne (Charles), à Paris.
Dubrunfaut, professeur de chimie, à Paris.
Lefebvre, cultivateur, à Coulogne-lez-Calais.
Corne, ancien député, ancien procureur génl.
Évrard (P.-B.), docteur en chirurgie, à St-Omer.
Labarraque, pharmacien, à Paris.
Pierquin, docteur en médecine, à Montpellier.
Quenson *, président du tribunal civil de St.-Omer.
Duchaussoy, commandant au corps royal d'artillerie, à Cambrai.
Dubois, ancien professeur de rhétorique au Collége de Louis-le-Grand.
Plouvain, conseiller à la cour royale de Douai.
Perrot, géographe, à Paris.
Mouronval, docteur en médecine.
Macquart, entomologiste, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais, à Lille.
Geoffroy-St-Hilaire, naturaliste, à Paris.

MM. Malo (Charles), homme de lettres, à Paris.
Audiffret, homme de lettres.
Fourment * (le baron de) sénateur.
Maugé, homme de lettres.
De Férussac.
Audouin, naturaliste, à Paris.
Demontesquiou (Anatole de).
Moufle (Auguste), littérateur, à Paris.
Rigollot, numismate, membre titulaire de de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Decailleux, conseiller.
Kuhlmann, professeur de chimie, à Lille.
Barrois (Théodore), filateur, à Lille.
Celnart (Mme Élisabeth), à Clermont-Ferrand.
Clément (Mme) née Hémery.
Dusevel (H.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.
Ducroquet, agriculteur, à Montreuil.
Rivail, chef d'institution, à Paris.
D'Astis * ancien directeur des contributions directes.
Wallart, ancien membre du conseil général.
Wains-Defontaine.
Bourrelet (l'abbé.)
Dancoisne, notaire, numismate, à Hénin-Liétard.

DUTHILLEUL, bibliothécaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

SAINT-AMOUR (Jules), ancien représentant, à St-Omer.

ROBERT (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, au Transloy.

SAUVAGE, homme de lettres à Évreux.

LOUANDRE (Charles) homme de lettres, à Paris.

LE GLAY (Edward) *, sous-préfet à Gex, membre de plusieurs sociétés savantes.

ROUYER (Jules, numismate, rédacteur à l'administration générale des postes, à Paris.

MM. SCHAYES, conservateur du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

TAILLAR *, conseiller à la Cour impériale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

DÉNOIX (Mme Fanny), à Beauvais.

LABOURT, ancien magistrat, à Doullens.

DOUBLET DE BOIS-THIBAULT, à Chartres.

LE BAS (Phil.), membre de l'institut, à Paris.

CORBLET (l'abbé.)

LESBROS *, colonel du génie retraité.

QUENSON *, juge au tribunal d'Hazebrouck.

DERBIGNY fils, ancien conseiller de préfecture à Lille.

DARD (le baron Camille), avocat à la cour impériale de Paris.

ROBERT (Victor), homme de lettres à Paris.

DE COUSSEMACKER, juge, à Dunkerque.

DINAUX (Arthur) *, rédacteur en chef des archives du Nord, à Valenciennes.

MM. BOTSON (Louis), docteur en médecine à Equerchin (Nord).

HENNEGUIER, avocat, membre de la commission départementale des monuments historiques, à Montreuil.

GACHET (Emile), chef du bureau paléographique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.

GODEFROY DE MENIGLAISE (le marquis de) homme de lettres, à Paris.

GOMART, secrétaire de la société des sciences, belles lettres et agriculture de St-Quentin.

DE LAPLANE (Henri), ancien député, inspecteur des monuments historiques, secrétaire perpétuel adjoint de la société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

DE CUYPER (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.

DE KERCKHOVE (le vicomte Eugène) membre de l'Académie d'archéologie, à Anvers.

Schaepkens, professeur de peinture à Maestrick.

Delvincourt (Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Thomassy (Raymond), homme de lettres.

Danvin (Bruno), docteur en médecine, à St-Pol.

Deschamps de Pas, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St-Omer.

De Saint-Genois (le baron Jules) *, ancien archiviste de la Flandre, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

De Baecker, homme de lettres, à Bergues.

Le Bidart de Thumaide (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'émulation, à Liége.

De Bertrand (Raymond).

Garnier, conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens.

De Barthelemy.

Kervyn de Littenhove.

Cousin, de Dunkerque.

Derode.

Bigant, conseiller à la cour de Douai.

LISTE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. Bergé de Vassenau, ancien conseiller de préfecture, ancien membre résidant.

Biot, membre de l'Institut.

Blanquart de Bailleul, intendant militaire, ancien membre résidant.

Boistel, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Avesnes, ancien membre résidant.

Burdet (Aimé), ancien membre résidant.

Caumont (de), président de l'Institut des Provinces.

Cournault C. ✻, colonel du génie en retraite, ancien membre résidant.

Dainez, proviseur au lycée de Rouen, ancien membre résidant.

MM. DORLENCOURT aîné, juge au tribunal de première instance de Douai, ancien membre résidant.

DRAPIER *, inspecteur des ponts-et-chaussées, ancien membre résidant.

DU HAMEL (le Comte Victor), *, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, Préfet du Pas-de-Calais.

DUHAYS, anc. député, anc. membre résidant.

FAYET *, recteur de l'académie de la Haute-Marne, ancien membre résidant.

FOISSEZ, professeur en retraite, ancien membre résidant.

GAUJA *, ancien préfet du Pas-de-Calais.

HAUTECLOQUE * (baron de), ancien maire d'Arras.

HERLINCOURT (baron d'), ancien maire d'Arras, ancien membre résidant.

KERCKHOVE (le comte de), président de l'académie d'archéologie de Belgique.

LALLIER, vice-président du tribunal de première instance de Lille, ancien membre résidant.

LAMARLE, directeur de l'école des ponts-et-chaussées à Gand, anc. membre résidant.

LARZILLIÈRE, professeur de mathématiques, ancien membre résidant.

MM. Lesueur, ancien directeur du cadastre, ancien membre résidant.

Létang (de) G. O. *, général de division, sénateur.

Leverrier, de l'Institut, sénateur.

Luynes (le duc de), membre de l'Institut.

Martin, ancien ingénieur au corps impérial des ponts-et-chaussées, ancien secrétaire perpétuel de l'académie.

Mérode (le comte de).

Montalembert (le comte de), de l'Académie Française.

Parisis (Monseigneur) O. *, évêque d'Arras.

Payen, membre de l'Institut.

Peligot, de l'Institut.

Rétier, docteur en médecine, à Douai.

Stassart (baron de) *, président de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Vène *, officier du génie en retraite, ancien membre résidant.

Vincent, membre de l'Institut.

Warenghien (de) *, conseiller à la cour impériale de Douai, anc. membre résidant.

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

Brégeaut, pharmacien, professeur à l'École de Médecine.

Broy, professeur au collége d'Arras.

Caron, professeur au collége d'Arras.

Colin (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

Colin (Maurice), O. *, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

Crespel-Dellisse *, fabricant de sucre indigène.

Dassonneville, prof. à l'École de médecine.

Delalleau, *, recteur de l'académie du Pas-de-Calais.

Derbigny, *, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

Dudouit *, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

Godin, archiviste du département.

Harbaville *, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

MM. Héricourt (le comte d'), maire de Souchez, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Herlincourt (le baron Léon d') *, député au Corps législatif, membre du conseil général.

Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Ledieu, directeur de l'École de médecine.

Lestocquoy, docteur en médecine.

Linas (de), membre non résidant du comité historique.

Luez, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Mallortie (de), professeur au collége.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Plichon, *, maire d'Arras, ancien représentant à l'assemblée nationale.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général.

Répécaud, C *, colonel du génie en retraite.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Wartelle (Charles) *, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. AUDIFFRET, homme de lettres.

AUDOUIN, naturaliste, à Paris.

BARBIER, docteur en médecine, à Amiens.

BARROIS (Théodore), filateur, à Lille.

BIGANT, conseiller à la cour de Douai.

BOURRELET (l'abbé.)

BOTSON (Louis), docteur en médecine, à Equerchin (Nord).

CAVESNE *, ingénieur en chef au corps impérial des ponts-et-chaussées.

CELNART (Mme Élisabeth), à Clermont-Ferrand.

CLÉMENT (Mme) née Hémery.

COQUIN, docteur en médecine, à Péronne.

CORBLET (l'abbé.)

CORNE, ancien député, ancien procureur génl.

COUSIN, de Dunkerque.

DANCOISNE, notaire, numismate, à Hénin-Liétard.

DANVIN (Bruno), docteur en médecine, à St-Pol.

DARD (le baron Camille), avocat à la cour impériale de Paris.

D'ASTIS * ancien directeur des contributions directes.

DE BAECKER, homme de lettres, à Bergues.

MM. De Barthelemy.
De Bertrand (Raymond).
Decailleux, conseiller.
De Coussemacker, juge, à Dunkerque.
De Cuyper (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.
De Férussac.
De Kerckhove (le vicomte Eugène) membre de l'Académie d'archéologie, à Anvers.
De Laplane (Henri), ancien député, inspecteur des monuments historiques, secrétaire perpétuel adjoint de la société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.
Delvincourt (Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.
Delzenne, ancien professeur de mathématiques, à Lille.
Demarles, * pharmacien, à Boulogne.
Demontesquiou (Anatole).
Dénoix (Mme Fanny), à Beauvais.
Derbigny fils, ancien conseiller de préfecture à Lille.
Derode.
Derosne (Charles), à Paris.
De Rheims, pharmacien, à St-Omer.
Desbrochets, *, chef de bataillon du génie en retraite.

MM. Deschamps de Pas, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St-Omer.

De Saint-Genois (le baron Jules) *, ancien archiviste de la Flandre, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

Desmazières, botaniste, à Lille.

Devilly, littérateur, à Metz.

Dinaux (Arthur) *, rédacteur en chef des archives du Nord, à Valenciennes.

Doublet de Bois-Thibault, à Chartres.

Dubois, ancien professeur de rhétorique au Collége de Louis-le-Grand.

Dubrunfaut, professeur de chimie, à Paris.

Duchaussoy, commandant au corps impérial d'artillerie, à Cambrai.

Ducroquet, agriculteur, à Montreuil.

Dusevel (H.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.

Duthilleul, bibliothécaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Évrard (P.-B.), docteur en chirurgie, à St-Omer.

Fourment * (le baron de) sénateur.

Gachet (Emile), chef du bureau paléographique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.

Garnier, conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens.

MM. Geoffroy-St-Hilaire, naturaliste, à Paris.

Godefroy de Meniglaise (le marquis), homme de lettres, à Paris.

Gomart, secrétaire de la société des sciences, belles lettres et agriculture de St-Quentin.

Hédouin, avocat, à Boulogne-sur-Mer.

Henneguier, avocat, membre de la commission départementale des monuments historiques, à Montreuil.

Hurtrel-d'Arboval, médecin-vétérinaire.

Kervyn de Littenhove.

Kuhlmann, professeur de chimie, à Lille.

Labarraque, pharmacien, à Paris.

Labourt, ancien magistrat, à Doullens.

Le Bas (Phil.), membre de l'institut, à Paris.

Le Bidart de Thumaide (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'émulation, à Liége.

Lefebvre-Dupré, ancien président du tribunal de Béthune, membre du conseil général.

Lefebvre, cultivateur, à Coulogne-lez-Calais.

Le Glay, *, (le docteur), conservateur des archives générales du département du Nord, membre correspondant de l'institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), à Lille.

MM. Le Glay (Edward) *, sous-préfet à Gex, membre de plusieurs sociétés savantes.

Lesbros *, colonel du génie retraité.

Louandre (Charles) homme de lettres, à Paris.

Macquart, entomologiste, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais, à Lille.

Malo (Charles), homme de lettres, à Paris.

Marguet, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Boulogne.

Maugé, homme de lettres.

Morin, littérateur, à Paris.

Moufle (Auguste), littérateur, à Paris.

Mouronval, docteur en médecine.

Perrot, géographe, à Paris.

Petit, littérateur, à Péronne

Pierquin, docteur en médecine, à Montpellier.

Plouvain, conseiller à la cour royale de Douai.

Prévost, *, ancien maire, membre du conseil général, à Hesdin.

Quenson *, président du tribunal civil de St.-Omer.

Quenson *, juge au tribunal d'Hazebrouck.

Raymond, littérateur, à Chambéry.

Rigollot, numismate, membre titulaire de de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Rivail, chef d'institution, à Paris.

MM. Robert (Victor), homme de lettres à Paris.

Robert (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, au Transloy.

Rouyer (Jules), numismate, rédacteur à l'administration générale des postes, à Paris.

Saint-Amour (Jules), ancien représentant, à St-Omer.

Salgues, docteur en médecine, membre de l'Académie de Dijon.

Schaepkens, professeur de peinture à Maestrick.

Schayes, conservateur du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Sauvage, homme de lettres à Évreux.

Taillar ✵, conseiller à la Cour impériale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Thomassy (Raymond), homme de lettres.

Tordeux, pharmacien, à Cambrai.

Wains-Defontaine.

Wallart, ancien membre du conseil général.

Willermé, docteur en médecine, à Paris.



CONCOURS

OUVERTS

PAR L'ACADÉMIE D'ARRAS.

PROGRAMME DES SUJETS PROPOSÉS.

PRIX

A DÉCERNER EN 1854.



HISTOIRE.

Histoire du Conseil provincial d'Artois. Quelles juridictions a-t-il remplacées ? Quelle était son action réglementaire ?

Rappeler les luttes qu'il eut à soutenir.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 300 fr.

POESIE.

Une pièce de vers sur un sujet dont le choix est laissé aux concurrents.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 200 fr.

ECONOMIE PUBLIQUE.

Quelle était la situation de l'ancienne province d'Artois par rapport à l'Agriculture, au Commerce et à l'Industrie, lorsqu'elle passa à la

maison d'Autriche? Pourquoi, quelque temps après son retour à la France, sa prospérité a-t-elle toujours été en décroissant jusqu'en 1735? Développer les causes de ce grand changement.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 500 fr.

Conditions générales.

Les ouvrages envoyés au Concours de 1854 seront adressés (sans frais de port), au Secrétaire perpétuel de l'Académie. Ils devront lui être parvenus avant le 1er octobre 1854. Ils porteront en tête une épigraphe ou devise, qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ces billets ne sont ouverts qu'autant qu'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, un encouragement ou une mention honorable; les autres sont brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement ni indirectement.

Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres sociétés ne seront pas admis.

Les membres de l'Académie résidants et honoraires ne peuvent pas concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

PARENTY, *Président.*

T. CORNILLE, *Secrétaire perpétuel.*

TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

AU LIEU DE :	LISEZ :
Page 48 ne ne	ne
55 apologue	apologues.
64 puis	depuis.
76 anx	aux
77 inspirés	inspiré.
137 chapitaux	chapiteaux.
164 e	et
272 puisés	puisé.
203 de tués	tués.
273 il eut préféré	il eût préféré.
275 il eut	il eût.
280 se chante	se chantent.

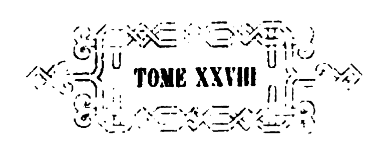

Arras, Typographie A. COURTIN.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

D'ARRAS.



ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet.

AOUT 1855.

ACADÉMIE D'ARRAS.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE D'ARRAS.

TOME XXVIII.

ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet.

DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ

à l'Académie d'Arras, dans sa Séance publique du 24 Mai 1854,

PAR

M. DUTILLEUX.

Membre résidant.

MESSIEURS,

Depuis le jour où fut instituée l'Académie d'Arras, c'est la première fois qu'il est donné à un peintre, à un artiste, de s'asseoir parmi vous. Ce fait, dont nous n'avons pas à rechercher les causes, je tiens à le rappeler tout d'abord, non par un mouvement de sotte vanité, à Dieu ne plaise ! mais pour vous montrer que je sais apprécier la faveur qui m'est accordée en ce moment. Oui, Messieurs, je connais tout le prix

d'une telle distinction et j'avais hâte de vous apporter ici l'expression de ma profonde gratitude.

Mais si rare et si précieux que soit cet honneur, il ne fera point que je m'abuse sur mon propre mérite, et j'avouerai sans peine que la valeur du sujet et ses titres à votre bienveillance n'avaient rien qui pût forcer les portes de votre sanctuaire. C'est pourquoi, cherchant au fond d'un vote si flatteur pour moi, le motif qui a pu vous déterminer, il ne m'a pas été difficile de comprendre qu'en admettant un artiste dans votre Société, vous avez voulu consacrer par sa présence au milieu de vous et rendre, pour ainsi dire, palpable, l'union nécessaire, indissoluble qui réunit comme en un seul faisceau les lettres et les arts! C'est là une belle pensée, Messieurs!

Pour la réaliser, vous auriez pu sans doute faire un choix plus convenable; mais un jour viendra où d'autres artistes plus dignes, plus puissants en œuvres et en mérite, et, forts de ce précédent, réclameront à leur tour cette place dont je prends possession aujourd'hui au nom des arts; elle ne leur sera point refusée, j'en ai la ferme espérance, et ainsi se perpétuera l'alliance visible contractée en ce moment, alliance dont je suis appelé le premier à recueil-

lir le bénéfice. — Honneur bien grand à défaut d'autre mérite !

Messieurs, les paroles que je vais avoir l'honneur de vous adresser n'ont aucune prétention aux belles formes de la rhétorique; veuillez, en les écoutant, vous rappeler que vous n'avez devant vous ni un orateur ni un écrivain; ce seront, si vous le voulez bien, de simples considérations sur des matières que, dans une autre intention, j'ai dû chercher à méditer depuis long-temps. Ces études intimes ne se seraient sans doute jamais produites au dehors si vous ne m'aviez fourni l'occasion et presque fait un devoir de les formuler et de les mettre au jour.

Placé par la main de Dieu au milieu de l'immense rayonnement des beautés de la nature, l'homme fût resté isolé et comme étranger à tant de merveilles s'il n'eût reçu le don précieux de sentir et d'admirer. Mais une autre faculté, non moins excellente lui fut encore accordée; il put exprimer ses sensations. Sentir et exprimer, alpha et omega du génie humain; ajoutez à ces deux termes, et comme moyen intermédiaire, la science, et, vous avez les élémens constitutifs de l'art. — L'art ! je veux dire la manifestation de

la pensée dans ce qu'elle a de plus grand et de plus relevé, et sous quelque forme qu'elle se produise. L'art! ce verbe de l'homme, puissance créatrice et infatigable qui passe à travers les âges, semant sur sa route mille œuvres impérissables et livrant à l'admiration des siècles des noms inscrits à jamais dans les annales du monde, des noms tels que ceux-ci : *Homère, Phidias, Michel-Ange, Raphaël, Bossuet, Beethoven !*

Donc sentir, c'est-à-dire avoir une perception nette, puissante et rapide des objets extérieurs par l'entremise de sens exquis et d'organes parfaitement disposés, telle sera la première condition physique indispensable à l'artiste. Mais sentir même vivement est un état passif. Pour arriver à produire, il faut encore que l'artiste puisse réagir sur ses sensations de toute l'impulsion d'un cœur ardent, de toute la force d'une intelligence heureusement douée. Et alors, si j'ose m'exprimer ainsi, de passive qu'elle était la sensibilité se fait active, elle devient le sentiment. Le sentiment, faculté éminente entre toutes, sans laquelle l'artiste ne saurait être, par laquelle seule il a quelque valeur ! On a dit, Messieurs, que l'on naissait poète; c'est avec raison, et je ne crains point d'ajouter que l'on doit naître musicien, peintre, statuaire, car si le sentiment, si

les aptitudes naturelles viennent à manquer, le travail le plus opiniâtre, les études les plus approfondies ne sauraient y suppléer. Le sentiment est pour l'artiste comme une seconde vue qui le conduit dans des voies connues de lui seul et lui fait découvrir de mystérieuses nouveautés. C'est le sentiment qui colore la toile, anime la statue, imprime aux œuvres la vie et le mouvement, communique à celles-ci la tristesse ou la joie, aux autres la douceur ou la grâce, la force ou la rudesse, donne à chacune le caractère qui lui est propre.

Le sentiment n'est point le génie, sans doute, mais il le guide, il l'éclaire.—Il est encore moins la science, mais il la devine par une intuition secrète et souvent il la devance.

En effet, quand Raphaël... Messieurs, l'on aime à redire ce nom dont la douce euphonie éveille dans l'esprit l'idée complète de la grâce et de la beauté; Raphaël, heureux artiste, peintre prédestiné, à qui il fut donné, pour la première fois peut-être, de représenter dignement les chastes traits de la mère du Sauveur et qui devait, hélas! emporter dans la tombe le secret de ce glorieux privilége! quand Raphaël, dis-je, dès l'âge de quinze ans, inaugurait par des chefs-d'œuvre une carrière qui devait être si courte et

pourtant si féconde, est-ce à la science qu'il allait demander une suavité d'exécution, un charme d'expression inconnu jusqu'à lui, ou bien n'est-ce pas plutôt au sentiment ?

Et lorsque l'heureux maître de Rembrandt, en présence de tous ses disciples, se découvrant un jour devant son jeune élève, lui rendait hommage et lui disait, les larmes aux yeux : « *Maître, je vous salue !* » certes, le peintre hollandais, l'homme du *moulin*, comme on le nomma plus tard, n'avait produit encore aucune de ces pages magiques, qui devaient un jour le placer au premier rang parmi les princes de l'art, mais, sans doute, il avait jeté sur une toile quelques-uns de ces traits que le sentiment seul peut inspirer, précoces révélations d'un génie, auquel étaient réservées de si hautes destinées !

Après ces noms fameux, vous citerai-je cette suite d'artistes, d'écrivains, de poètes, chez lesquels le talent se révélait dès l'âge le plus tendre? Sans étude, sans maître, sans direction, sans autre secours que le sentiment intérieur qui les forçait de créer, la plupart, encore enfans, produisaient déjà des œuvres remarquables, et quelques-uns sortis des rangs infimes de la société, devaient à ces premiers essais, l'appui d'une protection, qui leur permettait de suivre

une vocation devenue plus tard pour eux, une source de richesses et d'honneurs.

Avec quel bonheur, Messieurs, le maître, attentif à sonder chez ses élèves les replis les plus secrets de l'intelligence, ne découvre-t-il point ces premières lueurs d'un génie qui souvent s'ignore lui-même ! Il n'est pas que nous n'ayons aussi parfois rencontré chez de rares sujets, ces dispositions précieuses, ces indices certains d'un sentiment qui se trahissait comme malgré lui. Quelle n'était pas alors notre joie et que volontiers, nous nous serions aussi écrié comme le peintre dont nous vous parlions il n'y a qu'un instant :. « *Maître, je vous salue !* »

Toutefois, Messieurs, si j'accorde au sentiment, une part si large et si belle dans les opérations de l'entendement et une influence si décisive sur les productions de l'art, n'allez pas croire que je fasse bon marché de la science, cette modeste et patiente économe du génie. Je sais tout ce que l'étude peut apporter de force et d'étendue au talent déjà formé ; je sais que sans elle les dispositions les plus merveilleuses, le sentiment le mieux développé seraient réduits à l'impuissance. Et, quand j'ai entendu les hommes éminens de notre époque, demander encore quelques années pour résoudre certains problèmes, ar-

dents qu'ils sont à poursuivre un beau idéal entrevu par leur génie, j'ai compris que chez l'artiste, le savoir doit s'élever à la hauteur du sentiment.

Chacune des branches de l'art exige des connaissances spéciales, et, pour le dire en passant, celles que doit posséder le peintre ne sont ni les moins nombreuses ni les moins variées.— Permettez que nous jetions un coup-d'œil rapide sur ce bagage intellectuel de l'artiste, bagage moins léger qu'on ne semble le croire généralement.

Et d'abord vous admettrez sans peine que le peintre ne puisse se passer de l'instruction première, nécessaire à tous ceux qui veulent aborder les professions libérales. La littérature ancienne et moderne, les œuvres des poètes, ses devanciers et ses frères, ne sauraient lui être étrangères. L'histoire, en donnant à son jugement une base solide, lui fournira les sujets de tableaux les plus intéressans et les plus dramatiques. Je ne parle point de l'étude du dessin ni des connaissances indispensables qui s'y rattachent, de la science du coloris, de l'entente du clair obscur, des règles de la composition, sans lesquelles il ne saurait faire même les premiers pas.

Il faut qu'il connaisse et qu'il s'approprie, pour ainsi dire, les formes du corps humain; elles sont comme le perfectionnement et le complément de toutes les autres, et la suprême expression de la beauté matérielle. Le Créateur, après un saint recueillement, s'est plu à faire de cette dernière œuvre l'objet de ses plus douces complaisances, et nous ne saurions nous en étonner, si nous songeons que dès-lors la pensée divine attribuait à ces formes des destinées éternelles, et qu'à un jour donné, le Rédempteur du monde devait en revêtir sa divinité. Les anciens, bien qu'ils ignorassent ces grands mystères, n'en avaient pas moins su apprécier toute la perfection, je dirai même toute la dignité du corps humain. Ils lui avaient assigné la place qui lui revient de droit dans la création, le prenant pour but spécial et presque unique de toutes leurs études. Les œuvres des artistes Grecs et Romains l'attestent suffisamment, et les poètes eux-mêmes ne faisaient-ils point de l'homme physique, la peinture la plus magnifique et la plus relevée ? [1]

Mais quelqu'admirable que soit la structure du corps humain, elle n'est que l'enveloppe

[1] *Os homini sublime dedit...* OVIDE.

grossière encore, d'une partie de nous-mêmes et plus noble et plus parfaite. C'est donc vers l'étude de l'âme que va se diriger toute l'attention de l'artiste. Les diverses affections, les sentiments, les passions et les mouvements qu'elles impriment à la physionomie et aux attitudes, vont ouvrir un vaste champ à ses investigations. Puis comme il ne peut séparer l'homme du milieu où il a été placé, tous les êtres animés et inanimés vont tour à tour comparaître devant lui. La vue des merveilles qui l'entourent ne pourra le laisser froid et indifférent. Il observera la nature et ses effets toujours nouveaux, toujours variés dans une admirable unité, et, par une étude continue, incessante, il en pénétrera tous les secrets. Enfin tout ce qui constitue l'ordre moral et l'ordre physique, deviendra l'objet de ses constantes recherches.

Vous le voyez, Messieurs, la durée de la vie ne suffit point pour une semblable tâche. Eh bien ! supposez toute cette science acquise ; voici l'artiste armé de toutes pièces ; si le sentiment lui a été refusé, que fera-t-il? — Rien. — Je me trompe; il se pourra qu'il produise des œuvres où le métier se montrera correct et irréprochable, mais des œuvres maigres et incolores qui porteront la triste empreinte d'une époque

ou d'une école et où l'on chercherait en vain la chaleur, la vie et ce cachet d'originalité, sceau particulier dont sont frappées les seules œuvres fortes et durables.

Le sentiment a ses heures, j'allais dire ses caprices; son action est toute spontanée et de prime-saut; il fuit les sentiers battus et revient rarement dans les mêmes voies avec un égal bonheur. Aussi jamais la copie d'un ouvrage, quelque parfaite, quelqu'irréprochable qu'elle soit d'ailleurs, ne pourra-t-elle réunir toutes les qualités de l'original. Je vais plus loin et je dis qu'il ne faut même pas demander à l'artiste une copie de son œuvre; la reproduction n'aurait certainement plus, ni l'entrain, ni la verve, que donne l'élan d'un premier jet, d'un mouvement soudain d'inspiration.

Vous le savez, Messieurs, avant d'entreprendre un ouvrage de quelque importance, les statuaires et les peintres exécutent en quelques heures ce que nous appelons une maquette, une esquisse. Eh bien! cette esquisse va devenir pour l'artiste le sujet d'une lutte opiniâtre, et souvent, quand l'œuvre est terminée, elle reste bien au-dessous de la pensée première, dont elle n'a pu reproduire la fraîcheur et ce je ne sais quoi d'indéfinissable, que le sentiment jette presque à son insu dans les moindres essais.

Et l'artiste est contraint de s'avouer vaincu, vaincu par lui-même il est vrai, et c'est là sa seule consolation.

Car, dans les arts, la question de temps et de patience, est une question de peu d'importance et toute secondaire. Dire vite et bien sera toujours un mérite rare, une qualité éminente et la marque d'un esprit supérieur, que l'on se serve du pinceau, de la plume ou de la parole. Et c'est pourquoi un simple croquis, quelques traits jetés à la hâte par un homme de talent, auront plus de valeur, aux yeux de l'artiste et de l'amateur éclairé, que la production d'un esprit médiocre, cette production eût-elle exigé des années d'étude, de patience et de travail.

Le sentiment se trouvant intimement lié à notre organisation physique, subit toutes les modifications qu'elle lui imprime, et de là vient la différence dans les œuvres, l'*originalité*.

Confiez le même modèle à dix statuaires, à dix peintres vraiment dignes de ce nom, chacun d'eux va le reproduire à sa manière; les dix œuvres seront une copie parfaite de l'original, elles auront toutes un mérite supérieur et néanmoins elles seront dissemblables, il n'existera entr'elles que des rapports généraux. C'est que la reproduction que nous faisons de la nature,

n'est jamais une copie exacte et mathématique, telle qu'on peut l'attendre d'un instrument comme le daguerréotype; elle ne peut, elle ne doit être qu'une interprétation pour laquelle l'artiste apportera sa science, son habileté, mais surtout son tempérament, son impression et les mouvemens de son âme; son sentiment!

Empruntons à la musique un exemple qui établisse d'une manière palpable et tout-à-fait concluante, la puissance du sentiment et l'influence qu'il doit nécessairement exercer. Que deux artistes également habiles, initiés au même degré aux secrets les plus profonds d'une excellente méthode, soient appelés à exécuter devant vous la même composition; l'un, malgré tous les efforts d'un talent incontestable, n'excitera chez vous qu'une admiration froide et passagère; l'autre, au contraire, dès les premières notes, va toucher les fibres les plus intimes de votre âme et bientôt son instrument ou sa voix vous arrachera des larmes. C'est que le premier ne vous a transmis que ce que peut fournir la science et l'étude, tandis que le second en vous communiquant ses émotions a fait pénétrer en vous comme une partie de lui-même; son sentiment.

Il est encore un art sérieux, émouvant, dont l'effet est aussi irrésistible que rapide, c'est celui

qui consiste à interpréter les poètes et les prosateurs, à faire comprendre par une diction habile toutes les beautés du style, à pénétrer dans la pensée des maîtres, à colorer cette pensée et à la rendre visible à tous. Eh bien! là aussi la matière est si délicate, les difficultés si ardues, que tous les préceptes, toutes les études échoueraient infailliblement, si l'artiste n'était doué du sentiment le plus fin et le plus profond. L'on demandait à l'une de nos célébrités dramatiques par quels efforts d'esprit, par quelles longues et savantes recherches elle était parvenue à prononcer certaines paroles, de manière à électriser tout un nombreux auditoire, tandis que la même phrase prononcée par une autre bouche était nulle et sans relief. « *Vous m'étonnez*, répondit» elle, *ces paroles je ne pourrais les dire autre*» *ment.* » Certes, le sentiment ne pouvait se révéler d'une façon plus naïve et plus évidente!

Enfin le sentiment est le seul lien, le seul point de contact qui puisse exister entre l'artiste et le public; car, s'il est nécessaire, ainsi que nous l'avons montré, que l'artiste possède une connaissance aussi étendue, aussi complète que possible des choses qui ont rapport à l'art qu'il exerce, l'on ne peut, à coup sûr, exiger que les mêmes études se retrouvent chez le plus grand

nombre de ceux qui sont appelés à examiner ses travaux. Le côté de la science et celui de l'exécution restent en-dehors de l'appréciation générale; mais la pensée qui a dû présider à la conception de l'œuvre, mais l'émotion qu'a dû éprouver l'artiste, voilà ce qu'il doit nous transmettre, voilà ce qu'il nous est donné de comprendre et de goûter.

En effet, nous avons tous, au-dedans de nous-mêmes, dans une certaine mesure et comme d'instinct, le sentiment de l'harmonie des formes, des couleurs et des sons, et, si nous nous laissons aller à nos impressions, dégagés de toute idée préconçue et libres de toute opinion systématique, les jugemens que nous porterons seront en général sains et convenables. Il n'y a à craindre et à récuser que les appréciations dictées par un esprit étroit de système ou d'école, injuste comme le préjugé, aveugle comme la haine, résultat ordinaire d'une éducation artistique tronquée ou faussée dans son principe. Mieux vaut mille fois l'opinion de l'homme ignorant et de bonne foi,—et, le plus fin connaisseur, n'est pas toujours celui qu'on pense.

Vous l'avez compris, Messieurs, ce sujet exigerait de plus longs développemens. Mais je

m'arrête, ne voulant pas fatiguer une attention que vous allez prêter à des voix plus exercées et plus éloquentes. D'ailleurs votre haute sagacité achèvera facilement ce que je n'ai fait qu'ébaucher et terminera le tableau, dont je n'ai pu tracer en quelques traits, qu'une esquisse fort imparfaite.

Messieurs, j'ai dit tout à l'heure quel grand honneur c'est pour moi d'être admis dans votre docte compagnie, laissez-moi vous dire avant de terminer que c'est aussi avec bonheur que je viens parmi vous, et sans parler des beaux exemples que je dois trouver ici et des salutaires leçons que j'espère y recevoir, j'ai la certitude de rencontrer chez vous la sympathie la plus éclairée pour toutes les questions qui m'intéressent d'une manière spéciale. — En effet, Messieurs, toutes les fois qu'il vous est arrivé de prendre une décision sur des matières ayant trait aux beaux-arts, vous l'avez fait avec une intelligence que l'on ne saurait assez louer. Permettez-moi de feuilleter vos mémoires et d'en extraire deux preuves seulement, à l'appui de ce que j'avance.

Tout récemment vous mettiez au concours une étude sur la vie et sur les ouvrages d'un

artiste dont l'existence presque tout entière s'est écoulée dans cette ville. Il n'a pas tenu à vous, Messieurs, que la mémoire de Doncre ne fût dignement réhabilitée; mais déjà, (et cela est triste à penser!) le souvenir de cette vie aussi modeste que laborieuse s'efface et se dérobe à nos pieuses recherches. L'oubli l'enveloppe comme d'un autre linceul. Le temps n'aura bientôt plus rien à effacer de ce nom, rien, pas même ce qui n'est point refusé à l'homme le plus obscur.... quelques lettres gravées sur la pierre d'un tombeau! Les œuvres de l'humble artiste sont nombreuses, il est vrai, mais elles sont disséminées, à peine visibles et peu connues. Le musée d'une ville où son talent s'exerça pendant tant d'années ne possède de lui qu'un seul tableau! Toutefois cette toile est précieuse, car en même temps qu'elle offre un spécimen remarquable de la manière du maître, elle nous conserve son portrait, physionomie pleine de douceur et de noblesse où l'on aime à retrouver sous le rayonnement de l'inspiration, l'empreinte d'un cœur honnête et d'une âme élevée.

Messieurs, demeurer fidèle au culte du souvenir, rendre hommage au génie lorsqu'il a fait ses preuves et que ses œuvres restent, cela est bien sans doute... Deviner le vrai talent dès ses pre-

miers essais, lui venir en aide, le patroner, cela est mieux encore.—Eh bien! quand naguère un artiste inconnu, un enfant ignoré de la ville d'Arras, héritier direct des sublimes maçons du moyen-âge, retrouvant dans son seul génie le secret effacé des belles œuvres gothiques, dotait sa ville natale d'un monument qui passe aux yeux des hommes compétents, comme la reproduction la plus parfaite des constructions ogivales, n'alliez-vous pas de votre propre mouvement au-devant de ce jeune homme obscur encore, apportant à ses premiers pas, l'appui de vos éloges et le secours d'une approbation toute spontanée ? Aussi, Messieurs, lorsqu'un jour ce talent (dont il ne m'est permis de parler qu'avec réserve), appuyé sur de nombreux succès obtenus au-dehors et sur un plus vaste théâtre, viendra demander au foyer de la cité qui l'a vu naître, la part de gloire qui lui sera si légitimement dûe, ceux qui seront ici, après nous, montreront avec orgueil la page de vos annales où se trouveront inscrits, pour l'artiste, ses premiers titres de noblesse, et pour vous, Messieurs, la preuve d'un zèle qui ne se dément pas et d'un discernement qui ne saurait faillir.

Et c'est ainsi que, comprenant toute l'importance de la mission qui vous est dévolue, consa-

crant le passé, inaugurant l'avenir, faisant appel à tout ce qui a sève et vie, vous constatez aux yeux de tous, votre propre existence, et, voilà pourquoi, Messieurs, je suis heureux de venir m'associer avec vous pour de telles œuvres, fier de prendre une part, si minime qu'elle soit, dans ces nobles travaux.



DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ

à l'Académie d'Arras, dans sa Séance publique du 24 Mai 1854,

PAR

M. ROBITAILLE,

Membre résidant.

MESSIEURS,

C'est au milieu des travaux de la prédication que j'appris mon élection à l'Académie d'Arras.

Je dirai sans détour que la nouvelle d'une distinction si flatteuse, à laquelle aucun titre personnel ne m'avait donné le droit de prétendre, me causa une véritable satisfaction, et je me hâte d'offrir à l'éminente Société qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans son sein, l'hommage de ma profonde reconnaissance.

Ce sentiment, néanmoins, n'occupait pas seul mon âme. Une pensée plus élevée naissait tout naturellement du choix que venait de faire l'Académie et je m'y livrais avec bonheur. C'était à mes yeux, comme aux yeux de tous, la preuve des idées larges dont s'inspire ce corps distingué; je dirai plus, de l'instinct chrétien qui préside à ses déterminations, car l'état auquel j'appartiens ne me paraissait pas étranger à ma nomination, et si mon nom sortait de l'urne du scrutin, c'était plutôt parce qu'il est celui d'un prêtre, que celui d'un savant.

Non, ce ne sont pas quelques rares essais sur divers sujets de circonstance, ni les recherches archéologiques, moins importantes encore, communiquées de loin en loin à la commission des antiquités départementales, ni les études bibliographiques, publiées par une feuille mensuelle, connue de peu de lecteurs, qui ont attiré l'attention de l'honorable compagnie. Elle a cédé à des considérations plus graves. Voulant donner à son œuvre un caractère d'universalité, et l'entourer de toutes les garanties d'ordre, de durée et de force morale contenues dans les rangs divers de la Société, elle fait appel à toutes les lumières et même à toutes les bonnes volontés, de quelque part qu'elles viennent. Cela ressort d'une manière

frappante des suffrages qui m'ont été accordés dans cette circonstance solennelle.

La pensée, du reste, d'appeler dans les Académies des membres du clergé, est pleinement justifiée par la nature et le but de ces assemblées savantes. Toutes, en effet, doivent avoir leur part dans le progrès des connaissances humaines, comme dans la conservation des véritables traditions scientifiques. Et l'Académie d'Arras n'a pas fait défaut à cette noble mission. Aujourd'hui, comme à toutes les époques de son existence, la littérature, les sciences et les arts rencontrent chez elle plus que de sages appréciateurs, plus que des amateurs passionnés. On y voit la poésie avec ses riantes images et ses riches inspirations; l'histoire avec ses recherches laborieuses et ses utiles enseignements; l'archéologie avec ses curieuses découvertes; la peinture avec son originalité et son fini. La loi y a ses interprètes, l'art médical ses docteurs, l'industrie ses représentans, l'administration ses hommes spéciaux.

Les études les plus graves sont aussi de son domaine, et parmi elles il faut nécessairement signaler la théologie et la philosophie, connaissances qui appartiennent plus particulièrement au clergé, bien qu'elles puissent se rencontrer ailleurs.

Je dis, Messieurs, que ces hautes sciences ne doivent pas être étrangères aux corps savants, car, encore qu'elles n'auraient pas à s'y produire souvent à l'état de théorie, elles y ont cependant leur place marquée, parce qu'elles apparaissent dans toutes les aspirations de la science humaine, comme règle immuable du vrai, ou comme préservatif contre les illusions du cœur et les écarts de l'imagination. Cela suffit pour qu'elles aient un rôle important à remplir dans une réunion d'hommes dont les travaux touchent par tant de côtés aux principes sur lesquels reposent la religion et la morale.

Je m'empresse de le dire, sous ce rapport encore l'Académie n'a rien à désirer, deux de ses siéges étant occupés par des hommes voués, par goût non moins que par devoir, à l'étude de ces matières sérieuses, à laquelle ils ont consacré plusieurs années de leur vie.

C'est pourtant en m'unissant à ce point de vue à mes deux honorables amis, que j'apporterai surtout ma part de coopération aux travaux de la savante Société. La philosophie, dans ses rapports avec la théologie, a toujours eu pour moi un attrait invincible. Après lui avoir donné une partie considérable des seize années que j'ai passées dans le Grand-Séminaire d'Arras, je lui

consacrai, par un instinct naturel, et comme malgré moi, les heures laissées libres par le ministère évangélique. En sorte que, quand j'ouvrais un livre ou écrivais une ligne, c'était pour resserrer les liens qui m'attachaient à cette étude favorite, n'accordant à tout le reste que ce qu'exigeaient les besoins du moment.

Et à vrai dire, Messieurs, n'est-ce pas l'étude la plus noble et la plus indispensable à la fois, « puisqu'elle a pour objet de poser les premiers » fondements de toute croyance, de régler la » marche de l'esprit dans la recherche du vrai, » d'aider à penser juste, à raisonner solidement, » et, par cela même, de préparer à bien parler » et à bien agir; enfin, de prémunir contre les » sophismes et les jugements faux, qui inondent » le monde et en font tous les malheurs ? » (*Vie de saint François de Sales*, par M. Hamon).

C'était ainsi qu'on envisageait la philosophie dans les siècles passés. Et lorsque j'invoque leur témoignage unanime, je n'entends pas m'appuyer sur ce qu'on nomme le moyen-âge, souvent, du reste, aussi mal apprécié par ses partisans que par ses détracteurs. C'est au milieu même de la renaissance, époque peu suspecte d'enthousiasme pour ce qui l'a précédée, c'est en plein dix-septième siècle que les fortes études philosophi-

ques étaient regardées comme le complément nécessaire de toute éducation solide. On y consacrait quatre années consécutives, persuadé qu'on ne pouvait en moins de temps se préparer d'une manière sérieuse aux laborieuses carrières du barreau, de la magistrature et du sacerdoce.

Sans doute, cette étude a ses dangers, contre lesquels ne se prémunissent pas toujours les hommes à passions ardentes et les esprits extrêmes, qui, dédaignant les chemins battus, et aspirant sans cesse à de nouvelles conquêtes, se mettent peu en peine de compromettre les vrais principes de la science et d'ébranler tout à la fois les bases de l'intelligence humaine et de la religion. Ici, la vérité rencontre deux espèces d'adversaires diamétralement opposés. Les uns donnent tout à la religion, les autres lui refusent tout.

Partant de ce point incontestable que la raison est le flambeau descendu du ciel pour éclairer nos pas, les premiers en tirent cette fausse conséquence qu'elle est notre seule règle, la base unique sur laquelle tout repose, les droits aussi bien que les devoirs, la vertu, la morale et la religion elle-même; que sa puissance est absolue, indépendante, illimitée; rejetant par là même l'ordre surnaturel, la possibilité de

la révélation, et jusqu'à l'existence d'aucune vérité en-dehors du cercle où se meut l'esprit humain.

Ces doctrines funestes, subversives de toute société et de toute religion véritable sont aussi anciennes que le monde. Depuis l'essai d'indépendance du premier homme, où elles ont leurs racines, jusqu'aujourd'hui, on les retrouve à certaines époques, se produisant sous des formes et des noms divers, mais ayant toujours le même but, celui de soustraire l'homme à l'action de la Providence, pour le laisser aux inspirations de ses lumières naturelles et aux instincts de ses passions.

Jamais, néanmoins, elles n'avaient été plus répandues qu'au commencement du siècle dernier, où, après être demeurées long-temps dans les régions scientifiques et les sommités sociales, elles descendirent dans les masses et y excitèrent une vive fermentation. Bientôt, par une pente rapide, passant de la théorie dans la pratique, elles amenèrent ces commotions effrayantes, qui semblaient menacer d'une ruine prochaine la société tout entière.

La France, facile à s'émouvoir, et dont l'instinct logique si sûr, si magnanime, si héroïque dans la recherche et l'accomplissement du bien,

la rend, hélas! dans un premier élan, terrible et implacable contre tout ce qui s'oppose à sa marche, poussa jusqu'aux dernières limites, les conséquences des leçons qu'elle avait reçues. Les philosophes avaient fait dans leurs écrits l'apothéose de la Raison, la foule lui éleva des temples, lui offrit son encens sous le symbole d'une jeune fille, et finit par lui immoler des victimes humaines.

Le mouvement rationaliste s'arrêta devant les désastres de la patrie, et ne put reparaître pendant les premières années du XIXe siècle, où toutes les forces vives de la France étaient tournées vers la guerre. Mais bientôt à la faveur de la paix, et par suite des relations établies entre les philosophes français et les penseurs de l'Allemagne, les anciennes doctrines, laborieusement déguisées sous les voiles d'un langage souvent inintelligible, reprirent universellement faveur dans les classes studieuses : elles retentirent dans les chaires publiques, en même temps qu'elles fournissaient matière à de nombreux ouvrages, vantés par la presse quotidienne et colportés par les adeptes avec une incroyable activité. On vit alors au milieu de nous tous les vagues systèmes d'outre-Rhin, l'éclectisme avec son progrès indéfini, le mythisme avec ses rêve-

ries symboliques, le panthéisme avec son Dieu-nature et sa métempsycose païenne.

Mais pour ne pas trop effrayer les esprits, on s'étudia à dissimuler les tendances de cette philosophie, renouvelée des anciennes écoles d'Alexandrie et d'Athènes; on en exposa timidement les véritables principes; on en désavoua les conséquences; on alla même jusqu'à vouloir la concilier avec les enseignemens du Christianisme.

Tous les efforts de la secte habilement concertés pour cacher les dangers de ces doctrines, ne purent faire illusion, ni tromper les défenseurs de la vérité. Des hommes considérables par leur position et leurs talents s'élevèrent avec force contre ces inventions du génie de l'erreur et en démontrèrent l'absurdité et les suites désastreuses.

Mais, dans l'ardeur de la lutte, plusieurs d'entre eux allèrent se briser contre l'écueil opposé. Tandis que leurs adversaires, exagérant la puissance de l'intelligence humaine, la déclaraient unique base de certitude, et rejetaient toute intervention de l'intelligence divine dans la direction des esprits; eux de leur côté, frappés de la faiblesse de cette raison, dont on faisait une idole, ne voulurent pas reconnaître en

l'homme une lumière différente de celle qu'il reçoit par la foi, confondant à leur tour deux ordres de vérités absolument distinctes, et n'admettant aucune science certaine en dehors de la théologie proprement dite. C'était ruiner le principe des connaissances humaines, et miner indirectement les bases mêmes des croyances religieuses.

Ce système n'était pas nouveau. Le savant Huet, évêque d'Avranches, et plusieurs autres avant lui, alarmés des allures indépendantes de leur siècle, en fait de doctrine, le proposaient comme un remède efficace au mal qui menaçait la religion et l'édifice social lui-même.

Plus tard avec des idées et des aperçus bien différens, un profond philosophe chétien refusa à la raison humaine le pouvoir de connaître ses pensées, sans le secours du langage, transmis par l'éducation sociale, et condamna l'homme privé d'un enseignement extérieur à demeurer toute sa vie à l'état d'idiotisme complet.

Un de ses plus célèbres disciples, s'emparant de plusieurs de ses propositions, en formula un système rigoureux, sous le nom de philosophie du sens commun, qui frappait la raison individuelle, même développée et douée d'organes naturels, d'une incapacité radicale, au point de

vue de la certitude humaine, dépouillant ainsi l'individu de toute science véritable, au profit de la société, et rendant par là tout *criterium* impossible.

Ce nouvel essai de fidéisme tomba sous le coup de l'improbation solennelle de l'épiscopat français et du chef de l'Église; mais il laissa après lui des traces profondes et donna naissance à une nouvelle école philosophique, animée d'excellentes vues, sans doute, mais dont les enseignements ne sont pas moins éloignés de la vérité que ceux de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion.* Elle prétend, en effet, que dépourvue du secours d'une révélation extérieure, l'âme ne saurait avoir la notion des vérités surnaturelles les plus élémentaires, serait-ce celle de sa propre existence; que le point de départ des connaissances humaines ne se trouve pas en elle, mais dans la foi à la révélation primitive, constatée par le témoignage de la tradition; que par conséquent l'homme demeurerait à jamais privé d'intelligence s'il était déshérité de ce bienfait.

Cette opinion ne diffère donc de ses devancières que par la manière dont on l'expose, puisqu'elle s'appuie sur le même fondement, et conduit, comme elles, à la négation de tout

criterium, et par suite au scepticisme universel, quelque effort qu'on fasse pour prouver le contraire. Cependant elle a de nos jours des partisans et des défenseurs dans les rangs divers de la Société et jusque dans la presse périodique, sous le nom de *traditionalisme.*

Or, encore que ces systèmes aient pour but de couper dans leurs racines les germes du rationalisme, et que leurs auteurs n'aspirent qu'au triomphe des vraies doctrines sociales, ils n'en sont pas moins éloignés de la vérité, qu'on ne trouve ni dans les exagérations du zèle, ni dans les vaines théories d'un esprit aventureux. Contester à la raison les priviléges qu'elle tient du créateur, lui refuser la faculté de connaître par elle-même les vérités premières et de se convaincre de leur existence, sans un secours étranger à sa nature, c'est détruire les traditions des siècles et méconnaître l'enseignement de toutes les écoles catholiques.

Sans doute, ces priviléges ont servi de prétexte aux erreurs les plus graves; sans doute, on ne cesse d'en abuser dans l'intérêt des passions. Mais les principes les plus nécessaires sont quelquefois aussi pour une foule d'hommes légers ou méchants une source d'illusion et de blasphème. Faut-il pour cela en contester la

vérité? Autant vaudrait nier la lumière du soleil, ou les merveilles de l'électricité, parce qu'elles ont été l'occasion d'opinions étranges et contraires aux enseignements de la religion.

Ainsi, parce que le rationalisme se porte tous les jours à de déplorables excès, ce n'est pas un motif de se jeter dans un extrême opposé. Tout excès, en fait de doctrine, tend plus ou moins directement à l'anéantissement de la vérité. Le fidéïsme, en détruisant l'ordre naturel au profit de la foi, mène aussi inévitablement à l'erreur, que le rationalisme, en rejetant la révélation, pour mieux sauvegarder la raison humaine.

Nous dirons donc aux rationalistes : Servez-vous de votre raison pour étudier les œuvres de Dieu; sondez à l'aide de ce flambeau divin les mystères de la nature; pénétrez jusqu'aux entrailles de la terre; élevez-vous par delà les cieux. Mais lorsque vous aurez rencontré la pierre angulaire sur laquelle est assis l'édifice de la religion, arrêtez-vous, de peur de vous briser contre elle, et abaissez humblement cette raison, dont vous êtes forcée d'avouer les défaillances, devant les paroles de la sagesse éternelle.

Nous dirons, d'un autre côté, à ceux dont la mission est de protéger les prérogatives de la foi : N'allez pas dans cette lutte glorieuse vous

frayer des routes nouvelles et inconnues à nos pères; ne vous placez pas sur un terrain où vous ne verrez ni les docteurs de l'Eglise, dont la plupart furent les plus grands philosophes de leur époque, ni ces noms illustres de Pascal, de Leibnitz, de Mallebranche, de Bossuet, de Fénelon et de tant d'autres, autour desquels on aime à se grouper en matière de philosophie, ni enfin ces écoles théologiques, dont les travaux jetèrent tant de gloire sur la religion. Tenez d'une main ferme le fil des véritables traditions de la science, en même temps que vous déploierez votre zèle pour la défense des principes, d'où dépend le sort des nations. Alors vous aurez avec vous les hommes sages, ennemis des nouveautés dangereuses et vous marcherez avec eux au triomphe de la vérité.

Messieurs, en posant ces bases des connaissances humaines, j'ai l'assurance de me trouver d'accord avec la savante assemblée, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir désormais. Car si vous regardez l'intelligence humaine comme un flambeau qui éclaire la conscience et la dirige dans l'appréciation de ses actes, vous reconnaissez aussi la nécessité de la révélation, cette émanation immédiate de l'intelligence divine, comme un complément indispensable de l'enseignement purement rationel.

Je suis particulièrement heureux de penser que mon honorable prédécesseur avait lui-même les idées que je viens d'exprimer devant vous. Je le vis une seule fois, mais c'était dans une circonstance solennelle. Il assistait en qualité de commissaire du Gouvernement, dans la ville de St-Pol, à l'inauguration de l'arbre de la liberté, sur lequel mon ministère devait répandre les prières d'usage. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, M. Degeorge, il est vrai, appréciait autrement que moi les événements écoulés depuis plus d'un demi-siècle; il ouvrait aussi son cœur à des espérances qu'il m'était difficile de concevoir. Mais comme moi il appelait la religion au secours des institutions humaines et déclarait hautement que la raison, réduite à ses seules forces, était impuissante à constituer la société et à faire le bonheur des peuples. Son esprit rejetait les vaines utopies du rationalisme, qui croit pouvoir se passer de Dieu, comme son caractère, mûri par les ans et formé à la modération par l'expérience des hommes et des choses, l'éloignait des excès auxquels se portaient alors plusieurs de ses collègues à la Chambre et dans les départements voisins.

C'est pourquoi j'appris plus tard sans étonnement qu'au moment suprême, il avait humilié sa raison devant les préceptes de la foi, et de-

mandé à mourir dans le sein de la religion, qui avait entouré son berceau.

Ainsi, Messieurs, la foi et la raison sont deux phares qui nous guident sur la mer du monde et nous montrent le port vers lequel nous tendons tous. Distinctes par leur nature, douées d'inégale puissance pour la connaissance et la possession de la vérité, elles ont néanmoins une même origine et une même fin; *l'une et l'autre*, dit un grand pape, *émanent du même Dieu très bon et très grand, unique source de la vérité éternelle et immuable* (encycl. de 1846). Si la raison, comme on l'a dit à juste titre, doit être la suivante de la foi, en tout ce qui est du domaine de la révélation, hors de là elle a son action propre, ses inspirations particulières; et sagement dirigée dans la recherche du beau et du vrai, elle peut aspirer à de vastes conquêtes dans les régions de la science humaine.

C'est dans la conciliation de ces deux principes de vérités que se trouve la solution des problèmes qui déconcertent les partisans de doctrines extrêmes et exclusives; mais qui ne sauraient vous arrêter vous-mêmes, Messieurs, dans l'accomplissement de votre noble tâche, parce que vous donnez à la raison ce qui appartient à la raison, et à la foi ce qui appartient à la foi.

RÉPONSE

Aux Discours qui précèdent,

PAR

M. PARENTY, Vicaire général,

Président.

MESSIEURS,

Les connaissances humaines se coordonnent et s'enchaînent de telle sorte qu'il se rencontre entre elles une analogie et une connexion naturelles. Les sciences, proprement dites, ne sont, en effet, que des catégories de vérités considérées plus spécialement en elles-mêmes. Quelles que soient nos connaissances individuelles, il ne nous appartient pas d'en tirer vanité; car, la sphère qui limite la science de l'homme est

nécessairement étroite. Les travaux de l'esprit doivent leur origine à la faiblesse des conceptions humaines. Il n'est point un seul érudit qui ne soit parfaitement convaincu, par expérience, qu'il faut travailler longtemps, pour devenir habile et véritablement versé dans la spécialité que chacun s'est choisie comme par instinct : je dirai plus, par vocation. Les hommes étant intelligents à des degrés divers, ont contribué, selon la mesure de leurs forces, à l'érection de l'édifice scientifique.

Quoiqu'il en soit, on ne peut nier que la science, en général, n'ait fait de véritables progrès depuis le commencement du XIX° siècle. L'étude de l'histoire a pris des développements considérables. Des recherches actives se font dans chacune de nos provinces; et bientôt il n'y aura plus de ville, ni même de bourgade un peu importante, qui n'ait sa monographie. De son côté, l'archéologie opère une heureuse révolution dans la construction des édifices religieux, aussi bien que dans les objets d'art qui servent au culte divin. Il en est de même des mathématiques et de la mécanique qui ont si puissamment contribué à donner à l'industrie, un élan inconnu jusqu'à notre époque. Ajoutons-y la physique et les admirables effets de l'électricité. Il y a lieu de

constater également dans l'agriculture, des améliorations incontestables qui tendent à répandre une surabondance de vie au milieu de nos populations toujours plus nombreuses. Que dirai-je de la géologie, dont le but est de découvrir les différentes couches terrestres, et de tracer à grands traits l'histoire de la formation et des révolutions du globe? Il est consolant pour la religion, de reconnaître que ces découvertes, loin de contredire les récits que Moïse nous a laissés dans la Génèse, concordent, au contraire, avec les assertions de cet historien des temps primitifs. Chose étonnante et digne de toute notre admiration, que cette conformité entre les livres saints et les découvertes géologiques de notre époque! Ajoutons les travaux sérieux qui, de nos jours, se font avec activité sur l'économie publique. Cette science, nouvelle encore, cherche à créer régulièrement la richesse, et à déterminer les justes bases de la répartition des produits. Elle s'occupe, en outre, de la situation morale et physique de la classe ouvrière, qui est, au milieu de nous, la plus nombreuse et la plus intéressante.

Nous ne pouvons être ici que bien incomplet, Messieurs, dans cette énumération des connaissances humaines, qui préoccupent principale-

ment les esprits élevés de notre époque. Nos nouveaux collègues, MM. Dutilleux et Robitaille, viennent de montrer, avec le talent spécial que Dieu leur a respectivement donné, combien la peinture d'une part, de l'autre la philosophie et la théologie, méritent aussi de fixer l'attention des savants.

En nous parlant du sentiment dans l'art, M. Dutilleux a dévoilé son cœur d'artiste, et mis à jour toute l'ardeur dont son âme est pénétrée pour tout ce qui a trait à la peinture. Les appréciations si judicieuses que vous venez de faire, Monsieur, prouvent que l'auteur de tous les dons vous a doué de ce tact exquis, et de cette imagination à la fois riche et pleine de sensibilité, qui sont indispensables au peintre. Ces qualités, d'ailleurs, se font remarquer dans les œuvres qui sont sorties de vos mains habiles. En vous appelant à prendre part à ses travaux, l'Académie a rendu justice aux talents qui vous distinguent. Aussi, le choix qu'elle a fait de vous, a-t-il été justement apprécié par la ville d'Arras tout entière. Notre Société, qui a pour mission d'encourager les arts, a voulu s'aider de vos lumières, et vous témoigner sa juste reconnaissance pour l'essor que vous avez imprimé à la peinture, en faisant passer dans l'esprit et le cœur

de vos nombreux élèves, ce goût si sûr, ces sentiments si délicats qui, en même temps qu'ils vous distinguent comme artiste, attirent vers vous les tendres sympathies du jeune âge et la juste considération des familles.

Vous faites du peintre, Monsieur, tout à la fois un homme de sentiment et un homme d'étude. Il est très vrai, en effet, que l'art, à quelque point de vue qu'on le considère, exige des connaissances particulières, variées et nombreuses. Il faut à l'artiste une force supérieure d'entendement et de raison pour tracer de nouvelles voies dans la carrière de la science. Les modèles que nous ont laissés les grands maîtres sont loin de suffire. Sans des études profondes sur les matières qui intéressent son art, le peintre ne sera qu'un froid plagiaire qui ne provoquera jamais l'admiration. Il faut donc que Dieu lui donne d'abord le génie, et que les règles tracées par la science lui viennent en aide en le dirigeant. C'est de la science combinée avec le génie que sont sortis tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le grand objet de la peinture est d'élever les sentiments, d'agrandir les pensées par la mise en scène d'actions qui honorent l'humanité. C'est ce qui vous a fait dire avec raison, Monsieur, que les peintres chrétiens ont des obliga-

tions plus étroites à remplir que ceux de l'antiquité païenne. L'attention de ces derniers se portait principalement sur les formes corporelles, tandis que l'art chrétien doit consister dans l'étude de l'âme. Cette différence que vous avez exprimée en termes si clairs, se fait sentir dans vos œuvres pleines d'animation et toutes pénétrées de chaleur et de vie.

Ce n'est donc point une simple théorie que vous venez d'exposer au milieu de nous : ce que vous enseignez se trouve reproduit dans les sujets religieux que vous avez traités. Vous continuerez de mettre à profit le talent qui vous a été confié, et l'Académie d'Arras qui, dans cette solennelle réunion, applaudit au choix qu'elle a fait de vous, s'intéressera d'autant mieux aux œuvres que vous produirez désormais, qu'elle s'honorera des éloges qui reviendront à leur auteur.

M. l'abbé Robitaille vous a remercié, Messieurs, de l'avoir appelé à prendre place au milieu de vous. Le genre d'étude auquel il s'est appliqué, et les écrits tout spéciaux et de circonstance qu'il a publiés, n'auraient pas dû, selon lui, déterminer les suffrages du plus grand nombre. C'est donc aux idées larges dont vous vous inspirez qu'il attribue le choix que vous avez fait de lui.

Quant à nous qui le connaissons comme condisciple depuis de longues années, et qui fûmes le confident intime de ses travaux dans l'enseignement théologique, nous avons applaudi à sa nomination, moins à cause de l'étroite amitié qui nous unit, que parce que nous sommes intimement convaincu que l'Académie ne pouvait prendre, dans le sein du clergé, un homme dont le mérite scientifique fût mieux constaté.

Nous ne suivrons pas M. Robitaille dans les appréciations lucides qu'il vient de faire des divers systèmes philosophiques qui ont été l'objet des préoccupations des penseurs modernes. Nous dirons avec lui que la philosophie est une science dont on ne peut contester la haute portée. En effet, les Pères de l'Église l'ont cultivée. Plus tard, Bossuet, Fénelon, Pascal et un grand nombre d'hommes célèbres, ont allié l'étude de la philosophie à celle de la théologie. D'ailleurs, elle a toujours été, comme elle l'est aujourd'hui encore, une partie essentielle de l'enseignement public. Mais pour accomplir la mission qui lui est confiée, il faut que le philosophe respecte Dieu et s'appuie sur la révélation. Sans ce flambeau lumineux qui éclaire tout homme venant en ce monde [1], sa science man-

[1] Joan., 1.

quant de base solide, dans la solution d'une foule de problèmes, n'est plus ordinairement qu'un sable mouvant. Cicéron se plaint de ce que, de son temps, il n'y avait rien d'absurde qui n'eût été déjà avancé par quelque philosophe. C'est que les sages du paganisme étaient réduits aux seules lumières de la raison, pour résoudre les difficiles questions de l'origine de la nature humaine et de nos destinées. D'un autre côté, leur culte ne pouvait leur fournir que des notions obscures, ou même tout à fait contraires aux principes naturels de la conscience. Rien donc ne doit surprendre dans les erreurs commises en cette matière, aussi longtemps que le genre humain a été privé du secours de la révélation divine. Nos penseurs modernes ont cru pouvoir s'en passer, et l'on ne tarda pas à en éprouver, surtout en France, les terribles effets. Ils prouvent que les faux systèmes philosophiques, lorsqu'ils viennent à prévaloir dans une contrée, ne tardent pas à entraîner plus ou moins la multitude qui, d'ordinaire, croit sans examen et sur parole; surtout lorsqu'on fait appel à ses passions.

La raison ne peut s'approprier qu'un petit nombre d'idées évidentes en elles-mêmes et dont elle saisit, par l'intuition directe et immédiate,

l'identité ou la contradiction. Telle est la mesure des découvertes rationnelles et du développement intellectuel de l'homme dans la sphère de l'ordre naturel. Lorsqu'il s'agit de sciences exactes telles que les mathématiques, le raisonnement obtient de magnifiques résultats. Il s'élève alors sans crainte de s'égarer, parce qu'il opère sur des quantités immuables. Mais quand il agit dans le cercle des sciences philosophiques, il a pour objet un être infini, qui n'est autre chose que Dieu lui-même. Il est bien vrai que les premiers principes de la métaphysique et de la morale sont d'une évidence palpable et s'imposent à la raison avec une autorité qu'elle ne peut récuser sans se renier elle-même; mais il n'est pas moins certain que plus d'un philosophe les a contestés. Nous dirons donc avec notre nouveau collègue qu'il y a pour l'homme, en dehors des limites de la philosophie, une science que Dieu lui-même a enseignée; une science qui nous fait entrer dans un ordre de connaissances que l'intuition ne saurait donner, mais que peut accepter la raison la plus exigeante. Doués, comme nous le sommes, de la double faculté de comprendre et de croire la vérité, nous nous appliquons à étudier celles que Dieu nous a lui-même révélées, pour en faire la règle de notre

conduite et pour les enseigner, en nous conformant aux traditions de l'Église universelle.



LA MOUCHE ET LE TAUREAU,

Fable,

Par M. Debrigny, Membre résidant.

Une mouche orgueilleuse, un jour, s'était posée
Entre les cornes d'un taureau.

L'orgueil trouve sa place en un petit cerveau
Aussi bien qu'en un grand. — Suis-je pas trop osée,
Dit-elle au superbe animal,
De traiter avec vous comme avec mon égal,
De venir sans façon, me choisissant mon trône,
Peser ainsi sur vous du poids de ma personne?

Mes desseins cependant ne sont pas indiscrets :
La place que j'occupe a pour moi mille attraits;
Mais si je vous causais une trop grande gêne,
Mais si je vous étais un trop pesant fardeau,
Parlez, seigneur, parlez, sans trop vous mettre en peine,
J'irais chercher ailleurs un asile nouveau
Parmi les arbres de la plaine,
Et je saurais choisir ou l'abri d'un vieux chêne,
Ou mieux encore celui d'un vigoureux ormeau.
Bannissez donc, seigneur, bannissez toutes craintes,
Car je ne voudrais pas, justifiant vos plaintes,
Me faire, en quelque sorte, un jeu
De forcer votre tête à fléchir quelque peu.

Le taureau vivement à la sotte pécore :
—Pardon si j'interromps le cours
De vos impertinents discours;
Sans eux j'ignorerais encore
Que vous aviez, céans, une place à tenir.

Aujourd'hui, dites-vous, d'un ton presque modeste,
« Convient-il que je parte ou faut-il que je reste ? »

—Ma chère, qu'il vous plaise ou rester ou partir,
Faites à votre gré comme à votre loisir.
Vous trôniez sur mon front, je consens à le croire,
Sans que jamais pourtant je m'en sois aperçu;
Maintenant, terminons; achevons votre histoire :

Si je vous recueillais, c'était à mon insu.
Vous m'auriez déserté, je ne l'aurais pas su.

———

LE CANARD ET LE CHIEN,

Fable,

Par M. Desbigny, Membre résidant.

Sur le bord d'un étang, sa demeure ordinaire,
Un canard, s'effrayant à l'approche d'un chien,
Se précipite à l'eau, pensant que ce moyen
L'aura mis à l'abri d'une dent meurtrière.

Mais le méchant barbet, qui pratique les eaux
Non moins que le canard, à sa suite se lance
Et nage et lui court-sus à travers les roseaux,
Et le poursuit à toute outrance.

Saisi d'une mortelle transe,
L'oiseau, dont le malheur paraît presque certain,
Conservant, toutefois, un reste d'espérance,
Voit son salut dans son instinct.

Le chien, déjà, la gueule ouverte,
Est là tout prêt à le happer ;
Le malheureux, pour échapper
A l'imminence de sa perte,
De son destin conjurant la rigueur,
Sans regret des moyens d'audace ou de vigueur
Que la nature lui refuse
Et se servant de ceux de vitesse et de ruse
Dont il possède le secret,
Plonge, s'enfonce et disparaît.

Ce mécompte au barbet causa petite joie ;
Force lui fut d'abandonner sa proie.
Il eut dû n'y compter qu'autant qu'il la tiendrait.
C'est la leçon de l'ours que personne n'ignore.

Une autre que voici s'y rencontrait encore :

Le moindre obstacle, un rien, quelquefois moins qu'un mot
Peut déranger toute une affaire.

Damis compte épouser une riche héritière ;
Le notaire est céans ; le contrat et la dot
Sont là tout disposés ; le gendre et le beau-père
Sont d'accord ; et le point toujours si délicat
De l'argent est réglé ; cependant le contrat,

Pour l'apostrophe ou la virgule,
Pour le titre ou la particule,
Pour un plus ou moins d'apparat,
Fait aussi le plongeon. Serviteur au notaire,
Qui calcule sa peine et produit son état;
Serviteur aux futurs qui filent sans éclat;
Serviteur à la dot qu'on rentre au secrétaire.



NOTICE

SUR

QUÈNES DE BÉTHUNE,

PAR

M. D'HÉRICOURT,

Membre résidant.



MESSIEURS,

Il y a quelques jours à peine, un concours régional d'agriculture était ouvert à Arras, et malgré la rigueur de la température, la foule se pressait dans l'enceinte, admirant les progrès réalisés soit par le génie du mécanicien, soit par l'intelligence, l'observation et les soins du cultivateur. Aujourd'hui, vous conviez nos concitoyens à une fête littéraire, et l'on répond avec le même empressement, car l'on sait apprécier

à Arras toutes les études, encourager tous les efforts, applaudir à tous les succès. C'est que cette ville, en effet, a produit des hommes illustres dans tous les genres, qu'elle a été le théâtre d'évènements qui occupent une place incontestable dans l'histoire générale. Il serait trop long de les rappeler, ces glorieux enfans de l'Artois, qui luttèrent contre César et préférèrent la liberté à l'amitié du vainqueur, ces riches commerçants du moyen-âge qui traitaient d'égal à égal avec les plus grands rois, ces savants qui, trois siècles avant Parmentier, introduisaient dans nos plaines fertiles ce tubercule si justement nommé le pain des pauvres, ces architectes qui érigeaient la belle cathédrale de Prague, ces artistes qui prêtèrent à la cour bourguignonne l'éclat de leur talent, ces poètes surtout qui se pressent si nombreux parmi les trouvères du moyen-âge dont les chants ont retenti des bords glacés de la Suède aux rives fleuries de l'Orient, et se retrouvent dans un grand nombre de bibliothèques, dans celles de l'Helvétie et dans les dépôts de Copenhague. C'est la vie de l'un de ces trouvères que nous résumerons aujourd'hui; nous le montrerons poète, guerrier et diplomate; nous nous efforcerons d'apprécier à quel haut degré il a réuni des qualités si diffé-

rentes, et d'étudier l'influence qu'il exerça sur son siècle.

Quènes de Béthune naquit vers 1150, à cette époque où la foi était grande, l'érudition profonde, les études sérieuses, mais où le clergé occupé de lutter contre les hérésies n'avait point encore cimenté avec la féodalité cette alliance qui devait produire ce XIIIe siècle, si religieux par le fond, si élégant par la forme, ce siècle dont l'inimitable architecture est en quelque sorte le reflet le plus exact. Quènes sortait de cette illustre famille de Béthune, avoués d'Arras, qui jeta un si grand éclat aux différentes époques de notre histoire et dans laquelle se perpétuaient comme un héritage la bravoure et la foi du gentilhomme unies à une piété sincère et à un vif amour du peuple.

Nous ne connaissons rien de son enfance; sans doute elle se passa dans ces vastes et belles prairies que traverse et fertilise la Biette, et notre jeune poète chercha dans cette nature pittoresque les premières inspirations de son cœur. Sa vie se partageait entre la rude éducation de l'homme de guerre et les pieuses conversations d'une mère qui lui apprenait à conserver saines et pures les traditions du passé. Son premier maître dans l'art de chanter fut Hugues, d'Oisy,

l'un des plus grands poètes du Nord de la France. Renfermé dans son château-fort, issu de l'une des plus puissantes familles du Cambrésis, marié à la fille du comte de Flandre, Hugues menait joyeuse vie, et maintes fois il oublia les lauriers aux pieds des dames qui faisaient l'ornement des cours d'Amour; maintes fois aussi son vers satirique se vengea d'un rival heureux. Si les barons, dit Quènes dans une de ses poésies les plus gracieuses, se plaignent de mes vers, qu'ils s'en prennent à mon maître d'Oisy qui dès l'enfance m'apprit à chanter. Il ne suffisait pas à cette époque d'apprécier les charmes de la poésie, de la sentir déborder dc son cœur; les termes manquaient pour retracer ces émotions; il fallait développer une langue encore à son berceau, puis reproduire en musique les accents inspirés par l'amour ou par le souvenir des hauts faits. Bien me devrais-je plaindre, dit Quènes, de chansons faire et de dis et de chants.

Une solennité littéraire avait réuni au château de Lagny toute la noblesse voisine; les dames y discutaient sérieusement les dangers que couraient leurs amis de cœur, chaque fois qu'en leur honneur ils rompaient des lances. Il y eut ensuite des fêtes brillantes, et Quènes, ébloui des charmes de l'une des reines, lui offrit l'hommage

de ses chants en échange de ses couleurs. Mais, hélas! c'était une de ces femmes au cœur froid et sec, dissimulant sous la coquetterie leur égoïsme. Quènes, qui dès-lors traduisait en vers toutes ses pensées, et dont le langage un peu dur ne faisait qu'ajouter à l'énergie de la phrase, composa l'un de ses chants les plus gracieux. Au commencer de mon nouvel amour, chanson ferai, car j'en ai le talent. Faut-il soulever le voile de cet amour? faut-il dire que la dame des pensées de Quènes était Marie de France, veuve de Henri Ier, comte de Champagne et fille de cette Éléonore de Guyenne, qui ne voulait pas, disait-elle, d'un moine pour mari et qui, se jetant dans les bras du roi d'Angleterre, lui portait ses vastes domaines du midi presque aussi grands que le royaume de France? Marie était plus âgée que lui de dix ans au moins, mais elle avait ce charme de la cour, cette beauté sûre d'elle-même, cette habitude du succès, ces qualités en un mot plus brillantes que réelles qui suffisent pour charmer un poète.

Admis auprès du roi Philippe-Auguste, qui en épousant Isabelle de Hainaut, avait cimenté avec l'Artois des liens que devait resserrer l'autorité du pouvoir, Quènes récita ses vers devant Alix de Champagne, veuve de Louis VII, qui, poète

aussi, décernait des palmes aux maîtres du *gai savoir*. Rivale de Marie, elle fut sévère et reprocha au trouvère son accent artésien, ses expressions vieillies, ses pensées surannées. Quènes s'en vengea par une sanglante satire. Les Français, dit-il, ont blâmé mon langage et mes chansons; ont suivi cet exemple les Champenois et même la comtesse, ce qui m'afflige. La reine peu courtoise me reprit, elle et le roi son fils; si ma parole n'est pas française, on peut la comprendre en français; qu'ils sont peu courtois de me reprocher un mot artésien, car je ne fus pas nourri à Pontoise! On voit que les quolibets qui rendirent cette ville si célébre remontent á une haute antiquité.

Cependant Jérusalem était retombée sous le joug des infidèles; les chrétiens gémissaient dans l'esclavage et le pape était mort des regrets que lui avaient causés ces évènements. Quènes oubliait sur les rives de la Seine son éducation guerrière, et il s'écriait dans son langage poétique que, s'il était en Paradis, il reviendrait sur terre, pourvu que la dame de ses pensées le prît pour son ami et ne lui tînt plus rigueur. Il répondit cependant à l'appel de son parent Hugues d'Oisy et son cœur généreux réveillé d'un long sommeil fut couvert de la croix du guerrier. Dès-lors

rien ne l'arrête; il a entendu le cri des chrétiens, s'est ému au récit de leur misère et il activera de sa voix puissante le départ de ses frères d'armes. Philippe n'est pas à l'abri de son vers satirique : Vous, dit Quènes, qui volez l'argent des croisés, ne le dépensez pas inutilement, car vous seriez l'ennemi de Dieu.

Chargé de traiter avec Dandolo, le doge de Venise, Quènes échoue, mais la faute doit en être rejetée sur Jehan de Nesle, châtelain de Bruges, et sur Thierry, fils du comte de Flandre, qui, dans leur ardeur belliqueuse, ne voyaient qu'un but, la délivrance de Jérusalem. Ils ne croyaient pas, dans leur foi naïve, qu'on pût arrêter leur élan et employer en conquêtes inutiles une armée levée au nom de Dieu.

A Constantinople, les Croisés ont résolu de rétablir sur le trône impérial le fils de l'Empereur Isaac, injustement dépouillé par son oncle. En vain l'usurpateur espère triompher par la ruse; en vain il veut séduire les chefs et marchande à prix d'or leur neutralité. Quènes, chargé de répondre, le fait avec fermeté, précision et énergie : « Beaux sires, leur dit-il, votre » prince s'étonne que nous soyons entrés sur sa » terre pendant son règne; mais nous ne con- » naissons ni son règne, ni sa terre; il la tient à

» tort et sans raison, et contre la volonté de » Dieu, ce qui est péché. Le Seigneur de la terre » est son neveu qui est ici et qui est le fils de » l'Empereur Isaac. Mais si, au contraire, votre » Seigneur voulait venir et se mettre à la merci » de son neveu, s'il lui rendait la couronne et » l'empire, nous supplierions le nouvel Empe- » reur de lui donner la paix et de lui fournir » de ses épargnes assez d'argent pour qu'il pût » vivre richement. Vous avez entendu nos con- » ditions; ne revenez donc que pour y souscrire.» Ce n'était pas une vaine menace que faisait Quènes. Bientôt, en effet, la ville de Constantinople est emportée, et l'empire rendu à son légitime possesseur. Une nouvelle déception était réservée aux Croisés : en effet, le jeune Alexis ne voit dans la pourpre qu'un moyen de satisfaire ses passions, et il donne sur le trône le triste spectacle de désordres sans cesse renaissants. Avant de recourir aux armes, on décide qu'une nouvelle ambassade sera envoyée vers l'Empereur, et qu'on lui adressera d'énergiques représentations.

L'Empereur reçut cette ambassade au milieu de sa cour. Il avait près de lui Isaac, son père, ainsi que l'Impératrice. Quènes, qui *mult ere sages et bien en parler*, présenta, au nom des

Croisés, le sujet de leurs réclamations; il le fit avec fermeté, et peut-être dans aucune circonstance ne s'éleva-t-il à une éloquence aussi précise. Les Seigneurs applaudissaient à cette hardiesse de langage et se félicitaient d'avoir choisi un interprète si digne des graves intérêts qui leur étaient confiés. Jamais, disent les courtisans, on n'a ainsi parlé en présence de l'Empereur. Mais Alexis, écrasé sous la justesse des reproches, se tait et courbe la tête. Excité par de vils flatteurs, le peuple s'émeut; on entend gronder l'orage, il s'approche; Quènes reste impassible. En vain ses compagnons lui montrent l'émeute grossissant, les conjurés qui déjà envahissent la salle; il ne cède qu'à la violence et sa prudence contribue à assurer la retraite des députés. Il fallait vengeance de cet acte arbitraire et bientôt Alexis rentra dans cette obscurité si conforme à ses habitudes vicieuses. Quènes recueillit les principaux fruits de cette révolution, et Bauduin, qui avait pu apprécier ses talents, ainsi que son énergie, le choisit pour son principal conseiller. Entraîné par son humeur belliqueuse, le comte de Flandre poursuit chaque jour de nouvelles conquêtes, et le gouvernement de Constantinople est confié à l'habile direction du trouvère artésien. Il arrête les émeutes, et sa sage pré-

voyance assure à l'armée les secours dont elle a besoin. Des difficultés surviennent entre l'Empereur et le marquis de Montferrat; mais Quènes, par sa prudence, sa connaissance des affaires, son aptitude, son jugement droit et éclairé, se trouve naturellement désigné comme arbitre. Il accepte ces fonctions et prévient de regrettables hostilités qui auraient pu compromettre le succès des Croisés. L'armée manque de machines de guerre; Quènes va jusqu'en Propontide chercher le bois nécessaire. Mais Bauduin, malgré sa chevaleresque bravoure, n'a point cet esprit conciliant, ce calme, cette sagesse de réflexion qui peut cimenter les conquêtes; sa main, habituée à porter l'épée du guerrier, était inhabile à signer les ordonnances qui eussent assuré le salut de l'empire; à saint Louis seul était réservée la gloire de dicter après la victoire et d'au-delà des mers, ces *établissements* qui forment encore la base de la législation européenne. Bauduin s'élance contre les Bulgares, et bientôt Constantinople n'a plus de maître. Fidèle serviteur, Quènes n'abandonne pas son Empereur; il suit ses traces, interroge les rochers témoins de sa valeur, et lorsqu'il a reconnu l'impossibilité de retrouver celui qui avait reçu ses serments, il s'associe aux chevaliers qui doivent le venger; il

commandait sous les murs d'Andrinople une division de l'armée croisée. Lié par la similitude des goûts, l'amour de l'étude, la même foi, les mêmes inspirations avec Geoffroy de Ville Harduin, le Grégoire de Tours de cette époque, Quènes de Béthune prit part à tous les grands événements de la guerre d'Orient et le gouvernement d'Andrinople le récompensa des services qu'il avait rendus. Cette ville, par sa position, le mauvais état de ses fortifications, était exposée aux courses des infidèles. Ils ne purent toutefois tromper ni la vigilance de Quènes, ni cette activité que n'avait pu refroidir la vieillesse. Aussi sa mort fut-elle regardée comme une calamité publique, et Philippe Mouskès, chroniqueur de cette époque, s'écrie :

« Dont la tière fut pis en l'an
» Car li vious Quesnes était mort. »

Nous avons montré Quènes s'exerçant à la poésie dans ces riches campagnes de la Flandre, déjà citées pour leur fertilité ; rivalisant d'élégance avec les poètes les plus célèbres dans cette ville de Paris, dont les plaisirs faciles attiraient déjà les hommes de savoir et d'intelligence. Nous l'avons suivi dans ses négociations avec Dandolo, le doge de Venise, et nous avons applaudi à sa

fermeté sous les murs de Constantinople. Il nous resterait, pour être complet, à citer ces chants éloquents du poète, aussi ardent à l'amour qu'aux hauts-faits de la guerre, à montrer cette main raidie par l'usage de l'épée, écrivant des vers faciles à la dame de ses pensées. Quènes est, en effet, l'expression la plus complète de son siècle; fort pour soutenir les faibles, pieux jusque dans ses écarts, brave quand la voix de l'honneur l'appelle, hardi dans ses chants quand un roi manque à ses devoirs, discutant avec les plus habiles, preux chevalier, en un mot, donnant son âme à Dieu, et offrant son cœur aux belles.

RAPPORT

Sur le Concours de Poésie,

PAR

M. DE MALLORTIE,

Membre résidant.

MESSIEURS,

Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre répéter, avec une certaine assurance, qui est presque de bon ton, que la poésie est morte en France; que notre siècle est devenu trop sérieux, trop positif, trop raisonnable (il serait plus vrai, je crois, de dire trop raisonneur) pour s'occuper encore de vaines fictions, d'inutiles rêveries, de sonores bagatelles. Un pareil langage ne doit pas nous étonner chez des gens qui n'ont, eux,

souci que du cours de la rente, de la condition des soies et de la bonne quatrième. Mais pour vous, Messieurs, il n'en saurait être ainsi. Sans doute, vous reconnaissez que le monde se fait vieux; que si la poésie et l'enthousiasme sont les heureux dons de la jeunesse, l'âge mûr est livré à de plus graves soucis, tandis que, comme le disait à pareil jour, un de nos membres les plus distingués [1], les Sociétés qui ont beaucoup vécu, semblables aux vieillards, aiment à se souvenir et à raconter; mais vous n'en persistez pas moins à croire, Messieurs, qu'il faut maintenir à la poésie son rang parmi les productions de l'esprit, qui prétendent à l'empire des âmes; vous n'admettez pas qu'un bon poète ne soit pas plus utile à la République qu'un bon joueur de flûte, comme le disait Malherbe, par boutade. La poésie tient évidemment la première place dans les manifestations diverses de la pensée : plus vraie en quelque sorte que l'histoire [2], car elle puise directement dans le cœur de l'homme les sentiments qu'elle exprime; plus haute encore que la philosophie, car elle rend claires par

[1] M. Lecesne.—Discours de réception.—Mémoires de l'Académie, tome XXVII.

[2] Aristote, poétique, ch. IX.

l'enthousiasme les difficiles déductions de la logique, car elle renferme dans le rhythme et revêt d'une forme à la fois populaire et sublime les vérités immortelles que la spéculation ne sait que démontrer, la poésie hérite de ce qu'il y a de meilleur dans ce que nous sentons, de ce qu'il y a de plus grand dans ce que nous pensons. Elle est comme un effort et un retour du rayon divin tombé en notre âme et qui tend à remonter d'où il est venu, c'est-à-dire à l'éternelle source de toute beauté! Les poètes véritables ne sauraient donc obtenir une trop large place dans l'histoire littéraire, et nul ne s'étonnera, Messieurs, qu'ils soient appelés à recueillir, avec vos bienveillants encouragements, vos plus belles palmes académiques.

Malheureusement, Messieurs, cet appel que vous faites chaque année à la libre inspiration des jeunes poètes, n'est pas toujours entendu; et trop souvent votre Commission s'est vue, avec douleur, dans l'impossibilité de désigner à vos suffrages un poème digne d'être couronné. Vous avez été plus heureux dans ce dernier concours qui du moins ne sera pas stérile, et même le nombre des pièces qui vous ont été adressées, donnerait tort aux détracteurs de l'esprit poétique, si la médiocrité des œuvres ne venait

encore une fois prêter raison à leur dénigrement.

Quinze pièces appartenant à des genres différents vous sont parvenues; élégie; épître, discours philosophique, ode, poème épique; mais avec la diversité des inspirations, il faut constater la monotonie des œuvres. La Commission n'a distingué que deux poèmes où le talent se montre à des degrés inégaux, mais marqués. Quant aux autres pièces, quelques vers heureux pourraient bien en être extraits et cités comme des circonstances atténuantes à la décharge de quelques-uns des coupables, mais ils ne changeraient rien au jugement qu'on doit porter de tous. Il s'y rencontre plus d'orties que de roses, bien peu d'ombre et de fraîcheur parmi des pages arides; les broussailles y étouffent quelques violettes parfumées, et les perles y sont perdues au fond des ravins.

Je voudrais sur le champ fixer vos regards sur le poème qui a obtenu les suffrages des juges; mais un précepte de Fénelon s'oppose au désir qui me sollicite et dont vous apprécierez bientôt la légitime vivacité. « Comme dans un repas bien ordonné, dit-il, on sert d'abord les mets ordinaires et les vins médiocres, pour donner ensuite ce qu'on a de plus exquis, ainsi voulez-

vous plaire dans un rapport? réservez pour la fin les meilleurs ouvrages. » Je ne puis me refuser à suivre un guide aussi sûr et aussi aimable que Fénelon.

Toutefois, Messieurs, la Commission n'a pas pensé qu'il fût nécessaire de vous donner l'analyse détaillée et l'appréciation particulière du caractère de chaque pièce; « ce serait un travail » difficile pour nous, fatigant pour l'Académie, » et tout à fait sans fruit. Il serait fastidieux » pour tous d'entendre les mêmes critiques et » les mêmes formules de réprobation. » Disons donc, en général, que ce qui nous a frappés tout d'abord dans plusieurs pièces, c'est l'absence de mesure et de correction, c'est un certain manque de tours délicats, une inexpérience presque novice des moindres manéges de l'écrivain. On nous dira peut-être que l'instinct et l'enthousiasme sont les meilleurs maîtres en pareille matière, que la science gâte les dons naturels, en substituant l'étude et l'affectation aux inspirations naïves et faciles. S'il en était ainsi, on trouverait toutes ces qualités au plus haut degré dans les ignorants, ce qui ne s'est pas vu encore. Nous savons que dans les détails des anciennes poétiques, il en est plusieurs dont l'usage est rare, dont l'utilité se réduit à déve-

lopper les forces de l'intelligence, de même que l'escrime donne au corps, pour toute la vie, la souplesse et la vigueur, sans qu'il soit nécessaire de l'apprendre pour tuer un homme *par raison démonstrative*, comme faisait le bourgeois gentilhomme; mais ce qu'on ne doit jamais méconnaître, c'est que la faculté poétique a besoin, avant tout, d'une forte discipline; c'est que la spontanéité de l'inspiration trouve toujours son compte dans l'étude, dans le respect de la langue, dans les hommages rendus aux modèles; c'est enfin qu'à cette condition seulement s'accomplit l'alliance de l'imagination et du bon sens qui produit les chefs-d'œuvre. Le cheval indompté, dont parle Job, semble encore plus beau sous le frein.

Plusieurs concurrents nous paraissent avoir oublié ces vérités et c'est pourquoi, bien qu'ils ne soient nullement dépourvus d'imagination et de sensibilité, nous n'avons trouvé dans leurs œuvres ni le sens qui contient, ni la volonté qui dirige, ni le travail qui châtie, et, pour tout dire, ni la patience qui, sans se lasser, va de l'à peu près à la perfection.

Un vers n'est jamais bien quand il peut être mieux.

D'autres pièces, Messieurs, ne nous ont pas présenté les mêmes défauts; elles révèlent chez leurs auteurs plus d'expérience dans l'art de la composition et du style, mais on y cherche en vain la verve, la sève, l'inspiration. Certes, Messieurs, c'est beaucoup que de posséder assez bien la langue poétique. La versification est une partie considérable de l'art des vers; ce n'est qu'un instrument, il est vrai, mais un instrument merveilleux. Elle donne à la pensée, *pressée aux pieds nombreux des vers, l'éclat du son dans la trompette*, comme parle Montaigne. Elle enchante l'oreille, et ajoute à la puissance de la vérité le charme inexprimable de la mélodie. Mais, comme tous les instruments, la versification ne vaut que par le génie du poète. Il est facile aux esprits médiocres d'en pénétrer les secrets et d'en posséder le mécanisme. Les vers habilement faits ne sont pas toujours les beaux ni les bons vers. La patience, avec une facilité naturelle, la culture de l'esprit, une longue habitude des tours poétiques, une bonne mémoire, peuvent faire un versificateur habile, brillant même; mais ce n'est que la moindre partie du poète. Les innovations même et les hardiesses de facture se transportent et s'imitent; et pour emprunter un mot célèbre de Buffon,

ces choses sont hors du poète, le poète c'est l'homme même.

Mais quand l'inspiration est absente, Messieurs, qu'arrive-t-il? On se fait illusion, chose si facile et si douce; on croit avoir beaucoup d'idées et cependant on n'en possède qu'un certain nombre, et l'on en fait montre comme d'une inépuisable armée, tandis que (pardonnez-moi cette comparaison un peu commune, mais où ne se reconnaîtra, je l'espère, aucun de nos concurrents), tandis qu'on n'a que quelques invalides tournant autour d'une coulisse; et alors, que d'épithètes. *ce résumé de tous les défauts de langage attaché au mauvais emploi de l'esprit!*

Encor, si pour rimer dans sa verve indiscrète,
Ma Muse au moins souffrait quelque froide épithète;

. . . .

Alors, que de rimes qui ne sont pas des esclaves et ne savent pas obéir, et qui, loin d'enrichir le sens, le laissent échapper, ne l'indiquent même pas, ou ce qui est pis encore, l'obscurcissent! alors, que de périphrases vagues, flottantes, indécises, qui ne servent point à enrichir et à colorer le langage, encore moins à le restreindre en écartant des idées inutiles! car il faut, avant tout, satisfaire à la nécessité impitoyable de la rime et de la mesure.

De pareilles œuvres pâles, effacées, sans relief et sans vie, ne sauraient mériter vos suffrages.

Nous ne vous arrêterons pas, Messieurs, sur un poème épique de près de huit cents vers, où les grandes machines et les grands ressorts de l'Épopée se trouvent réduits aux proportions les plus mesquines et les plus triviales, où règne d'un bout à l'autre, et sans partage, un prosaïsme plus que bourgeois. L'auteur court grand risque, avec de pareils vers, de se rendre applicable la vive et mordante critique dont Boileau poursuivait un malencontreux poète de son temps; qu'il nous permette de lui répéter tout bas, et à l'oreille, ces vers du doux Virgile :

Cum canerem reges et prœlia, Cinthius aurem
Vellit et admonuit : Pastorem, Tityre, pingues
Pascere oportet oves, deductum dicere carmen.

« J'allais chanter les rois et les combats,
» quand Apollon me tirant l'oreille, me dit :
» Tityre, un berger doit faire paître ses grasses
» brebis et chanter de petits airs champêtres. »

Ou bien encore avec le Bonhomme :

Ne forçons point notre talent;
Nous ne ferions rien avec grâce;

La grâce, Messieurs, *plus belle encore que la*

beauté, tel est le doux attrait, le charme puissant qui séduit et retient, et dont ne peuvent se passer entièrement même les plus graves compositions. Car, Messieurs, parmi les pièces soumises à notre examen, quelques-unes traitent de matières très sérieuses, trop sérieuses même, dirions-nous, si d'illustres exemples ne nous prouvaient surabondamment que la poésie suffit à rendre les plus sévères conceptions de la raison. Les hommes de génie ont le privilége des despotes; ils peuvent, à leur gré, quitter les sommets de l'idéal et de l'enthousiasme, pour descendre, sans s'abaisser, à mi-côte, sur les terrains moyens. Mais il y faut prendre garde; quand on n'est pas un homme de génie, à force de vouloir devenir un poète raisonnable, on risque tout simplement de se transformer en prosateur, sans conserver le mérite de la vivacité et de la précision. Et ce ne sont point des poètes comme ceux-là que Platon eût chassés de sa République; il se fût contenté de les mettre aux affaires.

En effet, dans une nation civilisée, où la poésie n'est point la forme naturelle et directe du discours, mais un art de convention très perfectionné et très savant, l'écrivain qui fait choix, pour s'exprimer, de la langue des dieux,

ne doit l'appliquer qu'à des pensées qui mettent l'esprit dans un haut état, et qui le disposent à entendre quelque chose d'exquis dans une langue inusitée. Il faut qu'on sente, à un certain air de sérieux et de grandeur, que l'homme qui a conçu ses pensées, a eu besoin d'un langage plus grand que l'humain. S'il s'impose le travail du poète pour dire précisément des choses sans élévation et sans portée, il fait ressembler la poésie à cet art qui donne à de viles matières le lustre de l'or, ou qui par la richesse de l'enchâssement, simule des diamants avec des grains de verre.

Ce reproche, Messieurs, nous regrettons d'avoir à le faire, pour certaines parties du moins, à l'une des deux pièces pour lesquelles nous réclamons vos suffrages et dont nous allons enfin vous entretenir.

La pièce inscrite sous le nº 12 et portant cette devise : *Disce, puer, virtutem ex me verosque labores, le bien seul est la vie et seul fait le talent,* nous a paru mériter une mention honorable. C'est une épître d'un maître à son élève. L'auteur s'adressant à un jeune disciple des Muses, lui montre dans la vertu, la source la plus vive et la plus pure de toute inspiration poétique, ainsi que le véritable foyer de l'éloquence, et il établit

que ce qui sert à rendre l'homme heureux est aussi ce qui rend son esprit fécond et ses œuvres sublimes.

« Ainsi quand la vertu, soleil mystérieux,
» N'anime point les sons du luth harmonieux,
» Que des élans de foi, d'amour et d'espérance,
» Ne donnent pas la vie à l'humaine éloquence,
» L'esprit peut quelquefois briller dans un auteur;
» Mais ses froides clartés n'échauffent pas le cœur.
» C'est Salluste arrangeant ses phrases doctorales;
» C'est Parny de la Bible outrageant les annales;
» C'est Voltaire, glacé par son impiété,
» Immolant sans pudeur la gloire et la beauté.
» Quand les rayons sacrés de l'antique sagesse,
» De leurs vives *clartés n'éclairent* plus la Grèce,
» Aussitôt on voit naître en des jours de malheur,
» Des débauches d'esprit, des désordres du cœur;
» Plus tard même, ô regret! *morne* et désenchantée,
» Elle oublia sa langue, et les dieux l'ont quittée!
» Les Vierges d'Illissus, esclaves sur ses bords
» Pour l'Hellénie en deuil ne forment plus d'accords.
» Au lieu des chants divins et de l'hymne des braves
» L'écho ne redit plus que le chant des Esclaves. »

La France a eu aussi ses jours de vertige et d'erreur; mais *un baptême de sang a lavé la patrie*, et elle peut méditer ses malheurs.

Sur les autels du Dieu qui guérit les douleurs.

Pour toi, ajoute notre poète,

« Pour toi, j'en ai reçu la pieuse promesse,
» Tu ne tromperas point les soins de ma tendresse;
» De la sainte morale ardent et noble ami,
» Dans son étroit sentier tu marches affermi,
» Et ton cœur, jeune encor, ton cœur, simple et fidèle,
» La suivant par amour, semble créé pour elle :
» Ses lois sont tes penchants; ses conseils, tes désirs;
» Ses promesses, tes biens; son culte, tes plaisirs.
» Ah! par l'amour du bien, délices de ton âme,
» De ton naissant génie, alimente la flamme.
» Souviens-toi que soumis à de communs besoins,
» La morale et le goût *des mêmes nœuds sont joints*;
» Que, confondant toujours leurs palmes fraternelles,
» Ils savent s'embellir de clartés mutuelles. »

Ce sont là, Messieurs, de bonnes et saines pensées exprimées en vers qui, parfois, ne manquent pas d'élégance ni de précision.

Il y aura toujours sur la terre des voix qui diront aux mortels que la vertu est la première condition de leur bonheur et de leur liberté; il est bon qu'il y en ait aussi qui répètent qu'elle est la première condition du génie. On l'a dit avec raison : il n'y a point de perfection avec des pensées de désordre, et le vice n'est propre qu'à pousser l'homme à la barbarie, soit qu'il domine dans la société par la licence des actions, soit qu'il règne dans les beaux-arts par la licence des

idées. Et comment supposer que l'esprit puisse être sublime quand le cœur est bas et rampant? que le style puisse être élégant et poli quand les habitudes sont grossières et vicieuses? Ce n'est point sans raison que la fable, allégorie ingénieuse, avait mis le talent sous la protection des Muses. La chasteté du cœur est indispensable à la pureté du goût.

Messieurs, si l'auteur s'était maintenu au ton que vous lui avez vu prendre dans les vers que nous avons cités, il aurait pu disputer le prix; mais le début de son épître est long, pénible, embarrassé. Beaucoup de pensées sont communes sans être relevées par le piquant ou la grâce de l'expression; il y a des longueurs, de la diffusion dans ce poème, cependant très court, et c'est pourquoi votre Commission a pensé qu'une mention honorable récompenserait suffisamment cette œuvre où, en somme, les pensées sont plus judicieuses que fortes, les sentiments plus simples et naturels que délicats et touchants, la poésie enfin plus correcte que vive et pittoresque.

Il nous reste à vous parler, Messieurs, de la pièce inscrite sous le n° 1. Elle présente des fautes plus graves peut-être que le n° 12, mais elle se recommande aussi par des mérites d'un

ordre supérieur. Elle est intitulée *Crime et Justice*, avec cette double devise :

Que cent peuples unis du bout de l'univers,
Passent pour la punir et les monts et les mers!
(CORNEILLE.-HORACE.)

La voix d'un peuple entier n'est qu'une seule voix.
Elle gronde, elle court, elle roule, elle tonne :
Le sol sacré tressaille à ce bruit qui l'étonne,
Et, rouvrant ses tombeaux, enfante des soldats!
(LAMARTINE. CHILDE.-HAROLD.)

Tout d'abord, ce titre peut paraître ambitieux, sinon étrange; mais il est vrai que *le crime*, c'est l'incendie de Sinope, c'est l'audacieux défi jeté à la civilisation par la barbarie; *la justice*, c'est l'union de la Franee et de l'Angleterre liguées pour défendre la cause sacrée de l'indépendance des nations, la cause même du progrès et des destinées du monde.

Le plan de l'auteur est simple et naturel. « *La paix berçait le monde avec des chants d'amour.* » Le despote des bords de la Néva, qui craint la liberté, médite d'enchaîner *la vieille Europe qui s'endort* et se jette sur la Turquie comme sur une facile proie. Mais la France et l'Angleterre veillent; oubliant leurs rivalités séculaires, elles s'unissent pour défendre la jus-

tice. Un chant de victoire termine le poème où l'auteur a pu facilement faire entrer, comme épisode, *un souvenir de 1812,* qui certainement n'est pas la partie la moins belle de toute la pièce.

Ce cadre était facile à remplir et cependant, Messieurs, il suffisait à de beaux développements, à d'éloquents contrastes. D'un côté, la paix avec tous ses bienfaits; de l'autre, la guerre avec toutes ses horreurs. La première partie de ce tableau n'est pas suffisamment traitée. Et pourtant que n'y avait-il pas à dire? La paix, c'est le commerce libre et la richesse doublée par l'échange; c'est la sécurité du laboureur dont les prières demandent à Dieu, non pas qu'un sang impur abreuve ses sillons, mais que ses blés naissants obtiennent un peu de pluie avec un peu de soleil; la paix, c'est le temps du loisir sans peur et des longues réjouissances. Cette peinture qu'il eût été facile de rendre éclatante, sans cesser d'être vrai, aurait fait mieux ressortir encore, avec les désastres de la guerre, d'un côté, le funeste entêtement de l'homme qui, dans l'intérêt de sa farouche ambition, a rouvert l'ère des combats homicides et des sanglantes funérailles; et de l'autre, la courageuse, l'admirable longanimité des souverains qui auraient

voulu ne rivaliser que de zèle pour le développement de la prospérité et du bonheur des peuples; mais qui, lorsque l'honneur eut parlé, saisissant leur vaillante épée, sans négliger les travaux de la paix, n'hésitèrent pas à lancer leurs courageux bataillons sur cette terre déjà tant de fois arrosée d'un sang généreux, déjà tant de fois illustrée par d'héroïques exploits. Il est des jours où il devient nécessaire de sacrifier les joies domestiques, le bonheur, la liberté même, pour sauver la civilisation.

Notre poète, Messieurs, au lieu de ce magnifique tableau, nous a donné une plaintive élégie, une douce rêverie où quelques pensées gracieuses nous bercent mollement dans leur rhythme harmonieux, mais qui ne saurait remplacer les larges développements, les fortes peintures, l'énergique expression des joies, des sentiments et des vœux de tout un peuple.

Pour en finir avec le plan, disons encore que la conclusion n'est pas heureusement amenée; elle est heurtée, brusque, inattendue. Au moment où nous nous livrons avec le poète, aux espérances du succès, où nous nous lançons avec lui bravement au-devant de la victoire, tout à coup l'auteur fait volte-face, tourne à gauche, brise le mouvement de sa pensée et la trame de ses vers, et nous laisse surpris et presque déconcertés.

Mais dans tout ce poème, Messieurs, et surtout dans les bonnes parties, il y a de la verve, de la chaleur, du mouvement; le souffle poétique a passé là, par intervalles; malheureusement il n'a pas toujours été contenu par le goût. L'auteur, que nous aimons à croire jeune encore, a pris trop souvent son ardeur pour de la force; son imagination fougueuse aurait besoin d'être réglée, et cette discipline même ne servirait qu'à lui donner plus de mesure sans rien lui ôter de sa richesse, ni de son éclat. Nous n'aurions plus alors de ces notes discordantes, de ces tons criards qui frappent bien moins encore qu'ils ne blessent et l'oreille et le goût.

Votre Commission pense donc, Messieurs, que l'auteur du nº 1 a tout droit d'espérer de plus solides et plus brillants succès; que peut-être même les Muses ne lui refuseraient pas leurs suprêmes faveurs, s'il prenait soin de les courtiser, comme dit Boileau; c'est-à-dire s'il s'efforçait de purifier son goût aux sources si limpides et si fraîches de nos classiques du XVIIe siècle, qui sont si près et si loin de nous. C'est là qu'il doit, avant tout, chercher ses modèles. Ces génies supérieurs et leurs écrits, empreints du sceau éternel de la vérité, ont obtenu des temps et des juges les plus divers, un respect toujours égal,

et ont survécu même aux défaillances du bon sens et du bon goût qui les ont inspirés. De pareils guides ne sauraient nous égarer. Ces conseils, Messieurs, notre jeune lauréat nous les pardonnera, sans doute, car ils nous ont été dictés par l'intérêt et la sympathie que nous a inspirés son talent et par les légitimes espérances que fait concevoir une œuvre où il y a beaucoup plus à louer qu'à reprendre, et pour laquelle, Messieurs, votre Commission me charge de vous demander une médaille d'or de cent francs.

La lecture de quelques fragments de ce poème justifiera, nous l'espérons du moins, notre critique et nos éloges.

Crime et Justice.

—

. . . .
. . . .

La paix berçait le monde avec ses chants d'amour;
Au grand bruit des travaux qui remplissaient le jour,
On voulait oublier cette terrible histoire
D'un passé sillonné de douleurs et de gloire.
L'industrie, élevant son vol audacieux,
Semblait vouloir porter l'homme jusques aux cieux,
Pour dresser au travail un piédestal sublime!

. . . .
. . . .

La flamme de Sinope a réchauffé Bysance !
Aux armes ! Son danger exalte sa puissance
Et son appel est écouté :
Pour sa cause invoquant l'éternelle justice,
Son peuple entier se lève, héroïque milice
Qui mourra pour sa liberté !

Oh ! c'est qu'un peuple est grand et sa force suprême
Quand il défend ses Dieux, son foyer, son sol même
Et ses tombeaux et ses enfants !
La patrie en danger a de ces cris sublimes
Qui soufflent le courage aux cœurs pusillanimes,
Et qui de nains font des Titans.

L'appel de l'Orient, traversant l'étendue,
Monta jusques aux cieux : sa voix fut entendue ;
La foudre gronda dans les airs !
Mesurant d'un regard l'audacieux Anthée
Qui troublait son repos, la justice irritée
Parut au milieu des éclairs !

Quel souffle a passé sur nos têtes
Comme un présage des tempêtes,
Signal de carnage et de mort ?
Quel génie a troublé le monde,
Arrachant à sa paix profonde
La vieille Europe qui s'endort ?

France, écoute! Écoute, Angleterre!
Écoutez, reines de la terre,
L'Orient est plein de clameurs...
Le canon gronde, sourd tonnerre!
Levez-vous à ces cris de guerre,
Car la justice vous fait sœurs!

Qu'on laisse là marteaux, enclume;
De la discorde un tzar rallume
Le brandon qui semblait éteint;
Le Cosaque hurle de joie
Et frémit en flairant la proie
Qu'en ses vastes bras il étreint!

Comme un gigantesque vampire,
Enfants, ce formidable Empire
Touche le pôle et Marmara...
Peuple esclave, inculte, féroce!
Si vous n'écrasez ce colosse,
Un jour il vous écrasera!

Grands sont ses plans et sa pensée :
La terre entière est menacée,
Car l'autocrate tout botté,
Ouvrant leurs digues aux Barbares,
Veut passer avec ses Tartares
Au galop sur la liberté!

En mon nom, sublime alliance!
Unissez, Angleterre et France,
Vos aigles et vos léopards;

Abdiquez vos antiques haines;
Marchez, nations souveraines,
De la paix soyez les remparts!

Marchez au nom de la justice,
Et que la terre retentisse
De la gloire de vos hauts faits!
Dieu même (si juste est la guerre!)
Prête sa force et sa colère
Aux nobles soldats de la paix!

. . . .

Souvenir.

—

C'était dix-huit cent douze!... Aussi loin que la vue
S'étendait sur la plaine âpre, stérile et nue,
Elle ne rencontrait que désespoir et deuil!
Les steppes semblaient être un immense cercueil
Où s'ensevelissaient dans un désastre immense
La gloire impériale et l'honneur de la France!
Brisés, mais non vaincus, traqués de toutes parts,
Laissant à chaque pas quelques débris épars,
Harassés par la lutte, écrasés par le nombre,
Cherchant un ennemi qui se cache dans l'ombre,
Qui tue et disparaît, les vaillants bataillons

Reculaient;... et leur sang traçait de longs sillons !
Quiconque s'arrêtait était mort... Implacable,
L'ennemi surgissait, sauvage, impitoyable,
Egorgeait, dépouillait, enlevait son butin,
Abandonnant aux loups le reste pour festin !...
Oh ! partage sans nom fait entre bêtes fauves !
Frères de ces martyrs, vous soldats aux fronts chauves,
Vous vous en souvenez ! Combien se sont assis
Où reposent encor leurs ossements blanchis,
Nobles jalons humains que le destin sans doute
Jetait là, prévoyant, pour nous marquer la route !...

. . . .

. . . .

Et la neige tombait, froid et morne suaire
Que le ciel étendait, comme un drap mortuaire,
Sur la tombe d'un peuple !... Et seul, pâle, mais fort,
Sublime dans sa chute et grand devant le sort,
L'Empereur s'avançait :... Il pensait à la France !
Il voulait vaincre encore, en avait l'espérance;
Il voulait !... Son désastre exaltait sa raison !...
Et la neige tombait !... En vain de l'horizon
Son œil ardent cherchait à percer les ténèbres...
Partout il n'entendait que des plaintes funèbres,
Des gémissements sourds et des cris de douleur !
On mourait... Adieu, France ! et vive l'Empereur !
Une larme coula brûlante sur sa joue...
Se courbant, comme un chêne au vent qui le secoue,
Il laissa retomber sa tête dans sa main,
Et niant son génie, il douta du destin !
Et la neige tombait !... Rentrés dans leur patrie,
Nos pères, bien souvent, nous ont, l'âme attendrie,
Fait de ces grands revers les tragiques récits.

Luttes, combats, douleurs, tous ces détails précis
Dedans nos jeunes cœurs se sont gravés sans peine,
Parce que la mémoire accroissait notre haine!

. . . .

Chant de Victoire.

—

D'où viennent ces grandes rumeurs?
France, écoute; écoute, Angleterre!
Prêtez l'oreille à ces clameurs :
De vos fils, c'est le cri de guerre!
Le bronze tonne!... Les échos
Nous jettent des chants de victoire :
France, Angleterre, c'est la gloire
Qui couronne encor vos héros!

De la sombre nuit des tombeaux,
Grande ombre de la grande armée,
Lève-toi! pour voir nos drapeaux
Flotter vainqueurs sur la Crimée!
Levez-vous! sortez du cercueil,
Héros qui dormez dans la steppe!...
La France peut ôter son crêpe,
Car elle a vengé votre deuil!

Wagram, Austerlitz, Iéna,
Evoquez dans ses invalides,
Le vainqueur de la Moskowa,

Et le héros des Pyramides!
Titan dompté par l'Univers,
Déchire ton linceul de pierre!
Réveille-toi! L'Europe entière
S'unit pour venger tes revers!

Pour briser l'orgueil du tyran,
Quand l'Occident se dresse en masse,
Moins furieux est l'ouragan,
Moins rapide est l'éclair qui passe!
Sonnez, clairons! Battez, tambours!
Gloire au triomphe de nos armes!
Monde, dissipe tes alarmes :
La justice veille toujours!

Le Russe, autour de ses remparts,
Voit planer, trinité sublime,
Aigles, croissants et léopards,
Alliés pour punir le crime!
Peuples qui vous donnez la main
Pour le salut d'une patrie,
Pour les fêtes de l'industrie,
Vous vous retrouverez demain!

Après la lecture de ce rapport, dont les conclusions avaient été adoptées, à l'unanimité, par l'Académie, dans une séance particulière, M. le Président, ayant décacheté les billets inscrits sous le n° 1 et sous le n° 12,

A proclamé comme étant l'auteur du n° 1, qui

a obtenu une médaille, M. A. Honoré, employé au chemin de fer du Nord, demeurant à Arras.

L'auteur du n° 12, qui a été jugé digne d'une mention honorable, a préféré garder l'anonyme.

L'Académie s'empresse de réparer ici un oubli, en faisant connaître les noms des lauréats du concours de 1852-1853.

CONCOURS D'HISTOIRE.

(Biographie de M. Doncre.—Appréciation de ses principales œuvres.)

L'auteur du Mémoire qui a mérité une médaille d'or, d'encouragement, est M. Charles Demory, peintre à Arras.

CONCOURS DE POÉSIE.

(Exposition universelle à Londres.—1851.)

L'auteur du poème qui a obtenu une médaille d'encouragement, est M. Lauderat, de St.-Pierre-lez-Calais.



ASSISTANCE HOSPITALIÈRE.

Discussions relatives à une proposition de M. BILLET, avocat, membre résidant, sur les avantages qu'il y aurait à aliéner les BIENS des HOSPICES, pour en employer le PRIX en acquisition de RENTES sur l'ÉTAT.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

Séance du 30 avril 1852.

M. Billet lit un travail intitulé : *Hospices, leurs propriétés immobilières, rentes qu'ils possèdent.*

Après avoir fait un appel au patriotisme, cet amour désintéressé du pays, l'auteur dit que les hommes sérieux et religieux de l'époque actuelle doivent s'occuper avant tout d'améliorations sociales sous le drapeau de la bienfaisance publique. Les lois, comme tout ce qui vient des hommes, ne sont point parfaites; il faut cependant les

prendre pour base, car il vaut mieux améliorer ce qui existe que d'entrer dans le champ de l'inconnu; l'*association* a déjà été expérimentée; elle donne une puissance que ne peut avoir l'individu, et qui, habilement dirigée, deviendra un mode fécond d'exercer la bienfaisance; qu'on unisse donc à cette fin les moyens religieux et philanthropiques. — Les pauvres sont enclins à l'*envie*, les riches à l'*égoïsme;* il faut s'appliquer à corriger ces défauts de peur que de l'irritation du pauvre et de l'endurcissement du riche ne naissent de déplorables malheurs. L'auteur reconnaît les honorables efforts qui ont déjà été tentés; les ouvrages publiés sur la bienfaisance formeraient à eux seuls une nombreuse bibliothèque; ces doctrines généreuses ont été soutenues, soit dans la chaire, soit à la tribune; enfin des hommes qui n'avaient ni le don de la parole ni la facilité d'écrire, ont tenté l'expérimentation dans la limite de leurs forces.

L'Assemblée constituante de 1848 a ordonné une enquête sur les sources et les conditions du travail dans toutes les branches de l'industrie, afin d'arriver progressivement à l'amélioration matérielle et morale des classes ouvrières. Nous voulons aussi prendre notre part à cette œuvre, en nous occupant des hospices,

et rechercher s'il n'est pas possible de les multiplier, de rendre plus complets les secours qu'ils distribuent, d'y recevoir un plus grand nombre de malheureux.

Pour atteindre ce but, nous voudrions grossir leurs revenus à l'aide d'un nouveau mode de jouissance des biens immeubles qu'ils possèdent et qui pourraient être convertis, sinon en totalité quant à présent, du moins en partie, en capitaux qui produiraient davantage. Au point de vue de l'intérêt des pauvres, les économistes les plus éclairés ont toujours été frappés des nombreux inconvénients attachés à la possession, par les hospices et les bureaux de bienfaisance, de propriétés foncières. M. Necker avait déjà proposé de prescrire la vente des biens de tous les hôpitaux et leur remplacement en rentes sur l'État. En effet, les revenus immobiliers, surtout quand il s'agit de propriétés bâties ou de maisons d'habitation, sont sujets à de nombreuses variations, soit par des réparations qui, n'étant pas toujours faites à temps, absorbent le produit de plusieurs années, soit parce que l'adjudication, quoique publique, est souvent beaucoup moins élevée que si la vente était faite par de simples particuliers; une autre circonstance tend à diminuer les revenus fonciers des établisse-

ments charitables, c'est la dissémination des immeubles souvent séparés par de grandes distances, éloignés des établissements dont ils dépendent, ou situés même dans des pays étrangers. Il est facile de comprendre combien la surveillance en est difficile, ce qui la rend souvent illusoire. De ces faits, on peut conclure que les biens immobiliers des hospices produisent moins que ceux des simples particuliers, et, suivant les indications qui nous ont été données, nous croyons pouvoir fixer à 20 °/₀ les frais d'administration. La négligence des administrateurs est encore accrue par l'espoir de subventions accordées par les communes ou même par les départements, pour couvrir l'insuffisance des revenus des hospices et des bureaux de bienfaisance, subventions qui ne s'élèvent pas à moins de 18 millions par année. La vente des biens immobiliers, en rendant la gestion plus facile, aurait pour but d'améliorer l'état de choses actuel. Nous pouvons citer un fait particulier à notre département. Les hospices de Béthune, pour se libérer d'une somme de 53,854 fr. 22 c. ont vendu un bois, 181,150 fr. Ce bois ne donnait qu'un revenu de 3,000 fr. environ; il est resté entre les mains des hospices après le paiement de la créance, 127,271 fr. 78 c. qui, placés

sur l'État, produisent 7,060 fr. Le revenu a donc dépassé de 4,060 fr. celui que donnait le bois, avant l'aliénation.

J'aborde ensuite les objections qu'on pourrait faire; sans doute, je ne les aurai pas toutes prévues, mais je les provoque franchement, afin qu'un nouveau jour soit jeté sur cette question si importante. Ceux qui s'opposent à l'aliénation des biens des hospices disent que l'on irait ainsi contre les volontés des donateurs. Cette objection n'est pas sérieuse; car il est certain que les donateurs eux-mêmes seraient les premiers à se réjouir de voir leurs bienfaits doubler et même tripler; 2° la valeur vénale des immeubles et leurs produits tendent, dit-on, constamment à s'accroître, tandis que le signe monétaire éprouve une dépréciation incessante. Je réponds à cette objection en citant l'exemple d'un établissement de bienfaisance qui a obtenu la faculté de prélever chaque année les 3/20 des rentes et de capitaliser successivement le produit de ce prélèvement; je pourrais apporter des chiffres à l'appui de ma proposition et montrer l'importance qu'aurait la capitalisation après la durée de vingt années.

Quant aux rentes que les établissements de charité possèdent sur particuliers et qui pro-

viennent soit de domaines concédés, soit de capitaux prêtés, etc.; par suite du long temps écoulé, du partage de la dette, les hospices se trouvent maintenant très gênés pour en faire la perception; quelques exemples suffiraient à le prouver. Je n'hésite pas à en provoquer le remboursement par un décret qui autoriserait les établissements de charité à aliéner, au minimum de seize fois le revenu nominal, toutes les rentes qu'ils possèdent sur particuliers et, au maximum de vingt-cinq fois le même revenu, tous les immeubles autres que les bâtiments hospitaliers dont ils sont propriétaires, notamment les maisons urbaines dont le revenu réel pourrait être souvent quadruplé.

Le meilleur moyen pour réaliser cette grande amélioration, serait d'exciter non seulement le zèle des Commissions administratives, mais d'y intéresser directement celui des agents salariés tels que receveurs, secrétaires de Commissions, etc., en leur accordant de faibles remises sur les capitaux provenant de ces aliénations. Le Conseil général de chaque département prendrait connaissance d'après un état récapitulatif, mais divisé par établissement, des recettes et des dépenses opérées dans l'année, ainsi que de la situation financière; il aurait aussi à consigner

dans le procès-verbal de ses séances, les irrégularités, négligences ou abus qu'il aurait cru remarquer au préjudice des pauvres.

M. d'Héricourt : Je ne crois pas que la réserve proposée par M. Billet soit suffisante pour équilibrer la progression croissante des revenus territoriaux. Je pourrais citer quelques chiffres tendant à établir que des immeubles ont été sextuplés dans une période de trente ans. Je ne saurais donc admettre comme profitable aux hospices l'aliénation de leurs propriétés immobilières.

M. Degeorge : Je crois qu'une proposition si importante que celle formulée par M. Billet ne doit pas être seulement l'objet d'une simple lecture. Ce travail comprend des renseignements précieux. Un hospice qui paie ses dettes et augmente encore son revenu par la conversion d'une simple partie de ses propriétés, me paraît un fait très-grave et digne de fixer l'attention des économistes.

Dans certaines communes, les hospices sont mal administrés; les commissions permanentes n'apportent peut-être pas dans les importantes fonctions qui leur sont confiées, toutes les lumières désirables; la routine est une ornière profonde et commode et l'on ne fait rien pour

en sortir. Que l'Académie discute sérieusement les propositions formulées par M. Billet et que cette discussion que l'heure avancée ne permet pas de continuer aujourd'hui, soit renvoyée à une prochaine séance.

M. Cornille : Je regarderais la vente *totale* des biens immobiliers comme une mauvaise mesure; quant aux bois et aux maisons, je crois que les hospices pourraient augmenter leurs revenus et améliorer leur position financière en en convertissant le produit en rentes sur l'Etat. Cette mesure diminuerait aussi les difficultés de perception; car il faut bien le reconnaître, les biens des hospices ne sauraient être administrés comme une fortune privée.

M. Billet : J'ai été guidé dans la rédaction de mon travail par la pensée de venir le plus utilement possible au secours de la classe pauvre; je repousse l'établissement de nouveaux impôts; cette mesure est mauvaise, elle froisse trop d'intérêts divers, elle coûte trop de perception. Ayant eu, dans mes études, occasion d'examiner quelques ventes faites par des hospices, j'ai été frappé des avantages que cette mesure avait toujours produits, et j'ai pensé qu'en la *généralisant*, elle amènerait les mêmes résultats; la vente générale est difficile maintenant, dit-on, et cependant les

hospices de Calais ont demandé à être autorisés à convertir toutes leurs propriétés ; si ce fait ne suffit pas pour rassurer les adversaires de l'aliénation, qu'on la tente du moins sur une échelle plus restreinte et l'expérience prouvera si cette mesure est utile.

M. Harbaville : Je pense que la question soulevée par M. Billet est très-grave ; elle est digne de l'étude de l'Académie, et je propose de continuer cette discussion.

. . . .

Séance du 21 mai 1852.

. . . .

M. Vartelle : Je regrette de n'avoir pu assister à la lecture du Mémoire de M. Billet ; j'aurais pu discuter plus sûrement les propositions qui y étaient émises. M. Billet a établi plusieurs classifications de biens ; je le suivrai dans ses divisions. Quant aux *rentes*, les hospices d'Arras en possèdent peu ; chaque jour voit en diminuer le nombre et l'on n'en établit pas de nouvelles. Les hospices d'Arras, sauf de rares exceptions, n'ont pas de *maisons*. Quant à l'aliénation des propriétés immobilières, je n'hésite pas à la combattre, car je la regarde comme une spoliation au détri-

ment d'une catégorie d'individus que la loi prend sous sa protection.

Cette *conversion* n'aurait-elle pour but immédiat que la diminution du fond territorial ?— Les administrations, dans un pressant besoin, n'hésiteraient pas à toucher au capital, tandis que la vente d'une partie des propriétés immobilières lès arrète; les propriétés des hospices doivent être remises telles que l'administration les a reçues. D'ailleurs, tandis que le revenu foncier augmente, le capital tend à diminuer; les rentes sur l'Etat (la conversion ne pourrait s'opérer autrement) viennent d'être diminuées d'un dixième; la loi contient de plus une mesure comminatoire qui peut être exécutée dans dix ans, et qu'est-ce que ce délai pour un établissement public? Les revenus fonciers augmentent et leur mouvement progressif est près d'avoir atteint son maximum.

Si l'on avait réalisé, il y a un ou deux siècles, lorsque la mesure locale rapportait deux hectolitres de blé d'une valeur de deux ou trois francs, la vente des biens proposée aujourd'hui, la génération actuelle ne serait-elle pas en droit d'attaquer une administration qui aurait ainsi tari la source de la richesse des hospices? Cet hectolitre de blé vaut maintenant vingt francs; et qui oserait dire quel sera le revenu de la mesure

dans un délai donné? On parle de capitaliser une partie des revenus; mais cette part réservée est le bénéfice de la conversion; si on la restreint, l'entreprise est manquée; on n'a fait qu'échanger une propriété établie sur des bases solides contre une autre qui n'offre pas les mêmes garanties.

M. BILLET: Je réponds que l'une des plus importantes questions qui doit préoccuper notre époque est celle de l'assistance publique; elle est à l'ordre du jour, et chacun doit étudier les voies et moyens de la résoudre. Il n'y a pas et ne peut pas avoir d'analogie entre l'administration d'une fortune privée et celle d'un établissement; le propriétaire doit renfermer ses besoins dans le cercle de ses revenus; s'il les dépasse, il administre mal, et personne ne viendra combler le déficit de sa caisse. Les hospices, au contraire, sont protégés par le gouvernement, et en cas d'insuffisance de revenus, les secours de l'État ne lui font pas défaut; le budget de la France est grevé chaque année d'une somme de dix-huit millions répartie entre les hospices dont les charges dépassent les ressources. Malgré cette protection, il est incontestable que les hospices ne font pas tout le bien qu'ils voudraient, parce que leurs revenus sont insuffisants. Je n'ai pas eu l'intention d'attaquer tel ou tel hospice; la question que je me suis

posée est plus vaste; je la *généralise* au lieu de la *restreindre*. Les biens des hospices sont de nature différente; les bois et les forêts sont une propriété coûteuse, et si l'on calculait les frais d'administration et de surveillance, les impôts, etc., on verrait que les revenus nets sont peu importants. Il en est de même des maisons qui, n'étant pas entretenues avec le soin qu'apporte le propriétaire, entraînent les hospices dans des réparations coûteuses. Quant aux rentes, elles sont divisibles à l'infini, coûtent beaucoup de perception et nécessitent quelquefois de pénibles recherches. Tout établissement public est un usufruitier intelligent et est tenu, par sa fondation même, de travailler constamment à l'amélioration de son revenu. Les administrateurs sont des tuteurs, mais leur responsabilité est en quelque sorte à couvert par la surveillance incessante du gouvernement dont l'autorité est plus forte. Le revenu serait augmenté par suite de la conversion, on ne peut le nier; qu'on prélève donc sur le capital un fond de réserve; il ne rendrait pas l'amélioration illusoire et cependant il offrirait une utile ressource. Ma proposition n'est du reste pas nouvelle. Le gouvernement s'en est sérieusement occupé en 1782, bien qu'en 1749 il eut pris des mesures contre l'augmentation des biens de

main-morte. Je me réserve et je déclare que je ne prétends pas imposer mon opinion, j'ai seulement eu pour but d'appeler sur un sujet aussi important l'attention de l'Académie; je m'efforcerai de répondre aux objections qui pourraient m'être présentées.

M. Wartelle : L'assistance publique n'est pas une étude nouvelle; elle a depuis long-temps préoccupé les esprits sérieux; on a joint l'application aux théories et les dotations des hospices ne sont-elles pas une suffisante protestation? — On m'a reproché de citer l'hospice d'Arras; mais, administrateur de cet établissement, j'en connais la gestion et quoique prêt à généraliser la question, je crois avoir le droit de citer des faits dont chacun peut contrôler l'authenticité et qui me paraissent avoir une grande force. — M. Billet a parlé des bois : sans doute cette nature des biens ne paraît pas offrir les mêmes avantages que les propriétés arables, et cependant il est important de l'approfondir sérieusement. — Appelé à faire partie de l'administration des hospices d'Arras, j'ai étudié la question de la grande et de la petite culture; je voyais dans celle-ci des inconvénients graves, et je demandais s'il était sage à un établissement public de pousser au morcellement des proprié-

tés. Toutefois les avantages de la petite culture étaient si grands, que je me suis rangé parmi ceux qui soutenaient la division. Eh bien! il en est de même pour les bois. Au moment où l'on se préoccupe de défrichements qui prennent chaque jour une nouvelle importance, un établissement public doit-il donner l'exemple? et d'ailleurs le résultat est-il toujours avantageux? La vente de la futaie produit une somme importante, mais lorsque le sol sera livré à la culture, réalisera-t-il les espérances qu'on a conçues? Tel terrain ne peut produire que du bois; lorsqu'on s'en sera aperçu, il faudra de grands frais devant lesquels on hésitera peut-être. Par le défrichement on augmente le capital, mais on diminue le revenu. On cite l'exemple d'hospices qui, ayant vendu un bois, ont, avec le produit, non seulement payé leurs dettes, mais encore augmenté le chiffre de leurs revenus : pour être complet, il fallait tenir compte de la réduction des rentes nouvellement décrétée; et si ces hospices dépensent tous leurs revenus, ainsi que doit le faire un établissement charitable, ils se seront déjà trouvés gênés par cette réduction. La propriété immobilière produit au contraire une augmentation très-utile, et tout hospice qui, dans un délai de vingt-cinq ans, n'a pas augmenté ses revenus, n'est pas

dans une heureuse position pécuniaire. On a parlé d'un hospice qui aurait demandé l'autorisation de convertir toutes ses propriétés immobilières : ce fait isolé ne prouve rien, et j'espère qu'on refusera la demande, car, avant peu, on regretterait cette mesure. On a cité des édits relatifs aux biens de main-morte : mais ces édits concernaient plus spécialement les biens du clergé ; les temps ne sont plus les mêmes, et d'ailleurs la loi a prévu la trop grande accumulation des biens des établissements de main-morte, en exigeant d'eux un impôt de 62 1/2 %, charge plus lourde que celles qui pèsent sur la propriété privée, en supposant même une mutation par période de trente ans. Je repousse les secours étrangers ; un établissement public doit se suffire à lui-même, et les soins d'une administration tendent à ce résultat.

NOTE.

La discussion qui précède ne fut suivie, en 1852, d'aucune résolution de l'Académie. Mais au mois d'août 1854, M. le docteur Danvin (de St.-Pol), adressa à l'Académie un Mémoire intitulé : *De l'Assistance Hospitalière et de la création des hospices régionaux*, et dans lequel, pour arriver à la *fondation de nouveaux hospices*, il proposait plusieurs espèces de voies et moyens :

1° Aliénation des biens des hospices ;
2° Vente d'une partie des biens communaux ;
3° Appel au crédit foncier ;
4° Vote de centimes additionnels ;
5° Impôts somptuaires.

M. Billet, chargé de faire le rapport sur ce Mémoire, accepta et soutint les idées de M. Danvin, et termina son travail en soumettant à l'Académie plusieurs conclusions. Les premières, relatives aux remercîments et aux félicitations à adresser à M. Danvin, au dépôt de son mémoire dans la bibliothèque de la Société, et à l'envoi de ce même Mémoire à M. le Préfet, furent admises à l'unanimité.

Quant à la cinquième conclusion, ainsi conçue : « *D'associer* » (*le rapporteur propose*) *l'Académie au vœu du docteur Dan-* » *vin, de voir créer le plus tôt possible des hospices régionaux* » *pour les malades et les indigents des campagnes*, » elle devint, ainsi que les voies et moyens proposés dans le Mémoire, le sujet d'une nouvelle discussion.

—o()o—

Séance du 27 octobre 1854.

. . . .

M. Harbaville, tout en rendant justice au consciencieux travail de M. Danvin, croit qu'il faut écarter la cinquième conclusion du rapport de M. Billet. Les voies et moyens, proposés par le savant docteur, sont impraticables.

1° Aliénation d'une partie des biens des hospices.

L'honorable membre se rapporte à ce qui a déjà été développé à ce sujet; dans une précédente séance, par M. Wartelle qui ne voit dans cette mesure qu'une spoliation déguisée.

2° Quant au crédit foncier, il ne paraît pas maintenant en mesure de pouvoir fournir un capital de 150 millions nécessaires à la fondation des hospices régionaux.

3° Les impôts somptuaires proposés par M. Danvin ne sont pas discutables.

4° Reste donc l'aliénation d'une partie des biens communaux. — Ce moyen serait peut-être applicable à la condition toutefois de ne l'em-

ployer qu'avec beaucoup de prudence et de tenir compte de la différence de nature et d'origine de ces biens. Il serait utile aussi de ne pas se faire illusion sur leur valeur fort souvent exagérée.

M. Lecesne rappelle à l'Académie que deux systèmes existent sur la question, celui du docteur Cazin et celui du docteur Danvin. Le premier consiste dans la distribution des secours à domicile aux malades des campagnes; le second, dans l'établissement d'hospices cantonaux. Ces deux systèmes sont trop exclusifs. L'un a l'inconvénient d'autoriser le plus souvent un mauvais emploi des secours à distribuer; il en rend fort difficile la surveillance et détourne, au profit des familles, des secours qui ne devraient bénéficier qu'aux malades. L'autre établit une centralisation qui rendra impossible, dans un grand nombre de localités, le transport des malades à l'hôpital. En effet, dans les pays où la population est fort disséminée, les hospices cantonaux seront à de grandes distances, et les malades ne pourront s'y faire transporter sans danger pour leurs jours. D'ailleurs, les dépenses qu'entraîneraient ces grands établissements devraient faire rejeter le principe de leur création.

Au lieu de ces moyens inefficaces, M. Lecesne

préférerait l'organisation, dans chaque commune, de *chambres de malades*, qui pourraient être surveillées par des garde-malades ou des sœurs hospitalières. Des médecins, laissés au choix des malades, seraient appelés quand il y aurait nécessité, et de petites pharmacies seraient établies à proximité.

Ce système a été recommandé dans un rapport fort remarquable présenté par M. Charvet, secrétaire général, à M. le Préfet du Pas-de-Calais, et est mis en pratique, depuis long-temps, dans le département du Bas-Rhin; dans le Loiret, il a été appliqué, tout récemment, par M. Dubessy, maintenant conseiller d'État, dont le nom fait autorité en pareille matière.

Il est vrai qu'il n'a pas trouvé grâce devant le conseil général du Pas-de-Calais; mais cela tient principalement à une erreur dans laquelle son auteur est tombé, en ce qui concerne les voies et moyens. M. Charvet pense que la plus grande partie des fonds nécessaires à l'établissement des secours médicaux, dans les campagnes, doit être demandée aux bureaux de bienfaisance. Pour se convaincre de l'impossibilité d'une pareille mesure, il suffit de réfléchir à l'extrême modicité des ressources des bureaux de bienfaisance dans la plupart des communes,

et aux nombreux besoins qu'ils sont obligés de soulager.

Au reste, cette question des voies et moyens paraît, à M. Lecesne, la plus difficile à résoudre en pareille matière, et, sous ce rapport, il n'hésite pas à condamner les idées émises par M. Danvin : l'aliénation des biens des hospices et des propriétés communales. Vendre les immeubles des hôpitaux, ce serait un acte véritable de spoliation; ces immeubles ont été donnés en vue de quelques-uns, il n'est pas permis de les faire tourner au profit de tous. On peut en dire autant des biens communaux, ils appartiennent aux groupes de citoyens qui les détiennent, et non pas à la généralité des Français; d'ailleurs, si l'on voulait entrer dans cette voie, on rencontrerait des difficultés d'exécution devant lesquelles on serait certainement obligé de reculer.

M. Lecesne pense que si l'on veut sérieusement créer le budget des dépenses des secours médicaux à donner aux habitants des campagnes, il n'y a pas autre chose à faire qu'à voter des centimes additionnels. C'est là une véritable taxe des pauvres, mais elle se recommande par son but et par une nécessité généralement sentie. Si l'on a reconnu le principe d'une taxation locale pour les frais de l'instruction primaire et de

l'amélioration des voies de communication, à combien plus forte raison ne doit-on pas appliquer ce principe dans l'intérêt de la santé publique?

M. Lecesne est donc d'avis que l'Académie ne saurait s'associer aux opinions émises par M. Danvin, quant à la création d'hospices cantonaux, et quant aux voies et moyens à consacrer au soulagement des pauvres malades dans les campagnes.

M. Billet reprend rapidement l'historique de la question. M. le docteur Danvin se propose de venir au secours des classes pauvres qui sont à l'état *non pas de souffrance*, mais de *maladie*, et s'occupe non de *soins*, mais de *traitement*. Or, il a surabondamment prouvé que certaines maladies ne peuvent être traitées à la campagne, que les secours à domicile sont insuffisants et trop souvent mal employés; il reste donc les hospices régionaux. M. Danvin propose de créer un hospice de 150 lits par agglomération de 24 à 30 mille habitants, ce qui nécessiterait la création de 672 établissements nouveaux. Comment et où trouver l'argent nécessaire? Les établissements de charité, dit M. Danvin, ont 500 millions de valeurs immobilières qui donnent à peine un revenu de 11 à 12 millions. Qu'on vende ces

immeubles; qu'on affecte une partie des capitaux à l'établissement des hospices nécessaires, et l'autre partie, placée à intérêts, donnera encore un revenu presqu'égal à celui dont on dispose aujourd'hui. Cette opinion n'a pas le mérite de la nouveauté, c'est celle des économistes les plus considérables, MM. Necker, de Cormenin, de Gasparin, de Marbeau, etc.

Il est donc possible de modifier la nature des biens des hospices; bien plus, grâce à l'augmentation des revenus, on pourrait, chaque année en tenir en réserve une partie, et ces prélèvements successifs, dans une période donnée, serviraient à remettre les hospices en possession d'immeubles de la même valeur que ceux qu'ils ont aujourd'hui.

On fait cette objection : pourquoi détruire le gage du pauvre ? Mais cette aliénation n'est faite que dans l'intérêt du pauvre lui-même. Les pauvres, qui sont les donataires seront les premiers satisfaits, si, par une mesure de la nature de celle qui est proposée, leurs revenus augmentent considérablement.

On dit encore que la valeur vénale des immeubles et leurs produits tendent constamment à s'accroître, tandis que le signe monétaire éprouve une dépréciation constante.

M. Billet répond, par cette observation qu'il a déjà faite, que les hospices, dont les revenus seraient bien plus considérables, pourraient en prélever chaque année une partie, reconstituer, au bout d'un certain temps, des immeubles de la même valeur que ceux qu'on aurait aliénés. La ville de Montreuil a obtenu cette autorisation et a pu ainsi, par la vente d'immeubles d'un très-faible rapport, rebâtir ses hospices et s'assurer un revenu égal à celui dont elle jouissait. La ville de Béthune s'est trouvée dans la même position, et la ville de Calais a sollicité une autorisation semblable.

Enfin, M. Billet ajoute encore cette observation : qu'on doit voir surtout, dans l'intérêt de la classe pauvre, la progression du revenu et non pas considérer la valeur du fonds.

Répondant ensuite aux autres objections, l'honorable membre pense qu'un bon règlement des hospices parviendrait à faire cesser la répugnance des gens de la campagne. Plus que qui que ce soit, il rend justice à l'admirable dévoûment des sœurs de charité; mais elles ne traitent pas, ne peuvent pas traiter les malades, et c'est des maladies qu'il s'agit en ce moment. Les hospices régionaux sont donc indispensables; si les voies et moyens proposés par M. le docteur

Danvin ne paraissaient point applicables, M. Billet ne refuserait point de se rallier à la proposition des centimes additionnels, à la taxe des pauvres; mais cette considération ne doit pas faire rejeter la cinquième conclusion; l'honorable membre ne voit aucun inconvénient à s'associer à un vœu, celui de voir mettre à l'essai un système qui est le fruit de patientes recherches et de longues méditations.

M. WARTELLE, répondant à M. Billet, reconnait que les autorités citées par lui sont certainement très-respectables; mais, si à cause de leur importance on n'a pas le droit de les discuter, la discussion est close; toutefois, ce qui semble mettre en suspicion les moyens déjà proposés, c'est qu'on ne les a pas encore appliqués. Particulièrement, M. Billet n'a pas répondu à cette objection qui repose sur l'augmentation progressive de la valeur des biens ruraux, rapprochée de la progression en sens inverse du revenu des capitaux, de telle sorte que, s'il est vrai que le revenu des biens ruraux double dans une période de 50 ans, tandis que le revenu des capitaux diminue de moitié dans la même période, l'aliénation d'un immeuble aurait pour résultat, au bout de 50 ans, de réduire le capital au quart de sa valeur et le revenu à la moitié.

M. Billet a invoqué l'exemple de Montreuil et de Béthune; selon M. Wartelle, ces établissements ont fait une opération ruineuse pour l'avenir; cependant, avant de la condamner, il faudrait avoir la preuve qu'elle n'était pas commandée par les circonstances impérieuses qui font taire tous les principes d'économie.

Arrivant à l'établissement des hospices régionaux, M. Wartelle pense qu'ils ne rempliraient pas le but qu'on en attend. La répugnance de l'*hospice*, déjà très-grande dans les populations agglomérées, est bien plus invincible encore dans les campagnes. Et, comme on l'a déjà dit, dans certaines régions de la France, le transport des malades, à des distances de 10 à 12 lieues, serait dangereux, sinon impossible.

Le traitement à domicile aurait peut-être quelque chose de plus pratique, si l'on prenait pour agents des sœurs hospitalières, dans le logement desquelles une pièce ou deux seraient disposées pour recevoir 3 ou 4 malades. C'est de ce côté que doivent se diriger les études et les efforts des économistes et des philanthropes.

Relativement aux voies et moyens, l'honorable membre se rapproche assez du système de M. Lecesne, *les centimes additionnels;* toutefois, il pense que la charité officielle *ne doit venir qu'en aide* à la charité privée.

Ce serait une utopie désastreuse que de songer à recréer immédiatement, et de toutes pièces, toutes ces anciennes hôtelleries, maladreries, etc., qui ont été l'œuvre de plusieurs siècles.

M. Luez regarde la question comme insoluble. M. Danvin considère non l'état de souffrance, l'indisposition, mais la maladie des gens de la campagne, et se préoccupe non de soins, mais de traitement. Or, est-il bien vrai qu'il ne soit pas possible de traiter certaines maladies à la campagne? L'honorable membre croit qu'il est permis d'en douter; l'expérience donne des preuves pour l'affirmation comme pour la négation. Le transport des malades lui paraît aussi très dangereux et souvent funeste. Dans l'état des choses, M. Luez déclare s'abstenir.

M. Ledieu applaudit au système de M. Danvin. Il y a diverses affections qu'on ne peut traiter à la campagne. D'un autre côté, il y a de bien grandes difficultés à diriger certains malades sur un hôpital. M. Ledieu reconnait cependant l'impossibilité d'appliquer les moyens proposés par M. Danvin. Il désirerait qu'on employât le système déjà mis en pratique dans quelques localités; à Carvin, par exemple, un petit hospice, consistant en quelques chambres, a été installé, et paraît suffire aux besoins de cette commune.

M. Proyart, à son tour, croit que les hospices régionaux seraient déserts. La campagne aura toujours, quoiqu'on fasse, une répugnance invincible pour aller à l'hôpital. D'un autre côté, vendre les biens communaux, ce serait, suivant l'énergique opinion de M. Proyart, mettre le feu dans les campagnes. De plus, les capitaux placés à intérêts n'offriraient pas la même garantie que les immeubles, et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'état des ressources d'un hospice. Les rentes affectées remontent à peine à 150 ans, tandis que les donations de biens fonds remontent à plusieurs siècles.

Après différentes observations échangées entre MM. Lecesne, Wartelle et Billet, et qui ne sont guère que la répétition ou le développement des arguments déjà invoqués, M. le Président met aux voix la cinquième conclusion du rapport de M. Billet, citée plus haut.

Cette conclusion est rejetée.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES

SUR

L'EMPIRE ROMAIN,

PAR

M. LECESNE,

Membre résidant.



Parmi les sujets de méditation que présente l'histoire, il n'en est pas de plus grand, ni de plus utile, que l'appréciation morale et politique des destinées de l'Empire Romain. Cette soumission si complète et si prolongée de tous les peuples à un seul, est un fait unique dans les annales de l'humanité, et qui mérite de fixer sérieusement l'attention. Examiner comment cette composition grandiose a pu subsister si longtemps malgré ses nombreuses défectuosités est une étude qui peut donner matière à d'heureuses applications; et, sous ce rapport, elle est du plus haut intérêt pour le philosophe et pour l'homme d'État.

Ce qui frappe d'abord, quand on arrête sa pensée sur l'Empire Romain, c'est l'idée de grandeur. Cette grandeur fut, en effet, surprenante, mais elle fut en même temps un immense embarras. Dans un système politique qui comprenait à peu près tout le monde connu des anciens, quelles difficultés ne devait pas présenter le gouvernement ! En vain Rome avait centralisé en elle-même le mouvement de l'Univers; la division se formait dans son sein. L'ambition et la jalousie des grands reproduisaient, dans les murs d'une ville, les discordes et les prétentions des États les plus vastes. La lice était circonscrite, mais les désirs étaient immenses; il s'agissait de l'empire du monde.

De là les dangers les plus sérieux pour l'existence de l'établissement romain, si péniblement édifié par la persévérance et le génie de tout un peuple. Il était à craindre que ces illustres citoyens, plus fiers et plus puissants que les rois vaincus par eux et par leurs ancêtres, ne missent en lambeaux ce corps énorme que chacun s'efforçait de diriger. Quel spectacle que celui du fractionnement opéré par les mêmes mains qui avaient créé la concentration! La Providence ne permit pas ce scandale.

Un homme parut, qui laissait bien loin der-

rière lui tous ceux qui auraient pu lui disputer la prééminence; cet homme, c'était Jules-César. Véritable fondateur de l'Empire Romain, il eut toutes les qualités d'un héros et d'un politique. Il n'en fallait pas moins pour habituer au joug un peuple jaloux à l'excès de son indépendance. Aussi, l'illusion fut complète. La démocratie opprimée se précipita au-devant de César comme vers un libérateur, et César créa l'empire en haine de la tyrannie.

Les querelles des patriciens et du peuple ne pouvaient amener que le despotisme ou la licence. La victoire du peuple, c'était le déchaînement des passions les plus désordonnées, le renouvellement des républiques de la Grèce; le triomphe de l'aristocratie, c'était la tyrannie la plus sombre et la plus ombrageuse; c'était Venise par anticipation. Il valait mieux que ce grand conflit se terminât par une transaction; cette transaction, ce fut l'unité impériale, système mixte qui ne laissait après lui ni vainqueurs ni vaincus, despotisme tempéré qui assurait la responsabilité en la concentrant sur une seule tête.

Toutefois, ce ne fut pas, ce ne pouvait pas être sans contestation qu'une telle œuvre s'accomplît. Prendre corps à corps l'aristocratie romaine, la terrasser et la museler, l'entreprise

était immense. Et pourtant ce n'était que la moitié de la tâche. Il fallait, de plus, éviter que la démocratie ne devînt un embarras après avoir été un moyen. César suffit à tout, mais il périt à la peine. Il montra le chemin par où l'empire devait passer; il ne lui fut pas donné de voir le triomphe définitif de ses conceptions. Les grands, battus en brêche, protestèrent au nom de la liberté, comme s'ils pouvaient se targuer de ce nom, eux qui avaient fait peser sur leurs concitoyens le despotisme le plus intolérable. Pourtant, ce mot magique trouva de nombreux échos, et César tomba sous le poignard de Brutus et de Cassius, laissant à Octave l'héritage de ses vengeances et de son ambition.

Le meurtre de César, et les guerres civiles dont il fut le signal, peuvent être considérés comme les dernières convulsions de ce corps puissant qui avait dominé Rome pendant tant de siècles. L'aristocratie avait été frappée au cœur par le génie de César; mais elle était trop vivace pour mourir d'un seul coup. Son agonie devait encore ébranler le monde, jusqu'à ce que le colosse expirât dans les plaines de Philippe.

Désormais, la querelle est vidée; il peut bien y avoir encore lutte d'ambition, il n'y a plus lutte de principe. A partir de cette époque, on

ne combat plus que pour le choix d'un maître. Octave ou Antoine, c'était également le gouvernement d'un seul sur les ruines de l'oligarchie. Actium donna raison à Octave, et l'empire fut assuré à la famille de César.

Jamais œuvre politique ne fut mieux suivie que celle de la fondation de l'Empire Romain. Après être née du génie de César, elle eut le bonheur de rencontrer Auguste, en attendant Tibère. Auguste était admirablement propre au rôle qu'il devait jouer. C'était un de ces hommes qui ne font pas les grands événements, mais qui les consolident. Esprit juste et pratique, il connaissait surtout l'art de ménager les transitions; d'une ambition sans bornes, il savait néanmoins négliger les apparences pour la réalité. Par son adresse, le monde romain cessa d'être libre sans cesser de le paraître; les choses disparurent, les noms restèrent. C'etait tout ce qu'il fallait aux descendants des Fabricius et des Scipions, à ces natures dégénérées chez lesquelles le culte des intérêts matériels avait étouffé tout autre sentiment.

Après Auguste, vint Tibère, qui assit sur des bases inébranlables le système de ses prédécesseurs. Sombre et astucieux, il joignait au despotisme du tyran les ménagements de l'homme

d'État. Par l'énergie de sa volonté, par les détours de sa politique, il supprima les dernières résistances. Comme le fera plus tard Louis XI, il fit passer un terrible niveau sur les têtes de l'aristocratie, et bientôt il n'y eut plus de rangs que dans l'abjection.

Qu'on examine maintenant le chemin que fait une grande idée dans des mains habiles. L'établissement de l'Empire Romain est opéré et doit durer des siècles : il a suffi de trois hommes et de quatre-vingts ans pour cet immense résultat. Et quel ensemble dans les moyens ! quelle rectitude dans les conséquences ! L'empire naît au nom de la liberté avec César, il se consolide sous le prétexte de l'utilité avec Auguste, il s'impose par le despotisme avec Tibère, c'est-à-dire par l'alliance progressive du sentiment, de l'intérêt et de la force.

Tibère termine la période de fondation de l'Empire Romain; Caligula commence celle de possession. Désormais le principe est triomphant, nul ne cherche à en contester l'origine, à en combattre l'influence. L'Univers entier s'incline devant la volonté d'un seul. C'était là, sans contredit une grande facilité pour faire le bien; Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, le prouvèrent plus tard. Malheureusement, le flambeau de la

philosophie antique, seul guide alors possible à défaut du christianisme, n'éclairait pas le cœur des successeurs de Tibère. Portés au faîte des grandeurs humaines, ils ne voient dans leur élévation qu'un moyen de satisfaire leurs passions désordonnées. De là ces abus de pouvoir dont l'audace même nous frappe d'étonnement.

Il fallait, en effet, que les hommes du temps des Caligula, des Claude et des Néron, fussent descendus bien bas, ou que le principe impérial fût monté bien haut, pour qu'une telle audace fût permise. C'est que l'abjection des sujets et la hardiesse des gouvernants forment la clef de voûte de tout l'édifice impérial chez les Romains. L'abjection des sujets était le produit du caractère italien privé de l'appui des institutions républicaines; la hardiesse des gouvernants était née de la force que donnent la victoire et la nécessité des temps. Voilà comment un système si rigoureux a pu subsister si long-temps et même passer en habitude dans les mœurs romaines.

Pourtant, l'omnipotence impériale avait un contrepoids dans la licence des soldats. C'était l'armée qui avait fait l'empire; ce fut aussi le seul pouvoir que l'empire ménagea. C'est une des nécessités de la tyrannie de s'appuyer sur la force, et la force finit toujours par la dominer.

Les Empereurs Romains, en outrant la prépondérance d'un corps déjà trop puissant, se donnèrent des maîtres au lieu de soutiens. Ce fut pendant la plus grande partie de l'empire la sérieuse difficulté du gouvernement. L'esprit turbulent des légions peut être regardé tout à la fois comme un fléau et comme un bonheur pour la société romaine. Il produisit l'oppression d'un côté et la répression de l'autre. Sans cette force toujours menaçante, sans cette espèce de pouvoir modérateur, les gouvernants n'auraient plus connu de frein; la justice aurait perdu ses droits. Système à jamais déplorable qui en était réduit à réprimer l'abus par la licence !...

L'excès produit généralement la destruction. Un mauvais gouvernement n'est jamais si près de finir que quand il est parvenu à ses plus grandes conséquences. Néron avait forcé tous les ressorts du régime absolu, ces ressorts finirent par réagir contre lui. A Rome, tout était muet; mais un cri général de réprobation partit du sein des légions, et dès-lors le tyran dut tomber. Mais la justice d'une multitude armée engendre toujours l'anarchie. Privée de règles, entraînée par les passions du moment, elle peut avoir de bons instincts; elle ne saurait avoir d'esprit de suite. C'est ce qui arriva à la mort de Néron.

Les légions empressées de couper court à un régime qui ruinait l'état, procédèrent avec équité, mais sans discernement. Elles voulurent puiser, chacune en elle-même, le remède qu'il aurait fallu chercher en commun. De là ces prétendants, issus des quatre coins du monde, et faisant dégénérer en querelles personnelles la sainte cause de la justice.

On comprend la confusion qui dut résulter d'un pareil conflit. Quand la violence règne sans contrôle dans un état, les troubles y sont incessants. En effet, rien n'est mobile et capricieux comme la force; aujourd'hui chez l'un, elle passe demain chez l'autre. C'est à qui fera pencher la balance, et pour cela, que d'intrigues, de complots et de crimes ! Malheureux donc les gouvernements qui ne trouveut pas dans leurs institutions un utile préservatif contre un si grand danger ! Ils sont sans cesse les jouets de la fortune et du hasard.

L'Empire Romain en fit la triste expérience avec Galba, Othon et Vitellius, fantômes de princes créés par la force et détruits par elle. Leurs luttes plongèrent le pays dans les malheurs de la guerre civile, en sorte que l'unité impériale, qui devait assurer la tranquillité publique, fut précisément ce qui la compromit alors. Mais

cette période de troubles était indispensable entre les excès de Néron et la prudence de Vespasien. Les États ne passent pas subitement du mal au bien; il y a toujours des transitions destinées à préparer les contrastes.

L'agitation ne saurait toujours durer; tôt ou tard la société reprend son assiette. Alors paraissent des hommes destinés à calmer l'effervescence, à rétablir l'ordre, à remettre tout à sa place. Ce fut le rôle de Vespasien et de Titus. Leur règne marque dans l'histoire comme un temps de réparation. Essentiellement sages et prudents, ils furent destinés à réconcilier le monde avec le principe impérial. Domitien, leur successeur, est un non-sens entre Titus et Trajan; à moins qu'il n'ait eu pour mission de faire regretter l'un et désirer l'autre. Avec lui finissent les douze Césars, ou plutôt les Empereurs Romains proprement dits. Tant que Rome absorbe en elle-même le gouvernement de l'Univers, le monde ne peut avoir pour chefs que des Romains, mais quand elle n'est qu'une capitale, la vie politique se trouvant partout, les prétentions sont partout légitimes. Alors l'Italie ne jouit plus exclusivement du privilége de donner des maîtres au monde. Chaque membre de cette grande aggrégation qui formait l'Empire Romain put aspirer aux honneurs suprêmes.

Cette importante innovation se produisit tout d'abord sous les meilleurs auspices. Elle éleva Trajan à l'empire et prépara cette période de bonheur qui compte parmi les plus mémorables dans l'histoire de l'humanité. C'est le beau temps de l'Empire Romain; c'est alors qu'il se montre dans toute sa force et dans toute sa splendeur. Grand au-dehors, florissant au-dedans, il est heureux à faire envie aux siècles passés et futurs. Cet état brillant fut l'œuvre de cette série de princes illustres qui, depuis Nerva jusqu'à Marc-Aurèle, gouvernèrent le monde et réalisèrent l'alliance si difficile d'un pouvoir sans borne et d'une sagesse à toute épreuve.

Sans doute rien n'est plus touchant qu'un pareil spectacle : il parle bien haut en faveur de la monarchie absolue. Là, en effet tout est possible à qui veut le bien. Pas d'obstacle, pas de résistance, pas de lutte; un concert général vers le but indiqué par la volonté du chef, un accord parfait pour la réalisation des plus grands desseins, une entente admirable entre toutes les parties de l'ensemble; que de gages de bonheur pour un État! mais aussi que d'écueils et de dangers! Quand le sort de tous dépend de la sagesse d'un seul, le salut public repose sur une base bien fragile. Rien n'est plus rare que

la modération dans la toute puissance; et, en retour, quels désastres dans le moindre égarement! Cette obéissance universelle, qui est une si grande facilité au bien, rend, en peu d'instants, le mal irréparable. Que de fermeté et de prudence ne faut-il pas dans une telle élévation! et dès-lors est-il raisonnable de compter sur la perfection humaine, c'est-à-dire sur ce qu'il y a de plus exceptionnel et de plus incertain?

Ce fut la philosophie antique qui fit Nerva, Trajan, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle; ce fut certainement son plus bel ouvrage. A cette source féconde, ces grands empereurs vinrent puiser les doctrines de morale et de justice qu'ils mirent en pratique sur le trône. La philosophie, en effet, est parfaitement propre à inspirer les idées justes et larges qui conviennent à un homme d'État; mais, pour arriver à ce but, elle doit répudier toute solidarité avec cet esprit de secte qui ne dépasse point les bornes d'une école; elle doit être le résumé de toutes les pensées sages, de toutes les théories utiles: c'est l'application de l'intelligence. Ainsi envisagée, elle n'est le partage exclusif d'aucune époque, ni d'aucune nation; elle appartient à qui sait l'embrasser avec amour et dévouement. Qu'on ne fasse donc pas un mérite particulier à l'antiquité d'avoir su

allier la politique à la philosophie. Le monde moderne n'est pas privé de cet avantage. Lui aussi, il peut, il doit accomplir ces hautes destinées; il a même, de plus que le monde ancien, les traditions du passé, l'enseignement d'une religion plus pure, et les progrès de l'esprit humain.

La prospérité de l'Empire Romain ne pouvait durer indéfiniment; la stabilité indéfinie n'est guère dans la nature des choses. Les bons, comme les mauvais gouvernements, n'ont jamais qu'un temps; un siècle de félicité, et une succession de cinq bons princes étaient une faveur unique dans les fastes des nations. En effet, il est pénible de le dire, la gloire des États et des gouvernements se soutient difficilement pendant une longue suite d'années. Presque toujours un règne de sagesse et de prospérité est suivi d'un règne d'incapacité et de décadence. C'est que les hautes qualités nécessaires pour faire les hommes d'État ne sont départies que de loin en loin à quelques privilégiés; c'est que la fortune capricieuse se joue des peuples comme des individus, et ne leur prête jamais long-temps ses inconstantes faveurs.

Si le monde romain parvint au plus haut degré de bonheur avec Marc-Aurèle, il le paya bien

cher sous Commode. Ce monstre appartient à cette école de tyrans qui semble propre à l'Empire Romain où rien ne saurait être médiocre, le mal comme le bien, Néron comme Trajan. Il commence une ère de malheurs et de confusion qui doit durer près d'un siècle. Durant cette période, le monde romain, opprimé par le despotisme intérieur, écrasé par la licence des armées, désolé par la guerre civile, ravagé par les invasions étrangères, atteint aux dernières limites de l'infortune. Ce temps calamiteux fut préparé par l'exagération de l'élément militaire dans le gouvernement. Ce travail, commencé, comme nous l'avons vu, par l'esprit même des institutions impériales, avait eu un temps d'arrêt sous les empereurs prudents et fermes qui venaient de se succéder; mais Commode, pour satisfaire ses passions, n'avait d'autre ressource que de les mettre sous la protection de l'armée. Dès-lors, la licence des soldats reprit son cours, et bientôt elle domina l'empereur et l'empire.

Toutefois ce ne fut pas sans une lutte vive et acharnée que le pouvoir passa aux mains des légions. Toute la période, depuis Commode jusqu'à Alexandre Sévère, n'est qu'un long duel entre le principe impérial et le principe militaire. Quelques princes généreux soutinrent cou-

rageusement la lutte; quelques grandes destinées furent sacrifiées pour la cause de l'indépendance monarchique; Pertinax et Alexandre Sévère portèrent haut et ferme le drapeau de la résistance; Septime Sévère parvint même, pendant un temps, à comprimer l'esprit d'insurrection qui débordait de toutes parts : mais le courant était trop fort; les mauvais princes se succédaient en trop grand nombre pour que le succès fût possible. Ce que la vertu et la sagesse édifiaient avec peine, le vice et la folie le détruisaient en un moment. Qu'espérer en effet d'êtres aussi dégradés que Caracalla et Eliogabale? Pouvaient-ils résister aux empiétements de la soldatesque, eux qui n'avaient de racines que dans la licence? Pouvaient-ils appeler leurs concitoyens à la défense de l'honneur et de la dignité du trône, eux qui faisaient école d'infâmie et de perversité ?

D'ailleurs, les mœurs du temps prêtaient peu à une pareille lutte. Où les Empereurs seraient-ils allés chercher un point d'appui? Dans le Sénat? il était tombé si bas que son intervention ne pouvait être que ridicule. Dans le peuple? il n'existait plus, depuis que le despotisme l'avait façonné à ne demander que du pain et des spectacles. L'Empire se trouvait donc face à face

avec l'armée, sans contrepoids, sans auxiliaire. On comprend quelle était la faiblesse de sa position. Ainsi, l'esprit impérial est puni par où il a péché. Il n'a laissé debout que la force militaire et cette force le déborde. Exemple frappant du danger de deux pouvoirs en contact sans qu'une influence médiatrice maintienne entr'eux un juste équilibre!

Les luttes de la couronne et de l'armée amenèrent dans l'Empire Romain des actes inouïs. Maîtres de la situation, les soldats en usèrent sans miséricorde. Il est dans la nature du despotisme militaire d'être impitoyable. Ce n'est pas que le soldat soit plus endurci et plus sanguinaire, c'est que les masses armées sont plus inflexibles dans leur logique et que leur responsabilité partagée est plus illusoire. Alors, l'excès fut tel, que, sur huit empereurs, depuis Commode jusqu'à Alexandre Sévère, il n'y en eut qu'un seul qui ne périt pas de mort violente. Alors le scandale fut poussé à un tel point que les soldats ne craignirent pas de mettre l'empire en vente, et qu'il se trouva des hommes assez ambitieux ou assez insensés pour acheter le triste privilége de périr sur un trône.

De tels excès ne pouvaient amener que l'anarchie; elle fut épouvantable. Pendant vingt ans,

l'Empire Romain semble dans une complète dissolution. Des fantômes d'empereurs se succèdent avec une rapidité effrayante et ne servent qu'à constater l'abaissement du trône et le triomphe de l'armée. L'autorité est dépourvue de tout prestige, la licence règne sans partage. Cette époque de trouble et de confusion commence au meurtre d'Alexandre Sévère et se termine à l'avènement de Claude. Les douze règnes qui la remplissent ont tous une fin tragique; preuve incontestable des malheurs du temps! Et pour couronner cette période par un trait distinctif, l'apparition des Trente-Tyrans vient fournir un exemple unique de désorganisation sociale.

Cette confusion était inévitable : lorsque la force matérielle l'emporte sur la force morale, elle se traduit toujours par des actes anarchiques et terribles. Organisée pour la lutte, elle ne peut l'être pour le gouvernement; de là des froissements extraordinaires, des prétentions exagérées, des rigueurs excessives. La science gouvernementale est le fruit de l'expérience et de la sagesse; comment l'espérer de vainqueurs ignorants portés aux affaires sans préparation et sans étude? C'est donc une nécessité des révolutions d'engendrer la violence et la confusion. Au lieu de le leur reprocher avec aigreur, il vaudrait mieux les prévoir et les prévenir.

En présence de ces déchirements infinis qui signalent la période connue dans l'histoire sous le nom des Trente-Tyrans, on se demande comment l'Empire Romain a pu résister à de telles secousses. C'est qu'une cohésion de dix siècles ne se brise pas au premier choc. Les États ne disparaissent pas comme les individus : ils sont lents à s'élever, mais ils ne meurent que progressivement. La Providence n'a pas voulu qu'un souffle pût renverser l'existence de tout un peuple; ce ne serait ni moral ni encourageant. L'anéantissement des nations est toujours précédé d'une période de décadence plus ou moins prolongée. L'Empire Romain n'était point encore suffisamment usé pour périr; bien qu'il ne fût plus au temps de Trajan, il était loin du temps d'Augustule.

Les désastres de cette période ne pouvaient être suivis que d'une dissolution générale ou d'un retour à l'ordre. La dissolution n'était pas possible, car elle suppose une recomposition, et comment le monde ancien se serait-il recomposé, lui dont les jours étaient comptés? Mais aussi le monde moderne ne pouvait pas encore naître : les dieux s'en allaient; le Christianisme n'était qu'au berceau; l'Empire Romain était donc nécessaire. Ainsi, tant que l'antiquité ait fourni

toute sa carrière, tant que les destinées nouvelles ne soient pas suffisamment préparées, l'unité impériale est le système indispensable auquel il faut toujours revenir.

C'est ce qui fit que l'ordre l'emporta dans cette lutte, et que le principe d'agitation, représenté par l'armée, fut définitivement vaincu. Cet heureux résultat fut l'œuvre des hommes distingués qui parvinrent à l'empire après la mort de Gallien. Par leur fermeté et leur prudence, Claude, Aurélien, Tacite et Probus parvinrent à comprimer la licence des soldats et à rétablir la paix et la sécurité intérieures. Les obstacles furent grands; plusieurs de ces princes généreux sacrifièrent leur vie à cette noble tâche; mais le but fut atteint, et en quelques années le monde romain vit renaître le calme qui suit les tempêtes.

Cette période de restauration amena le triomphe définitif du principe monarchique et absolu. Ce triomphe se manifeste dans la personne de Dioclétien. Ce prince, remarquable à tant d'égards, commence une ère nouvelle dans le système impérial. Par lui sont abandonnées toutes les traditions du passé; le gouvernement revêt une autre forme. Jusque-là, l'empire avait conservé quelques réminiscences de la républi-

que; l'empereur n'était, pour ainsi dire, que le premier des citoyens. Ces dernières traces d'un ordre de choses si éloigné, disparaissent pour toujours et font place à un régime qui tient à la fois du despotisme oriental et des formes modernes. Cette curieuse transformation prépare l'avènement des idées nouvelles; elle leur trace le chemin, elle leur facilite les moyens. En effet, tant qu'elle a dû parler à tous séparément, la grande révolution morale qui s'opère dans la société était condamnée à des efforts et à des lenteurs infinis. Mais dès qu'elle n'a plus à vaincre qu'une seule résistance, son triomphe est une affaire de politique et ne peut tarder à se produire.

Ainsi, Dioclétien fut la cause involontaire du succès du Christianisme. Il crut affermir le pouvoir en le concentrant plus que jamais dans la personne de l'empereur; il prépara le monde moderne. Constantin fut le promoteur de cette grande révolution sociale; ce sera sa gloire. Ce prince habile comprit, le premier, que les temps anciens étaient finis, et qu'à des mœurs nouvelles il fallait un élément nouveau. Que ce soit l'intérêt ou la conviction qui lui ait fait découvrir cette grande vérité, toujours est-il qu'il rendit un immense service à l'humanité en facilitant,

autant qu'il était en lui, la manifestation des doctrines sublimes du Christianisme. De son règne date un ordre de choses tout différent de ce qu'on a vu jusqu'alors. Les anciennes traditions de gouvernement sont pour jamais abandonnées; un système nouveau s'établit; les tendances modernes se font jour de toutes parts. Constantin ferme donc définitivement l'antiquité; le premier, il entre résolument dans la voie du progrès qui se manifeste au monde et consacre les idées qui font la base des sociétés actuelles.

Le but gouvernemental de Constantin fut l'unité monarchique et religieuse. C'était une grande innovation dans le monde ancien que l'accouplement de la politique et de la religion. Jusqu'alors, ces deux puissances avaient été tout à fait distinctes; elles agissaient chacune dans sa sphère; mais il ne leur était jamais arrivé de s'entr'aider ou de se nuire. La perspicacité de Constantin découvrit tout ce qu'il y avait d'entraînement dans ces deux forces. Par ses efforts, la religion descendit des hauteurs purement célestes et devint un pouvoir dans l'État. Ce qu'elle prêta d'appui à celui qui lui donnait tant, on le comprend sans peine. Elle rattacha les esprits à un seul mode d'autorité temporelle,

pendant que la puissance impériale rattachait les individus à un seul mode de croyance spirituelle, et, concourant dans le même but, celui de l'unité, elles s'absorbèrent dans la création sociale qui consacrait le trône par l'autel.

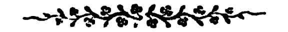
Ainsi fut réalisée l'institution de la religion dans l'État, institution salutaire quand elle est maintenue dans des limites clairement définies et scrupuleusement gardées. En effet, le pouvoir civil se compromet fréquemment quand il est réduit à ses seules ressources; c'est pour lui un excellent auxiliaire que l'élément religieux qui commande l'obéissance et comprime les passions. Mais il est difficile que deux forces aussi énergiques restent long-temps unies. Trop souvent la religion, ayant la conscience de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut, veut dominer l'État. Alors se produit le pire de tous les systèmes : le trône abdiquant devant l'autel, c'est-à-dire le contre-pied de cette grande loi : le ciel à Dieu, la terre à l'homme.

Constantin ferme définitivement l'ère romaine. Après lui l'Empire existe encore, mais Rome n'est plus. C'est que Rome représentait l'antiquité; elle en était l'expression la plus haute et la manifestation la plus éclatante. Les théories de fatalisme et de compression qui font la base

de la foi païenne se résument dans cette ville célèbre, qui soumit toute la terre en proclamant le Destin. Lorsque d'autres idées triomphent, Rome ne doit plus rester à la tête de l'humanité. Il faut qu'elle tombe dans l'oubli avec ses Dieux usés et ses institutions vermoulues. Loin d'elle, s'élève une rivale qui répond aux besoins nouveaux; Constantinople, la ville des Empereurs Grecs, le symbole de la victoire du Christianisme. Rome et Constantinople! grands noms qui réveillent l'idée d'un monde qui finit et d'un monde qui commence !

Ainsi, l'Empire Romain est terminé : ce colosse de grandeur meurt d'épuisement et d'impuissance. Mais sa signification n'en est pas moins immense dans l'histoire. Il a allié à l'idée de la conquête celle de la stabilité ; il a montré ce que peuvent l'énergie et la persévérance pour le gouvernement des peuples. Par lui fut reconstituée la grande unité humaine; par lui, les nations se confondirent dans une seule existence; par lui, fut réalisé le problême de la concentration universelle. La civilisation fut le drapeau sous lequel il rangea les intérêts si divers qu'il fut chargé d'administrer. Il fut énergique, parce qu'il avait la conscience de sa mission providentielle; il réussit, parce qu'il apportait un progrès et un perfectionnement.

L'Empire Romain eut donc une destinée glorieuse et utile. S'il finit par succomber sous le poids des évènements, s'il ne comprit pas le mouvement qui s'opérait parmi les hommes, c'est que chaque nation est créée dans un but et pour un temps; c'est que ce but, une fois rempli, son rôle est terminé et que tout ce qu'elle fait au-delà est frappé d'erreur et de stérilité. L'Empire Romain ne devait pas échapper à cette règle : pour avoir été plus puissant qu'aucun autre, il ne pouvait prétendre à l'éternité, qui n'est pas de ce monde.



NOTICE

SUR

M. LE BARON DE STASSART,

PAR

A. D'HÉRICOURT,

Membre résidant.

MESSIEURS,

En acceptant l'honneur de vous présenter la biographie de M. le baron de Stassart, membre honoraire de cette Académie, j'ai cédé, bien imprudemment peut-être, à un double sentiment : d'abord, je désirais me rendre à vos bienveillants suffrages, et, ensuite, je regardais comme un devoir presque aussi impérieux de vous parler d'un homme digne de votre attention à tous égards, et qui, dans la haute posi-

tion qu'il occupait, m'avait voué une affection toute paternelle. Lorsqu'une tombe vient de se fermer sur une personne aimée, on se plait à rappeler les titres qu'elle avait à l'estime de ses concitoyens, de ses collègues, de ses amis. Mais qu'il est souvent différent, le jugement porté dans le silence du cabinet, des éloges dont retentissent les journaux, les chaires ou les tribunes! Ici, au contraire, la vie de M. le baron de Stassart est si remplie, qu'on n'éprouve qu'un regret, celui de ne pouvoir, à quelque point de vue que l'on se place, l'embrasser tout entière. Administrateur éclairé, honoré, malgré sa jeunesse, de nombreuses marques de sympathie et d'estime de l'empereur Napoléon; mêlé à tous les grands évènements qui précédèrent la chute de l'empire, et ne puisant jamais ses inspirations que dans une inviolable fidélité; élevé plus tard aux premières dignités de sa patrie, dont il avait eu, pour ainsi dire, les destinées en main, M. de Stassart s'attire, par la généreuse indépendance de ses sentiments, par son impartialité, par ses hautes connaissances, l'estime, nous allions dire l'affection de tous les partis.

Outre sa carrière d'homme politique, M. de Stassart occupait aussi dans les lettres un rang aussi honorable que mérité. Depuis plus de dix

ans, il dirigeait l'Académie royale de Belgique, et l'on peut dire que lorsqu'il n'occupait point le fauteuil de président, c'est que les règlements s'y opposaient. Il appartenait à l'Institut de France, section des sciences morales et politiques, à l'Académie de Turin, à toutes les sociétés savantes de la Belgique et du nord de la France, et il se montrait aussi fier de ces distinctions que des ordres qui brillaient sur sa poitrine. Peu de temps avant sa mort, notre zélé collègue avait réuni ses œuvres littéraires; c'est un recueil précieux qui sera utilement consulté par les biographes, ainsi que par toutes les personnes qui voudraient connaître l'histoire contemporaine. Après avoir résumé les difficultés que présente la biographie de M. le baron de Stassart, après avoir rappelé le peu de temps qui nous a été donné pour une tâche aussi difficile, il est presqu'inutile de réclamer cette indulgence, à laquelle vous nous avez depuis longtemps habitué, mais qui ne nous a jamais été aussi nécessaire que dans cette circonstance.

Goswin-Joseph-Augustin Baron de Stassart, naquit à Malines le 2 septembre 1780, ainsi que lui-même le constate d'une manière aussi simple que charmante, à la tête de ses œuvres complètes. Il appartenait à une famille qui avait

jeté un certain éclat et rendu des services signalés à la Maison d'Autriche, en possession, à cette époque, des provinces belges. Nous ne dirons rien de la jeunesse du Baron de Stassart, ni de ses succès au collége de Namur, où il fit ses humanités. Peu importe les lauriers du jeune âge, et combien de fois les espérances conçues par les maîtres n'ont-elles point été trompées? La meilleure institutrice de M. de Stassart fut sa mère; elle cultiva et développa les qualités de son cœur, et c'est à elle qu'il dut cette douce philosophie qui l'a soutenu dans sa longue carrière, cette religion éclairée qu'il n'a jamais abandonnée, et cette amabilité qui lui a valu de nombreuses amitiés. Sans doute, M. de Stassart était fier du nom de ses ancêtres, de la gloire de son père, mais il aimait, dans ses longues et spirituelles causeries, à rappeler ses entretiens, sous les arbres séculaires du beau domaine de Corioule, avec la femme dont il était la joie et la consolation, à qui il avait consacré les premiers chants de sa jeunesse. M. de Stassart n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il composa cette pièce de vers. On n'y trouve cependant ni vaine déclamation, ni emphase prétentieuse; c'est un doux entretien de deux personnes qui s'aiment et qui pleurent ensemble. M. de Stassart père avait été, en

effet, obligé de chercher dans l'exil une tranquillité que ne lui offrait plus la patrie ; quelque temps après, il devait à son fils la liberté et le droit de revenir mourir dans la terre de ses ancêtres.

Cependant, aux jours d'orages, aux violences révolutionnaires, avait succédé le calme, et le premier consul appelait près de lui les jeunes intelligences qui devaient assurer à son règne un éclat peut-être moins brillant que celui des batailles, mais plus utile et plus durable. C'est en 1802 que M. Goswin de Stassart vint à Paris et qu'il y remporta coup sur coup les prix d'éloquence, de législation criminelle et de plaidoirie. Des succès aussi éclatants devaient appeler sur le jeune Belge l'attention du gouvernement. Le Conseil-d'État venait d'être institué ; M. de Stassart fut, par décret du 5 août 1804, nommé auditeur, quoique huit places seulement fussent remplies.

La France était alors dans tout l'éclat de sa prospérité ; elle luttait avec avantage contre l'Europe coalisée, et la bataille d'Austerlitz devait, peu de mois après, assurer son influence sur toute l'Allemagne. Mais, si nous pouvons nous servir de cette comparaison, nos troupes s'étaient élancées comme un torrent, renversant tous les

obstacles, sans avoir assuré une domination que l'habileté des chefs et la douceur des employés pouvaient seules affermir. M. de Stassart fut envoyé dans le Tyrol, et, avec une conciliation qui n'excluait point la fermeté, le jeune intendant sut, en se faisant aimer, obliger les mécontents à respecter le gouvernement français. — C'est là qu'il prit cette habitude de travail qui ne l'a jamais quitté et qui lui faisait apporter, dans l'expédition des affaires, une régularité qui provoqua, à plus d'une reprise, l'étonnement de ses supérieurs. Descendant jusque dans les moindres soins de l'administration, ouvrant lui-même sa volumineuse correspondance, il n'était étranger à aucun des besoins du service; c'est ainsi qu'il découvrit le noyau d'une conspiration formée contre la France et qu'il put la réprimer sans faire couler le sang.

Il était à peine depuis un mois dans le Tyrol, lorsqu'on lui confia une mission plus importante et plus en rapport avec ses connaissances administratives. Au mois de juillet 1806, il fut chargé de l'inspection des départements des 25e et 26e divisions militaires, et entretint, avec les ministres, une correspondance où se révèlent la sûreté de son jugement ainsi que son esprit d'observation. On lui doit une réforme impor-

tante dans l'administration des postes, celle de faire constater, par un timbre, la date de l'arrivée des lettres. Persuadé que les affaires administratives demandent une prompte solution, M. de Stassart voulait qu'il y eût, à chaque chef-lieu de département, un Sous-Préfet, et après un demi-siècle, la France, comprenant l'utilité de cette mesure, paraît adopter ces vues. Le ministre des finances Gaudin lui confia, au mois de décembre 1806, une nouvelle mission relative à l'établissement du cadastre dans l'ancien évêché de Liége, opération difficile dans un pays qui supportait avec peine le gouvernement français, et qui regardait chaque mesure nouvelle comme une violation de ses droits et de ses priviléges.

Toutefois, M. de Stassart n'avait point abandonné l'étude des lettres; il se rappelait le succès qu'avaient obtenu, en 1799, ses *Bagatelles littéraires*. Ce livre, d'un jeune homme, n'avait été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, destinés à des amis de famille ; quelques extraits, lus dans les salons encore ouverts, appelèrent l'attention des hommes de goût, et ce fut à leur sollicitation, qu'en 1802, M. de Stassart en donna une nouvelle édition sous le titre de *Bagatelles sentimentales*.

Ces œuvres légères, auxquelles l'auteur attachait peu de prix, furent traduites en italien par Bianchi, vers 1812. En Allemagne, M. de Stassart s'était occupé de littérature; il avait surtout été séduit par les méditations d'Eckartshausen, qui venait de publier *Dieu est l'amour le plus pur;* cette traduction, d'après l'auteur lui-même, aurait été entreprise en 1794, à une époque où sa famille avait été obligée de se retirer en Westphalie, à cause de l'occupation de la Belgique par les armées républicaines. Quoi qu'il en soit, cette traduction parut en 1801. Le nom d'Eckartshausen est maintenant presque oublié; des quatre-vingts ouvrages qu'il a publiés, un seul a eu quelque réputation: c'est celui que M. de Stassart, l'un des premiers, popularisa par sa traduction.

Nous n'avons certes pas l'intention d'analyser le philosophe allemand; *Dieu est l'amour le plus pur* est d'ailleurs un de ces livres qui provoquent la méditation, qui se lisent, mais qui ne sauraient être résumés. Plus tard, on a reproché à Eckartshausen quelques erreurs théologiques; de part et d'autre, on a publié des écrits maintenant oubliés. Sans se prononcer dans le débat, M. de Stassart, aussi fervent catholique que traducteur habile, supprima, dans ses dernières an-

nées, les passages qui lui avaient été indiqués comme contenant des erreurs et notamment les *Prières de la messe.*

Au mois de décembre 1806, M. de Stassart fut de nouveau placé sous les ordres du comte Daru, intendant général de l'armée et des pays conquis, à Varsovie; M. de Stassart, en publiant une lettre inédite de l'élégant traducteur d'Horace, déclara plus tard que jamais il ne rencontra d'homme aussi laborieux que le savant historien de Venise et de la Bretagne. Grâces à la parfaite régularité qu'il savait mettre dans la distribution de son temps, toutes ses affaires étaient au courant à la fin de chaque semaine; il est vrai, ajoute M. de Stassart, qu'il passait ordinairement, dans son cabinet de travail, la nuit qui précédait le dimanche. On comprend l'influence que durent avoir, sur le jeune intendant, ces rapports avec un homme aussi instruit et un conteur aussi aimable. Lorsque les affaires étaient expédiées, tous deux étudiaient la langue et la littérature polonaises. Le plus jeune, M. de Stassart, avait même résolu d'en écrire l'histoire; mais ces luttes et ces révolutions continuelles, ces interminables querelles, ces mœurs plus grossières que chevalcresques, l'arrêtèrent dans la réalisation de ce vaste projet. D'ailleurs, il voyait

grandir les fonctions qu'on lui avaient confiées; les services qu'il avait rendus à l'armée française, comme intendant d'Elbing, appelèrent sur lui l'attention de l'Empereur, qui le manda lors de la prise de Kœnisberg, et, après lui avoir remis la croix de la Légion-d'Honneur, lui confia l'importante intendance de la Prusse orientale. Le début de son administration fut marqué par un acte de justice et de fermeté que nous ne croyons pas devoir passer sous silence. Irrité de la conduite des habitants de Kœnisberg, de la longueur et de l'opiniâtreté du siége, Napoléon avait frappé cette ville d'un impôt de huit millions; il était difficile de faire revenir l'Empereur sur cette décision, quoiqu'elle dût consommer la ruine de cette importante cité; de plus, il fallait prendre une résolution prompte. M. de Stassart obtint que l'imposition ne pèserait pas seulement sur la ville de Kœnisberg, mais sur la province entière, ainsi que c'était justice. Les magistrats vinrent le remercier et lui offrirent, en témoignage de leur gratitude, dix mille ducats; mais l'intendant les arrêta d'un geste, et se contenta de leur dire : « Voudriez-vous, Messieurs, me faire » rougir d'un acte de justice? » Cette modération, cette équité, son aptitude au travail et son infatigable activité firent bénir son administra-

tion, non-seulement à Kœnisberg, mais à Marienwerder et à Marienbourg, postes qu'il occupa lorsque les lenteurs du roi de Prusse eurent amené la reprise des hostilités. La paix même ne lui avait donné aucun loisir, car il avait reçu la mission de dresser la liste des indemnités que le roi de Prusse devait payer aux Polonais, et de procéder à l'échange des archives.

Les conférences d'Erfurth ramenèrent la paix, et M. de Stassart, après avoir, en qualité de commissaire impérial, réglé, avec les commissaires prussiens, les dernières mesures relatives à l'évacuation du pays, alla prendre possession de la sous-préfecture d'Orange, à laquelle il avait été nommé dès 1808.

Située sur les rives de la Meyne, dans une pittoresque position, au milieu du Comtat-Venaissin, dont elle ne fit cependant point partie, sous ce beau ciel du midi, la ville d'Orange rappelle de nombreux souvenirs historiques et poétiques; il en est, hélas! de sanglants, lorsqu'on remonte à l'époque des guerres de religion, et les rivalités n'étaient pas encore éteintes, lorsqu'y arriva M. de Stassart. Son premier soin fut d'élever un cénotaphe à la mémoire du vertueux Dutiller, dernier évêque d'Orange, et qui, au dire des historiens, fut vingt

ans le père des pauvres et l'honneur de l'épiscopat. En même temps, il obtint de l'administration municipale un temple pour les protestants, quoiqu'ils ne fussent pas encore trois cents, et cette mesure amena entre les deux partis une fusion dont on a pu, plus tard, apprécier l'heureuse influence. M. de Stassart ouvrit, le 19 octobre 1809, un collége; il avait une pensée plus vaste encore, celle d'établir une école primaire dans chaque commune, ainsi que le prouve une circulaire aux maires de son arrondissement. Orange n'avait point de bibliothèque : M. de Stassart en forma le noyau, et abandonna deux ou trois mille volumes qu'il avait recueillis dans ses voyages. Le bel arc-de-triomphe romain était obstrué par de chétives constructions : le Sous-Préfet les fit disparaître, et elles furent remplacées par une charmante promenade qui conserve encore le nom de Cours-Stassart. M. de Stassart est retourné l'année dernière à Orange; il se promenait seul près de l'arc-de-triomphe; soudain il est reconnu, son nom circule de bouche en bouche, et il est l'objet d'une véritable ovation. Ils sont rares les administrateurs qui, après quarante ans, recevraient de semblables témoignages de sympathie! et cependant M. de Stassart n'était resté qu'un an environ à

Orange. Le Gouvernement lui avait confié la préfecture de Vaucluse, où il s'attacha à développer le mouvement intellectuel. On a conservé les allocutions prononcées aux différentes distributions de prix auxquelles il assistait; car, lui aussi, il pensait que la jeunesse doit être l'objet de l'attention spéciale des administrateurs. Il donna à l'athénée de Vaucluse une nouvelle impulsion, et fonda un prix pour l'éloge de Pétrarque. Une inondation de la Durance lui fournit l'occasion de montrer son énergie. « Nous » l'avons vu, » dit M. Augier, « pendant une » nuit orageuse, au moment où la Durance por- » tait le ravage autour d'Avignon, en mai 1810, » se transporter avec les ingénieurs des ponts-et- » chaussées, à travers les eaux, pour surveiller » les digues en danger de se rompre, et distribuer » des secours aux malheureux. »

La reconnaissance des habitants se manifesta dans une ode empreinte de chaleureux sentimens et par des éloges dont les présidents des sociétés savantes se firent l'écho quelques années plus tard. Ne négligeant rien dans les services qui lui étaient confiés, M. de Stassart avait propagé la vaccine avec un zèle qui lui valut une médaille d'or de Paris; mais il ne put la recevoir, car l'Empereur déclara que les préfets et sous-préfets ne devaient pas l'accepter.

Constatons, en résumant une administration si courte (elle ne dura que quinze mois) et cependant si remplie, dans le département de Vaucluse, que M. de Stassart fut assez heureux pour prévenir des luttes avec les réfractaires, et que, par la persuasion plus encore que par la force, il amena un grand nombre de conscrits à se rendre aux dures prescriptions de la loi.

La Hollande venait d'être soumise définitivement à la France ainsi qu'à son régime départemental; il fallait des hommes dévoués, actifs et intelligents pour étouffer les haines et faire respecter un nom qui était abhorré. M. de Stassart fut nommé en 1811 préfet des Bouches-de-la-Meuse, et les ennemis même du Gouvernement rendirent justice à son équité et à son esprit de conciliation. Ami et protecteur des lettres qu'il cultivait dans ses trop rares loisirs, persuadé que l'étude pouvait prévenir des désordres, tout en permettant aux hommes de l'opposition d'être encore utiles à leur pays, il encouragea le mouvement intellectuel et artistique, et les discours qu'il prononça dans des séances classiques contiennent des conseils, qui, même de nos jours, pourraient recevoir leur application. La Haye eut une exposition, et quand l'Empereur visita ce pays, s'il n'y fut point accueilli avec

enthousiasme, il put du moins se faire illusion sur l'animosité des habitants. Trois émeutes qui éclatèrent dans l'île d'Oud-Beyerland, en février, à La Haye et à Leyde en avril 1813, fournirent au préfet l'occasion de montrer son sang-froid et son énergie. Un marin avait voulu le frapper d'un coup de couteau; il s'opposa à son arrestation et se l'attacha ainsi pour toujours. Un des chefs de l'émeute était venu se jeter à ses pieds et le suppliait de lui sauver la vie; le baron de Stassart le fit entrer dans sa propre garde départementale, et refusa, aux instances les plus vives, aux ordres même du duc de Rovigo, de le livrer à la justice. Il serait trop long de rappeler tous les faits qui viennent prouver la douceur de son caractère; il suffira de dire que, sans manquer à la ligne de conduite que lui avait tracée l'Empereur, il put cependant en diminuer la sévérité et laisser dans un pays hostile des souvenirs honorables. Un de ses amis disait : « Vif et entreprenant, » actif et infatigable, mais toujours enclin, par » vanité ou par ambition, à estimer les éloges » et l'élévation comme le souverain bien; homme » d'État rempli de mérite et de savoir, mais en» traîné par ses passions au-delà de toutes les » bornes, il s'efforçait à la vérité d'atteindre son » but par la persuasion, mais s'irritait au der-

» nier point quand on ne voulait pas se laisser » convaincre. » Si l'on tient compte de l'esprit d'hostilité publique qui a inspiré cet écrit, des circonstances dans lesquelles il a paru, si on le compare aux jugements plus sévères portés contre les administrateurs des provinces voisines, on verra que nos éloges n'ont rien d'exagéré.

Il est vrai que M. de Stassart défendait tous les droits avec une énergie qui aurait pu être préjudiciable à un administrateur moins connu. Ainsi en 1811, il était allé saluer le duc de Padoue, proche parent de l'Empereur, chargé d'une mission à La Haye; après une entrevue assez froide, le préfet se retire et n'obtient du général qu'un léger signe de tête. M. de Stassart, blessé de ce manque de convenance, s'approche du duc et lui dit : Monseigneur, ne vous êtes-vous pas aperçu que MM. les conseillers de préfecture, M. le sous-préfet, M. le secrétaire général et moi avons eu l'honneur de prendre congé de Votre Excellence. Le duc comprit, et selon le cérémonial, reconduisit les magistrats jusqu'à l'escalier. Pendant le voyage de l'Empereur, dont nous avons déjà parlé, un sous-préfet, ancien marin, mais qui n'avait pas l'habitude du cheval, fit une chute qui mit le désordre dans l'escorte. Quelques jours après, le duc de Vicence,

rencontrant le sous-préfet, attaqua sa maladresse. M. de Stassart, survenant, dit à Caulaincourt : Il me semble, monsieur le duc, qu'aucun décret impérial n'exige que MM. les sous-préfets commencent par faire un cours d'équitation : Je pensais que Votre Excellence ne s'adressait à Monsieur que pour le louer de son zèle, et je vous avouerai que votre apostrophe m'étonne; j'aurais conçu qu'elle se fît à l'instant même, mais, trois jours après, elle me paraît fort déplacée. Le duc de Vicence tendit la main à M. de Stassart : Allons, dit-il, je vois que vous n'êtes pas homme à laisser marcher sur les pieds de votre état-major; c'est très bien et vous avez raison.

L'Empire français était à son déclin; les neiges de la Russie avaient décimé l'armée, et la glorieuse bataille de Leipsick avait été impuissante pour arrêter la coalition. M. de Stassart comprit que dès-lors il ne pouvait plus utilement servir l'Empereur à La Haye. Ne voulant point quitter le poste qui lui était confié, il se retira dans la forteresse de Gorcum, jusqu'à ce qu'un ordre du ministre de l'intérieur le rappelât à Paris. Résolu de défendre jusqu'au dernier moment l'Empereur qui avait reçu ses serments, il s'attacha comme officier supérieur à l'ordonnance

du roi Joseph, et on le vit même faire le service d'artilleur aux pièces qui en manquaient.

Ce dévoûment, imité à cette époque par tant de serviteurs de l'Empire, ne put sauver Napoléon, et il quitta la France après avoir dégagé de leur serment ceux qui l'avaient prêté.

M. le baron de Stassart n'avait point de haine contre les Bourbons; il aimait à parler de leurs vertus et de leur inépuisable charité; mais il craignait que leur excessive bonté ne pût réprimer les troubles dans un pays si profondément agité; l'avenir lui a donné raison. Il accepta de Louis XVIII la croix d'Officier de la Légion-d'Honneur, juste récompense des services qu'il avait rendus à la France; mais il ne voulut occuper aucun emploi, et résista même aux offres de Lebrun qui l'engageait à accepter la préfecture de l'Indre, située dans son ancienne sénatorerie. Il fut, sur ces entrefaites, présenté à l'Empereur d'Autriche qui, en souvenir de son administration du Tyrol, et de la conservation du musée d'Ambras, près d'Inspruck, lui conféra la clef de chambellan. M. de Stassart, pour éviter de nouvelles obsessions, quitta la France et se rendit en Allemagne, où habitaient quelques membres de sa famille. Il employa ses loisirs à revoir plusieurs de ses anciens ouvrages et à en

composer de nouveaux. C'est à cette époque que se reporte un recueil de pensées et de maximes par Circé, chienne célèbre, membre de plusieurs sociétés savantes. Est-ce la lecture de l'ouvrage de M. Verdi qui inspira ce travail? A-t-il été écrit dans un moment où les fonctions confiées à l'auteur ne lui permettaient pas la composition d'une œuvre de longue haleine? Vauvenargues était soldat; il écrivait chaque jour au milieu des camps, le soir d'une bataille, ses pensées et ses observations. De nos jours encore, cet exemple a trouvé des imitateurs, mais le succès n'a point toujours couronné ces efforts. Parmi les cent soixante-douze pensées ou maximes de Circé, quelques-unes sont jolies, fines, spirituelles, dignes d'un moraliste; d'autres ont vieilli; un certain nombre sentent l'aigreur, et l'on y reconnaît l'administrateur qui a perdu ses fonctions. Aucune cependant n'est triviale, et c'est une qualité que nous sommes heureux de constater; même dans les peintures les plus légères, dans ses fables, dans ses contes, dans ses idylles, l'auteur ne tombe jamais dans un défaut malheureusement si commun de nos jours. M. de Stassart appartient par l'esprit au XVIII[e] siècle, à cette époque de fines conversations où la phrase adoucit l'épigramme et en enveloppe, pour ainsi

dire, de miel la pointe acérée. Circé eut toutefois l'honneur d'appeler l'attention; on en fit un philosophe, et on alla presque à regretter que la suppression de la section des sciences morales et philosophiques l'empêchât d'arriver à l'Institut. Elle eut ses plagiaires, ses apologistes, et dans un dictionnaire qui parut quelques années plus tard, elle prit place, par ordre alphabétique, à côté de Cicéron. Qui aurait soupçonné, en effet, sous ce pseudonyme l'ancien préfet des Bouches-de-la-Meuse? Deux éditions, qui parurent presque simultanément, à Paris et à Bruxelles, furent enlevées avec une rapidité dont peu d'ouvrages, publiés à cette époque, offrent l'exemple. M. de Stassart en aurait sans doute donné une nouvelle édition si des évènements plus graves ne l'avaient préoccupé.

Il avait appris, en Allemagne, le retour de l'Empereur et sa marche rapide vers Paris; il s'y rendit aussitôt et reçut une haute mission qui montrait l'estime qu'on faisait de ses talents. Il fut chargé de porter à Vienne des dépêches confidentielles qu'il ne devait remettre qu'à l'Empereur; il avait en même temps des pouvoirs illimités pour traiter de la paix. Quoique le succès n'eût point couronné ses démarches, M. de Stassart fit preuve, dans cette circonstance,

d'une habileté et d'une prudence qui lui valurent les félicitations de l'Empereur. Arrêté à Lintz par la police autrichienne, le plénipotentiaire fit parvenir à l'Empereur d'Autriche les dépêches dont il était chargé, et il y joignit une lettre que nous voudrions citer tout entière : « Sire, disait-il, » j'ai trois maîtres que j'espère servir également » bien : l'honneur d'abord, le prince qui a reçu » mes premiers serments, et Votre Majesté qui » daigna m'accorder la clef de chambellan. » Après le récit rapide et consciencieux des évènements qui venaient de s'accomplir en France, après avoir fait un appel chaleureux au cœur de l'Empereur d'Autriche, exprimé les regrets de l'absence forcée de l'Impératrice Marie-Louise et du Prince Impérial : « Oui, Sire, s'écriait-il, » vous serez le pacificateur de l'Europe, vous » préviendrez une guerre désastreuse par les » résultats qu'elle peut avoir, et pour l'Allemagne » en général et pour l'Autriche en particulier. » Il demandait, en terminant, l'autorisation de reprendre du service en France : « Je serais au » désespoir de remettre à Votre Majesté, ma clef » chambellan. »

D'après les souvenirs de M. le baron de Menneval, M. de Stassart fut appelé par le prince Eugène, et on lui fit connaître les conditions de

l'Autriche. Napoléon devait abdiquer aussitôt en faveur de son fils, et, en attendant une souveraineté, habiter une des villes des États autrichiens. M. de Stassart vint aussitôt rendre compte de sa mission à l'Empereur, qui discuta sérieusement les propositions qui lui étaient faites; mais il ne crut pas pouvoir s'abandonner sans réserve à la politique douteuse de l'Autriche. Le plénipotentiaire fut nommé conseiller-maître des requêtes en service extraordinaire, avec ordre de se tenir prêt à reprendre les négociations dès que les circonstances le permettraient. On lui offrit même la charge de commissaire général de Belgique, mais il déclina cet honneur sous le prétexte que ces fonctions ne pouvaient se concilier avec sa nationalité.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter le désastre de Waterloo, la chute de l'Empire, la Restauration des Bourbons, la réunion de la Belgique à la Hollande. M. de Stassart s'était retiré dans ce domaine de Corioule où s'étaient écoulées les premières années de sa jeunesse, et il cherchait, dans le culte des lettres et dans l'affection de la famille, l'oubli de ses anciennes agitations. Auprès d'une épouse aimée, il se livrait à la poésie et composait des fables qu'on a quelquefois comparées à celles de La Fontaine. Plus

morales que ces dernières, elles ont quelques-unes de leurs qualités, la subtilité de l'esprit et la bonhomie; mais il leur manque la concision, la justesse du trait et cet ensemble qui charme dans notre inimitable fabuliste. Dans l'œuvre du poète belge, on sent trop le désir d'être spirituel, et telle fable n'a été composée que pour faire ressortir une moralité écrite à l'avance. La politique, cette plaie du siècle, amène des allusions forcées. Hélas! que de poètes ont eu le même tort ! Toutefois, si M. de Stassart n'a point la gloire d'inscrire son nom à côté de celui de La Fontaine, on ne peut lui contester d'occuper l'un des premiers rangs parmi les fabulistes modernes. Onze éditions successives ont à peine satisfait la curiosité, et, de plus, elles ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe: en allemand, par M. Catel, de Berlin; en suédois, par M. Wallmarck; en hollandais, par Swan; en anglais, par un auteur dont le nom nous échappe; quelques-unes ont été traduites en russe par Kriloff; en italien, et ont été l'objet des éloges du comte Orloff. Il publia, à la même époque, différents ouvrages et brochures parmi lesquels nous ne citerons que ses *Promenades à Tervueren.*

Mais M. de Stassart était encore trop jeune

pour se consacrer exclusivement au culte des lettres; on connaissait ses talents d'administrateur, et la Belgique, qui avait alors besoin du secours de tous ses enfants, ne tarda pas à faire un appel à son dévouement. Élu, en 1818, membre des États provinciaux, il fut appelé, en 1821, à la seconde chambre des États généraux, où le maintinrent plusieurs élections successives. Dès le début, il se plaça dans les rangs du parti libéral, dont il devint bientôt l'un des chefs. Il faut lire, dans ses discours, avec quelle énergie il sut défendre l'industrie de la Belgique, et quelle éloquente animation il apportait à protéger un pays que le gouvernement voulait traiter en conquis. Ces discours étaient aussitôt publiés et reproduits par les journaux français et anglais; quel qu'en fût le nombre, chacun d'eux était pour ainsi dire un évènement. Ce fut surtout en 1828, lors de la croisade du ministère contre la langue française, qu'il a trouvé les élans les plus sympathiques, cette véritable éloquence qu'inspire la conviction et qui part du cœur. Irrité d'une résistance que rien ne pouvait vaincre et qui menaçait d'entraver la marche du gouvernement, le roi des Pays-Bas lui enleva, au mois de janvier 1830, une pension de 1800 florins; M. de Stassart avait refusé, en 1827, le gouvernement

d'une province afin de garder son indépendance. Est-il besoin de dire qu'en présence de cette disgrâce, il sut rester philosophe, qu'aucune parole amère ne sortit de sa bouche, et que son opposition ne franchit jamais les limites imposées par le respect de l'autorité. — Un journaliste lui demandait quelques détails qui, sous le voile de l'anonyme, pouvaient nuire à des amis du ministère. « Ce n'est pas ainsi qu'il me convient de les attaquer, répondit-il; c'est de la tribune nationale que je saurai les démasquer, si j'en ai besoin. » Pressé par de nouvelles instances, il ajouta : « Une vengeance qui me mettrait au niveau de mes ennemis ne sera jamais la mienne. » Au mois de septembre 1830, les notables de Namur le prièrent de porter, avec quelques-uns de ses collègues, une adresse au roi des Pays-Bas. N'écoutant que la voix de l'honneur, insoucieux des périls qu'il peut courir, il accepte, et se rend à Rotterdam; mais la foule, excitée par les journaux, forme des rassemblements, et dans ses vociférations, demande qu'on lui livre le baron de Stassart. Comprenant qu'une plus longue résistance peut compromettre la sûreté de ses collègues, le courageux député s'avance, et se nomme aux factieux; on eut grande peine à le sauver. Quoique meurtri et presque couvert

de contusions, il continue sa route vers La Haye, car il a accepté une mission et il tient à honneur de la remplir. Mais à La Haye, l'irritation est plus grande encore; sa mort a été jurée dans des réunions populaires, et la police elle-même se déclare impuissante à le protéger. Rien ne peut ébranler le courage de M. de Stassart; il ne cède qu'aux sollicitations réitérées de ses collègues, et après une énergique protestation. A son retour à Namur, M. de Stassart, après avoir payé aux devoirs de la famille quelques instants, retourna à son château de Corioule, au milieu des acclamations les plus vives et les plus enthousiastes. Quelques jours plus tard, il n'hésitait pas à se rendre en Hollande pour la tenue des États généraux. Les intentions du gouvernement, nettement exprimées dans le discours d'ouverture, trouvèrent dans M. de Stassart une opposition très-vive, et, dès le lendemain, il écrivait au ministre que dès-lors il se croyait dégagé de ses serments. Il voulait se retirer à Corioule pour attendre les évènements, mais ayant appris que des ordres avaient été donnés pour l'arrêter, il chercha un refuge dans la petite ville de Givet, d'où il se rendit à Bruxelles, lors qu'il connut la révolution. Le lendemain de son arrivée, il fut nommé gouverneur de Namur et

directeur du comité de l'intérieur. Dix jours après, il se démit de ces dernières fonctions, sous le prétexte qu'elles étaient incompatibles avec celles qui lui étaient confiées. Toujours fidèle à son esprit de conciliation, il s'appliqua à faire cesser les rancunes, et fût assez heureux pour maintenir l'ordre dans ces circonstances difficiles. Lors de la reprise des hostilités avec la Hollande, dix jours lui suffirent pour mettre sur pied et équiper six bataillons de la garde civique.

Au congrès belge, M. le baron de Stassart partagea avec MM. de Gerlache et Surlet les voix pour la présidence; il en fut l'un des vice-présidents et il défendit constamment les principes monarchiques. Il ne voyait de salut pour la Belgique que dans une alliance intime avec la France, il se montra si dévoué qu'on l'accusà de sacrifier sa nationalité et que sa popularité même en souffrit. Vingt-quatre ans paraissent avoir assuré l'indépendance et la prospérité de la Belgique; elle tient son rang parmi les royaumes de l'Europe et l'intégrité de son territoire est unanimement reconnue. L'avenir seul pourra juger les plans soumis au congrès, mais à l'époque où M. de Stassart défendait l'influence française, la Belgique n'avait ni armée, ni flotte; elle était

divisée par les partis, ruinée par sa dette publique, écrasée sous des impôts de toutes sortes; on ne savait même pas si elle était sûre du lendemain. Et n'est-ce pas d'ailleurs l'influence française qui, sous les murs d'Anvers, a si puissamment contribué à assurer son indépendance? M. de Stassart y travailla plus que personne, en préparant les lois qui devaient la régir, et notamment la loi provinciale et la loi communale.

Pendant quatre ans, il conserva le gouvernement de Namur, et s'appliqua à en faciliter l'administration; les rapports qu'il publiait chaque année contiennent des vues larges et généreuses dont a souvent profité le gouvernement. Il fut appelé, en 1834, aux mêmes fonctions dans la province de Brabant, et, dès l'année suivante, il prit une grande part à l'exposition de l'industrie nationale. — La faction orangiste était vaincue et non désarmée; elle s'était réfugiée dans les loges maçonniques et ses progrès inquiétaient les vrais patriotes. On fit appel au dévouement de M. de Stassart, qui accepta la présidence; ce fut pour lui une source d'ennuis et de contrariétés, et il se démit de ses fonctions dès qu'il crut que son influence n'y était plus nécessaire. — Toutefois, en 1838, et quoique depuis sept ans il eût toujours présidé

le Sénat, il fut éloigné du fauteuil; les électeurs de trois arrondissements protestèrent, lors des nouvelles élections, en lui donnant une grande majorité. Alors, le ministre lui enleva les fonctions de gouverneur de la province de Brabant; l'irritation populaire ne connut plus de bornes, et une médaille d'or lui fut décernée par souscription. Ce jour-là, trois mille personnes se réunirent sous ses fenêtres, et voulaient aller, au palais du roi, faire une démonstration que le baron de Stassart eut grande peine à empêcher. Le roi lui confia, l'année suivante (1840), une mission à Turin. Les savants français y étaient alors réunis en congrès; M. le baron de Stassart prit part à leurs discussions et reçut, du roi de Sardaigne, de riches marques de sa sympathie. Depuis, lors, M. de Stassart assista souvent aux séances du congrès; il en présida plusieurs, et vous avez pu apprécier, Messieurs, avec quel tact et quelle habileté il écartait les discussions blessantes, éloignait celles qui étaient sans profit pour la science, encourageait les travailleurs et savait habilement faire ressortir les résultats obtenus.

De retour à Bruxelles, en 1841, M. de Stassart contribua à la chute du ministère Lebeau-Rogier, quoiqu'il blamât la violence des attaques dirigées

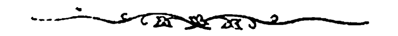
contre lui. Puis, peu à peu, il se retira de la vie politique, et lorsqu'en 1849, il eut le malheur de perdre la compagne de sa vie, Mlle de Paysac, arrière-petite-nièce du dernier maréchal duc de Biron, il en éprouva un chagrin si vif qu'il conçut le projet de vivre complètement dans la retraite. En vain les électeurs des divers partis vinrent lui proposer la candidature; il repoussa leurs avances et se contenta de leur dire qu'ayant vendu quelques propriétés, il ne payait plus le cens.

Nous avons vu M. le baron de Stassart dans son charmant ermitage de St.-Josse-Ten-Noode, au milieu de ses livres et de ses tableaux, entouré d'artistes dont il protégeait les débuts, d'hommes de lettres qui, déjà arrivés à la célébrité, allaient chercher près de lui des conseils ou des délassements.

On se plaisait à l'entendre raconter avec cette verve et cet esprit qui lui étaient pour ainsi dire propres, les souvenirs d'une vie si agitée et si bien remplie; il avait conservé toute l'activité de sa jeunesse, et il travaillait encore plus de dix heures par jour. Il avait formé une précieuse collection d'autographes, l'une des plus riches que nous connaissions, et il aimait à en détacher quelques lettres inédites qu'il publia dans le

Bulletin du bibliophile français ou dans les *Archives du Nord de la France;* il y joignait quelques lignes pour faire connaître l'homme dont il s'occupait, et plusieurs de ces rapides portraits sont de véritables chefs-d'œuvre. Français par le cœur et par l'esprit, M. de Stassart connaissait la littérature de notre pays, qu'il regardait comme l'une des plus riches de l'Europe, et sa collaboration recherchée a enrichi plusieurs ouvrages dont le mérite est incontestable.

Nous devrions peut-être, en terminant, porter un jugement sur l'homme dont nous venons de résumer la vie, apprécier ses volumineux écrits, parler de ses charmants contes et apologues; mais cette tâche est au-dessus de nos forces. Nous nous contenterons de dire qu'il sut être original dans toutes ses œuvres, et que la bonté de son cœur s'y retrouve à chaque page. Il sut, en un mot, allier la littérature spirituelle et légère du XVIIIe siècle avec les travaux d'érudition de notre époque.



NOTICE

SUR

M. LESUEUR,

ANCIEN VÉRIFICATEUR EN CHEF DU CADASTRE DU DÉPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS,

Membre de l'Académie d'Arras,

PAR

M. BILLET, avocat,

Membre résidant.

---

19 Décembre 1854.

Nicolas-Abraham LESUEUR est né à Paris le 13 mai 1773. Il passa ses premières années à Saint-Denis et revint à Paris faire ses études au collége Mazarin. Bon écolier, il fut plusieurs fois couronné au grand concours de l'Université. Ses études littéraires terminées, et ayant appris, à peu près seul, ce qui était exigé pour entrer dans la marine, il partit, en 1790, pour Brest où il passa ses examens. Reçu comme élève, il fut attaché successivement aux ports

de Brest et de Rochefort, fit plusieurs campagnes sur l'Océan et particulièrement celle qui eut pour résultat la destruction des beaux établissements anglais sur les côtes occidentales de l'Afrique, où il assista à un combat naval. Durant cette période, son goût pour l'étude ne s'était pas ralenti. Profitant de ses moments de loisir *à bord* et des conseils des professeurs de la marine, *lorsqu'il se trouvait à terre*, Lesueur acquit de nouvelles connaissances en mathématiques : aussi, lors de la création de l'école Polytechnique, en 1794, il y vit une occasion d'approfondir les sciences qui avaient pour lui tant d'attraits. Il se présenta au concours et fut reçu, mais son titre de marin fut un obstacle à son admission comme *élève titulaire*. Ce refus ne le découragea pas. Appuyé par quelques savants qui lui témoignèrent de la bienveillance, il obtint d'employer le congé qu'il avait, à suivre les cours de l'école qu'il continua sans être inquiété, et quitta ainsi sa première carrière. Il passa successivement quelques années à donner des leçons de mathématiques au bureau chargé d'établir les grandes tables logarithmiques et au dépôt de la guerre, jusqu'à la formation de l'armée de réserve, commandée par le général Bonaparte. En 1800, il passa en Italie, comme

secrétaire du général Boudet, dont la division, avec celle de Desaix, décidèrent le gain de la bataille de Marengo. Il ne tarda pas à se faire remarquer de son chef, qui lui confia des reconnaissances militaires et des missions périlleuses dont il s'acquitta de manière à faire connaître sa capacité et son intelligence. Ses qualités, comme homme de cœur, ne furent pas moins appréciées; il devint promptement l'ami le plus intime de son général, qui, au lit de mort, en 1809, après la bataille de Wagram, lui recommanda une dernière fois sa famille, tâche dont Lesueur s'acquitta avec un dévoûment qu'il retrouva ces dernières années pour suivre l'éducation des petits-fils de son glorieux général. Lesueur fut aussi l'ami de la générale Boudet, de son fils, le comte Boudet, et de sa fille, Mme la générale Subervic. Il resta attaché à l'armée d'Italie pendant les années 1800, 1801 et 1802. Revenu en France, il reprit de nouveau ses études favorites et reçut, en 1804, la mission d'organiser le cadastre dans le département du Puy-de-Dôme. Arrivé à Clermont, seul et sans collaborateur, il réunit autour de lui quelques jeunes gens du pays, devint leur professeur et forma ainsi un corps de géomètres qui devint une pépinière, où puisèrent plusieurs départe-

ments. En même temps que Lesueur s'occupait de ces fonctions, il utilisait ses courses en rassemblant de précieux matériaux pour dresser une carte départementale du Puy-de-Dôme, satisfaisant ainsi aux besoins de divers services publics. A Clermont, il fit la connaissance de M. Ramont, qui y était préfet, l'un des savants les plus distingués dont l'Institut s'honore et qui, comme député de Paris en 1791, avait parlé avec tant de rectitude sur des objets d'intérêts généraux. Lesueur fit, avec M. Ramont, dans les montagnes de l'Auvergne, des études géologiques d'une grande importance. Il devint encore, à cette époque, l'ami de deux jurisconsultes d'un grand mérite, MM. Grenier et Favard de Langlade. Il collabora même avec ce dernier au grand *Répertoire de Jurisprudence Administrative*, dans lequel il publia plusieurs articles d'un grand intérêt.

Plus tard, il sut travailler encore pour la chose publique, soit en secondant comme auxiliaire désintéressé des opérations géodésiques de premier ordre, en 1811 et 1812, soit à celle de la mesure de l'*arc de parallèle moyen*, entre le pôle et l'équateur, opération déjà faite par le colonel Brousseman, du corps des ingénieurs géographes militaires.

Pendant ces mêmes années, Lesueur, toujours infatigable, prit une part active à la vérification trigonométrique des points principaux de *nivellements barométriques*, exécutés par M. Ramont, dans le Mont-d'Or et dans d'autres montagnes de l'Auvergne.

En 1808, Lesueur, qui avait déjà contribué aux travaux pour la *mesure de pendules*, confiés par le bureau des longitudes à MM. Biot et Mathieu, trouva encore le temps d'entreprendre les calculs longs et ardus des *tables astronomiques*, ouvrage qu'il avait achevé en grande partie, lorsque de graves évènements vinrent l'interrompre. Lesueur est encore l'inventeur d'appareils propres à la mesure des *bases* nécessaires pour les opérations de *géodésie*, au moyen desquels il a conservé l'extrême précision tout en diminuant la longue durée de temps qu'exige ce genre de travail.

En 1816, la réaction que Louis XVIII ne put maîtriser, ne manqua pas d'atteindre le citoyen qui, pendant les temps de crise de 1814 et 1815, avait donné de nouvelles preuves de dévoûment au pays. Une destitution vint l'arrêter dans ses projets et rendre inutiles les matériaux qu'il avait rassemblés pour laisser au Puy-de-Dôme, son département d'affection, un souvenir qui lui

avait déjà demandé des sacrifices d'argent et de peines.

Sans fortune et père de famille, il dut songer à ses enfans. Il était sur le point de partir pour les États-Unis d'Amérique afin de voir de ses propres yeux un peuple libre, d'y procéder à de grandes opérations géodésiques et à une délimitation des frontières, lorsque MM. Delaplace et Delambre, le conservèrent à son pays, en le faisant nommer membre *de la Commission chargée d'établir les bases de la nouvelle carte de France, devenue depuis la carte de l'état-major*. C'est là que Lesueur contracta une vive amitié avec MM. Arago et Mathieu, avec ce dernier surtout, avec lequel il conserva toujours des relations intimes.

Presque en même temps, il vint continuer dans le département du Pas-de-Calais les fonctions d'ingénieur vérificateur du cadastre, qu'il avait remplies si longtemps et avec tant de distinction dans le Puy-de-Dôme.

Les phases diverses qu'eut à subir le cadastre dans le Pas-de-Calais et la suspension des travaux qu'il exigeait, ne furent pas pour Lesueur un temps de repos. Dès la formation de la commission de la carte de France, il avait pris part à toutes les délibérations. Il fut spécialement chargé de rédiger le rapport pour établir dans

l'intérêt de tous les services publics, les moyens de *coordonner les travaux des géomètres du cadastre, avec les grandes opérations géodésiques exécutées par le corps des ingénieurs géographes militaires.* Il eut ensuite à rédiger les nouvelles instructions à suivre *pour la partie d'art du cadastre,* afin d'arriver à cette concordance.— Ce travail reçut l'approbation unanime, et MM. Delaplace et Delambre voulurent le présenter eux-mêmes au ministre des finances, pour lui recommander plus particulièrement d'ordonner l'exécution des mesures qui y étaient indiquées. Cette démarche n'eut aucun résultat; l'intérêt général fut sacrifié alors, dit-on, à la crainte qu'on eut, au ministère des finances, de perdre la direction de la partie d'art du cadastre, si elle devait, sans augmentation de dépenses, s'exécuter par d'autres services que celui de la contribution foncière.

En 1818, Lesueur eut le premier rang dans le classement, fait selon leur mérite, de tous les ingénieurs du cadastre, classement fait sur l'ordre du ministre par un membre de l'Institut.

En 1821, il fut nommé membre de la Légion-d'Honneur, récompense accordée à ses services et à ses travaux, sur la demande et la recommandation de savants distingués, comme MM. Delaplace et Delambre.

En arrivant dans le département du Pas-de-Calais, Lesueur avait trouvé le cadastre commencé d'une manière très *discutable* et très *contestable*. Sous les administrations de MM. Siméon fils et Blin de Bourdon, qui furent tour à tour nos préfets, à cette époque, il visita avec un soin extrême le Pas-de-Calais, et, comme il l'avait dejà fait avec tant de succès dans le Puy-de-Dôme, il y organisa un corps de géomètres, en donnant aux opérations cadastrales une impulsion qui, jusqu'alors, était inconnue dans nos contrées. Homme de science et de labeur, Lesueur voulait terminer le plus tôt possible la tâche qu'il s'était imposée pour arriver à une meilleure péréquation de la contribution foncière au milieu de nous.

Défenseur infatigable de la partie d'art, il ne pouvait consentir, pour une opération comme celle du cadastre, qui devait coûter des millions à la France, que ce travail, disons-nous, fut incomplet peu d'années après son achèvement. Des moyens furent donc proposés par lui pour en établir la *conservation* et pour confier à ceux qui l'avaient exécuté le soin de l'assurer [1]. Ces

[1] Lesueur a donné son approbation à un ouvrage que nous avons publié en 1839, sur *le Cadastre et sa Conservation*.

moyens furent toujours rejetés et devaient l'être par des adversaires qui se trouvaient à la fois juge et partie intéressés. A ces causes vinrent se joindre d'autres difficultés soulevées par le directeur des contributions directes du Pas-de-Calais, contre lesquelles Lesueur eut à lutter avec énergie.

Pour résister aux attaques dont il était l'objet, et pour en triompher, il dut avoir plus que raison et mériter l'appui qu'il rencontra dans MM. Siméon et Blin de Bourdon, qui avaient apprécié, ce dernier surtout, tout le courage de Lesueur, la loyauté de son caractère, sa haute instruction dans les questions *d'économie publique*, et reconnu, par-dessus tout, qu'il n'était pas un *homme d'argent.*

Dans le conseil général du Pas-de-Calais, deux citoyens qui s'y occupaient avec une grande persévérance des *questions de finances*, MM Corne et Wallart, reconnaissant dans Lesueur une instruction théorique et pratique pour tout ce qui se rattachait à la *péréquation de l'impôt*, le défendirent avec la verdeur et l'énergie qui leur étaient propres, alors surtout qu'avec M. Taverne de Montiver (d'Hersin-Coupigny), ils savaient, par les études qu'ils avaient faites sur le cadastre et sa conservation dans notre département,

que les opérations relatives au *classement* des propriétés *foncières* et à l'*évaluation* de leurs *revenus*, dirigées par Lesueur lui-même, étaient sinon *parfaites* au moins les plus *exactes possibles*, et vérifiées avec conscience.

Lesueur, qui avait provoqué lui-même, auprès du ministre des finances, la vérification de ses travaux, et appelé sur eux la publicité de l'enquête qu'il regardait avec raison comme la meilleure sauvegarde de tous les intérêts, obtint la satisfaction qu'il réclamait. Ces deux mesures amenèrent alors le départ du directeur des contributions directes de notre département.—Ce fut une belle victoire pour Lesueur qui, dans cette circonstance, reçut des témoignages d'estime d'un grand nombre d'hommes honorables du Pas-de-Calais.

Lesueur quitta peu de temps après la direction du cadastre, et, avec l'agrément de l'administration, il présenta un successeur qui n'eut qu'à suivre ses errements pour terminer les opérations cadastrales, au milieu de nous.

Lesueur entra depuis dans l'*industrie sucrière*, qui trouva en lui un soutien dans la défense de ses intérêts; mais, il faut bien le dire, il ne rencontra pas dans le plus grand nombre des intéressés toute la justice qu'il devait attendre. Sans

s'en préoccuper, il ne voyait dans cette cause qu'une occasion d'être utile, et il y dépensa toute la tenacité et toute la capacité qu'il put y mettre.

Lesueur fut pendant plusieurs années membre de l'Académie d'Arras. Il assistait à nos travaux avec assiduité.

Plusieurs fois il a lu, dans nos séances publiques, des mémoires d'une grande valeur.

Nos annales ne contiennent cependant que deux des nombreux travaux auxquels il s'est livré.

L'un, en 1824, sur une nouvelle *méthode de bornage*, qui fut apprécié par un des juges les plus compétents en pareille matière, M. Allent, président de la section du contentieux au Conseil d'État, qui dans le *Mémorial du dépôt de la Guerre*, signala le travail de Lesueur comme une œuvre excessivement remarquable et donnant en effet la meilleure sanction pour l'établissement d'un véritable plan terrier. L'autre, en 1834, sur une *machine à diviser* les instruments mathématiques, inventée par M. Hautecœur (d'Achicourt), instituteur aussi modeste qu'instruit. Ces deux travaux importants de Lesueur, demeureront parmi nous comme un souvenir impérissable de son talent.

A la fermeture de la sucrerie indigène qu'il avait fondée à St-Nicolas, près Abbeville, en collaboration avec d'honorables amis, et parmi lesquels figurait M. Blin de Bourdon, notre ancien préfet, dont l'intérêt ne s'était jamais démenti pour lui, Lesueur se retira à Paris, où il chercha, dans sa famille et dans l'étude, une consolation à toutes les tribulations qu'il avait eu à subir.

Ami du progrès, partisan sincère et zélé des idées démocratiques, il comprenait parfaitement toutes les ressources renfermées dans les principes de l'*association* et de la *liberté;* il entrevoyait les avantages qu'elles assurent pour l'avenir. — Citoyen vertueux, il gémissait de voir souvent placés à la tête des affaires de la société française des hommes trop accommodants et flexibles, partisans de ce qu'on est convenu d'appeler la *morale des intérêts*, si justement flétrie depuis long-temps.

Lesueur s'irritait contre ces hommes qui changent d'opinion en changeant de position, qui dédaignent la persévérance comme une niaiserie, qui plaisantent sur les institutions qu'ils ont juré de défendre et aux dépens desquelles ils vivent, qui érigent en principe la *vénalité* des consciences, qui persifflent les doctrines par les-

quelles ils se sont élevés au pouvoir, qui appellent *déclamations* les plaintes de l'humanité outragée et critiquent les travaux des gens de bien qui protestent avec énergie contre cette prétendue morale, en montrant comment l'égoïsme et la corruption sont la plaie la plus profonde d'une société.

Autant Lesueur estimait les *honnêtes gens*, autant il s'élevait contre les *habiles gens*. Il aimait à parler de la nature morale de l'homme et à développer, à cette occasion, l'influence de l'amour du bien et de l'empire de soi sur la pratique de la vertu; comment les individus, de même que le genre humain, rétrogradent lorsqu'ils n'avancent pas, comment les apologistes de l'ignorance sont les ennemis de la religion; comment on est impie lorsqu'on prend la religion pour un instrument et non pour un but; comment la modération, la tolérance, la paix, la justice portent seules des fruits durables.— Enfin Lesueur gémissait de tant de turpitudes de notre époque et nous lui avons souvent entendu dire que les libertés dangereuses étaient celles que le peuple arrachait et non celles qu'on lui donnait; — que les libertés dangereuses étaient celles qu'on jetait au peuple aux jours de faiblesse, — qu'enfin les libertés dangereuses

n'étaient pas celles qu'on lui préparait et qu'on lui mesurait avec justice, générosité et sagesse quand l'heure de les lui livrer avait heureusement et évidemment sonné.

Prenons, disait-il, peu de temps avant sa mort, notre pays et notre caractère national tels qu'ils sont, et agissons en conséquence; mais, avant tout, il faut que la France soit forte, noble, généreuse, qu'elle ait des institutions libérales.

Les secousses produites successivement sur l'organisation de Lesueur, par des attaques d'apoplexie, en diminuant ses facultés intellectuelles, n'avaient pas atteint les qualités de son cœur, qu'il conserva jusqu'à la fin. L'âge loin d'affecter sa sensibilité l'avait développée; c'était une conséquence de l'organisation de son cerveau. Tout entier à ses affections, il prenait une part si vive aux malheurs qui venaient frapper ses amis, que pendant les deux dernières années de sa vie, on fut obligé de lui cacher tout ce qui pouvait lui causer une émotion. Atteint d'une fièvre typhoïde, à la fin de novembre 1854, il est mort le 12 décembre suivant, à l'âge de 81 ans, ayant conservé sa raison jusque dans ses derniers moments, et ne se faisant aucune illusion sur la gravité de sa position.

La tranquillité d'esprit et la sérénité que peut

seule donner à l'homme la conviction de n'avoir jamais agi que d'après les impulsions de la conscience la plus scrupuleuse, ne l'ont jamais abandonné.

Lesueur s'est éteint sans douleur et sans souffrance; nous qui l'avons connu et plusieurs de nos collègues qui ont vécu dans son intimité[1], pourront vous dire avec nous combien il était bon, quelle était la douceur de son caractère; comme il était spirituel dans ses remarques, modeste dans ses observations, sans prétention dans ses opinions, et combien sa vertu égalait son savoir.

Lesueur savait bien que de tout temps les *faits* qui donnent la puissance n'ont jamais manqué d'adulateurs et que les *principes* qui donnent la foi ont leurs martyrs.

Il est mort en laissant une veuve désolée digne de lui et des enfants héritiers de son noble caractère.

Comme tous les hommes de cœur, il demeura toujours fidèle à ses principes, quelles qu'en pussent être pour lui les conséquences.

Comme les nobles caractères, Lesueur est mort fidèle à ses serments.

[1] MM. Cornille, Lecesne, et Crespel-Dellisse.

NOTICE SUR COMIUS,

CHEF DES ATRÉBATES,

PAR

M. LECESNE,

Membre résidant.

A toutes les époques, l'histoire de l'Artois présente des hommes sinon illustres, au moins remarquables sous bien des rapports. Si l'on y voit briller peu de célébrités de premier ordre, on y rencontre à chaque pas des noms qui rappellent de beaux souvenirs et qui commandent le respect. Dans la guerre comme dans la politique, dans les sciences comme dans les lettres, dans la religion comme dans la jurisprudence, le sol de l'Artois a été fertile en personnages éminents qui ont tenu une place honorable

parmi leurs contemporains et qui ont même quelquefois attiré l'attention de la postérité. Sans doute, on ne peut demander à une province ce qu'on exigerait d'un grand État, ce serait vouloir trouver un océan dans un verre d'eau; mais, eu égard au cercle restreint de l'action, les résultats doivent satisfaire les plus exigeants et offrent un ensemble qui charme par la variété non moins que par le mérite.

Ainsi, à part tout amour propre national, on peut avancer que l'Artois ne le cède à aucun autre pays en illustrations de tous genres. Malheureusement, ces illustrations n'ont pas été mises assez en relief. Les figures se sont produites, les peintres ont fait défaut; les caractères historiques n'ont point manqué, les historiens sont restés à l'écart. Il en est résulté que bientôt des ténèbres épaisses ont enveloppé de leur ombre beaucoup de faits bien dignes de voir la lumière. C'est à cette pénurie de relations fidèles qu'il faut attribuer l'ignorance dans laquelle nous sommes généralement, touchant les hommes et les choses du pays que nous habitons. C'est elle qui fait que nous connaissons à peine nos propres aïeux, et, qu'enfants ingrats, nous avons perdu la mémoire de ce que nos pères ont produit de grand, de beau et de bien.

Ce serait un pieux et salutaire travail de remettre au jour ces souvenirs détruits; de ressusciter, pour ainsi dire, ces existences trop longtemps oubliées. Il y aurait dans cette étude un intérêt qui captiverait l'attention et concilierait les cœurs. Sans prétendre dérouler tout d'un coup ce tableau peut-être trop vaste pour être embrassé d'un seul regard, on peut en crayonner quelque portion et s'attacher à en reproduire les points les plus saillants. C'est cette pensée qui a guidé dans l'appréciation qu'on a essayé de faire d'un homme qui a joué un rôle considérable dans les affaires de son temps, et qui néanmoins est resté à peu près inconnu jusqu'ici.

Cet homme, c'est Comius (Comm), d'abord le plus fidèle allié des Romains dans la Gaule Belgique, plus tard leur ennemi le plus implacable. Placé à l'origine même de nos traditions locales, il commence dignement cette longue série de figures historiques dont nous pouvons être fiers à juste titre. Il n'est donc pas hors de propos de lui consacrer au moins une mention honorable.

Semblables à un incendie qui gagne de proche en proche, les Romains s'étaient avancés du fond de l'Helvétie jusqu'aux provinces septentrionales de la Gaule. Là, ils s'étaient trouvés en

présence de la puissante confédération des Belges, qui joignait à la force du caractère l'énergie d'un courage indomptable et sauvage. Il ne fallut rien moins que le génie de César pour triompher de ces résistances obstinées. La sanglante bataille de la Sambre (57 av. J.-C., 695 de Rome) [1] anéantit la population entière des Nerves, auxquels les Atrébates avaient envoyé des secours, et décida du sort de toute la Belgique. Il est probable que la conquête de l'Artois par les Romains suivit de près cette victoire.

Ce fut alors que César songea à se faire des partisans parmi les peuples vaincus. Dans cette intention, un des hommes qu'il flatta le plus parmi les Gaulois fut certainement Comius. A son entrée en Belgique, le conquérant avait trouvé le pays divisé en deux partis très distincts : le parti national, qui fit les efforts les plus énergiques pour s'opposer aux progrès des Romains, et *le parti de l'étranger*, qui ne voyait pas avec déplaisir les succès de l'invasion. Ce dernier parti se recrutait principalement parmi l'aristocratie belge, dont les idées et les espérances n'étaient pas celles du peuple. On ne

[1] Napoléon, qui a jugé cette bataille au point de vue militaire, pense qu'elle fut livrée près de Maubeuge.

saurait nier que l'ambition et la cupidité n'aient alors, comme toujours, déterminé bien des convictions; mais il faut reconnaître aussi que quelques cœurs étaient mus par des motifs plus nobles. Si l'on se représente les divisions de tous genres qui partageaient la Belgique à cette époque, les guerres intestines qui la déchiraient, l'anarchie qui y régnait, la barbarie dans laquelle elle était plongée, on ne sera pas surpris que quelques hommes, supérieurs à leurs compatriotes, aient rêvé, pour leur pays, un état meilleur. Cette amélioration, les Romains l'apportaient avec eux. Au lieu d'un fractionnement déplorable, ils offraient une unité forte et bien assise; au lieu de rivalités et de guerres continuelles, un pouvoir imposant et invulnérable; au lieu de la barbarie, la civilisation. D'ailleurs, la politique romaine n'avait pas encore levé le masque; elle protestait énergiquement de son attachement à l'indépendance de la Gaule; il était donc permis d'espérer que les peuples qui consentiraient à ne pas s'opposer à ses efforts, conserveraient leur liberté, comme cela avait eu lieu pour les Edues et pour les Rémes qui portaient avec orgueil le titre d'*alliés du peuple romain.*

Ces idées avaient rencontré beaucoup de partisans. Parmi eux se trouvait, chez les Atrébates,

Comius, issu d'une famille qui avait souvent fourni des chefs au pays [1]. Ses qualités personnelles et sa naissance lui assignaient le premier rang parmi ses compatriotes. Ce n'était pas assez pour lui; il voulait que ses compatriotes tinssent le premier rang parmi les Belges. Pour atteindre ce but, il fallait nécessairement s'appuyer sur l'alliance des Romains. Aussi, dès que César eut mis le pied en Belgique, Comius fit tous ses efforts pour détourner les Atrébates d'une lutte dont l'issue ne pouvait être douteuse. Ce fut en vain. Comme il arrive toujours en pareille circonstance, les conseils de la froide raison ne furent point écoutés, le parti de la guerre l'emporta, et Comius dut borner à des vœux et peut-être à d'utiles renseignements, la coopération à l'œuvre que les Romains avaient entreprise. C'est ce qui explique pourquoi, malgré l'influence dont il jouissait en Belgique, on ne lui voit jouer aucun rôle dans la guerre de l'indépendance.

Mais il ne devait pas rester longtemps à l'écart. Aussitôt que la bataille de la Sambre eut rendu César l'arbitre des destinées de la Belgique, Comius, grandi de toute la protection des

[1] Le mot Comm veut dire royal : peut-être les Romains, par une confusion facile à expliquer, ont-ils pris la qualification pour la dénomination.

Romains, devint le personnage le plus important du pays. Durant cette première période, il servit, pour ainsi dire, d'intermédiaire entre César et les Belges: il fut le point de jonction des intérêts nationaux et des intérêts étrangers. Sa faveur auprès des Romains devint sans égale : il est leur agent le plus actif; c'est sur lui qu'ils se reposent pour les affaires les plus importantes. Afin de récompenser son dévouement et de se l'attacher davantage, le conquérant lui accorda une autorité dont il n'était comptable qu'envers lui seul et le décora du titre de *Roi des Atrébates.* On peut juger par là de l'importance que César attachait aux services de cet homme et de l'estime qu'il en faisait. Ce n'est pas tout encore : celui qui devait bientôt causer tant d'embarras aux Romains, César est obligé de le déclarer courageux et intelligent [1] et ne croit pouvoir mieux faire que de lui confier les négociations les plus difficiles et les plus importantes.

A cette époque, César, emporté par la soif des conquêtes et jaloux d'imprimer à ses exploits une teinte de merveilleux, n'avait pu voir les côtes de la Bretagne sans désirer envahir ce pays où aucun romain n'avait encore pénétré. Mais il

[1] Cujus virtutem et consilium laudabat Cæsar.

était imprudent de s'engager dans une contrée inconnue, sans s'y être préalablement assuré quelque appui. Comius avait de nombreuses intelligences en Bretagne. Ce fut sur lui que César jeta les yeux pour se procurer le secours dont il avait besoin. Il l'envoya dans ce pays avec la mission de visiter le plus grand nombre de nations qu'il pourrait, de leur faire connaître la puissance du peuple romain, de leur représenter les avantages d'une alliance avec ces maîtres de l'Univers et les dangers d'une résistance inutile. Muni de ces instructions, Comius partit pour la Bretagne et tint César fidèlement au courant du résultat de ses démarches.

Le succès ne répondit pas aux espérances qu'on avait conçues. Les Bretons opposèrent une vigoureuse résistance, et après, dix-sept jours de lutte, César dut regagner la Gaule. Comius, son émissaire, avait aussi été fort mal reçu en Bretagne. Ses ouvertures en faveur des Romains rencontrèrent des refus universels et l'on finit même par le retenir dans une étroite captivité. Il fallut que César usât de toute son adresse pour tirer son fidèle allié de ce mauvais pas et le ramener en Belgique.

Après cette expédition, César alla passer l'hiver en Italie et revint au printemps de

l'année 54 avant J.-C., pour reprendre le cours de ses conquêtes. Le mauvais succès de sa tentative contre la Bretagne rendait indispensable une nouvelle guerre dans cette contrée, afin d'y relever la gloire du nom romain. Le récit de cette campagne n'est pas de notre sujet. Nous nous bornerons à mentionner la part honorable qu'y prit l'Atrébate Comius. Chargé de battre le pays à la tête d'un corps de cavalerie, il se distingua dans toutes les occasions par sa bravoure et ses connaissances stratégiques. Plus tard, lorsque la mauvaise saison rappela César dans la Gaule, ce fut lui qui fut employé à nouer les négociations qui devaient couronner la campagne. Accueilli par les Romains et les Bretons, il servit de médiateur entre les deux partis. Il s'acquitta avec succès de la tâche difficile qui lui était confiée et parvint à faire accepter aux Bretons un traité par lequel ils consentaient à livrer des ôtages et à payer un tribut aux Romains. Ces faits prouvent d'une manière incontestable la réputation dont jouissait Comius et la position élevée qu'il occupait.

Cependant, la Gaule s'agitait sous la main de ses nouveaux maîtres. Elle comprenait que les Romains en voulaient à son indépendance, et la haine de l'étranger s'éveillait de toutes parts

dans les cœurs. Pour comprimer ces mauvaises dispositions, César fut obligé de répartir ses légions en Belgique, dans des camps retranchés dont on voit encore les restes en plusieurs endroits, entr'autres au village d'Etrun, près d'Arras [1]. Mais ces précautions ne purent empêcher la tentative hardie d'Ambiorix et de Cativolke et le soulèvement général qui éclata dix-huit mois plus tard à la voix de Vercingétorix et dont Comius fut un des principaux instigateurs. Désabusé sur le compte de César et sur les effets de l'occupation romaine, le chef des Atrébates avait abdiqué avec mépris le vain titre de roi d'un peuple d'esclaves, et désormais il devait se dévouer à la cause de l'indépendance avec le même zèle qu'il avait déployé au service des Romains. Il s'appliqua d'abord à fomenter le mécontentement chez les Atrébates, sur lesquels il exerçait la plus grande influence. Puis il alla, prêchant partout la révolte, chez les peuples de la Belgique, et bientôt il eut à sa disposition une force imposante qui n'attendait qu'une occasion pour se déclarer ouvertement.

Cette occasion se présenta tout naturellement lors de la grande guerre des Arvernes (52 avant

[1] Harbaville. Mémorial. V° Etrun.

J.-C.) Dans le mouvement général que l'entreprise héroïque de Vercingétorix excita dans la Gaule, la Belgique répondit avec ardeur à l'appel fait à son patriotisme. Les Atrébates, de leur côté, figurèrent au premier rang des nations insurgées. D'après les conseils de leur chef Comius, ils se levèrent en masse et jurèrent de mourir pour la cause nationale. D'autant plus ardent que ses illusions ont été plus profondes, Comius se distingue dès-lors parmi les plus implacables ennemis du nom romain, et devient bientôt un des chefs les plus influents de la confédération. On le voit, à l'assemblée générale des nations insurgées, travailler de tous ses efforts à organiser une puissante résistance. Là, pour la première fois, les Gaulois donnèrent l'exemple d'un certain ensemble et d'une sorte d'unité, et c'est à Comius qu'on fut redevable de ce résultat. Par ses soins et ses sollicitations, Vercingétorix fut proclamé généralissime de la ligue, titre qui était bien dû à ses talents et à son courage, mais qui pourtant lui était disputé par un grand nombre d'autres chefs, entr'autres par ceux des Edues, qui faisaient sonner bien haut le service que leur insurrection venait de rendre à la cause générale. Cette assemblée donna ainsi naissance à une confédération puis-

sante, unie par une seule volonté, commandée par un seul homme, et l'on put en espérer d'heureux effets dans la guerre qui venait de s'engager.

Il n'entre pas dans notre sujet de retracer cette lutte mémorable de Vercingétorix et de César; il nous suffira d'en raconter le dernier acte, le siége d'Alise, à cause de la part remarquable qu'y prit Comius. C'était une résolution hardie au moment où toute la Gaule se soulevait, de porter la guerre au foyer même de l'insurrection et de mettre le siége devant une place que la nature semblait rendre imprenable. C'est pourtant ce que fit César, et le succès justifia son audace. Aussi, en parlant du siége d'Alise, Plutarque dit que « c'est le fait d'armes qui » acquit à César la gloire la mieux méritée et » celui de ses exploits où il montra le plus d'au- » dace et d'habileté; » et Velleius Paterculus s'écrie, dans son exagération de courtisan, « qu'il fallait être plus qu'un homme pour tenter » ce que César fit à Alise, et presque un Dieu » pour l'exécuter. »[1]

César commença par faire creuser tout autour de la ville un immense fossé qui occupait un

[1] Velleius Paterculus, liv. 2, ch. XLVII.

circuit de onze mille pas (environ seize kilomètres)[1]. La place était située au sommet d'une montagne, et Vercingétorix, avec son armée, campait à mi-côte. Le général gaulois chercha vainement à entraver les travaux des Romains; en peu de temps, il se vit entouré d'un retranchement impénétrable qui l'étreignait de toutes parts et réduisait au désespoir son inquiète énergie.

Dans cette extrémité, il dépêcha des envoyés aux différentes nations gauloises qui se réunissaient pour lui porter secours; il leur exposa la cruelle situation où il se trouvait et les pressa de venir le délivrer, leur indiquant la possibilité de détruire les Romains, en les prenant entre deux ennemis. Les Gaulois confédérés répondirent à cet appel. L'assemblée générale, qui était alors réunie chez les Edues, pour imprimer à l'insurrection une direction utile, hâta de tous ses efforts l'arrivée des contingents et bientôt elle eut réuni une armée de deux cent quarante mille hommes d'infanterie et de huit mille hommes de cavalerie. César énumére avec une scrupuleuse exactitude les noms de tous les peuples qui prirent part à cette guerre et le

[1] César de bell. gall., liv, 7, ch. LXIX.

nombre des troupes que chacun y fournit. On voit, dans cette énumération, que la part des Atrébates fut de quatre mille hommes et celle des Morins de cinq mille.

Il s'agissait de donner un chef à cette nombreuse armée. Ce fut Comius que l'Assemblée désigna. Ce choix indique de quel degré de confiance il jouissait auprès de ses compatriotes. On verra dans la suite s'il sût s'en rendre digne. Comius était, à cette époque, le plus illustre des Gaulois après Vercingétorix. Elevé à l'école de César, il avait appris la guerre aux meilleures sources; ses services étaient éclatants; il était le promoteur et comme le conseil de l'insurrection; ses démarches pressantes avaient rattaché à la ligue beaucoup de nations que le nom romain effrayait; son élévation était donc indiquée par la reconnaissance et l'intérêt commun. Aussi, elle ne paraît avoir rencontré aucune opposition. Il est certainement digne de remarque que Comius, chef d'un peuple qui ne comptait pas au nombre des plus considérables de la Gaule, ait été porté au commandement suprême par le consentement unanime de tant de nations ordinairement jalouses de cette sorte de suprématie et qui venaient de contester les titres de Vercingétorix lui-même. César s'efforça vainement de

rabaisser l'honneur de ces suffrages, en rappelant les bienfaits dont il avait comblé Comius et ses Atrébates, auxquels il avait soumis la nation entière des Morins; il aurait dû savoir que la reconnaissance privée est muette, quand la voix de la patrie se fait entendre.

Sous un chef aussi habile, l'armée confédérée fut bientôt prête à entrer en campagne. Plein d'une noble ardeur, jaloux de faire expier à César, les maux dont il accablait la Gaule, Comius savait inspirer à ses soldats les sentiments qui l'animaient. Tous brûlaient du désir de se mesurer avec les Romains, tous marchaient à l'ennemi avec la ferme espérance d'écraser les oppresseurs de leur pays.

Ils arrivèrent devant Alise, pleins de cette noble ardeur. Ce secours ne pouvait venir plus à propos. Les assiégés réduits aux dernières extrémités, investis de tous côtés par les lignes romaines, se trouvaient depuis longtemps dans l'impossibilité de communiquer avec leurs compatriotes et ignoraient même si on s'occupait de leur délivrance. Les vivres étaient épuisés; les forces cédaient aux fatigues et à la famine. Déjà même on avait parlé de se rendre : il est vrai que cet avis avait été repoussé avec une profonde indignation et qu'un des chefs avait même porté

l'énergie jusqu'a proposer de se manger les uns les autres, plutôt que d'implorer la clémence du vainqueur; mais ce sauvage désespoir n'en montrait pas moins la triste position des assiégés. Aussi on comprend facilement la joie et l'enthousiasme qu'ils ressentirent lorsque, du haut de leur rocher, ils aperçurent enfin l'armée libératrice et qu'ils la virent se ranger dans la plaine.

César allait à son tour se trouver dans un grand péril. Bloqué entre la ville d'Alise et les confédérés, d'assiégeant, il devenait assiégé. Sa position était la même que celle de Condé, enfermé, seize siècles plus tard, par l'armée de Turenne, dans ses lignes devant Arras. Mais si César avait autant et plus de génie que Condé, il s'en fallait de beaucoup que Comius fût un Turenne. Aussi, les résultats furent-ils tout différents.

Arrivés en face des Romains, les Gaulois ne perdirent pas un instant. Comius ne leur donna qu'un jour de repos, et le lendemain il les conduisit au combat. Peut-être cette précipitation nuisit-elle au succès de l'entreprise, peut-être eût-il mieux valu tenir les Romains assiégés et les laisser se consumer en vains efforts. Mais le pressant danger dans lequel se trouvait Vercin-

gétorix n'admettait pas les conseils d'une froide prudence. Il fallait combattre; les Gaulois le firent avec bravoure, sinon avec bonheur. Un premier engagement eut lieu entre la cavalerie des deux nations. Un moment, on put croire que les Gaulois allaient l'emporter; mais César fit avancer sa réserve de Germains, et reprit bientôt l'avantage. Les Gaulois, repoussés dans leur camp, laissèrent beaucoup de morts sur le champ de bataille.

Cette tentative malheureuse ne les découragea pas; seulement, elle leur apprit qu'il ne suffisait point du nombre et de la valeur pour triompher de leurs adversaires, qu'il fallait surtout s'attacher à les prendre en défaut. Dans ce but, Comius employa une journée à faire préparer les différents instruments pour l'attaque des retranchements qui couvraient les Romains du côté de la campagne; et quand il eut pris toutes ses précautions, il lança au milieu de la nuit ses soldats contre l'ennemi. Arrivés au pied du retranchement, les Gaulois poussent de grands cris; c'était le signal qu'attendait Vercingétorix pour attaquer de l'autre côté. L'action devint alors générale; les Romains sont menacés par devant et par derrière. Pour résister à ce double danger, ils prennent résolument la place que

César avait depuis longtemps assignée à chacun sur le rempart, en cas d'attaque, et attendent l'ennemi.

Cependant les Gaulois avançaient en masses serrées. Ils sont accueillis par une grêle de dards, de boulets en plomb et de pierres, amassés pour cet usage dans les retranchements: Ces projectiles sèment la mort de toutes parts. Mais les Gaulois se défendent avec ardeur; leurs traits pleuvent au milieu des Romains et y pratiquent de larges brèches. Des deux côtés les pertes furent considérables. On se fait aisément une idée de l'horreur d'un pareil combat, livré au milieu des ténèbres, entre des ennemis également braves et acharnés.

Pourtant, la prudence et les sages combinaisons de César devaient encore triompher de l'aveugle impétuosité de ses adversaires. Dans la prévision d'une attaque, il avait fait garnir, de distance en distance, le tour des retranchements de chausses-trappes d'un pied de long, solidement *fichées* en terre. Ce fut ce qui sauva l'armée romaine. Cet obstacle inattendu arrêta les Gaulois. Ils se brisèrent à ces aiguillons dont le sol était jonché et bientôt le désordre se mit parmi eux. Les plus éloignés pressaient les plus proches, de sorte que la confusion devint géné-

rale. Un grand nombre roulèrent dans les fossés garnis de pieux, d'autres périrent sous les traits lancés du rempart et des tours. Il fallut renoncer à entamer les lignes romaines et songer à la retraite. Déjà le jour approchait, déjà César faisait sortir des camps situés sur les hauteurs environnantes sa cavalerie destinée à porter les derniers coups dans ces masses dispersées. Les Gaulois durent céder le terrain et se retirer dans leurs retranchements.

Malgré ces deux échecs, Comius voulut encore tenter la fortune, mais cette fois ses efforts ne se dirigèrent plus sur la totalité des lignes romaines. En cherchant le côté le plus vulnérable de ces lignes, il avait découvert qu'une colline située au nord de la ville n'était pas entièrement comprise dans la circonvallation et que, du sommet de cette colline, on pouvait dominer le camp romain. Il résolut d'occuper ce point. Dans ce but, il fit placer des troupes en embuscade, et, vers le milieu du jour, il attaqua la colline qui était défendue par deux légions. En même temps, la cavalerie gauloise se déployait dans la plaine, et le reste de l'armée sortait du camp pour occuper les Romains. De son côté, Vercingétorix, témoin de cette nouvelle tentative, opérait une puissante diversion

et se précipitait sur les retranchements avec la rage du désespoir. Le danger était pressant; César sut encore y suffire. Toujours maître de lui-même au milieu du choc des combattants, il voit tout, il est à tout, il donne partout des ordres, il se multiplie sur tous les points attaqués. Par son sang-froid et ses sages dispositions, les retranchements, un moment compromis, sont délivrés et le camp est sauvé. Vercingétorix se voit contraint de rentrer dans Alise, tandis que les Gaulois, effrayés de cette résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, fuient de toutes parts.

Ce fut le dernier effort tenté pour la délivrance d'Alise. Trois échecs considérables éprouvés coup sur coup, découragèrent ces hommes qui poussaient à l'excès la vigueur de l'attaque, mais qui n'étaient pas suffisamment doués de l'énergie de la résistance. L'armée confédérée se débanda sans que rien pût la retenir. Sa dispersion fut une véritable déroute, et, si César avait eu assez de monde pour la poursuivre, cette immense multitude aurait été entièrement anéantie.

Désormais la défense d'Alise était impossible. Vercingétorix le comprit, et, après avoir adressé ses adieux à ses compatriotes dans une allocu-

tion animée des sentiments les plus nobles, victime prête au sacrifice, il alla faire sa soumission aux Romains. On connaît la fierté qu'il apporta jusque dans cet acte si dégradant pour un homme de sa trempe. Mais César, on est forcé de le dire à sa honte, ne sut pas apprécier la magnanimité d'un tel caractère. Au lieu de s'honorer en honorant un adversaire si glorieux, il le traita comme ces misérables rois de l'Asie, dont les généraux romains se plaisaient à orner leurs triomphes. Il était pourtant digne du plus grand des Romains de comprendre le plus grand des Gaulois.

La prise d'Alise ruinait les projets de Comius, mais elle n'abattit point cette âme ulcérée, pour qui la haine était devenue une seconde nature. Après la soumission de Vercingétorix, il n'y avait que lui qui pût encore arrêter pendant quelque temps les progrès de la conquête dans la Gaule. Ce rôle, il l'accepta avec courage et le soutint avec énergie. Il s'appliqua d'abord à chercher de nouveaux ennemis aux Romains. A son instigation, les Bituriges et les Carnutes profitèrent de l'hiver pour se soulever, et César, malgré les fatigues de la campagne, fut obligé de quitter ses quartiers de Bibracte, pour recommencer une guerre sans cesse renaissante.

Au printemps de l'année 51 avant J.-C., Comius était parvenu à armer, contre les Romains, la nation entière des Bellovaques, qui le prit pour chef. Cette guerre n'est pas un des épisodes les moins curieux de la conquête des Gaules. Nous y voyons, pour la première fois, les Gaulois lutter de tactique militaire avec les Romains et montrer quelque notion de l'attaque et de la défense des camps. L'honneur en revient principalement à Comius, qui devait ses connaissances stratégiques aux leçons de César.

Avec les Bellovaques, combattaient quelques peuples de la Belgique, parmi lesquels on remarque encore les Atrébates, que l'échec de la dernière campagne n'avait pas abattus et que Comius animait de son ardeur. César marcha contre ces nouveaux ennemis à la tête de quatre légions. Comius, toujours infatigable, avait couru jusqu'en Germanie pour solliciter des secours contre les conquérants. Il avait recommandé aux Bellovaques et à Corée, leur roi, de se tenir renfermés, pendant son absence, dans des retranchements et d'éviter tout engagement décisif. Fidèles à ces instructions, les Gaulois établirent un camp fortifié dans une excellente position et, lorsque César voulut les attirer en plaine, ils surent résister au piége qu'il leur

tendait, et, ce qui était plus difficile, à l'impulsion de leur bravoure. César, voyant qu'il ne pouvait les décider à une bataille, prit aussi le parti d'établir un camp retranché, dans la crainte d'une surprise. Dès lors, la guerre dégénéra en une série d'escarmouches, qui firent perdre beaucoup de monde aux Romains et qui ne tournèrent pas toujours à leur avantage.

Sur ces entrefaites, Comius revint de Germanie avec quelques cavaliers. Comprenant le mal que ces combats partiels faisaient aux Romains, il résolut de continuer la guerre dans les mêmes errements. En effet, la position de César devenait chaque jour de plus en plus critique. Privé de ressources, au milieu d'un pays ennemi où les Romains étaient obligés de se procurer, à la pointe de l'épée, toutes les choses nécessaires à la vie, il courait risque de compromettre sa réputation dans une guerre obscure. Il vit qu'il fallait en finir à tout prix; il appela à son secours trois nouvelles légions pour écraser d'un coup des adversaires qui commençaient à devenir redoutables.

L'arrivée de ces renforts décida du succès de la guerre. Persuadées de l'inutilité de leurs efforts, les différentes nations gauloises qui avaient pris part à cette lutte, cherchèrent à

traiter avec César, aux meilleures conditions possibles. Celui-ci, ne voulant point pousser à bout des hommes aussi braves, se contenta de leur demander des ôtages et leur accorda une paix honorable.

Mais Comius ne voulut entendre parler d'aucun arrangement personnel. Quand toute la Gaule était soumise, il résistait seul et refusait de plier le genou devant les conquérants de sa patrie. Pourtant, ce noble caractère n'a pas été compris par les Romains. Il est curieux de voir comment le continuateur des commentaires de César parle de cette illustre victime de l'indépendance nationale. Pour lui, Comius n'est qu'un misérable aventurier contre lequel tout est permis, et c'est sans pudeur qu'il ose rapporter le fait suivant :

Au moment où de dangereux complots agitaient la Gaule, César, appréciant toute l'importance de Comius et l'influence qu'il exerçait sur ses compatriotes, voulut s'assurer de lui. Dans ce but, il donna l'ordre à son lieutenant, Volusenus Quadratus, de s'en emparer, par quelque moyen que ce fût. Quadratus usa, dans cette mission, d'une perfidie détestable. Il invite Comius à une conférence où il doit l'entretenir des intérêts de la Gaule. Celui-ci, ne se défiant

de rien, se rend à cette entrevue, accompagné de quelques officiers seulement, et, au moment où Quadratus lui tend la main, en signe d'amitié, des centurions, postés à cet effet, fondent sur lui et le frappent de plusieurs coups d'épée. Mais cette trahison fut en pure perte. Comius, quoique blessé, se défendit intrépidement et donna le temps à ses amis de le secourir. Malgré l'infériorité du nombre, les Gaulois combattirent avec un acharnement sans égal et parvinrent à tirer leur chef des mains de ses lâches agresseurs.

Telle serait, suivant les commentaires, la cause de l'obstination avec laquelle Comius se refusa désormais à tout traité avec les Romains. On conviendra qu'elle ne fait pas honneur à ces derniers. « Depuis cette époque, dit encore l'auteur que nous citons [1], Comius avait juré de ne jamais paraître devant un romain. » Quand la crainte d'une nouvelle perfidie lui aurait dicté ce serment, on ne pourrait certes pas l'en blâmer. Mais nous pensons que ce n'est pas la prudence seule qui lui a inspiré cette résolution et que sa haine pour tout ce qui portait le nom romain y contribua aussi pour beaucoup. S'il

[1] Commentaires, liv. 8, ch. XXIII.

refusa une honorable capitulation, s'il préféra la vie errante et aventureuse d'un chef de bandes, d'un *outlaw*, aux avantages qu'on lui offrait, c'est qu'il avait une profonde horreur pour la domination étrangère, c'est qu'il ne pouvait voir sans rougir sa patrie aux mains des oppresseurs, c'est qu'il voulut la servir tant qu'il fût humainement possible de le faire. Voilà le véritable motif de l'obstination de Comius, voilà ce qu'avec un peu moins de prévention les historiens romains auraient aisément découvert.

La fin de cet homme, offre quelque chose de dramatique, qui séduit l'imagination. C'est, pour ainsi dire, l'épilogue de la conquête des Gaules. Impuissant contre le découragement universel, il se retira en Germanie, à la tête de quelques guerriers de sa nation, comme lui décidés à vivre libres. Mais il n'en continua pas moins la guerre contre les Romains et ne cessa pas de les inquiéter par des incursions souvent couronnées de succès. Ici s'arrêtent les renseignements que les commentaires nous fournissent sur son compte. Nous le retrouvons cité avec éloge par un historien qui a laissé un ouvrage curieux sur les stratagèmes militaires [1]. Voici par quels

[1] Frontin. Stratagemata, liv. 2, ch. XIII.

traits Frontin rapporte que Comius illustra encore la fin d'une carrière déjà si glorieuse.

César ou ses lieutenants, étaient sans cesse à sa poursuite et le traquaient comme une bête fauve. Un jour qu'il avait été repoussé jusqu'au bord de la mer, les barques sur lesquelles il comptait pour fuir se trouvèrent retenues dans les sables et ne purent être mises à flot. Il aurait été infailliblement fait prisonnier si son génie inventif ne lui eût fourni un heureux expédient. Il fit attacher aux barques des voiles que le vent gonfla. Quand les Romains, du haut d'une éminence, aperçurent ces voiles qui paraissaient être en pleine mer, ils renoncèrent à leur poursuite et revinrent sur leurs pas [1].

Pendant une année encore, Comius fut la terreur des Romains, qu'il fatiguait par des entreprises continuelles. Toujours repoussé et jamais subjugué, il fondait à l'improviste sur les points où on l'attendait le moins, et y portait le fer et le feu. Ces grandes actions et les traits d'héroïsme remplissent cette dernière période de sa vie militaire et souvent il vit

[1] Frontin dit positivement que cette aventure arriva à César *en personne*, mais Rollin croit pouvoir l'attribuer à quelqu'un de ses lieutenans, comme s'il était impossible que César eût jamais été surpris !

fuir devant lui les cohortes romaines. Avant de disparaître de la scène, il eut même la satisfaction de tirer vengeance de Volusenus Quadratus, ce lieutenant de César, qui l'avait attiré dans un infâme guet-à-pens. Mais il le fit vaillamment et comme il convient à un soldat. Au milieu d'un engagement, il aperçoit Quadratus. Aussitôt il lance son cheval contre lui et le provoque à un combat singulier. Le Romain allait succomber sous le courage de son adversaire, déjà il avait la cuisse traversée d'un coup de lance et ne se soutenait plus à cheval lorsque ses soldats vinrent à son secours et l'arrachèrent à une mort certaine.

Mais enfin, il fallut céder à la force des évènements. Une plus longue résistance était insensée, et attirait sur la Belgique des malheurs sans cesse renaissants. Comius songea donc à faire sa soumission. Mais, dans cette extrémité même, il sut conserver toute sa fierté et sa grandeur d'âme. Les Romains attachaient tant de prix à ce dénouement qu'ils lui permirent de traiter avec eux, d'égal à égal et de faire les conditions. Il fut convenu, entre lui et Antoine, qu'il ne rendrait pas son épée au vainqueur et qu'il pourrait se retirer dans le lieu qui lui conviendrait. De cette manière, il ne fut pas obligé, pendant le reste de ses jours, de souffrir le

contact des Romains et put rester fidèle à son serment. A compter de cette époque (commencement de l'hiver 702 de Rome, 50 av. J.-C.), l'histoire ne fait plus mention de lui.

Telle fut la vie de cet homme vraiment extraordinaire, auquel il n'a peut-être manqué qu'un Plutarque, pour que l'histoire en fît un héros. Tout est remarquable en lui : prudence, courage, patriotisme, il eut au plus haut point les vertus qui font les grands hommes. L'Artois doit le placer avec orgueil au nombre de ses plus glorieux enfants. Quand toute la Gaule est soumise, seul il s'oppose à la fortune de César, et soutient cette lutte désespérée avec une énergie et un courage admirables. On peut revendiquer pour lui le titre de *dernier des Gaulois*. Néanmoins il a été mal apprécié par les auteurs anciens qui l'ont jugé au point de vue romain et il n'a pas rencontré plus de justice auprès des écrivains modernes, qui n'avaient pourtant pas les mêmes intérêts à ménager. Eux aussi, ils ont cédé à l'influence romaine, en cela comme en bien d'autres choses, et Comius a continué à être défiguré par des historiens français qui ont sacrifié la France à Rome [1]. Il y a plus, l'histoire

[1] Il faut pourtant en excepter M. Amédée Thierry, qui a su rendre à notre héros la justice qu'il méritait. *Histoire des Gaulois*, t. III, p. 214.

locale elle-même ne l'a pas mieux traité que l'histoire générale. Acceptant sans examen les réproches haineux des commentaires, Hennebert et Dom Devienne ont presque fait un crime à cet homme d'avoir défendu sa patrie contre les Romains. Cette accusation est au moins surprenante et l'on est en droit de demander à ceux qui se proclament les historiens de l'Artois, sinon plus de faveur, du moins plus de justice pour un illustre Atrébate.

Quant à nous qui prenons les récits de César pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des bulletins admirables de narration, mais nécessairement empreints de préjugés nationaux, il nous est permis de réclamer contre le discrédit qu'on a voulu jeter sur Comius. Loin de lui reprocher les efforts persévérants qu'il a tentés pour arracher son pays à la servitude, nous devons le louer de n'avoir pas désespéré de la fortune alors que toute la Gaule s'inclinait devant l'influence étrangère. Il y a, dans cette héroïque constance, quelque chose de grand et d'antique qui plaît à l'esprit, et s'il est vrai que la tenacité soit un des types du caractère artésien, on aime à le retrouver jusque dans le personnage le plus ancien dont l'histoire d'Artois fasse mention.

NOTICES ET EXTRAITS

DE

LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

de la Bibliothèque de la ville d'Arras.



La bibliothèque de la ville d'Arras doit son origine et la plus grande partie de ses livres à l'abbaye de Saint-Vaast, dans les bâtiments de laquelle elle se trouve. Elle occupe le local où l'avaient placée les religieux, vaisseau qui, par sa grandeur, sa régularité et sa noble simplicité, en fait une des plus belles bibliothèques de France.

Elle n'est pas moins remarquable par les richesses qu'elle renferme, surtout en manuscrits, dont plusieurs peuvent fournir des publications intéressantes. Notre dessein est d'ouvrir aujourd'hui cette voie, dans l'espérance que d'autres plus habiles nous y suivront.

Cette bibliothèque s'était formée par des acquisitions successives auxquelles venaient se joindre des dons faits par les religieux, ou légués par eux, à leur mort.

Quoique destinée à l'usage des religieux et religieuse avant tout, elle renfermait cependant les ouvrages les plus importants et les plus utiles dans chaque branche des connaissances humaines. Aussi crurent-ils devoir la rendre publique, persuadés que la libre entrée de leur bibliothèque contribuerait aux progrès des sciences, en mettant les travailleurs à portée d'y faire des recherches. Le public y était admis deux jours de la semaine, le mercredi et le samedi après-midi, depuis deux heures jusqu'à cinq.

Elle renfermait en 1784, au moment où elle fut ouverte aux lecteurs, trente-trois mille volumes imprimés et six cents manuscrits, comme on le voit par le dernier inventaire fait en 1774. D'après le premier, dressé en 1628, la bibliothèque possédait déjà alors cinq cents manuscrits.

A la suppression des maisons religieuses, la bibliothèque reçut en dépôt les livres de ces maisons, ceux de l'Académie d'Arras et ceux des émigrés. Ces derniers furent rendus plus tard. Les plus précieux d'entre ceux de l'Acadé-

mie furent transportés à Boulogne, à la formation de l'école centrale, où ils sont restés; les autres sont encore à la bibliothèque, sauf quelques volumes insignifiants qu'on rendit à l'Académie, quand elle se réorganisa en 1817.

Les livres provenant des maisons religieuses ne firent guère qu'augmenter le nombre des volumes sans ajouter aux richesses de la bibliothèque. On en prit un certain nombre pour former deux bibliothèques, l'une pour l'évêché, l'autre pour le collége; d'autres furent vendus ou échangés; Il reste encore six mille volumes formant des exemplaires multiples et sans utilité.

En examinant ces volumes destinés à être échangés ou vendus, on a trouvé quelques notes manuscrites, qui ont paru intéressantes. On a pensé qu'elles pourraient être jointes aux extraits des manuscrits qu'on se propose de donner au public. Ces pièces ne sont pas toutes inédites; mais elles donnent un texte assez différent des textes connus et imprimés, pour qu'on ait cru pouvoir utilement les éditer de nouveau.

Nous commençons cette série de petites publications par des pensées de Varron, que nous avons essayé de traduire. Nous y joignons celles que cite Vincent de Beauvais, une vieille traduction, et une autre pièce où il est question de Varron.

Ratio est vitæ in multam concedere turbam.

In multis contra omnes sapere desipere est, et contrà.

Sic flet hæres ut puella viro nupta.

Utriusque fletus non apparens est risus.

Fictè referas gratiam invitè danti.

Vix datum ne putes beneficium, sed prædam.

Semel dedit qui rogatus, bis qui non.

Extorquere plus est quàm semel rogare.

Turpissimum est in datis fenus sperare.

Pulcherrimum est cum fenore data reddi.

Ex animo dantis censeatur munus magnum.

Nec sequi, nec fugere fortunam decet, si modò non magis obsit, quàm non noceat.

Potentius imperare fortunæ, quàm regibus.

Vir ergo bonus regum est maximus.

Amici divitum paleæ sunt circa grana.

Vis experiri amicum ? calamitosus fias.

Non refert quis, sed quid dicat.

Captiosus de verbis disputator canis est aerem captans pro prædâ.

Le compte de la vie est une somme de troubles et d'agitations.

En beaucoup de choses être sage contre tous est folie; et par contre, etc.

L'héritier pleure comme la jeune épousée.

Ces pleurs cachent le rire.

A don fait de mauvaise grâce, reconnaissance feinte.

Regarde, non comme don, mais comme butin, ce qu'on donne de mauvaise grâce.

Donner, quand on est prié, est simple don; on donne deux fois, quand on donne sans être prié.

Arracher n'est plus prier.

C'est grande honte de donner avec espoir de plus grand don.

Il est beau de rendre avec usure.

L'intention de celui qui donne fait la grandeur du don.

Il ne faut ni suivre, ni fuir la fortune, pourvu qu'elle ne soit pas plus un obstacle qu'un mal.

Commander à la fortune est plus que commander aux rois.

L'homme de bien est donc le plus grand des rois.

Les amis des riches, c'est la paille autour du grain.

Veux-tu connaître ton ami? deviens malheureux.

Considère, non la personne qui parle, mais ce qu'elle dit.

Disputer subtilement sur les mots, c'est, comme le chien, prendre l'ombre pour la proie.

Qui audit ut auditorum narrator sit, nunquàm fiet par docenti.

Precarium habet fundamentum, qui ex alienis pendet.

Ad profectum scientiæ nil æquè impedit ut diffidentia.

Mediocriter nosse aliqua non nosse est.

Eò hodie philosophia perducitur, ut præclarè nobiscum agatur, si in his ætatem consumimus exponendis, quibus antiqui suam portionem commodabant contexendis.

Apum mella comedimus, non ipsi facimus.

O hæredes magnifici, qui relictis nil falsa addimus.

Nulla quàm talis melior esset additio.

Quæ optima accepimus, ad posteros ex nobis corruptissima pervenient.

Imperfectum est quidquid ad emendationem venit.

Puerilis est amicitia, quam non præcessit judicium.

Alit concordiam mores ad cohabitantium animos formare.

Nemo suum putet, quod extra ipsum est.

Nullius est quod multorum esse potest.

Vir bonus quòcumque it, patriam suam secum fert; omnia sua arctiùs custodit.

Celui qui écoute un maître pour répéter ce qu'il a entendu, ne deviendra jamais maître.

Qui dépend d'autrui n'a qu'un appui mendié.

Rien n'arrête les progrès dans la science comme le manque de foi.

Connaître médiocrement n'est pas connaître.

La philosophie, de nos jours, arrive à ce point que nous sommes heureux si notre vie tout entière suffit à faire connaître ce que les anciens ont apporté à la construction de l'édifice.

Nous mangeons le miel des abeilles, nous ne le faisons pas.

O dignes héritiers ceux qui n'ajoutent rien de faux à ce qu'on leur a laissé.

Nul accroissement ne serait meilleur que celui-là.

L'excellent que nous avons reçu de nos ancêtres passera de nous à nos descendants, corrompu et gâté.

Ce qui se perfectionne n'est pas parfait.

C'est une amitié d'enfant que celle que n'a pas formée le discernement.

C'est nourrir la concorde que de conformer ses mœurs aux sentiments de ceux avec qui l'on vit.

Ne regardez pas comme vôtre ce qui est hors de vous.

Ce qui est à tous n'est à personne.

L'homme de bien porte partout avec lui sa patrie. Il serre et garde en lui tous ses biens.

Eo vultu dimittendæ sunt divitiæ, quo accipiendæ.

Vulgus quidquam cum gaudio accipit, cum fletu amittit.

Philosophiæ non accommodari tempus, sed dari oportet; ipsa enim præcipuus est dei cultus.

Ex negotio semper ocium sumendum, eo tamen ne ex continuâ assiduitate necesse sit id deseri.

Hic perfectam methodum habet, qui idem est repentinus, qui præparatus.

Præparatis favor, repentinis gratia exhibenda est.

Ex auditis memoriæ referas laudem, ex inventis ingenio.

Non tam laudabile est meminisse quàm invenisse; hoc enim alienum, id proprii muneris est.

Neutrum sine altero scientem facit.

Non in disciplinis fidem, sed scientiam habe.

Fides est media opinionis et scientiæ, neutram attingens.

Elucentissimum est edocendi genus exemplorum subditio.

Corrixandi materiam sæpius dant definitiones.

Fais même visage aux richesses au départ qu'à l'arrivée.

Le vulgaire rit quand il reçoit, pleure quand il perd.

La philosophie ne se contente pas de quelques instants; elle veut tout notre temps. Elle est la meilleure manière d'honorer la divinité.

Après le travail, le repos, si l'on ne veut pas être forcé de l'abandonner par trop d'assiduité.

Il a une méthode parfaite, celui qui, préparé ou non, est toujours le même.

La préparation a droit à la faveur, l'improvisation à la reconnaissance.

Ce qu'on a appris, on le doit à la mémoire; ce qu'on invente, au génie.

Il n'y a pas tant de gloire à se rappeler qu'à inventer; l'un nous est étranger, l'autre est à nous.

L'un sans l'autre ne fait pas le savant.

Dans l'enseignement ce n'est pas la foi, mais la science qu'il faut.

La foi est entre l'opinion et la science; elle ne touche ni à l'une ni à l'autre.

C'est une méthode pleine de clarté que d'instruire par des exemples.

Les définitions donnent souvent matière à des disputes.

Nil illi certum, cui nulla diù placet sententia.

Quod verum est per se lucet; sed non nisi pertinaciter disquirenti apparendum.

Facilitas intelligentiæ veri parit negligentiam.

Quod intricavit alieniloquium imperitis est gravissimum ; id recolunt, id amant, id magnifaciunt; nituntur ut intelligant, gaudent cùm sciant, gloriantur cùm doceant.

Amator veri non tàm spectat qualiter dicatur quàm quid. Intelligentiam verò sequitur judicium dictorum; ultimum est dicendi qualitas.

Illum elige eruditorem, quem magis mireris in suis, quàm in alienis.

Aut diligendi sunt doctores, aut non audiendi.

Inimicorum dicta negligantur non minùs ipsis.

Omnia nosse impossibile, pauca non laudabile.

Sunt quædam, quæ eradenda essent ab animo scientis; inserendi veri locum occupant.

Incorruptum adolescentem doceri unus labor est; corruptum, vel duplex, vel nil proficiens.

Rien de certain pour celui à qui aucune pensée ne plaît longtemps.

La vérité brille de soi; mais elle ne se montre qu'à une recherche opiniâtre.

La facilité de l'intelligence engendre la négligence du vrai.

Ce qu'a embrouillé un langage étrange et ignorant est plein de mystère pour les inhabiles; on le rumine, on l'aime, on le magnifie; on cherche à le comprendre, on jouit de l'entendre, on est glorieux de l'enseigner.

L'ami de la vérité ne considère pas tant l'expression que la pensée; pour lui, après l'intelligence du sens vient le jugement des mots, puis la qualité du langage.

Prends pour maître celui que tu admires pour ce qui est à lui, plus que pour ce qui appartient à d'autres.

Il faut aimer ses maîtres, ou ne pas fréquenter leur école.

Ne méprise pas moins le discours de tes ennemis que leurs personnes.

Tout savoir est impossible, savoir peu ne mérite pas d'éloges.

Il est certaines choses qu'il faut déraciner de l'esprit du disciple; elles tiennent la place de la vérité qu'on y veut semer.

Quand un jeune homme est neuf, l'instruire est un travail; quand il est gâté, le travail est double ou ne produit rien.

Sapiunt vasa quicquid primùm acceperunt.

Contrariè opinari pluribus, nec in omnibus conveniens, nec in aliquibus incontingens.

Multùm interest utrùm rem ipsam, an libros inspicias.

Mens est, clamat philosophia, quæ res ipsæ docuerunt.

Libri non nisi scientiarum paupercula monimenta sunt. Principia inquirendorum continent, ut ab his negociandi principia sumat animus, nil aliud agens, ni forte propter id ipsum intermittit, ne omittat.

Eo tantùm studia intermittantur, ne omittantur.

Injocunda sunt seria quæ non ocium exhilaravit.

Pauca scientibus eadem ipsis tædio fiunt.

Nil illi tædio, cui inquirendorum amplæ et multæ patent viæ.

Pulcherrimus locus semper assidenti odibilis.

Gaudet natura varietate.

Nil magnificum docebit, qui à se nil didicit.

Falsò magistri nuncupantur auditorum narratores; sic audiendi sunt, ut qui rumores recensere magni ducunt.

Les vases conservent longtemps l'odeur de ce qu'on y a mis d'abord.

Penser autrement que le plus grand nombre ne convient pas en tout: cela se rencontre en certaines choses.

Il y a une grande différence entre voir les choses mêmes ou les livres.

L'intelligence, dit hautement la philosophie, est l'enseignement des choses elles-mêmes.

Les livres ne sont que des monuments assez chétifs pour la conservation des Sciences. Ils renferment les principes des recherches, où l'esprit trouve des aliments à son activité; et ces recherches, il ne les interrompt que pour n'être pas forcé de les abandonner.

N'interromps tes études que pour n'être pas forcé de les abandonner.

Les études sérieuses déplaisent, si le repos ne les égaie.

Quand on ne sait que peu, ce peu même est un ennui.

Rien n'ennuie celui qui voit ouvertes devant lui les larges et nombreuses routes de la recherche.

Le lieu le plus agréable devient haïssable quand on ne peut le quitter.

La nature aime la variété.

N'attends rien de grand d'un maître qui n'a rien appris par lui-même.

N'appelle pas maîtres ceux dont la parole n'est qu'un écho; écoute les comme gens qui aiment à répéter des bruits.

Nemo deprehenditur mentiens in his quæ nemo novit.

Virtutes ex tempore mutant genus.

Simplex improbabilium assertio, dementia est; laus infinita, probatio.

Excedere communem omnium, vel plurium cognitionem pulcherrimum est, si modò non insanis.

Ætates cum earum motibus mutari non minùs laudabile quàm honestum.

Tàm ridenda in sene puerilitas, quàm obstupenda in puero optimorum morum constantia.

Erit quod omni planum omne nulli apparendum.

Nunquàm prævidentia docuit; rem ipsam consule.

In his negociare omne si verum vis eluceat.

Hæ res non sunt quas verborum fecit venustas.

In his quod verum est, ex proximo sumendum, cum id ea non explicant.

Odêre multi philosophiam, quia sciri multa necesse sit. Non est res tanta in amplis contenta spaciis; contenta, cùm libet, evagari quocùmque quid dubium est, viam invenit.

On n'est pas pris en mensonge dans les choses que personne ne connaît.

Les vertus changent suivant le temps.

Affirmer sans preuves ce qui en a besoin est folie; le prouver, mérite les plus grands éloges.

S'élever au-dessus des connaissances de tous ou du plus grand nombre, est très-beau, à moins qu'on ne soit fou.

Changer avec la marche de l'âge n'est pas moins louable qu'honnête.

La puérilité dans le vieillard est aussi ridicule qu'est surprenante dans l'enfant une conduite constamment parfaite.

Il pourra arriver qu'une chose claire pour tous ne se montre à personne.

Jamais une première vue n'a rendu savant; interroge les choses elles-mêmes.

C'est sur les choses même qu'il faut travailler, si l'on veut voir la vérité tout entière.

Les choses ne sont pas ce que les fait la beauté des paroles.

Dans les écrits la vérité doit se chercher dans ce qui avoisine, quand les mots ne la montrent pas.

Beaucoup s'éloignent de la philosophie, parce qu'elle demande de grandes études. Quoiqu'immense, il ne lui faut pas un grand espace : contente d'aller en liberté où est le doute, elle trouve partout passage.

Spectaculum sapienti pulcherrimum philosophiam inutilem mentientes, quoniam non pollicetur divitias studiorum finem : est autem è contrariò pollicitans contemptum imperiosum.

Diadema sapientis philosophia, quoniam in mente suâ est, præmium et menti. Intendere præmittit fortuna corpori; ipsa enim in corpore. Hanc imperitum vulgus videt, quia solo utitur oculo corporeo, corpore sitam, quæ corporis sunt pollicitantem : Illam autem intuentur, quos mens altior erexit, studium provexit, oblectamentum attraxit.

Imperabis regibus si imperes fortunæ. Qui scies? contemne ipsam.

Non quæ, vel quot legeris, sed quæ, vel quot scieris attendendum.

Nil novit qui æquè omnia.

Citò transcursa citiùs lâbuntur.

Sic multi libros degustant, ut convivæ delicias.

Renuit philosophia fastidientem stomacum; ad simplicem cœnam hilarem invitat convivam; sed mutat pro tempore deliciarum varietatem.

Nescit quò tendat, qui multas sequitur semitas.

Tantùm vasa retinent, quanti capacia sunt; addita emanant.

C'est un beau spectacle pour le sage que ces gens qui accusent faussement d'inutilité la philosophie, parce qu'elle ne promet pas les richesses comme but des études : En effet, au contraire, elle proclame un souverain mépris pour elles.

La philosophie est le diadème du sage, puisque sa récompense est dans l'âme et pour l'âme. La fortune s'occupe plutôt du corps ; en effet, elle est dans le corps.

Celle-ci, le vulgaire ignorant, qui n'a que les yeux du corps, la voit placée dans le corps, promettant les biens du corps ; l'autre n'est vue que par ceux dont l'âme plus haute a été élevée par l'étude et attirée par ses charmes.

Tu commanderas aux rois, si tu commandes à la fortune. Comment le savoir ? méprise-la.

Vois, non ce que tu as lu ou combien de choses tu as lues, mais combien ou quelles choses tu sais.

On ne connaît rien quand on connaît tout également.

Ce qu'on voit en courant passe vite.

Beaucoup goûtent des livres comme on fait des friandises d'un festin.

La philosophie dédaigne un estomac dégoûté ; elle veut un joyeux convive à son frugal repas ; mais suivant le temps elle varie ses mets.

On ne sait où l'on va quand on suit plusieurs chemins.

Les vases ne retiennent que ce qu'ils peuvent tenir ; le reste s'écoule.

Non quicquam auris, suscipit memoria.

Canale fissum est auris quæ accepta memoriæ non commendat.

Nusquàm deveniet qui, quot videt, sequitur calles.

Omnia omnibus, vel penè adimas, pauperculum ex non ademptis divitem appellabis; est igitur pauperies ampliores majorum aliorum divitiæ.

Felicitas et infelicitas ex comparatione, non secundùm se sunt.

Si nemo plùs minùsve alio possideat, jam hæc nil sunt; ex invidiâ igitur paupertatis nomen profectum.

Non essemus pauperes, si nesciremus quid esset paupertas.

Nescire quid sit paupertas, optimus est ad summas divitias progressus.

Non est miser nisi qui se esse credit.

Vis fieri dives? nil cogitando tibi addas, sed aliis demas.

Ex minimis morum sumere signa licet.

Dum vulgus colat justiciam, nil interest utrùm vera prædices.

Timorem mortis vulgo non demi sed augeri uti expedientius oportet.

Multa scit sapiens quæ cum nemine contulit.

La mémoire ne reçoit pas tout ce que l'oreille a reçu.

L'oreille qui ne porte pas à la mémoire ce qu'elle reçoit est un tuyau fêlé.

On n'arrive nulle part quand on suit tous les chemins qu'on voit devant soi.

Enlève tout ou à peu près à tous, tu appelleras alors riche le pauvre à qui tu n'auras rien enlevé; pauvreté n'est donc que plus grande richesse chez les autres.

Le bonheur et le malheur existent par comparaison, et non en soi.

Si personne n'avait ni plus ni moins qu'un autre, la richesse et la pauvreté n'existeraient plus; le nom de pauvreté vient donc de l'envie.

Nous ne serions pas pauvres si nous ignorions ce qu'est la pauvreté.

Ignorer ce qu'est la pauvreté est le plus grand pas vers les souveraines richesses.

Il n'y a de malheureux que celui qui croit l'être.

Veux-tu devenir riche? n'ajoute rien par la pensée à ce que tu as, retranche aux autres.

Les moindres choses font connaître les mœurs.

Pourvu que le peuple pratique la justice, peu importe la vérité des doctrines.

Il faut, non ôter la crainte de la mort de l'esprit du peuple, mais l'augmenter, comme chose plus utile.

Le sage sait beaucoup de choses dont il n'a conféré avec personne.

Ex meditato non duceris in causam.

Lingua mente cuiquam nocentius est.

Non rimaberis viscera ad videndum quid senserint.

Ad mores et opiniones audientium prudens vocem formabit.

In singulis excellere, et nullum profiteri tàm laudabile quàm difficillimum est.

Innatum est cuiquam suis bonis gloriari; differt autem, quōd sapiens apud se, imperiti in publico.

Dignus est decipi qui, cujus rei auctor, ejus et laudator est.

Non tàm modestè quivis sua miratur quàm aliena; hoc autem fit quoniam nemo sibi invidet.

Utilissima est propriæ invidiæ mordacitas scribenti publicanda.

Quibus scierit facilè ignoscendum id mordaciùs lima coæquat.

Imperitiæ signum est quod difficillimum est exigere citō fieri.

Nunquàm illi ars procedit, cui non primùm præfuit exercitatio.

Nulla jactura gravior est scienti quàm temporis.

Se utitur qui tempore non vivit; quîcum benè agitur si juvat.

Tu ne seras pas accusé pour tes pensées.

La langue a plus nui que la pensée.

Ne sonde pas les cœurs pour connaître les sentiments.

L'homme prudent conforme son langage aux mœurs et aux opinions de ceux qui l'écoutent.

Exceller en tout et ne faire montre de rien est chose aussi louable que difficile.

Naturellement chacun se loue de ses avantages; on diffère sur la manière : le sage le fait en lui-même, les sots en public.

On mérite de perdre sa louange, quand on loue ce dont on est l'auteur.

On n'admire pas aussi modestement ses avantages qu'on fait ceux des autres; cela vient de ce qu'on ne se porte pas envie à soi-même.

La malignité de l'envie qui nous est propre est très utile à l'écrivain qui veut se produire au jour.

Ce envers quoi elle sait qu'on sera indulgent et facile est cela même qu'elle mord et rabaisse.

La marque de l'ignorance, c'est de vouloir qu'on fasse promptement les choses les plus difficiles.

Jamais il n'a réussi dans un art, celui qui n'a pas commencé par la pratique.

Nulle perte plus grande pour le sage que celle du temps.

Il jouit de lui-même celui qui ne vit pas selon le temps; son bonheur est d'être utile.

Vita non sui causâ fit, sed ut ea præclarum aliquid fiat.

Viatores non eunt ut eant.

Ad quod niti socordia non patitur, id otiosi votis sibi attribuunt.

Ex illaborato maximè attingere desiderat omnis otiosus.

Inertes ad quod niti volunt vocibus inhiant.

Sic diligendi sunt amici, ut non eos nobis odio haberi posse putemus, sed amicos.

Ex assiduitate commorandi languet amicitiæ desiderium.

Ne bonus sit quærit, qui ocii causas sectatur.

Qui in magnis excellit, invitus et laudabitur.

Nunquàm ad summa tendentem laus frustrata est.

Hæreditarium putes quidquid audisti, lucrum autem quæ inveneris.

Inventores laudat, qui in alienis gloriatur.

Non strenuum appellabis negociatorem qui in nullo rem auxit; nec ego hunc philosophum qui nil invenit.

Sic audita meminisse magni ducimus, ut si nos magnis ortos atavis præclarum putemus.

La vie n'est pas donnée pour elle-même, mais pour qu'elle soit quelque chose de grand.

On ne voyage pas pour voyager.

Ce que la paresse empêche de tenter, on se le donne par ses vœux.

Ce que le paresseux désire surtout, c'est d'arriver sans travail.

Pour atteindre à ce qu'il désire, le paresseux crie et baye.

Il faut aimer nos amis, non comme pouvant nous haïr, mais comme amis.

L'habitude de vivre ensemble fait languir l'amitié.

On veut n'être pas homme de bien quand on cherche des motifs de paresse.

Qui excelle dans les grandes choses sera loué même malgré lui.

Jamais la gloire n'a trompé celui qui tend au grand.

Regarde comme héritage ce que tu dois aux autres, comme gain ce que tu auras trouvé.

On loue les inventeurs, en se glorifiant de ce qui appartient à autrui.

Tu n'appelleras pas bon commerçant celui qui n'a pas augmenté son avoir; ni moi, philosophe celui qui n'a rien trouvé.

Faire cas d'un savoir que nous devons aux autres, c'est regarder comme une gloire d'être issu d'aïeux illustres.

Nichil laudabile quod à quolibet est posse.

Non est felicitas quæ secum recipit miseriam; non ergo felicem faciunt divitiæ.

Adulationis est speculum cùm laus postulationem præcessit.

A peritis non observatorum plurima imperitiæ debentur.

In his excellere quæ nemo novit pulcherrimum est in sciente miraculum.

Gloria est scientis stupor ignorantium.

Quod experimentum docuit, scripto recógnoscitur.

Quod usu non compertum, ex scripto non est facile.

Quod fieri fácile est, dictu intelligi facillimum.

Non quicquam possit, sed quæ debeat, demonstrator ad expositionem annectat.

Non tàm quæ prosint, quàm quæ attineant considerentur.

Citra perfectionem omne est principium.

Ultra veritatem est, qui in planis quærit offendiculum.

Quum verum subdolæ excedunt disquisitiones et interminatæ, inefficaces, contentiosæ et nil proficientes sunt sapientibus; tamen pucherrima hæc sunt specula.

Nulle gloire à faire ce que tout le monde peut faire.

Le bonheur n'est pas où le malheur peut entrer; les richesses ne font donc pas le bonheur.

Marque de flatterie, quand la louange précède la demande.

On doit à l'ignorance beaucoup de choses que n'ont pas vues les habiles.

Exceller dans les choses que personne ne connaît, est est un beau miracle dans un savant.

L'admiration des ignorants est la gloire du savant.

Ce que l'expérience a enseigné se reconnaît dans les écrits.

Ce que la pratique n'a pas appris n'est pas facile à comprendre dans les écrits.

Ce qui est facile à faire est très facile à comprendre par la parole.

Quand on expose un point de doctrine, il faut faire entrer dans sa démonstration, non tout ce qu'on peut, mais ce qu'on doit.

Considère non tant ce qui est utile en soi que ce qui mène au but.

Tout principe est parfait en soi.

On est hors de la vérité quand on cherche des difficultés dans les choses claires.

Quand des recherches subtiles et sans fin s'écartent du vrai, elles sont pour les sages, inefficaces, contentieuses et sans fruit; ce sont toutefois de beaux miroirs.

Contemponendi sunt ineruditorum contemptus, si ad summa vis progredi.

Multi laudem amittunt, quoniam ipsi eam de se prædicant.

Hoc uno modo sapiens se laudat, quæ in ipso apparent bona, in aliis admirando.

Præclarè cum illo agitur, qui non mentiens dicit quod ab Aristotele responsum est sciscitanti sæpè Alexandro quo docente profiteretur se scientem: « rebus, inquit, quæ non norûnt mentiri. »

Prudenti disquisitio ignoratorum tàm jocondior quàm subtilior est.

Desiderata, non habita, magni fiunt; habita vilescunt.

Nil disquirenti nil perfectè notum.

Auditis, non disquisitis gloriari, in nullo laudabilius quàm si, in cervo à venatore tibi dato, egregiè à te aliquid factùm putes.

Utile, sed ingloriosum est, ex illaborato in alienos succedere labores.

Alienum est quod auditur.

Sic studendum ut propter id te putes natum.

Suî dominus est qui se philosophiæ mancipavit; quâ nil jocundius, quod æquè incertum inexperienti, quàm et certum experto.

Méprise les mépris des ignorants, si tu veux arriver au grand.

Beaucoup perdent les louanges qu'ils méritent, en se louant eux-mêmes.

Le sage n'a qu'une manière de se louer, c'est de louer dans les autres les biens qui se voient en lui.

Il est bien heureux, celui qui peut affirmer sans mensonge ce que répondit Aristote à Alexandre, qui lui demandait sous quel maître il pourrait dire avoir profité; « Sous les choses, dit-il; elles ne peuvent mentir. »

Pour l'homme sage, la recherche des choses inconnues est d'autant plus agréable qu'elle est plus subtile.

On fait grand cas de ce qu'on désire et qu'on n'a pas; quand on l'a, il perd son prix.

Qui ne cherche pas ne connaît rien parfaitement.

Tirer vanité d'un savoir qu'on doit aux autres et non à soi, n'est pas plus louable que de se glorifier d'un cerf donné par un chasseur, croyant avoir fait belle chasse.

Il est utile, mais sans gloire, de jouir des travaux des autres sans travail.

Ce qu'on apprend de la bouche des autres nous est étranger.

Etudie comme si tu étais né pour cela.

On est maître de soi quand on s'est donné à la philosophie; rien n'est plus agréable qu'elle; elle a pour l'ignorant le charme de l'inconnu, comme pour le savant celui de la vérité.

PENSÉES

CITÉES PAR VINCENT DE BEAUVAIS.

Cum naturâ litigat qui mori gravè fert.

Duplex est malum, cùm quod necesse est molestè ferimus.

Loquaris ut omnes, sentias ut pauci.

In multis contra omnes sapere, desipere est.
Fictè referas gratiam invitè danti.

Vix datum ne putes beneficium, sed prædam.

Semel dedit qui rogatus, bis qui non.

Extorquere plus est quàm semel rogare.
Turpissimum est in datis sperare.

Pulcherrimum est cum fenore data reddi.

Ex animo dantis censetur munus magnum.
Amici divitum paleæ sunt circa grana.
Vis experiri amicum? calamitosus fias.
Non refert quis, sed quid dicat.
Alit concordiàm mores ad cohabitantium animos formare.

Nemo suum putet, quod extra ipsum est.

TRADUCTION DU XV[e] SIÈCLE.

Contre nature plaide pour quoy tient aucun morir griefve chose.

Le mal est double pour ce qui appartient de nécessité nous souffrons tristement.

Appareille toy à parler comme tous, et que tu sentes tout ainsi comme pou.

Avoir seu moult de choses contre tous c'est dessavoir.

Ren grace fainte au donnant enviz.

Ne cuide pas estre bénéfice la chose envys donnée, mais proye.

Cellui donne une fois qui est prié, et qui n'est prié, donne deux fois.

Ce est plus grand oster que une fois demander.

Layde chose est avoir espoir en dons.

Très belle chose est avoir rendu les choses données avec guerdon.

Grant don est ordonné du courage du donnant.

Les amis des riches sont les pailles entour les grains.

Amy estre esprouvé à force est chétive chose.

Ne racompte pas qui te die mais quelle chose l'en die.

Conformer ses meurs aux courages des habitants nourrist concorde.

Nul ne cuide cette chose estre sienne qui est hors de soy.

Vir bonus, quòcumque it, patriam suam fert; secum et omnia sua custodit.

Eo vultu dimittendæ sunt divitiæ, quo accipiendæ.

Vulgus quidquid cum gaudio accipit, cum fletu amittit.

Non tàm laudabile est meminisse quàm invenisse; hoc enim alienum, id proprii muneris est.

Fides est media opinionis et scientiæ, neutram attingens.

Elucentissimum est edocendi genus exemplorum subditio.

Facilitas intelligentiæ veri parit negligentiam.

Amator veri non tam spectat qualiter dicatur quàm quid.

Illum elige eruditorem quem magis mireris in suis, quàm in alienis.

Omnia nosse est impossibile, pauca non laudabile.

Sunt quædam, quæ eradenda essent ab animo, scientis, quia inserendi veri locum occupant.

Multùm interest utrùm rem ipsam, an libros inspicias.

Libri non nisi scientiarum paupercula monimenta sunt. Principia inquirendorum continent,

Bon homme porte son pays avec soy, quelle part que il va et garde toutes ses choses.

Les richesses sont à délaisser à autel voult comme on les reçoit.

Le commun délaisse à pleur tout ce qu'il reçoit à joie.

Ce n'est pas si loable chose avoir remembré comme avoir trouvé; car l'une chose est estrange et l'autre de propre don.

Espérance est moienne de opinion et de science, ataignant ne l'une ne l'autre.

Manière d'enseigner est chose très évidente en soustraiement de exemples.

Legierté d'entente de vray est périssement de négligence.

La meurté de vraie chose n'affiert pas tant comme en la manière qu'il est dit.

Eslis celluy plus sage que tu merveilleras plus en ses fais que ès estranges.

Connoistre toutes choses est impossible, et savoir moult pou de toutes choses est chose à loer.

Aucunes choses sont à esrachier du courage du sage, por ce que elles occupent le lieu de y insérer chose vraye.

Il appartient moult à sçavoir mon si tu regardes les livres, ou les choses du livre.

Les livres ne sont fors povres monumens de science, contenant les commencemens des choses à enquerre,

ut ab his negociandi principia sumat animus.

Eo tantùm studia intermittantur, ne omittantur.

Gaudet natura varietate.

Nil magnificum docebit qui à se nil didicit.

Falsò magistri nuncupantur auditorum narratores; sic audiendi sunt ut qui rumores recensent.

Tàm ridenda in sene puerilitas, quàm obstupenda in puero optimorum morum constantia.

Citò trancursa citiùs labuntur.

Sic multi libros degustant, ut convivæ delicias.

Renuit philosophia fastidientem stomacum; ad simplicem cœnam hilarem invitat convivam.

Canale fissum est auris quæ accepta memoriæ non commendat.

Non essemus pauperes, si nesciremus quid esset paupertas.

Nescire quid sit paupertas, optimus est ad summas divitias progressus.

Non est miser nisi qui se esse credit.

Nusquàm deveniet qui quot videt sequitur Calles.

affin que le courage preigne d'iceulx commencement de besongner.

Les estudes soient délaissés tant que tant seulement ils ne soient oubliés.

Nature s'esjouyt par diversité.

Cil n'enseignera nulle chose à louer qui n'en a point apris à soy.

Les maistres sont faulsement nommez racompteurs des choses oyes; eulx sont aussi à ouyr comme ceux qui récitent nouvelles.

Aussi bien est enfance à rire au vieillart comme au jeune enfant est merveiller fermeté de très bonnes meurs.

Les choses tost trestornées sont tost escoulées.

Moult de gens goustent ainsi les livres, comme les mengeurs, les délices èz conviz.

Philosophie refuse l'estomac rempli de viandes, mais elle ammoneste le joyeux mengeur à simple cène.

L'oreille qui ne commande au mémoire la chose reçue est un chanel courant.

Nous ne fussions jà povrès, si nous ne sceussions qu'est povreté.

Non sçavoir qu'est povreté est très bonne allée à souveraines richesses.

Cil n'est point chétif qui ne le cuide estre.

Cil qui ne les ensuit en nul lieu quant il les voit telz ne le deviendra jà.

Non tàm modestè quivis sua miratur quàm aliena; hoc autem fit quoniam nemo sibi invidet.

Imperitiæ signum est quod difficillimum est exigere citò fieri.

Nulla jactura gravior est scienti quàm temporis.

Viatores non eunt ut eant; sic et vita non suî causa fit, sed ut ea præclarum aliquid fiat.

Qui in magnis excellit, invitus et laudabitur.

Non est felicitas quæ secum recipit miseriam.

Adulatoris est specimen cùm laus postulationem præcessit.

Contempnendi sunt ineruditorum contemptus, si ad summa vis progredi.

Multi laudem amittunt, quoniam ipsi eam de se prædicant.

Hoc uno modo sapiens se laudat, quæ in ipso apparent bona, in aliis admirando.

Desiderata, non habita, magni fiunt; habita vilescunt.

Utile, sed ingloriosum est, ex illaborato in alienos succedere labores.

Nul ne merveille tant atrempéement le sien comme l'estrange; ceste chose est faite pour ce que nul n'envie à soy mesmes.

C'est signe de sotie que requere forte chose estre tost faicte.

Nul dommaige n'est plus grief au sçavant que de temps.

Les errans ne vont pas affin qu'ils voisent; ainsi la vie est faicte non pas à cause de soy, mais qu'elle fasse aucune chose claire.

Cellui qui surmonte ès grans choses certes sera loué non voulentif.

Ce n'est pas beneurté qui reçoit chétiveté avec soy.

C'est espèce de flatterie, quant le los va avant la requeste.

Les despis des mal enseignés sont à dépriser, se tu veux venir à souveraines choses.

Moult de gens perdent louenge pour ce qu'ils la preschent de eux-mêmes.

Mais le sage se loe en une manière, en preschant des aultres ces choses qui apparent bonnes en eulx.

Les choses desirées et non eues sont grandes, et celles eues sont avillies.

Proffitable chose est et non pas glorieuse succéder sans travail les estranges labours.

Le traducteur, dans plusieurs endroits, s'est éloigné du véritable sens ou plutôt a suivi un autre texte.

La pièce suivante, qui paraît traduite du grec, sert de préface aux homélies d'Origène sur la Genèse. On y trouve la liste des ouvrages de cet auteur et une partie de ceux de Varron. Il est bien regrettable que l'énumération des ouvrages de Varron ne soit pas complète. Nous n'avons pas cru devoir copier ces deux listes. Elles n'apprennent rien de nouveau.

Marcum Terentium Varronem miratur antiquitas, quòd apud Latinos innumerabiles libros scripserit. Græci Chalcenterum miris efferunt laudibus, quòd tantos libros composuerit, quantos quivis nostrûm alienos suâ manu describere non potest. Et quià non otiosum est apud Latinos græcorum voluminum indicem texere, de eo qui latinè scripsit aliqua commemorabo, ut intelligamus nos Epimenidis dormire somnium, et studium, quod illi posuerunt in eruditione secularium litterarum, in congregandis opibus ponere.

Scripsit igitur Varro... (SEQUITUR INDEX) et alia plurima quæ enumerare longum est; vix medium descripsi indicem et legentibus fastidium est. At è contrariò nostra secula habent homines eruditos, sciuntque pisces in quo gurgite nati sint, quæ concha in quo littore

creverit. De turbarum saliviș non ambigimus. Paxamus et Apicius semper in manibus; oculi ad hæreditates, sensus ad patinas; et si quis de philosophis, vel de christianis, qui verè philosophi sunt, trito pallio et sordidâ tunicâ lectioni vacaverit, quasi vesanus exploditur.

Quorsùm Varronis et Chalcenteri mentio facta sit quæritis? ut ad nostrum Adamantinum nostrumque Chalcenterum veniamus, qui tanto in sacrarum scripturarum commentariis sudore laboravit ut justè adamantis nomen acceperit. Vultis nosse quanta ingenii sui reliquerit monumenta? sequens titulus ostendet, etc., etc......

Videtis-ne et græcos pariter et Latinos unius labore superatos?

N° 2.

Nous donnons ici la préface des annales de Philippe Meyer, faisant suite aux annales de Flandre, de son grand oncle Jacques Meyer.

Philippe Meyer est né à Arras; il serait digne de l'Académie de cette ville d'éditer ces annales, qui font une partie considérable de l'histoire de la Belgique.

Annales Flandriæ post Jacobum Meyerum continuati, sive commentarius rerum in Belgio gestarum annorum centum et XXX spatio, Videlicet, ab anno 1477 usquè ad 1611.

Auctore Philippo Meyero Atrebatio Jacobi pronepote.

PRÆMONITIO.

Totum hoc opus auctor orthodoxæ Ecclesiæ et civilis politiæ censuræ ultrō subjicit. Cujus certum est omninō decretum, hosce premere commentarios, neque ullam partem se vivo evulgare. Res enim nostri temporis fas fortassis scribere, nefas edere.

AD BENEVOLUM LECTOREM.

Priusquàm rem aggrediar, paucis tibi, Benevole lector, instituti nostri ratio aperienda videtur. Scripsit Jacobus Meyerus, propatruus, annales Flandriæ, à primâ suæ gentis origine, ad cædem usquè Caroli Burgundionis, qui ad Nancæum occubuit. Cum ejus vitâ annales suos terminavit. A Caroli interitu ad hæc usquè tempora, anni jam centum et triginta tres

effluxêre, quos hoc commentario, pro captu nostro, supplevimus. Belgium, eo temporis intervallo, præpotentes quinque habuit ordine principes; Mariam Burgundam, Philippum regem Castellæ, Carolum quintum imperatorem, Philippum regem Hispaniæ, atque serenissimos Archiduces, Albertum et Isabellam, quos longùm sospitent superi. Gesserunt singuli suis temporibus domi forisque præclarè quàm plurima, quæ nos hoc volumine compendiosè damus. Constat totum opus libris septem, quos rursùs in duos tomos partiti sumus: prior ea continet, quæ in Belgio gesta sunt à Mariæ Burgundæ principatu, ad usquè Caroli quinti imperatoris obitum. Posterior verò bella civilia sub Philippo secundo exorta complectitur. Annos ordimur à calendis Januariis, haud paschate, à quo suos auspicatur propatruus, suæ ætatis morem secutus. Cæterùm non eo inficias, istorum principum historiam à plerisque auctoribus antè me tractatam : Sed ferè per partes. Pauci perpetuo tenore rem ad nostra usquè tempora deduxerunt, atque ferè isti in adversâ parte et religione sunt, suosque affectus suæ parti applicant. De nostratibus loquor. Nam de exteris, quis nescit res Belgicas ab Italis neglectim, à Gallis mendaciter esse conscriptas? Sed de Gallorum vanitate,

quibus solemne est veritati parcere, et sua tantùm mirari, plura alibi, sub hujus commentarii finem. Ad nostra redeo. In supputatione annorum et rerum narratione, aliquoties à nostratibus dissentio, secutus certos codices manuscriptos. Nihilominus suum cuique relinquo judicium. Abest enim vitiligandi pruritus, quo fermè laborat livor, qui aliena tantùm inspicit, ut mordeat. Certè facile est carpere, difficile fortassis meliora dare. Neque hæc dico, quòd reprehendi nolim. Ecquis enim labi non potest? Contrà, lectorem etiam atque etiam rogo, ut erratorum candidè admoneat, quò emendentur. Quòd si fortè quispiam fusiorem rerum gestarum narrationem desideraverit, id pro responso habeat, me ex peculiari instituto, veritati, brevitati, et perspicuitati, studuisse. Quæ si assecutus non sim certè haud voluntas defuit, neque conatus. Ex eâdem causâ est quòd de industriâ certis locis summa rerum tantùm attingam : quandoquidem sit omninò anceps res sui temporis omnes expromere, litterisque committere. Sunt alii qui ex professo fusè et prolixiter scripsêre, multaque attulerunt ad suam historiam amplificandam, quæ ad res Belgicas parùm attinebant. Sunt et alii qui principum pompis, ludis, conventibus, sessionibus,

apparatibus, conviviis, legationibus, fæderibus, sigillatim explicandis, maximam partem occupati, multa interim scitu digna silent. Nullius tamen hîc institutum damno, culpove. Minùs equidem meum præfero. Immò herclè cujusque conatus et labores laude dignos censeo. Nam ferè fit, ut quod alter omisit, alter suppleat. Neque novum est aut insolens, rem eamdem à diversis auctoribus diversè tractari. Quin hanc scriptionis varietatem postulare videntur diversa hominum judicia et palata juxtà illud Flacci :

Tres mihi convivæ propè dissentire videntur,
Poscentes vario multùm diversa palato.

Hic laconismo, ille asiatismo, alius, naturâ duce, gaudet multifariâ rerum varietate. Verissimum vetus hoc dictum : quot homines, tot sententiæ. In tantâ ingeniorum incertitudine, difficile sit singulis placere. Mihi verò fuerit satis, si tu, benevole lector, qualemcumque hunc commentarium, quem usui publico et patriæ dicatum imus, exceperis benignè, posito que affectu, qui in omni re judex est non bonus, de eo arbitrêre. Vale.

N° 3.

Le trésor de Brunetto Latini, résumé assez complet des connaissances du XIII[e] siècle, est un recueil de différents morceaux extraits ou traduits des anciens auteurs sur toutes les sciences. C'est de plus un monument littéraire qui honore notre langue. On a lieu d'être surpris que cet ouvrage n'ait pas encore été imprimé.

Le manuscrit de la biblothèque d'Arras, sur le dos duquel est écrit en lettres d'or *Manuscrit gaulois,* pourrait fournir quelques bonnes leçons. On en jugera par les extraits que nous donnons.

Ci commence la première partie dou livre dou trésor, ki parole de la naissance de toutes coses.

Cist livres est apelés trésors; car si comme li sires, ki veut em petit liu amasser cosè de grandisme possance, non pas pour son délit seulement, mais pour acroistre son pooir & pour asseurer son estat en guerre et en pais, met les les plus chières choses & les plus précieus joiaus, k'il puet selonc sa bone entencion, tout autresi est li cors de cest livres compilés de sapience, si comme celui ki est estrais de tous les menbres de philosophie, en une some briement.

Et la première partie de cest trésor est autresi comme de deniers contans pour despendre toujours ès choses besoignables; c'est à dire k'ele traite du commencement du siècle & de l'ancieneté des vielles istores et des establissemens dou monde, & de la nature de toutes coses, en some: et ce apertient à la première science de philosophie, c'est Théorike, selonc ce ke li livres parole après. Ensi comme sans deniers n'aroit nule moieneté entre les cuvres des gens, ki adreçast les uns contre les, autresi ne puet nus hons savoir des autres choses plainnement, se il ne set ceste première partie du livre.

La seconde partie, ki est traité de vice et de vertus, est de précieuses pières qui donnent à home délit et vertu, cest-à-dire, ques choses on doit faire & quels non, et moustre la raison pourquoi; et çou apertient à la seconde et à la tierce partie de philosophie, c'est à paratike et à logike.

La tierce partie du trésor est de fin or; c'est à dire qu'ele ensaigne à home parler selonc la doctrine de rétorike, et comment li sires doit gouvrener ses gens, ki sos li sont, meismement, selonc les us as Ytaliens; et tout çou apertient à la seconde science de philosophie, c'est pratike. Car si come li or sourmonte toute

manière de métal, autresi est la science de bien parler & de gouverner gens plus noble de nul art dou monde; et pour çou ke li trésors, ki chi est, ne doit pas estre donnés se à home non, ki soit souffisaubles à si haute riceté, le baillerai jou à toi, biau dous amis, car tu es bien dignes selonc men jugement.

Et si ne di-ge pas ke li livres soit estrais de mon povre sens, he de ma povre science, mais il ert aussi comme une bresche de miel coillie de diverses flours. Car cist livrés est compilés seulement des mervilleus dis des autors, ki devant notre tans ont traitié de philosophie, chacuns selonc ce ke il en savait partie. Car toute né la puet savoir home terrien, pour chou ke philosophie est la rachine de qui croissent toutes les sciences, ke on puet savoir, tout autresi comme une vive fontainne, dont maint ruissel issent et décourent chà et là, si ke li un boivent de l'une et li autre de l'autre; mais çou est diversement, car li un en boivent plus et li autre mains, sans estanchier la fontainne. Pour çou dit Boesces, en son livre de consolation, que il la vit en semblance de dame en tel abit et en si très mervilleuse poissance, ke elle croissoit, quant il li plaisoit, tant ke son cief montoit sour les estoiles et sour le ciel, et pourvéoit à mont et à val, selonc dict et

selonc vérité. A ce commence men conte, car après boin commencement ensuit bone fin. Et notre emperères dist, el livre de loi, que coumencemens est grignour partie de la chose.

Et s'aucuns demandoit pour quoi cist livres est escris en romanc, selonc le patois de France, puisque nous sommes Ytalien, je diroie que ce seroit pour deux raisons, l'une ke nous somes en France, l'autre pour chou ke la parleure est plus délitable, plus coumune à tous langages . . . .

Quant li maistres ot finée la première partie de son livre, et que il ot mis en escrit de theorike ce ke s'en apartenait à sen proposement, il vot maintenant ensuivre sa matire, selonc la promesse que il fit en son prologue devant, pour dire des deux autres sciences dou cors de philosophie, ce est de practike et de logique, ki ensègne à home ce qu'il doit faire et ques non, et la raison pourquoi l'en doit les unes faire et les autres laissier; mais de ces deux sciences traitera li maistres auques méléement, pour ce que li leur argument sont si entremeslé que à paines poroient il estre devisé. Et ce est la seconde partie dou trésor ki doit estre de pières précieuses; ce sont les vertus, ce sont les mos et li enseignements des sages, dont chascuns vaut à la vie des homes, et pour biauté, et pour délit et

pour vertu. Car nule pière n'est chière, se pour ces trois coses non.

Cist ensignemens sera sour les quatre vertus; dont la première est prudence, ki est segnefiée par la charboucle, ki alume la nuit et resplandit sour toutes pières. La seconde est atemprance ki est signefiée par le saphir, ki porte célestial coulor et est plus gracieuse ke piere dou monde. La tierce est force ki est senefiée par le diamant, ki est si fort que il ront et perce toutes pières et tous métaus : pour quoi il n'est cose ki le puise donter. La quarte vertus est justice qui est segnifiée par l'esmeraude, ki est la plus vertueuse et la plus bele cose que oil de home puise veoir. Ce sont les très chières pières dou trésor, jàsoit ce que il soit tous plains d'autres pières ki ont aucune vaillance, selonc çou que li bon entendeour porra veoir et conoistre as parole ke maistre Brunet Latin escrist en ce livre. Mais tout avant volt il fonder sone defice sus le livre Aristotle; & si le translata de latin en romanc, et le posera au comencement de la seconde partie de son livre.....

. . . .

Après chou que li maistres ot mis en romanc le livre de Aristotle, ki est autresi come fondement de cest livre, volt il porsuivre sa matire

sur les ensegnemens de moralités por miex descouvrir les dis de Aristotle, selonc çou que l'en trueve par maint autres sages. Car de tant comme l'en amasse et ajoste plus de bones choses ensamble, de tant croist celui bien et est de plus haute vaillance; et ce est preuve que tos ars et totes oeuvres vont à aucun biens.

Mais pour la diversité des choses covient il que li bien soient divers, selonc ce que chascune chose requiert son bien, qui apriès a sa fin; et entre tant de diversités de biens celui est très millours de tous qui aquiert plus de bonté et de grignor vaillance. Car si comme li hom ot la signorie des autres criatures, tout autresi humaine compaignie ne peut estre sans signour. Mais plus noble signour ne porait estre que home, et ensint est de tous homes que il est sour autrui ou il est desous, & si comme les autres criatures sont por l'home, tout autresi est li home por l'home. Car li sires est pour garder ses subjés et il sont pour obéir à son signor. Et li uns et li autre véent au profit de la commune compaignie des gens, sans tort et sans honte. Et jasoit ce que li uns soient clers, dont li uns nos moustre la religion et la foi Jhesu-Christ et la glore des bons et l'infier des malvais, li autres sont juges, ou mire, ou autre mestier de clergie, et li

autre soient lais dont li uns font les maisons, li autre coutivent coses gaignables, li autre sont fèvre u cordoueniers ou d'autre mestier qu'il soient; je dis que il sont tous entendant à celui bien, qui apartient à la passible communités des homes et des cités, pour qoi il apert ke li bien, où entent li gouverneours des autres est plus nobles et plus honorables de tous autres. Car il les adresce, et tous sont por adrescier lui. . .

. . . .

Ci commence li livres de bone parleure.

Après çou que maistres Brunet Latins ot complie la seconde partie de son livre, en qoi il démonstre assez bonement quex home doit estre em moralitéz et coument il doit vivre honestement et gouvrener soi et sa maisnie et ses coses, selonc la science de étique et de économique, dont il fit mencion là où il devisa les menbres de philosophie, et que il ot dit quel cose desront la loi et gaste la cité, li fut avis que tout ce estoit une euvre copée, se il ne deist de la tierce science, çou est politique, ki ensaigne comment on doit gouverner la cité. Car cité n'est autre cose ke une gens assamblées pour vivre à une loi & à un gouvreneour, & Tulles dist que la plus haute science de cité gouverner si est rectorique, ce est à dire la science du parler. Car se parleure

ne fust, cités ne seroit, ne nus establisemens de justice ne de humaine compaignie; & jasoit ce que parleure soit donnée à tous homes, Catons dit que sapience est donnée à poi: et por ce, di ge, que parleure sont données de iiij. manières. Car li uns sont garni de grant sens et de bonne parleure, et c'est la flour del monde, li autre sont widie de bone parole et de sens, et cest la très grans mescheanse, et li autre sont wuide de sens, mais ils sont trop bien parlant et cest grandesime périls, li autre sont plain de sens, mais il se taisent pour la povreté de leur parleure; et ce rèquiert aide.

Et pour ceste diversité fürent li sage en contens de cette science, se elle est par nature ou se elle est par art. Et à la vérité dire, devant ce que la tour Babel fust faite, tout home avoient une meisme parleure naturelment, c'est Ebreu, Grieu, Làtin. Et nous véons par nature que ceus qui habitent en Orient parolent en la gorge, si comme li Ebreu font. Li autre qui sont en miliu de la tère parolent au palès, si comme font li Grizois, et cil qui habitent ès parties d'occident parolent ès dens, si comme font les Ytaliens. Et jasoit ce que ceste science ne soit en parler seulement si, mais en bien parler, ne porquant Platons dist ke elle est par nature, non pas par

art, à ce que l'en trueve mains boins parliers naturelment sans nul ensegnement : Aristotle dist que elle est mais mauvaise, por ce que par parleure estoient avenu as gens plus de mal ke de bien. Tuilles s'acorde bien que la seulle parleure est par nature; mais en la bone parleure covient iij coses, nature, us, art. Car us et art plain de grant ensaignement n'est autre chose que sapience, et sapience, est à comprendre les coses selonc cho que elles sont. Pour ce que elle est apelée moieneresse des coses, car elle les pourvoit toutes devant, et lor mét ciertaine fin ét ciertaine mesure; et là où sapience est jointe à parleure, qui dira que il en puise naistre se bien non?

Tuilles dist que au comencement que li home vivoient à loi de bestes, se proprioient maisons sans connoissance de diu, parmi le bois et parmi les repostailes champestres, si que nus ne regaroit mariage, nus ne conisoit pères ne fiz. Lors fu uns sages hons bien parlans, ki tant consilla les autres, tant leur moustra le grandeur de l'ame et la dignité de la raison et de la discrétion, que il les retraist de ces sauvegines, et les aombra à abiter en un liu, et à garder raison et justice : et ensi pour la bone parleure qui en lui estoit acompagnie o sens, fu cest home ausi comme un second

dius qui estora le monde par l'ordre de l'humaine compaignie.

Et si nous raconte l'istoire que Anfion, qui fist la cité d'*autènes*, i faisoit venir les pières et le mairien à la douçour de son chant, c'est à dire, par ses bones paroles, il retraist les homes des sauvages roches, où il habitoient, et les amena à la commune habitation de le cité : et d'autre part s'acorde bien Tuilles à ce que Aristotles dist de parleure que ele est mauvaise art, mais ceste parleure sans sapience. Quant un homs a bonne langue dehors, et il n'a point de conseil dedans, sa parleure est fièrement périlleuse à la cité & as amis. Or est il donc prouvé que l'art de rectorique n'est pas du tout aquise par nature, u par us, mais par ensaïgnement. Et por quoi je dis que chaseuns doit estudier son engien à savoir le. Car Tuilles dist que li hom qui en moult de coses est maindres et plus foibles des autres animaus, les devance toutes, de ce que il puet parler. Dont pert-il magnifestement que celui aquiert très noble cose, qui de ce devance les homes, de quoi li hom sormonte as bestes..

Ne por quant dist li proverbes que norreture passe nature; car selon çou que nous trovons en la première et en la seconde partie de cest livre, l'ame de tos homes est bone naturelment; mais

ele mue sa nature par la mauvaistié dou cors, en qoi elle maint enclose, autresi comme le vin ki empire, pour la malvaistié dou tonnel. Et quant li cors est de bonne nature, il cognorte s'ame et aide à sa bonté, et lors li vallent art et us. Car art li ensègne le commandement, ki à ce convient, et us le fait prest et apert et esmolut à l'œuvre, et por ce veut li maistres ramentevoir à son ami le ruille et l'ensaignement de l'art de rectorique, ki moult li aideront à la soutillesce, ki est en lui par sa bone nature; mais tout avant dira il que est rectorique, et desous cui elle est, et puis de son office, et de sa fin, et de sa matire, et de ses pers; car qui bien set ce, il entent miex le compliement de cestui art.

Ci dist de rectorique.

Rectorique est une science ki nous ensaigne bien plainement et parfitement dire ès coses communes et ès privées, et toute sa entencion est à dire paroles en tel manière, que l'en face croire ses dis à ceus qui les oient, et sacés que rectorique est la science de cité gouverner, selonc que Aristotles dist en son livre, ki est translatés en romans cha en arières; autresi comme ars de frain faire et de seles est sous l'art de chevalerie, li office de cestui art selonc çou que Tuilles dist est de parler penséement por faire croire ce que il dist

Entre l'office et la fin a tel différence que en l'office consire le parleure ce qui covient à sa fin, cest à dire que il paront en tel manière que il soit creus, et en la fin consire il ce qu'il convient à son office, ce est à faire croire par sa parleure. Raison comment: li office de fisicien est à faire cures et médecines penséement por sanner, et sa fin est sannerp ar ses médecines, et briement l'office de rectorique est à parler penséement, selonc les ensaignemens de l'art, et la fin est cèle cose pour qoi il parole. La matire de rectorique est ce de qoi li parolier dit, ausi comme les maladies sont matire dou fisicien. Dont Georges dist que toutes coses de qoi convient dire sont matire de cestui art, et Magoras dist que ceste matire est ès causes et ès questions, et disoit que causes sont ce, de cui li parleour sont en contens d'aucunes ciertaines gens, u d'autres coses ciertainnes et de ce ne disoit il mie mal.

Mais il disoit que questions est ce sur qoi li parleour sont en contens, sans nomer ciertainnes gens en autre cose qui apartienent as besoignes ciertainnes, si comme est ore de la grandeur dou solel et de la fourme dou firmament. De ce disoit il trop mal, car teus coses ne convient pas à gouverneour de cité, ains sont des philosophes qui s'estuident en parfonde clergie. Pour ce sont

il deceu cil qui cuident que raconter fables, ou anciènes ystoires, ou quant que l'en puet dire, soient matire de rectorique. Mais ce que l'en dit de bouche, ou que il mande par ses letres apenséement, por faire croire, ou pour contençon de de loer ou de blamer, ou de conseil avoir sour aucune besoigne, ou de cose qui requièrent jugement. Tout ce est de la manière de rectorique, mais tout ce que l'en ne dit artificiement, c'est à dire par nobles paroles, grief et plaines de bones sentences, ou par aucunes des coses devant dites, est hors de ceste science et loins de ses ruilles.

Pour ce dist Aristotles que la manière de cestui art est sour trois coses seulement, c'est démonstrement, conseil et jugement; à ce meismes s'acorde bien Tuilles et dist que démonstrement est, quant li parleur loent et blament home, ou autre cose généraument ou partiement. Raison comment : je loe moult biauté de feme, dit li uns, et je les blasme, dist li autres, et c'est dist généralement. Mais partiement, dist li uns : Juilles César fu moult preus et moult vaillans, fait li autres, non fu, mais traites et desloyaus; et ceste question n'a pas liu, se ès coses passées et présentes non; car de ce qui est à venir ne peut nus estre blamés ne prisiés.

Conseil est quant li parleur conseillent sur une cose qui est proposée devant eus, ou généraument ou partiement, pour moustrer li quel soit voir. Profitauble cose est garder pais entre crestiens, dit li uns, non est, fait li autres; mais partiement, dist li uns, profitable cose est la pais entre le roi de France et celui d'Engletere. Non est, fait li autres, et ceste question na pas liu se ès coses futures non. Et quant chascun a donné son conseil l'en se tient, à celui qui moustre plus ferme raison et plus créable.

Jugement est en acuser et en deffendre, ou en demander ou en refuser, pour moustrer de l'home u d'autre cose généraument que elle soit juste u non. Raison comment : généralment je di, fet li un, que tout larrons doivènt estre pendus, fait li autres, non doivent pas. Ou dit li uns : cil qui gouvernent la cité doivent avoir grant guerredon, fait li autre, non doivent; mais partiement, dist li un, je di que l'en doit pendre Gouliam, par ce qu'il est lères ataint, non est, fait li autres. Ou je demant guerredon, pour ce que j'ai fait le profit dou commun, non as, fait li autres, ou respont par aventure, tu as desiervi paine; et ceste question na pas liu, se de ses coses passées non, ke il jà faites; mais de ce se taist ore li contes, pour deviser les pars de rectorique. . . . . . .

Del gouvernement des cités.

Ès premiers livres devant sont devisées les natures et li devisement et li commencement des choses del siècles, et li ensègnement des vices et des vertus, et la doctrine de boine parole; mais en ceste daerraine partie veut maistres Brunès Latins acomplir à son ami ce que il li avoit proumis entour le commencement del premier livre, là u il dist que ses livres defineroit en politique, c'est-à-dire des gouvernemens des cités, ki est la plus noble et haute science, et li plus nobles offices ki soit el monde, selon ce que Aristotles prueve en son livre.

& jasoit ce que Aristotles die que politique comprègne généraument tos les ars, qui besongnent à la communité des homes, ne porquant li maistres ne s'entremet se de ce non, qui apartient au cors dou segnor et à sen droit office; car dès lor que jens commencièrent premièrement à croistre et à mouteploier, et ke li péciés del premier home s'esracina sor son linage, et ke li siècles empira durement, si ke li un convoitoient les choses à lor voisin, li autre par lor orguel sousmetoient les plus foibles au geu de servage, il convint à fine force que cil ki voloient vivre de lor droit, et eskiver la force des maufaitors se tornaissent ensamble en un liu et en

un ordre. Dès lors commencièrent à fonder maisons et fermer viles et forterèces et clore les de murs et de fossés. De lors commencièrent il à establir les coustumes et la loi et les drois, ki estòient kemun por toz les bourgois de la vile.

Por ce dist Tulles que cités est uns assamblemens de jens à habiter en un liu et vivre à une loi. Et si comme les gens et les habitacions sont diverses, et li us et li droit sont divers parmi le monde, tout autresi ont il diverses manières de signorie. Car dès lor ke Nemrot, li jaians, souprist premièrement le roiâume dou pais, et que convoitise sema la guerre et les morteus haines entre les jens dou siècle, il convint as homes qu'il eussent segnors de pluisors manières, selonc ce que li uns furent esleu à droit, et li autre i furent par lor pooir; et ensi avint que li uns fu sires et rois dou pais, li autres fut castelains et gardères des castíaus, li autres fu dus et conduisières de l'ost, li autres fu quens et compains le roi, li autres avoient dès autres offices, dont cascuns avoit sa tère et ses homes à gouverner.

Mais tout segnor et tout official, u il sont pèrpétuel à toz jors par els et par leurs oirs, si comme sont roi et conte et castelain et li autre samblable, u il sont à toz les jors de lor vie, si comme est mesire li apostoles, u l'emperères de

Rome, et li autre esleu à lor vies, u il le sont par anées, si comme sont maieur, prevost et postat et li eskievin des cités et des viles, u il sont sor aucunes espéciaus coses, si comme sont li légas et li délégas, et li jugières et li officiaus, à qui li plus grant segnor baillent à faire aucunes coses, u sor coi l'en se met de lor questions.

Mais de toz se taist li maistres en ses livres, que il n'en dist noiant de la segnorie des autres, se de ciaus non, ki gouvernent la vile par anées; et cil sont en deux manières, un ki sont en France et ès autres pais, ki sont sosmis à la signorie des rois et des autres princes perpétueus qui vendent les prouvostés et les baillent à cels ki plus les achatent, poi gardent à lor bonté, ne al pourfit des bourgeois. L'autre est en Itale ke li citain et li bourgois et les communités des viles eslisent lor poestas et lor segnors, tels comme il cuident ki soient plus porfitable au commun preu de la vile et à toz lor sougis; et sor ceste manière parole li maistres, car l'autre n'apertient pas ne à lui ne à son ami; et ne por quant tout segnor quel ke signorie il aient, i poroient penre maint bon ensegnement.

Toutes signouries et toutes dignités nous sont bailliés par les souverains pères, ki, entre les sains establissemens des choses dou siècle, volrent que

li gouvernemens des viles fust fermes de trois pilers, c'est de justice qui doit estre si establement fermée dedens le coer au segnor que il doinst à cascun sen droit, ne que il soit ploiés ne à destre ne à senestre. Car Salemons dist que justes rois n'aura jà mescheance. Révérence doit estre en ses bourgois et en ses sougis, car c'est la seule chose au monde qui porsiut les mérites de foi, ki sormônte toz sacrifices; pour çou dist li Apostles, hounourés, fait-il, vostre segnor. Amors doit estre en l'un et en l'autre : car li sires doit amer ses sougis de grant cuer et de clère foi, et vellier de jor et de nuit au commun pourfit de la vile et de toz homes. Tout autresi doivent il amer lor segnor de droit cuer et de vraie entencion, et doner li consel et aide à maintenir son office; car à çou k'il n'est ke uns sens entr'aus, il ne poroit rien faire se par els non.

N° 4.

DIEU :

Quel cose faut-il faire pour avoir Paradis ?
Mes dix Commandemens, que je donnay jadis.

Ce sont les dix Commandemens de le loy.

Dieu deseure tout ameras
Et cremiras souverament.
Pour nient, ne en vain ne jurras,
Ne perjurras à enscient.
Les festes tu reposeras
Et viveras adont saintement.
Ton père et ta mère honnerras
Et serviras révéraument.
Haine vers nulluy n'auras,
Ains cascun ameras loiaument.
Nul avoir tu ne retenras,
Se il n'est tien bien justement.
Luxure point tu ne feras
Qu'en mariage et déüement.
Pour riens qui soit ne mentiras,
Ains parle véritablement.
Feme d'aultruy ne convoitras
Et semblant n'en feras nullement.

N° 4.

LE DIABLE :

Suy men conseil; il a grand tort.
Les Commands de Diu sont trop fort.

C'est le conseil du Diable d'infer.

Honeurs, avoir, soulas querras,
N'à Dieu ne seras obédient..
Souvent et pour nient tu jurras
Et perjurras orriblement.
Les festes en péciés viveras
Et perdras ton temps follement.
Père et mère peu d'onneur feras,
Et si les courcheras souvent.
Hayne et contens tu auras
Et prenderas tost vengement.
L'aultrui avoir tu prenderas
Et sans sen sceut, ou aultrement.
Fornication tu feras
Non obstant que Diex le deffend.
Fauls tesmoins à le fois seras
Et mentiras hardiement.
Femes souvent tu sohaidras
Et en parleras wastement.

L'aultruy avoir ne desirras,
Son cerf, ne ce qu'à ly appent.

EXORTATION.

Or entendés, petit et grant,
Cel escript qu'icy est présent,
Et soyés en vos cuers pesant.
Se vous amés Dieu loyalment
Auquel signeur estes servant,
Poés chi vir appertement.
Car se de Dieu un seul command
Trespassés aviséement,
Point n'amés Dieu : s'estes errant
Hors de voie de sauvement,
Et paradis alés perdant
Et le glore, qui vous attend,
Et en infer alés courant,
Se vous n'avés repentement.

Tours et engiens souvent querras
Pour l'aultrui avoir faussement.

EXORTATION.

Or entendés à my, serjant,
Qui alés tous à dampnement.
Diex voel que trestout li servant
Tiegnent se loy entirement.
Et s'il falent d'un seul command
Il les renye plainement.
Point ne sui telz, venés ayant,
Car je vous ay bien en convent.
Se l'un conseil alés tenant
Des dix, que j'ay cy en présent,
Infer arés, n'alés doubtant,
Où tourmens arés plus de cent,
Et si serés à my semblant
Et dampné perdurablement.

N° 5.

Del povre clerc qi disoit ave Maria adès, et pour çou fu il saus

Encore ne me puis-je taire
Des courtoisies à retraire
Que fist la virge, et raconter.
Ici après, vous voel mostrer,
Sans prologue et sans sermon faire,
Un miracle de boin afaire.
Biaus est li contes et petis,
Et si est assés briement dis.
Jadis en une vile avoit
Un povre clerc qi se vivoit
De ce q'il pooit pourcacier.
D'huis en huis li convint cachier
Sa viande à val et à mont,
Ensi çon li besoigneus font.
Et des lètres petit savoit,
Aveuc tout çou que rien n'avoit.
Mais je di par droit c'assès sot,
Par une coustume qu'il ot,
Qu'il avoit par acoustumance
Le mère diu en remambrance;
Et tous jours son salu disoit;

Et li dires tant li plaisoit,
Que jà de dire ne cessast
Nul jor à dire n'oubliast.
Ave Maria respondoit,
Maintes fois quand on l'araisnoit :
De l'abondance del cuer ist
Et muet çou que la bouce dist.
Ausi del cuer el fol usage
Est sans plus la lange mesage.
Tant c'à un tans d'un entredit
Vint la mors au clerc, si l'ocit;
Il morut assés povrement;
Et pour l'escumeniement,
Qui en la tère demouroit,
Si que nule ame n'i moroit
Qi en cimetière fust mis,
Ne pour avoir, ne por amis.
Cil clers fu as cans entérés,
El cief de deux cemins férés.
Après el cief de l'an avint
Que sainte eglise à son droit vint,
Et que ses anemis plaissa;
Si que li entredis cessa.
Bien est drois qu'ele vaint partout
Le fol, l'orgueillous et l'estout.
Et quant plus seuffre, plus atent,
Et ses caus plus crueus descent.

Si que nus ne se prent à li
Qui honte n'ait, jel sai de fi.
Durement fu li pules liés,
Quant il fu réconciliés.
Et cil ki leur amis avoient
As cans où enfoui estoient,
Endroit soit cascuns esploita,
Si que le sien en raporta
Et que dans atre furent mis.
Mais li clers qui fu sans amis,
Comme povres et dénués,
Ne fu par nului remués;
Nonques à home n'en sovint;
Tant c'une matinée avint
Que uns clers à escole aloit,
De vile à autre où il estoit.
Avint que li clerçons ala
Et la fosse à cel clerc trova,
Qui d'alès le cemin fu mis.
Sor lui vit une flor de lis
Et si senti en cèle flour
Si grant biauté, si grant douçour,
C'au clerçon forment plot et sist.
Maintenant lès le flor s'asist.
Si coisi en icèle flour
Letres de très bèle coulour,
Trop bien faites et trop bien nées,

Et de fin or enluminées.
Avant se traist et dist ci a:
Ave Maria gratia,
Plena, dominus tecum; voir
Ces letres voel je bien savoir,
Et si lirai tout le sourplus,
Benedicta tu in mulieribus,
Et benedictus fructus ventris tui.
Dix qi m'a hui amené ci,
Dist li clerçons, soit graciés,
Et comme pères merciés.
D'une soif bastons esracha,
Tout entor les flours les fiça,
Que beste avenir n'i péust,
Devant que moustré l'éust.
Courant d'illeuques s'en torna
Dusca son maistre ne fina.
Si li dist, à vois esperdue,
L'aventure q'il ot véue.
Voirs est que cuers d'ome s'esvelle
Quant il ot une grant merveille.
De çou q'il ot oï conter
Isnèlement se fist mener,
Si vit les letres en la flour.
En afflictions et en plour
Se mist quant il ot tout léu,
Et l'escrit en la flour véu.

Il créi, et sot sans doutance
Que c'estoit grans senefiance,
Quant en tel saison flors naissoit
Et dont si boine odors issoit.
Tantost fu la cose séue,
Qui pas ne dut estre créue.
Si que tous li pules i vint.
Lies fu qui de près i avint.
Li évesques de la contrée,
Quant la cose li fu contée,
I vint à grant pourcession
De clers et de religion.
Si i ot moines et convers,
Si que li plains en fu couvers.
Tantost entor la flor fouirent,
Tant cavèrent que le cors virent,
De cui bouce li flours issoit.
La bouce tout entor avoit
Et la langue fresce et vermeille,
Dont il leur vint à grand merveille.
Car tous li cors porris estoit,
Qui de soi bone odour issoit;
Mais l'acoison ne sorent mie.
Tant c'uns clers, qui bien sot sa vie,
Leur aconta son erment
De la glorieuse, conment
Son salu tout adès disoit

Et nule autre euvre ne faisoit,
Tant con il demoura en vie.
De madame sainte Marie
Sorent tantost que ce venoit,
Qui à cel mort guerredonnoit
De çou que tant salué l'ot.
De fère ostèrent à cel mot
Le mort ensi con le trovèrent.
Et cors et flour en aportèrent,
Si hautement com un cors saint.
En toute la vile n'ot sein,
Qi ne sonnast encontre lui,
Et clerc et moine, dui et dui,
A pourcession s'en aloient,
L'ame del cors recommandoient,
Devant un autel Notre Dame,
Si escrisent desuer la lame
Le miracle c'oï avés,
Où essample prendre devés.
Si feront cil qi bien saront
Et ki le grant joie en aront.
Mais jà vilains n'i pensera
Li las ki en infer ira,
Cil sera bien vilains adroit
Et cil est vilains orendroit
Qi par ses rains et par sa bouce
Gaaigne cil vilain reprouce.

Infer, dont nus ne nule n'ist,
Qui tant par an entr'engloutist,
Que nus ne porroit raconter
Né que la gravèle de mer.
Infers li viex, infers li sales,
Infers qi a plaines ses sales
De dolour, de paour, de honte,
Et de divers travaus sans conte.
Infers sans joie et sans pitié,
Sans repos et sans amistié,
Et sans nule miséricorde,
Infers à cui tous maus s'acorde,
Qi ses serjans de tous biens oste,
Mal ait qi enricist tel oste,
Qi en fu le couce et en paine
Et de lui tormenter se paine.
Vous gens qui en pécié vivés,
Cest oste felon eskivés.
Son mal ostel tost gaaigniés,
Quant à force vous mahaigniés
Pour vos délis, por vos goulées,
Qi en si brief tans sont alées.
Vous caitivaille qui avés
Les iex et goute ne véés,
Qi metés en force et en pris
Le monde encontre paradis.
Mais jà pris n'i porrés trover,
Nient plus con puet de toute mer

Nombrer les goutes, ne prisier,
Que nus ne porroit espucier,
Encontre une goute de saine.
Ensi vostres péciés vous maine,
Qui de sa poire vous fait corme.
Cuidiés vous jà que dix se dorme.
Il ne dort pas, ains s'esmerveille
De çou que cascuns ne s'esveille.
Esveilliés vous car trop dormés,
De çou que trop li monde amés,
Qi vous aville et désérite
De l'amour del sainct espérite,
Qi vos mesprisons set et voit.
Et pour çou vous lo orendroit
Qe vos meffais laissiés ester,
Assés poés à Dieu prester
Une partie de vo tans.
Or le servés; si ferés sens;
Et vostre dame et votre amie,
La mère diu n'oubliés mie.
Par tout sont ses vertus estables,
En lieu de cançons et de fables
Et main et soir le salués
Et tous vos maus en bien mués,
Pour avoir la joie des cieus
Qe cil nous otroit qi est diex.
Explicit.

——

N° 6.

Les dis des Philosophes.

A le fois avient que li hom
Bat le cien devant le lyon.
Belle doctrine prent en luy
Qui se castye par aultruy.

Qi plus despend qu'à ly n'affiert,
Sans caup férir à mort se fiert.
C'est trop folement despendu
Quant pour despendre on est pendu.

En toute soef norreture
Ne gist mie boine aventure.
On doit moult hayr le soulas,
Dont en dist en le fin hélas.

Cilz est folz, telz est mes recors,
Qui par se langue perd âme et corps.
Il avient qu'un malvais homs mord
Tel mortel que le met à mort.

Cilz qui son sens voelt garder d'ire
Ne doit croire quanqu'il ôt dire;

Car qui fait de s'orelle nasse
Grant doleur à sen cuer amasse.

On ne poet plus bel amender
Le meffait, que par l'équiver.
Qi onques vit et souffrir poet
Il voit partie de ce qu'il voelt.

Qui riens commence il doit sentir
A quel fin il en poet venir.
Nulz ne doit dire, quant riens fait,
De l'œure ains que parfaite l'ait.

Homs qui voet jugier loyalment
Doit garder au comencement
Que trop ne soit d'amour souspris,
Ne de grant hayne entrepris.

De ce que tu poes faire au main
N'ateng le soir, ne lendemain,
Tels maine au matin grant boebant
Qi au soir est le plus dolant.

Folz est qui convoite aultruy terre
Pour tousjours demorer en guerre.
Qui plus convoite qu'il ne doit
Se convoitise le dechoit.

Quand proedome povres devient
A nulluy de ly ne sovient.
Mais quant fortune l'a haut mis
Chascuns voet estre ses amis.

On doit bien oyr et entendre
Ains ke on doit response rendre.
Qui respond avant qu'il n'entend
Sa folie monstre en présent.

Oy et voy et parle poy :
Et se tu parle, saices quoy :
Ly parole est moult bien eslite,
S'el ne vault mielx teute que dite.

Pis est compains qui n'est loyaus
Que playe dont en voit boyaus.
Et à plus grant peine est sanée
Plaie de langue que d'espée.

Homs qui despend plus qu'il ne doit
En povreté morir se voit.
Qui le sien despend folement
Point n'est amés de boine gent.

Tant vault amours, comme argent dure
Quant argens fault amours n'est sûre.

Pour biau parler, ne pour savoir
N'est nuls prisiés, s'il n'a avoir.

Saige felon doit on crémir
Et fol felon doit on fuyr.
Sot de boin aire déporter,
Et saige de boin aire amer.

N'est point sires de seu pays
Qui de ses hommes est hays.
Bien doit estre sires clamés
Qui de ses hommes est amés.

Qui compaignie à saige tient
Par raison saiges en devient.
Qui avoeques le fol s'asamble
Sovent avient qu'il le resamble.

Nulz ne doit dire de nulluy
Qu'il ne voet c'on die de luy.
Qui d'aultruy mesdire vaulra
Regarde soy il se taira.

Homs monte par humilité,
Mesure le tient en chiereté.
Orgueil fait homme tresbuscier,
Perèce le fait mendier.

Qui de sen don pleure et se plaint
Le grâce de sen don estaint.
Mielx vault un don fait de boin cuer
Que ne font quatre contre cuer

Cilz qui tard juge et tost entent
Par raison fait boin jugement;
Car boins et bien seur est le juge
Qui bien entend ains que il juge.

Se tu voelz boin service avoir
Il te convient par estovoir;
Laissier toute ta volonté,
Pour ten maistre servir à gré.

Grant science est d'acquerre amis
Et de les garder, ce m'est vis.
Et mielx vault uns amis en voie
Que ne font denier à coroie.

Des biens que diex t'aura presté
Pour luy en donne en carité.
Boin fait donner, ce poes savoir,
Petit don pour plus grant avoir.

Ly maistres pert se paine toute,
Se li disciples qui l'escoute,

Ne met paine du retenir,
Si qu'il en puist bien souvenir.

Li saiges homs sa langue garde,
Ce ne saurait mie soz faire:
Et saige est cilz que se paine
Ad ce que se langue refraigne.

Il vault trop mielx que on se taise
Que dire parole malvaise.
Et cilx qui volontiers l'escoute
N'est point prudens, ne die ne doute

Souffissance fait riqueté
Et convoitise povreté.
Soit rois, ou n'ait vaillant deux mices
Qui plus convoite, mains est rices.

Saiciez que nulz homs n'est gentiex
S'il n'est à bien faire ententiex.
Nulz n'est vilains fors par ses vices,
Dont il est outrageux ou nyces.

N° 7.

Vers sur la mort.

Vivre tous tamps, et cascun jour morir
Ce doit li homs sagement espérer;
Au vivre doit penser pour soy tenir,
Et au morir pour les maus esquiver;
S'ainsi le fait il ne poet més errer,
Ne perdre Dieu, ne povreté sentir.
A tel conseil se fait boin asentir,
Car on y poet l'ame et le corps sauver.

Or voeil à tous plainement faire cler
Comment on poet ces deux cozes furnir.
Qui toutes deux les volroit aciever,
Il y convient grand soing à maintenir,
Quoy qu'il en doie en ce siècle avenir,
Le cuer on ait ne orgueilleux n'aver,
Et qui ainsi se voelt amesurer
Boine vie a et glorieux fenir.

Quant li homs naist il commence à morir,
Et comme plus vit et mains a adurer,
Et toudis voet li corps l'ame trahyr;
Tel compaignon fait il mais trop amer
Qui si honist ce qu'il deust honnourer.
Et aussi tost que corps est sans espir

L'esquievent cil qui le soloient amer,
Et tout convient sur l'âme retorner.

Penser de s'ame et amender se vie
Ce doit li homs, pour paradis avoir;
Car s'il est hui, demain ne sera mye
Et de la mort ne poet le vie savoir.
Telz est haitiez au main qui moert au soir.
Por ce est sos qui en biauté se fie
Et qui maintient orguel ou felonnie,
Et qui pert l'ame, pour amaser avoir.

Que ferons nous, se la mort nos maistrie,
Et nous ne sommes en point du recevoir?
Hastons nous tost, amendons nos folies,
Miex ne poons l'anemi décepvoir:
Ou se ce non, je sais très tout de voir
Que nous perdrons de Dieu la compaignie.
Diex nous doinst grace et le vierge Marie
Que de bien faire aions force et voloir.

Quand homs est mort, il n'a si boine amie
Ne amy nul, tant soit son prochain hoir,
Combien qu'il pleure, ce samble, a grand hasquie,
Qu'il ne désire à partir à l'avoir.
Or gard cascuns qu'il fasse son devoir,
Ou se ce non, por voir le certifie,

Ou fu d'infer prendra se manandie
L'ame de ly, sans jamais remanoir.

Las! qui orroit le cri et le hurrie
Des lasses ames qui ne finent d'ardoir,
Et repensast aussi d'autre partie,
Les biens qu'ont cilz qui font le Dieu voloir
En paradis ou joie est sans doloir,
Jà de péchier ne li prendroit envie.
Le doux Jésus sa gloire nous ottrie
Et nous doinst tous avecque luy manoir.

N° 8.

Li fil Adam, avant venés,
& mez enseignemens tenés.
Ramenbrons nous que summez cendre,
Et qu'il nous convient, sans attendre,
Sanz arester et sanz loisir,
Naissans, vivans, aler morir.

Mi frère, entendés ceste table,
Qui est legière et pourfitable.
Par li sauerons lez discors
D'entre lez amez et lez corpz,
En cascun eage pour véir
Comment on doit vivre et morir.

Je vais morir néz en ce jour,
De vivre n'ay plus de séjour.
Mors ne me laist plus demourer.
Savoir le fay par mon plourer.
Ne puis faire fors que jémir,
Dire ne say : je vais morir.

Enfechonnez, qui és hui nés,
Quant li péchiés originez
T'est ostés par le baptisier,
Tu ne dois pas ce desprisier,
Plus court sentier ne pues tenir
D'aler en vie, sanz morir.

Je vois morir, qui a v. ans
Sui despartiz des alaitanz,
Li mondes me commenche à plaire,
Encore ne sai-je lequel faire,
Le monde amer ou Dieu servir,
S'on ne m'aprent je vois morir.

Enfés, apreng le droite voie
A Dieu servir jouenez te ploie.
N'atent tant que soies rois,
Car il n'est ne conte, ne rois,
Se contre Dieu voelt enroidir,
Qui voist en vie sans morir.

Je vois morir qui a x ans
Estoie fel et mesdisans.
Jurer, mentir, trop bien savoye
Tous boins ensengnemens haoye,
A père, n'à mère obéir,
Onques ne vauch, je vois morir.

Garchonnez, qui sces jà entendre
Qu'est biens et maux tu dois aprendre,
A ton père et à ta mère
Et à aultrui par quel matère
Tu porras sagez devenir,
Pour avoir joie, sans morir.

Je vois morir xv ans perdus
Ay. Dont forment suy esperdus,
Cointes, mignos, jolis esté
Ay, en yver et en esté
Canter, jouer, danser, salir
En tel folour je vois morir.

Jouevenchiaus, enseigner te lay
Preng Dieu à servir sans delay
Car s'à joueneche t'abandonnes
T'ame et ton corps à la mort donnez.
Fors est li chemins à tenir
Qui maine à vie sans morir.

Je vojs morir qui près xx ans
Authomne, este, yver, printemps
Ay este en malvais usage
Oi fusse entrés en mariage,
Pour plus mon voloir acomplir,
En ce mois; mais je vois morir.

Vallez, entend, qui as ja force
Errant de Dieu servir t'efforche
Car se jouenèche te maistrie,
Tu n'es pas sires de ta vie.
Se jouenes pues mors devenir
T'iras en vie, sans morir.

Je vois morir qui vint et quatre
Ans ay perdu en moy esbatre
Qu'à bien faire ne vauch ouvrer.
Las! bien le cuiday recouvrer,
Se dieus le vausist consentir.
Maiz il ne veult, je vois morir.

Amis, Dieu te convient douter,
Se péchié voelz arière bouter
Ceste virtus fait l'homme sage
Et lui garder de tout oultrage
Amer virtus, péchier haïr
Fait avoir vie sans morir.

Je vois morir, qui, des ans trente
Ay maisement payé le rente
Des biens que Dieus m'avoit prestés.
Or est venus et apostés
Qui le mes veult par droit tolir.
J'ay tout perdu, je vois morir.

Amis, qui as forte jovente
A pénitence met t'entente.
Tant com t'ez vigreus, jouenes, fors
En Dieu servir met ton effors,
S'a droit veulz ses biens retenir
Et avoir vie sans morir.

Je vois morir, qu'en trente et sis
Ans en lieu n'alay ne ne sis,
Qu'en menant vie deshonneste..
Ainsy ay vescu comme beste.
Or cuiday sages devenir.
Maiz je ne puis, je vois morir.

Amis, arme toy d'atemprance
D'estre perdus és en balanche,
Se par li tost ne te secours.
A ta mort, n'as plus que le cours
Par li te pues contretenir,
Et avoir vie sans morir.

Je vois morir, la quarantaine
De ans ay, qu'ainques ne fu saine
M'âme. Mès ore sera sanée,
Se je puis vivre en ceste anée.
Las ! non sera je sench venir
En moy la mort, je vois morir.

Hom, en toy dois avoir science
De tout porter en pacience.
En ceste virtu iert sanée
L'âme de toy et bien gardée.
Maiz garde le sanz departir,
S'avoir veulz vie sans morir.

Je vois morir quarante et trois
Ans ay fourment esté destroiz
D'aquerre cevance mondaine.
Maiz pour le glore souveraine
Acquerre ne vaulz rienz souffrir.
Or soufferay, je vois morir.

Hom, or entend à Dieu amer,
Le monde trouveras amer
L'amour de Dieu te soustenra
Et tout ton cuer te remplira.
Nulz fors Dieus cuers ne puet remplir,
Ne donner vie sans morir.

Je vois morir, qui plus cinquante
Ans ay désoublié le plante
De baptesme por mes péchiés,
Dont tous mes corps est entechiés.
Laver le voel pour enbelir
Las! je ne puis, je vois morir.

Homs, qui as perdu innocence
Embrachier te fault pénitence,
Qui l'ame de toy lavera
Et tes virtus te rendera,
Pour toy garder de renchéir
Et donra vie sans morir.

Je vois morir, cinquante sept
Ans ay fait li dyable rechet,
En moy car onques ne vauch faire
Cose qui à Dieu déust plaire.
Or me repaire à desplaisir
Vivre si vieux, je vois morir.

Malvais crestiens renoyés,
Qui au diable és aloyés
Preng par force contricion
Confesser satisfaction,
Si que tu puisses revenir
A trouver vie sans morir.

Je vois morir, qu'en soixante ans
N'ay aempli ne lieu, ne tamps
Fors en péchiet et en ordure.
Ore n'a péchiés de moy cure.
S'entenderay à Dieu servir
Se je puis, quand je vois morir.

Hom vieus, com dois avoir grand honte,
Quant diablez a, selonc ton compte,
Le cler et le fort de ta vie,
Dieu ne poet avoir que le lie.
Or pleure sus pour resclarcir,
Se tu veulz vivre sans morir.

Je vois morir, soixante neuf
Anz n'ay servi à Dieu un oef
De servir or le serviroye
Volontiers, se je tant vivoye
Que je puisse encore fuir
La mort me tient je vois morir.

Vieux homs, qu'as-tu fait en t'enfanche,
En te force et en te poissance,
Quant tu peus, tu ne voloyes,
Quant tu veuls tu ne pooies,
Par plourer, prier, repentir,
Pues avoir vie sans morir.

Je vois morir qui soixante dix
Ans ay moult bien pour voir le dis
Quant toute me vie remire
Toudis a alé de l'empire.
Or vaurroye à Dieu revenir
Maiz corps me fault, je vois morir.

Tout le tamps que tu as ouvré
Mais ne puet estre recouvré.
En plourant tes péchiés recorde
Et prie à Dieu miséricorde,
Qu'en te fin puisses deservir
A avoir le vie saus morir.

Je vois morir vieux et lassés
Que soixante quinze ans passés
Tant suy à bien faire attendus,
Dont en infer seray pendus,
Se Dieux ne recheup mon espir
En grace, car je vois morir.

Homs, qui veut grace sans deserte
Dieux a tous jours se porte ouverte.
Péchié le clos et virtus l'œuvre,
Se de cuer més le main à l'œuvre
Com tard qu'il soit ne pues falir
Que n'ayes vie sans morir

Je vois morir qui quatre vingts
Ans, m'estuet aler dont je vins.
Trop ay en terre mis m'entente,
Or me tient li mors pour se rente
Qui me fait crosler et crochir
A potences, m'en vois morir.

Hom anchiens, sans délayer
Compter te fault et puis payer
Selonc ce que ouvrés auras
Ton paiement recheveras.
Or fay tel bien qu'au départir
Te doinst diex vie sans ans morir.

Je vois morir quatre vingt et quatre
Ay ans, et si me puet abattre
Mors, de labeur suy tous foulés
Et par nature desmoulés
Il a bienfaits me peusse tenir
Moult me pleut aler morir.

Homs, qu'à Dieu n'a volu entendre,
Or te fault il ou rendre ou prendre
De fais, de dis, ne de pensée
Ne t'en sera heure quitée
Nes tant que on met l'oel à ouvrir
Sera pour vivre ou pour morir

Je vois morir qu'ay ans nonante.
Nature me retrait se plante,
Tolu m'a jà sens et mémoire,
Repos, dormir, mangier et boire.
Ma vie n'est mais que languir
Ma vie las! je vois morir.

Anchiens, à cui nature fault
A ta vie penser te fault,
Comment t'a ouvré en jouenèche
En ta forche et en ta vieillèche.
Penser t'y fault et puis gémir.
T'iras en vie sans morir.

Je vois morir, biaus sires Dieus,
Car trop suy anchiens et vieux,
Ma vie pend à la balance,
Dont sui renchéus en l'enfance.
Comme un enfant m'estuet fenir,
Piechà déusse aler morir.

Homs, Dieus t'a remis en l'enfance,
Pour peser à juste balance
De jour en jour tout ton eage.
Car sçavoir veut par ton ouvrage
Mais parler, penser, consentir
Qu'as deservi vivre ou morir.

Je vois morir, octante et douze,
Car Dieus ma vie plus n'arouse.
Si m'estuet matir et sechier.
En moy senech jà le mort fichier
Qui m'abat et fait amuir,
Ne puis dire, je vois morir.

Homs anchiens, or pues sçavoir,
Que sans Dieu ne pues bien avoir.
Quant sa main trait, tu vas en cendre.
Si te convient ou rendre ou prendre,
Mais si de cuer rens ton espir
En Dieu viveras sans morir.

Je vois morir, mors vient moy querre.
J'ai demouré cent ans en terre,
Assourdis suy, si ne voy goute,
J'ay me force perdue toute
Qui mais ne me puis soustenir,
Abatus suy, je vois mourir.

Homs, qui pour morir te démentes
Gardes qu'aiès paiés tes rentes.
Se péchiés a, se t'en délivres
Par confesser et à Dieu livres
Tes virtus qui puisses flourir,
S'iras en vie sans morir.

Je muir, je muir hom décrépites,
Tant suy vieux, ne sçay que vous dites,
Je n'oy, ne voy, ne sçay entendre,
Car cendre suy, s'iray en cendre.
Veuus suy au bout d'enviellir,
Sans sens, sans force, voy morir.

Homs, qui tous eages as héus,
Et en le fin es déchéus,
En toy devons exemple prendre,
Car folours est de tant atendre
A faire bien et pourveir
Pour vivre, quant on va morir.

Je vois morir, piécha déusse
Estre mort, se morir péusse.
Je ne say pour quoi tant demeure
Li mors, je l'atens d'eure en heure,
Je croy ne me sut ou guérir
Trop suy vieux, je ne puis morir.

Folz mais se tu scéusses vivre,
Dc toy morir fust-on délivre,
S'a bien faire fusses à mort,
A toy fust venue li mors
Mais Dieu ne voelt nulluy périr,
T'atent pour vivre sans morir.

Or sont mort li enfanchonnet,
Enfechon, enfant, garchonnet,
Gouevenchel, jouene, vallet, home,
Viel, anchien, et chil qu'on nomme
Décrépites, tous sans falir
Tous converra aler morir.

Morir las! et nous demeurrons
Demourrer? certes non ferons.
Hui passons, hier fumes passés,
Che sçavons nous en vérité.
Or prions dieu qu'au départir
Il nous doinst vie sans morir. Amen.

N° 9.

Boëce.

Fortune mère de tristesce
De doleur et d'affliction
Mettre me fait en ma vieillesce
Mon estude et m'entention
De faire un romant sus Boesce,
Qu'on dist de consolation,
Qui donne confort et léesce
A ceux qui ont turbation.

Raison et cause plus pour quoy
Je commance ce romans faire
Est une dame que je voy,
Cui fortune a esté contraire.
Conforter je la voeil et doy,
Et son cuer envers Dieu atraire.
Or prions tous Dieu le haut roy
Que li romans lui puisse plaire.

En françois n'est pas proprement;
Nul n'en doit avoir desplaisance,
Pour ce qu'à mon commencement
Je ne fu pas norri en France;
Mais tant sachiez certainement
Qu'il contient assez la substance
Des diz du livre clèrement
Et d'aucuns la signifiance.

Resgardéz bien le livre tout;
Qui n'est pas legier à entendre.
N'est pas en romant mot-à-mot,
Car tous ne les pourroie prendre
Et s'ainsi estoit, je me doubt
Que l'en ne me peüst reprendre.
Et pour ce ai-je miz sans riot
Ce que ma raison peut comprendre;
Et non pourquant je n'ay pas dit

Riens qui au livre soit contraire;
Maiz ay bien resgardé l'escript,
Duquel l'en peut moult de bien traire,
Lequel un frère prescheur fist,
Qui le livre moult bien déclaire :
Car du frère portoit l'abit;
De lui ay fait mon exemplaire.

Raconte Boesce souvent
Histoires assez convenables;
Maiz qui s'en passe trop briesment,
Elles ne sont tant agréables;
Aussi dit-il courtoisement
Aucunes fictions et fables;
Qui ne les déclaire autrement,
Elles en sont moins délitables;
Et pour ce ay je voulu emprendre
Et miz mon estude et ma cure
A desclairer et faire entendre,
Sans voile et sans couverture
L'istoire forte à comprendre
Et la fable qui est obscure,
Au moins tant com se peut estendre
De petit engin la mesure.
N'ay pas gardé la différence
Qui est moult desguisée chose;
Car li livre par vers commence,

Et puis si se fenyst en prose.
Souvent fait ycelle muance;
Maiz de ce faire me repose,
Car bien say que ceste ordenance
Pou vault à ce que je propose.

Au premier quant je commençay
Du livre rimer la matière,
En ma pensée proposay
Tous jours garder une manière :
Car li livre rimer cuiday,
Tout selon la rime première;
Maiz un pou trop fort la trouvay,
Sy l'ay rimé en plus legière.
Aucunes gens vont desprisant
Par aventure cette rime,
Qu'aucunes foiz est consonant,
Sans estre toute léonine.
A teles gens je met avant
Et dy une tèle maxime :
Cilz iroit moult souvent musant,
Qui voudroit tout ouvrer à lime.

Tous ceulz, que fortune enyvre,
Dist que tous de convoitise ardent,
Quant il estudient ce livre
Et diligemment le resgardent,

Sans convoitise les fait vivre,
Se ses commandemens bien gardent,
Le cuer leur fait franc et délivre
Quant il gaignent et quant il perdent.
Des biens mondains, quant il les ont
Joye n'en meinent à oultrage,
Aprèz aussi, quant il s'en vont,
Ne pleurent pas moult du dommage.
Car le livre bien leur espont
De dame fortune l'usage,
Qui vient à ceulz qui mal ne font
Mettre souvent son faulz visage;

Et pour ce, qui estudieroit
Cestui livre à grant diligence,
Fortune point ne priseroit,
N'en ly ne mettroit s'espérance.
Son cuer en Dieu reposeroit;
En lui ne peut estre muance,
Et tous jours en lui trouveroit
Planté de biens et d'abondance.

Loer devons Dieu et cest homme,
Qui nous a fait tèle escripture,
Où de vertus trouvons la somme,
Et de bien vivre la mesure.
Loer devons le lieu de Rome,

Où il a priz sa norreture,
Qui fist présent d'un tel preudome
A toute humaine créature.

Or est raison que je vous dye
Aucune chose à sa gloire.
  Boesce fu de rommenie,
Selonc ce que nous dit l'istoire.
Sage, soutil, plein de clergie,
En tout conseil digne de croire,
Honneste homme et de bonne vie
Tous jours avoit Dieu en mémoire.

Avint quant par grant excellence
De clergye et de bonté,
Dieu qui les preudommes avance
L'ot en ce monde hault monté,
En richesces et en puissance,
A moult ses voisins sourmonté.
Maiz fortune par sa muance
A bien poy ne l'a abonté,
Elle qui tout son temps se peine
Comment ce qu'elle a fait defface,
De Boesce tourna sa resne
Et lui montra sa noire face,
Par envie qui tous jours règne,
Et qui les preudommes menace

Tant le mena et le demeine,
Que du roy li toli la grâce.

N'est home ou monde tant soit fort
Sage, soutil, malicieux,
Qui trouvast souffisant emport
Contre la langue d'envieux.
Tant fu tel message de mort
Contre Boèce iniquiteux,
Que le roy l'essilla à tort,
Et le fist povre et souffreteux.
Sa fortune qui fu muée
Le déconforta durement.
Maiz sa raison enluminée
Le reconforta doulcement.
Lors proposa en sa pensée
Faire à notre enseignement
Aucune chose de durée.
Or oez le commencement:

« Je souloie jadiz penser,
Ditter, enseignier, et escrire
Les livres qui font à penser,
Et qui sont de haulte matire.
Mon temps souloye demener
En joye, soulacier et rire.
Hélas! or me convient pleurer

Et commencier autre manière.

. . . .

Cy prennent fin et sont delivres
De Boëce tuit li cinq livres.
Se vous voulez le nom savoir
Et de la région avoir
Du frère que Dieu enclina,
A ce romant que rimé a,
Au commencier et au parfaire,
Qu'il n'a pas fait sans peine traire,
Le prologue premier lisiez,
Et les grans lettres avisiez.
Car se vous les mettez ensemble,
Elles vous diront, ce me semble,
Le nom et la ville du frère
Et la région toute clère,
Et tout expresse vous dira
Cilz qui le prologue lira.

Se vous voulez savoir l'année
Et la ville et la journée
Où le frère parfist s'entente,
L'an mille et six et trente,
Le derrain jour de mars prenez.
Si saurez quant à fin menez
Fu cilz romans à Poligny,
Dont le frère s'est pou soigny,

Qui le romant en rime a miz.
Dieu gart au frère ses amiz,
Qui ce petit romant a fait,
Et li pardoint tout son meffait.

Explicit Boëce de consolation.

N° 11.

Cançon.

A vous, amant, plus k'a nulle autre gent
Est bien raisons ke ma dolour conplaine;
Kar il m'estuet partir or autrement
Et deseurer de ma douche compaine.
Et quant li pert n'est riens ki me remaigne.
Et sachiés bien, amours, chertainement,
S'ains nus morust pour avoir cuer dolent,
Dont n'iert par moi esmeus sens ne lais.

Biau sire Dieus, ki ert il dont, ne coment ?
Convenra il ke jà li conjié prene?
Oil par Dieu, ne peut estre autrement,
Sans li m'estuet aler en terre estrange.
Or ne quit nus ke grans deus m'i soufraigne,
Quant de li n'ai confort n'alegément,
Ne de nul autre avoir joie n'atenc,
Fors ke de li, ne sai se ch'ert jamais.

Biau sires Dieus, q'ert il desconsirer
Del dous soulas et de la compaignie
Et de l'amour que me soloit moustrer
Chèle ki m'est dame et loiaus amie?
Et qant recort sa douche compaignie
Et les dous mots, dont sot à moi parler,
Conment me puet li cuers el cors durer
K'il ne me part, certes moult est mauvais.

Ne me vaut pas Dieus pour noient donner
Tous les deduis k'ai eü en ma vie.
Ains le me fait chièrement conperer,
S'ai grant pauour ses louiers ne m'ochie.
Si fera il, s'ains Dieus fist vilonnie
Ke vilains fait de la mort deseurer
Et je n'i poi l'amour de moi oster,
Et si m'estuet ke je madame lais.

Or sevent bien li faus losengier
Cui tant pesoit des biens k'avoir soloie.
Mais jà de che n'i ert pelerins jours
Ke jà vers aus bien volenté aie;
Si en porai toute perdre ma vie
Ke tant m'ont fait de mal li traietour,
Se Dieus voloit k'il en eussent m'amour,
Ne me poroient karchier plus grignour fais.

Je m'en vois, dame, à Dieu le créatour
Commanc vo cors, en quel lieu ke jou soie.
Ne sai se mais en verrés mon retour,
Aventure est se jamais vous revoie.
Pour Dieu vous proi quel part ke li cors traie,
Ke vous pensés au cuer, viègne ou demour,
Je li ferai se Dieus me doinst hounour,
Ke je vous ai esté amis verais.

N° 12.

Cançon : Maistre Willaume, le viniers.

Ki merchi prie, merchi merchi doit avoir,
Bone dame, piecha l'ai oï dire.
Atendu ai merchi en boin espoir.
Or ai mestier k'alegiés mon martire,
En tel manière ke vous n'en soiés pire;
Kar ne vous kier fauser ne decevoir,
Vostre plaisir wueil en gré rechevoir.
Se bel vous est, bien mi poés ochirre.

Car vo plaisir ne mit puet desseoir.
Pour chou n'en veul la dolor contredire;
Mais en mon chant vous veul faire savoir

Con vostre amour mon cors me desatire,
Ki fors de moi mon cuer sacque et deschire.
Désir me laist et s'en porte pooir,
Tout ce poés rajointdre et raseoir
A vo plaisirs, ke autres ne m'est mire.

Boine dame, surmontée d'ounour,
Oiés celui ki sans cuer merchi proie,
Mais ne di pas ke soit sans fine amour,
Ains sui vostre, en quel lieu que jou soie.
Mais boine dame, si jou dire l'osoie,
Trop longement conper vostre valour;
Encore proi Dieu k'il la vous doinst gringnour,
Puis soit de moi k'estre en puet, diex m'en oie.

Se mi voliés ochirre au pardestour,
Bone dame, bèle le vous aprenderoie,
Ains n'oi la joie, dont je suis en esreur;
Pis me feroit s'asaié l'avoie.
Mais s'un seul jour vostre soulas avoie,
Puis m'en dessaisisiés en l'autre jour,
Lors m'averiés doublée ma dolour;
Kar ne set q'est maus, ki n'a éu joie.

N° 13.

Cançon : Le duc de Brebant.

Se kascuns del monde savoit
Coument boine amour set ouvrer,
Jà nus ne s'esmerveilleroit
De çou k'ele m'i fait kanter.
Assés i puet on trouver
Plus grand pooir de cestui
Fole gent, plaine d'anui.
Trestout cil ki ami sont
Quident la meillour del mont
Avoir coisie.
C'est encor plus grand maistrie.

Dame, en amours on ne croit
Ke vous me faiciés kans trouver.
Ains dient aucun orendroit
K'autrui i fais pour moi penser.
Mais ce ne me puet grever;
Kar jou ne cant pour nului,
Fors pour vous, à qui jou sui :
Et vostre amour m'en semont,
Ki me maint el cuer parfont.
Là, l'ai sentie,
Et ferai toute ma vie.

Je sais bien ke s'amours voloit,
Le plus lie feroit soupirer,
Et aussi tost, si li plaisoit,
Li feroit joie demener.
Et tant vous os bien conter
Que des siens ni a celui
K'ele ne feroit autrui
Plourer des ieux de son front,
Et puis rire ; et gardés dont
S'à la foie
Puis kanter s'èle l'otrie.

Dame à cui j'ai trestout donné
Et cuer et cors entièrement,
S'il vos daignoit venir en gré
Fait m'averiés biau présent.
Et tant sacent toute gent
Ke vous estes mes confors,
Ma joie et mes dépors ;
Et pour çou vous pri merci,
Ke pour grever vostre ami,
Ne créés mie
Mauparlière gent hai.

N° 13.

Cançon : Adans li bochus.

Li jolis maux que je senc ne doit mie
Ke de kanter me puisse plus tenir;
Kar j'ain de cuer. S'ai pensée enuoisie,
Et boin espoir, pour longement souffrir,
Ne jà de moi n'est madame proie.
Kar à mervelles remir,
Coument nus à cuer d'oir
Que sa dame l'escondie.

Fol est ki trop en son cuidier se fie.
On voit aucun sur le point d'enricir
Emprendre tant, dont il après mendie.
Tout che me fait, de li proijer cremir;
Kar miex me vient user toute ma vie
En mon joli souvenir,
Ke par trop taillant desir
Perdre tout à une fie.

Je ne di pas, dame, ke vostre aie
n'aie toustans desiré à sentir,
Si come bel semblant, sans vilounie,
Ki mout m'aidast à mes maus soutenir

Se je l'eüsse en tout, u en partie,
Mais je ne m'os enhardir
Ke mon penser vous en die.

De vos dous cuers, dame, ne s'umelie
Pour moi metre en volonté de gehir
Mon cuer dont je vous ai encoragie,
Kar je ne m'en porroie adont couvrir,
Coument ke ma proijère fust oie;
Kar pitiés k'on voit iscir
De celi c'on veut servir
Fait se volonté hardie.

Dame vaillans, gracieuse et jolie,
Coument se puet nus cuers contretenir
A vo biauté, j'en sui en jalousie,
Kar lues mes cuers s'i laissa enkair,
Ke vi vo face amoureuse et polie.
Et si puisce jou joir
En vo service et morir,
Mout l'aim de vostre maisnie.

N° 15.

Adans li Boçus.

Je n'ai autre retenance
En amours ke de mon cant,

Et d'une douce espérance,
Qui me vient adès devant,
En recordant,
La biauté qui m'a soupris,
Et le regart atraiant,
En un douc viaire assis,
Cler et riant,
Dont kascuns, en regardant,
Doit estre espris.

Il n'est si douce soufrance
Con de vivre en espérant.
Dont ne puis avoir grevance
Pour tèle dame, en soufrant,
De son samblant.
Veoir est si grans delis,
Ke s'aucuns la loit autant
De chiaus ki m'en ont repris,
D'amour ardant
L'ameroit en escoutant
Ses sages dis.

Cel ki plus sont d'astenance
Et plus sage et plus cremant,
Aroient droite escusance
S'il devenoient amant,
En désirant
La bèle, à cui sui sougis.

Et puis dont k'èle vaut tant
Ne doit avoir hom rassis
Merveille grant
De moi c'on tient à enfant,
Se je suis pris.

Car amour a tel poisance
K'èle fait l'oume astenant
Desirer sans atemprance
Et fait hardi le doutant,
Et le saçant,
Fait sembler entre pourfis
De ce ki fuioit avant.
Ne nus nest de lui si fis,
K'amours errant
Ne lait kangiet en moustrant
Dame de pris.

Hé, dame, de grant vaillance.
Gentiex, d'amoureux samblant
Douce et noble en contenance
Sage en oevre et en parlant,
De cuer joiant
Vous ai servie toudis,
Con fins amis en kantant.
Et si ne puis estre ois,
En requerant

De çou n'avés par samblant
Le cuer au vis.

Veoir n'os pour les mesdis
Vo cors vaillant.
Ains ira por contremant
Cis kans jolis.

N° 16.

Cançon : Adans li Boçus.

Hélas il n'est mais nus ki aint
Ensi c'on deveroit amer !
Kascuns l'amant orendroit faint,
Et veut joir sans endurer;
Et pour çou se doit bien garder
Cele c'on prie;
Kar tant est li feme proisie
C'on ne li set ke reprouver.

Et tant l'amant en dangier maint
C'on ele le fait desirer;
Et s'il avient k'il le sourvaint
Haussage en li vaura clamer;

Et cele n'osera parler,
K'il ne le die.
Hélas com je plaing don d'amie
Pour si vilainement ouvrer.

Cascuns ki a viaire taint,
Et ki saroit biau sermoner,
N'aime pas pour çou s'il se plaint,
U s'il est lairges de donner.
D'amie voit on maint vanter
Ki ne l'a mie,
Pour çou doit dame, ains k'ele otrie,
Son ami par oevre esprouver.

Chèle ki par fierté destraint
Trop fin ami, fait à blasmer.
Et ciex si l'ouneur de li fraint
Moyenement convient aler.
Dedalus k'ensi vaut ouvrer
Le senefie,
Et ses fiex ki par se folie
Fu tous ars, par trop haut voler.

Je n'ai riens en amour ataint,
Ne je n'os proier ne rouver,
Pour çou li cuers pas ne m'estaint,
Ains vif de ma dame esgarder,

De souhaitier et d'espérer.
Tele est ma vie.
Ciex ne kace fors vilenie
Ki ne s'en veut à tant passer.

Ha! douce dame, on doit douter
Langue polie.
Pour teus gens sui en jalousie
Ki ne vous puisent enganer.

—o◯o—

Dans tous les extraits de vieille poésie, qui précèdent, on s'est contenté d'indiquer la ponctuation et les accents. La classe de lecteurs auxquels s'adressent plus particulièrement les *Mémoires de l'Académie* devait nous épargner tout autre soin. Cependant, pour être bien comprises de la jeunesse curieuse de connaître le moyen-âge, plusieurs pièces auraient eu besoin de notes, et, dans le prochain volume, nous

nous hasarderons à en donner quelques-unes, si ces extraits sont goûtés. Nous pensons qu'on ne saurait trop encourager et faciliter les recherches sur ce moyen-âge qui, d'ailleurs, attire aujourd'hui si vivement l'attention. Malheureusement c'est moins le fond que la forme qu'on en étudie. Certes, la forme n'est pas à dédaigner et cette étude ne laisse pas d'offrir de l'utilité et de l'intérêt; mais si une époque se révèle en partie par ses monuments, il y a sous cette forme, toujours assez facile à connaître, quelque chose de plus intime qu'il faut pénétrer; il y a une âme dont les monuments ne sont que la traduction, et c'est de ce côté qu'il est temps de diriger l'ardeur de nos investigations.

LIVRES IMPRIMÉS

à Arras.

SUITE.

JEHAN BOURGOIS, 1535, in-8°.

Coustumes générallies du conte d'Arthois, avec la table nouvellement adjoustée et le stille de la Chambre d'Arthois.— Caractères gothiques. — Chiffré par feuillets au recto seulement — 56 feuillets, sans compter 12 feuillets non chiffrés consacrés aux tables.

A la fin des *Coutumes generalles*, folio XIX, on lit ce qui suit :

Ces présens articles qui avoient été advisez, redigez et mis en escript par anciens coustumiers de la dite conté d'Arthois, pour ce evoquez après serment solennellement fait, ont été veuz, leuz, consentiz et accordez par les estatz de celle conté d'Arthois, pour ce faire assemblez en la ville d'Arras, le jeudy VIII jour de juing l'an mil cinq cens et neuf, par nous, Robert de Meleuse, seigneur de Rouny, gouverneur d'Arras, conseilier et chambellan de notre très redoutable seigneur et prince monseigneur l'archiduc d'Austriche, conte de Flandres et d'Arthois et maistres Jehan Caulier, conseiller et maistre des requestes de l'hostel de celluy seigneur en ceste partie... A ce

par nous appelez reverends pères en Dieu, messeigneurs les évêques d'Arras et abbé de saint Vaast, pour nous assister et compaigner sans préjudice aux coutumes generalles et localles des bailliajes, chastelleries, villes, terres et seigneuries particulières du dit conte d'Arthois. Fait soubz les seings dessoubz signez présens à la dicte assemblée, l'an et jour dessus dict.

Suivent les :

Coustumes generalles, localles et particulières de la ville, gouvernance et advouerie de Béthune desrogans et contraires à celles du conte Darthois.

Précédées du préambule suivant :

En fournissant le bon plaisir de noz très honorez et grans seigneurs monseigneur de Rouny, gouverneur d'Arras et maistre Jehan Caulier, conseiller et maître des requêtes ordinaires de notre très redoubté seigneur et prince, monseigneur l'archiduc d'Austriche, commissaires en cette partie de nos très illustres, très puissans et très redoubtez seigneurs l'empereur des Romains et le roi très chrétien, de rédiger et mettre par escript, vérifier, signer et approuver les coustumes, le titre ci-dessus répété....

Le XXVIII[e] jour de juillet l'an mil cinq cents et IX, et cette ville de Béthune, les coustumes généralles dudit conté d'Arthois à ces fins en ung cayer à nous envoyées, ont par les prélatz, gens d'église, chevaliers, nobles, gens de justice, practiciens et conseilliers de la dicte ville, gouvernance et advouerie de Béthune, soubsignés en fin de ce cayer, été leues et visitées ; toutes lesquelles coustumes du dit conté contenues au dit cayer ont été trouvées correspondans et semblables à celle de la dite ville, gouvernance et advouerie de Béthune, sauf celles et ainsi que cy après sera particulièrement réservé, repris et déclairé.

A la signature et au serment à la suite de la vérification figurent :

Noble homme Charles de Cresfiseul, seigneur de Souruques,

lieutenant général de monseigneur le gouverneur de Béthuue, Nicolas de Cammiers, procureur fiscal et autres officiers de monseigneur l'archiduc à Béthume, le dit XXVIII de juillet du dit an 1509.

Folio 24 au verso — coustumes ayant lieu au bailliage de Lens, terminées par la motion que « ces articles ont été veus, leuz, consentiz et accordez par les estatz de ce bailliage pour ce faire assemblez en la ville de Lens le mardi VIII[e] jour de juillet de l'an mil cinq cens et neuf, par nous, Anthinien du Payage, escuyer, lieutenant général du dit bailliage, commissaire en cette partie pour mon très redoubt seigneur le conte d'Arthois, à ce par nous appelé Jacques Lucas, procureur fiscal decellui seigneur...

Folio 26 au verso — coustumes d'Arthois au bailliage de Saint Omer — terminées par cette mention — « lesquels articles, après qu'ils ont été advisez, recueillis, mis et rédigez par escript par les practiciens et coutumiers du dit bailliage... Evoquez par nous, Augustin de Renty, escuyer, lieutenant premier et général de monseigneur le bailly de Sainct Omer, commissaire en cette partie... Ont iceulx veus et leus este consentiz, accordez et signez par les estatz d'icelluy conte d'Arthois au bailliage de Saint Omer ce jourdhuy VIII[e] jour de juillet de l'an mil cinq cens et neuf... ainsi signé de Renty et autres.

Folio XXXIX. — Coustumes généralles de la conté de Sainct Pol, mises et rédigez par escript, au commandement de monseigneur le séneschal de Ternois et bailly de la conté de Sainct Pol, en obéyssant à la commission de monseigneur le bailly Damiens ou son lieutenant commissaire du roy notre sire en cette partie.

A la suite des tables, on lit :

Ces présentes coustumes furent achevées le XVIII[e] jour de mars l'an mil cinq cens XXXV pour Jehan Bourgois, libraire, demeurant en Arras, auprès du petit marché, devant Sainct Géri.

———

JEHAN BOURGOIS, 1535, in-8°.

Ordonnances stilles et usages de la Chambre du conseil provincial d'Arthois,--faisant suite au précédent, quoiqu'ayant son titre partioulier et sa propre pagination à part, — caractères gothiques, — 35 feuillets chiffrés seulement au recto, plus un feuillet pour la table.

Cette ordonnance de Charles-Quint se termine ainsi :

Donné en nostre ville de Bruxelles le huitième jour de juillet, l'an de grâce mil cinq cens et XXXI, de nostre empire le second et de nos règnes des Espaignes, des Deux-Sicilles et autres le XVI... Ainsi signé Charles. Et plus bas... Ces présentes ont été leues et publiées... en la grant salle de la cour le conte de cette ville d'Arras, lieu ordinaire du dit Conseil d'Arthois, et ce en la présence des advocats et procureurs postulans... Le dernier jour de juillet mil cinq cens XXXI, moi présent, commis du dict Conseil, pour l'absence du greffier ainsi signé M. Demoncheaux.

Le livre, après la table, finit ainsi :

Cy fine ce présent stille, lequel a été de nouveau corrigé et reviseté pour Jehan Bourgois, libraire, demourant en Arras, auprès du petit marché devant Sainct Géri, et a été achevé le XVII° jour de mars l'an mil DXXXV.

GUILL. DE LA RIVIÈRE, 1593, in-12.

Déclaration faite par monseigneur le duc de Mayenne, lieutenant général de l'Estat et couronne de France, pour la réunion de tous le *(sic)* catholiques de ce royaume.— Au titre : écusson et devise de Larivière : Valles madent a flumine. A Arras, de l'imprimerie de Guillaume de Larivière, jouxte la copie de Paris, imprimée par Fédéric Morel, imprimeur ordinaire du roy,

1593. In-12 de 24 pages sans chiffres de pagination; au verso de la dernière page, approbation du 19 mars 1593, de Guillaume Gazet, commis à la visitation des livres en Arras.

Rt MAUDHUY, 1596, in-8°.

Sommaire de la description, etc.

Extrait de l'épître à messire Marc de Rye, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, etc. :

Il est vray-semblable que si ès premiers temps noz compatriotes eussent apperceu la future gloire dés Romains devoir advenir par leurs écrivains, qu'ils eussent aussi mis la main à la plume, pour rédiger par escrit leurs faicts héroiques, et les singularitez et choses plus remarquables de ces quartiers, et seroit encore de nostre eage autant ou plus de mémoire des Belgiens que des Romains... Si les histoires de ceste Belgique étaient aussi bien ventillées que les Romaines, il nous serait facile en cueillir à plein poing ce qui est nécessaire à l'augmentation de la gloire de ces pays, à quoy de nostre temps s'est assez dextrement employé M. L. Guiciardin... Aussitôt que cest épitome ou sommaire me fut mis ès mains par monseigneur M. Antoine Moullart, archidiacre d'Arras, pour le faire imprimer, j'en fus incontinent amoureux... Que si (à l'imitation des Romains) il m'estait loisible de narrer le grand bien que V. E. a causé à ce pays, par la prise tant de Dourlens que de Cambray (places selonc le jugement quasi imprenables) l'ancre et le papier me défaudroient plustôt que la matière. D'Arras, le 24 de décembre 1595. De Votre Excellence le très humble serviteur et subject Robert Maudhuy.

GILLES BAUDUYN, 1597.

L'ordre et suite des évêques de Cambrai, etc.

Nous ne devons pas négliger un extrait de

à monseigneur l'archevêque de Cambray, abbé de Sainct-Vaast d'Arras.

L'antiquité et la noblesse de vostre ville et église de Cambray, première métropolitaine de la Gaule belgique, ne méritait pas d'être plus longtemps comme ensevelie, je ne diray pas seulement entre les nations étrangères, mais mesmement entre vos Cambrisiens et leurs plus proches voisins les Arthésiens et hennuyers, si quelque homme d'esprit et laborieux (il y en a prou de tels dans vostre diocèse) eust voulu s'esbattre au spacieux et pantureux champ des célèbres louanges de vostre dicte ville et église.

Et, à vrai dire, je ne sçay comment nous excuserions noz ancestres d'une ingrate négligence... si nous ne considérions les grands ravagemens, dégasts et pilleries qu'ont faict en nostre Belgique, premièrement les Wandales et Huns soubz la conduitte du cruel Attila environ l'an 450, puis les Normands environ l'an 837, les Hongrois et Danois environ l'an 903, et finalement les hérétiques et sectaires de nostre temps, tous lesquels estant vrays supposts du prince des ténèbres, ont mis tous leurs efforts à ravager et piller les églises et abbayes, fureter les librairies et chartres, deschirer et brusler les chroniques et histoires, pour nous plonger en une oubliance ou ignorance des choses louablement passées. Mais c'est grand cas que mesme entre les catholiques s'en retrouvent aussi quelques-uns qui n'estiment avoir bien pourveu et donné bon ordre aux thrésors des abbayes et églises, et aux chartres des villes et provinces, s'ils n'ont bien serrez et cachez les registres et escritz contenans les antiquités des lieux... Or jaçoit que... nous manquassent plusieurs histoires fort importantes et nécessaires, toutefois je n'ay espargné ni temps, ni labeur pour approcher au plus près de la vraye et pure vérité... par la recherche des antiquités... signament de vostre église, lesquelles je vous supplie, monseigneur, vouloir garantir de vostre authorité et apposer vostre seau archiépiscopal à ceste histoire

qui représente les vertus de vos nobles devanciers, comme une pièce de tapisserie diaprée de diverses couleurs, et pour tans plus orner la sale de vostre palais archiépiscopal à vostre venüe, j'ay trouvé bon y joindre le suject et premiers traits d'un autre tapis de plus haute lice, qui est au catalogue et dénombrement des chers amys et favorite de Dieu, les féaux et spéciaux médiateurs et protecteurs de votre diocèse de Cambray... lesquels je prie de tout mon cœur vous vouloir estre propices et favorables et vous aider par leurs prières à vous acquitter heureusement d'une charge si principale, pour un jour leur tenir compagnie lassus au céleste palais. — D'Arras, ce 12 de septembre 1597. — Guillaume Gàzet, d'Aire, pasteur de vostre église de Saincte Marie-Magdeleine, à Arras.

GILLES BAUDUYN, 1598.

L'ordre des évêques d'Arras, etc.

On ne devait pas omettre la mention avec extrait de la dédicace à monseigneur le révérendissime évesque d'Arras, messire Mathieu Moulart.

Monseigneur, c'est une chose asseurée que vostre église peut entrer en lice avec les premières et principales de la Gaule, tant Belgique que Celtique, soit pour son antiquité, soit pour sa noblesse et splendeur. L'antiquité de vostre cité et éveschè se prouve par les histoires et chroniques... Quant à sa splendeur, elle a tellement rayonné et flamboyé partout que d'icelle ont été choisis entre vos nobles prédécesseurs huit cardinaux et un souverain vicaire de J.-C. en terre, le pape Clément VI du nom, qui est le plus beau lustre, voir le plus grand heur et honneur qui pouvait arriver à vostre église... Considérant que votre ville est fort illustrée de la sacrée manne et de la saincte chandelle et que vostre diocèse est richemeut pourveu de patrons titulaires au ciel, j'ay trouvé bon d'ajouter à ce recueil

l'histoire et la tradition de ces deux nobles joyaux, et de joindre à vos vertueux devanciers la liste des saincts... spécialement honorés parmi vostre évesché... lesquels nous supplions la larme à l'œil... divertir par leurs prières ceste guerre actuelle pour assembler les puissantes armées des princes catholiques contre le turcq ennemy conjuré de nostre foy, Arras, 10 novembre 1597. V. T. H. S. Guillaume Gazet.

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1597, in-4°.

Doctoris Joannis W. Veringi, etc.

On aurait pu citer quelques phrases de sa dédicace à l'archiduc Albert, et notamment cette louange délicate :

Nobis est felicitas, quam ab omni antiquitate majores nostri, qui sapientia præstiterunt, habuerunt in votis, ut regem consequeremus philosophum, et philosophum regnantem...

Mais, ce qui me paraît digne de toute notre attention, c'est une lettre de l'auteur à son imprimeur, Guillaume de La Rivière, et imprimée modestement par celui-ci au verso du dernier feuillet du volume.

On y lit le passage suivant :

Plantini *Riveriæ* es germanus nepos ; id causæ cur te ipsum delegerim.

En rapprochant cette phrase des détails donnés par Toppens, sur *Joanna Riveria,* épouse de Plantin, et restée, après la mort de celui-ci, à la tête de l'établissement d'Anvers, il devient évi-

dent que Guillaume de La Rivière, le plus fécond et le plus distingué de nos imprimeurs d'Arras, au XVIe siècle, non-seulement était petit-neveu de la veuve de Plantin, mais que, de plus, il n'avait fondé son imprimerie qu'après s'être formé dans les ateliers de l'illustre typographe belge.

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1599, in-8°.

La servitude des pêcheurs, etc.

C'est par erreur qu'on a signalé cet ouvrage comme *la suite* du *Fouet de l'Académie des Pêcheurs*, imprimé *dès 1597*. Cette dernière date paraissait autoriser cette conclusion; mais la *Servitude* avait été imprimée, non pas à Arras, mais à Mons, en 1596 — et le volume imprimé, à Arras, pour la première fois en 1597, serait *la suite* et non pas le commencement de l'ouvrage.

GILLES BAVDVIN, 1600.

L'union du royaume de Portugal, etc.

Dans l'épître de l'imprimeur à noble, vertueux et magnanime seigneur, messire Jean de Prevdhomme, je remarque ce passage :

Il lui fait valoir le grand contentement que tirerez, lui dit-il, de la lecture de ceste histoire pour divers exploix de guerre qui y sont couchez, lesquels vous seront d'autant plus agréables

parce qu'avez joinct aux bonnes lettres la science militaire, laquelle avez monstré à la pétarderie d'Arras...

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1600, in-18.

La violette de l'âme, composée en forme de dialogue par Raymond Sebon, ancien théologien, où est très doctement traicté de la nature de l'homme, pour l'amour duquel toutes choses sont créez. — Par ce traité, l'homme pourra parvenir à une parfaicte connaissance tant de son créateur, comme de soy mesme, le tout mis en françois par D. Charles Blendecq, religieux de Marchiennes.

479 pages.

Le volume commence par une épître .

A Révérend Père Dieu, D. Pierre Gierrart, abbé de la maison de Marchiennes, D. Charles Blendecq, son humble religieux, salut en Jésus-Christ, etc., etc.

Suit l'approbation de François de la Diennée, chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Arras, débutant ainsi :

La violette de l'âme artificiellement produicte de l'entendement du docte Raymond Sebon est de gratieux odeur et grande vertu .. Faict le 26 septembre 1600.

On sait que l'auteur de cet ouvrage n'est autre que *Raymond de Sebonde,* dont Montaigne a écrit l'*apologie,* dans un chapitre de ses *Essais,* et dont il avait lui-même traduit en français la *Theologia naturalis.* La violette de l'âme n'est qu'un abrégé de cet ouvrage.

On sait également que le traducteur, Charles

Blendecq, a composé un livre très rare et très curieux, sous ce titre :

Cinq histoires admirables de quatre personnes possédées du diable en la ville de Soissons, délivrées miraculeusement par la vertu du sainct sacrement, recueillies des actes du notaire royal et du greffier, avec un traité de l'opération et énergie des diables et démons, tant aériens que sousterains. In-8°, Paris, Nicolas Buon, 1613.

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1604, in-12.

Histoires admirables et mémorables de nostre temps, recueillies de plusieurs auteurs, mémoires et avis de divers endroits. Nouvellement reveues et repurgés en ceste dernière édition. A Douay, chy Balthazar Bellere, au *Compas d'Or*, MDCIIII, avec approbation, petit in-12, 731 pages (1re partie).

Malgré ce titre, et quoique M. Duthillœul (page 88 de la bibliographie douaisienne, édition de 1842) attribue à ce même B. Billère l'impression de cet ouvrage, il me semble évident qu'il n'en a été que l'éditeur, et que c'est en cette qualité qu'il en a confié l'impression à Guillaume de La Rivière. Le volume se termine, en effet, par l'approbation donnée, au recto du dernier feuillet :

En la cité d'Arras, le 3 du mois de décembre 1603, par F. de la Diennée, et A. Herbi, chanoines d'Arras ;

et au verso se trouve imprimée en gros caractères cette mention :

A Arras, de l'imprimerie de Guillaume de La Rivière, MDCIIII.

S'il pouvait rester quelque doute à cet égard, nous estimons qu'il cesserait, par le simple rapprochement des réflexions quelque peu amères de Bellère, dans son épître au lecteur, sur les coupures infligées par la censure d'alors à l'ouvrage de Goulart, avant d'en autoriser la réimpression; et du ton satisfait avec lequel nos censeurs d'Arras constatent

Que ce recœuil, estant maintenant repurgé, doresnavant seurement se pourra lire...

GILLES BAVDVIN, 1605.

De l'estat des ames après le trespas : comment elles vivent du corps estant séparées, et des purgatoires qu'elles souffrent en ce monde et en l'autre, après icelle séparation.

Composé par frère Melchior Flavin, religieux cordelier, prédicateur apostolique et pénitentier de N. S. Père, gardien à Tolose. 609 pages, sans l'épître et les tables...

L'épître dédicatoire adressée par l'imprimeur à M. le R. P. en Dieu Michel d'Aillet, abbé de l'église et abbaye de Nostre-Dame d'Eaucourt, contient des détails intéressans sur *les actes* de cet abbé.

... J'ai esté persuadé de le (ce traité de l'estat des âmes) mettre sur la presse, par avoir esté recognu et jugé excellent en toutes ses parties, tissu de bonne grace et un vray bouclier contre les athées, hérétiques, schismatiques, mahumétistes et autres. L'édition duquel traicté... j'ai pris la hardiesse de vous dédier, Monsieur, pour témoignage et arre

de ma longue et humble affection à l'endroit de vous... et supplie la bonté divine de vous conserver en longue et heureuse vie... au salut du saint troupeau qui vous est en chargé passé tant d'années, de quoy vous vous estes très honorablement acquitté, avant, durant et après ces longues dernières guerres voisines, pendant laquelle avez par vostre très pourveue discrétion... non seulement maintenu vostre abbaye en l'estat auquel les guerres précédentes l'avaient réduict, mais la remis en très bon estat et presque renouvellé tous les bâtimens et édifices, signamment l'église que vous avez courageusement faict rebastir de fond en comble... Votre courage invincible et zèle vraiment divin ne s'est arresté en ces bastimens, ains regrettant l'injuste usurpation du prieuré de Vallefleury situé au diocèse de Beauvais en France... occupé passés soixante ans par estrangiers mal affectionnez à l'église, vous auriez par extrêmes devoirs et très grands frais obtenu finalement la réunion du dict prieuré... encore avez-vous voulu, R. Prélat, pourveoir à la seureté et conservation de vous, de voz successeurs en estat et de vos religieux, et voyant fondre sur ce pays la tyrannie cambrisienne, vous avez cédé à la force et hazard et vous retiré et voz religieux en la ville de Bapalme, comme en asyle, et y faict bastir à neuf un refuge, avec une honorable chapelle... laquelle aurait esté consacrée en l'an 1582 par feu de bonne mémoire Mgr le révme Moulart, évêque d'Arras... Voire désirant pourveoir en tout évent à la seureté et commodité de voz religieux assez incommodez au dict refuge pendant les guerres... Vous auriez prudemment jugé et plus prudemment exécuté, achetant une maison en ceste ville, honeste, spatieuse et commode pour tous voz religieux. Le tout à l'honneur de Dieu et mémoire immortelle de vostre nom, duquel se peut justement dire, zelus domus Domini comedit me...

ROBERT MAUDHUY, 1612, in-12.

La *Peinture spirituelle,* ou l'*Art d'admirer, aymer et louer Dieu,* par Louis Richesme, de la Compagnie de Jésus.

472 pages (petit texte), sans compter 12 feuillets d'épîtres et 8 de tables. Le permis d'imprimer a été délivré *à Arras, le 18 juillet 1612,* par Jean Herren, provincial de la Compagnie de Jésus, en la province du Pays-Bas.

L'auteur suppose que l'église, le réfectoire, la salle de récréation, les jardins, etc. de la maison de probation à Rome, sont ornés de tableaux imaginés par lui-même, sous le titre de tableaux 1° de la Grâce, 2° de la Nature, 3° des Martyrs. Les sujets de ces tableaux fictifs, tirés pour la plupart de l'examen et de l'étude de l'essence, des qualités, propriétés, phénomènes des divers êtres de la nature, servent de textes, en s'appuyant sur les exemples des plus saints membres de la Compagnie, à des exhortations pieuses, sous des formes de langage naïves et originales...

L'ouvrage ne s'adresse point exclusivement aux membres de la Compagnie; l'auteur, dans son épître au R. P. Recteur, s'exprime ainsi :

Si vos frères, qui sont hors de Rome, vivans espars ès autres lieux de l'Univers, et les autres chrétiens qui vous sont tous frères en ce nom, veulent veoir ces tableaux extraits de votre maison, ouvrez-leur la porte de vos dévotions et laissez-les libéralement en prendre leur part comme frères...

J.-B. ET GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1627, petit in-4°.

L'histoire de l'ancien Tobie et de son fils le jeune Tobie, qui est pleine de bons enseignemens : contenans comme un père doibt endoctriner son fils, et comme l'enfant craignant Dieu doibt rendre obéissance à son père.

L'histoire de la vaillantise de la noble et vefve Judith.

Le vertueux faict de la noble et honeste Dame Susanne, avec la sentence du jeune prophète Daniel.

Ensemble l'histoire de la belle royne Ester.

55 pages non chiffrées, y compris le titre, recto et verso. Au recto, il est orné de quatre vignettes en bois représentant, la première, l'hirondelle laissant tomber sa fiente sur les yeux de Tobie; la seconde, Judith, au moment de mettre la tête coupée d'Holopherne dans le sac que lui présente sa servante; la troisième, Susanne au bain, surprise par les deux vieillards; et la quatrième, Ester aux pieds d'Assuérus qui lui présente son sceptre. Chacune de ces quatre vignettes est reproduite dans le corps du livre, en tête de l'histoire particulière qu'elle concerne. Au verso du titre se trouve imprimée une autre vignette également en bois, occupant toute la page, entourée d'un encadrement, et représentant la sainte Vierge et l'enfant Jésus dans ses bras; au bas, on lit :

S. Maria, ora pro nobis.

L'ouvrage tout entier, à l'exception des titres, est imprimé en caractères dits *de Civilité*.

GILLES BAVDUYN, 1614, in-12.

Les institutes divines et salutaires enseignemens du R. P. Frᵉ Jean Thaulère, grand docteur contemplatif, en son vivant religieux de l'ordre de S. Dominique, où il est enseigné comme on peut facilement fournir à la parfaite union de l'amour de Dieu, par le moyen des sainctes vertus et bons exercices spirituels; avec la vie et épistres du dit autheur, et quelques excellens sermons qu'il fit devant et incontinent après sa conversion, le tout nouvellement traduit de latin en françois par les pères minimes de l'oratoire Nostre-Dame de vie sainte, avec cette épigraphe : Goustez et voyez comme Dieu est doux et suave, psalm. 33.

496 pages, non compris les 8 premiers feuillets non chiffrés consacrés au titre, à un extrait des apologies de Jean Taulère, par le R. P. Louis de Blois, et aux tables. Le titre est mi-partie de caractères rouges et noirs. L'on remarque, en tête de quelques chapitres, des lettres ornées de vignettes en bois. Au verso du dernier feuillet, se trouve le permis d'imprimer :

Ces institutions sont pleines de bons et salutaires enseignemens pour conduire l'âme dévote à la vie spirituelle et d'aiguillons pointus pour la provoquer et espoinçonner à l'amour de Dieu... Faict à Arras, le 5 d'octobre 1595. — G. Gazet, pasteur, commis par monseigneur le Rᵐᵉ.

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1616, in-8°.

Practique spirituelle enseignant le moyen de se garder d'offenser Dieu pour éviter l'enfer et acquérir le paradis, dressée par François Arnoux, chanoine en l'église cathédrale de Riez; (épigraphe), l'âme qui péchera mourra, ezech 18.

Tiré probablement d'un recueil contenant des traités du même genre ou du même auteur, à en juger par la pagination qui, après le titre, commence à la page 243 (23), pour finir page 339, portant le mot *fin*.—Suivie de la table terminée, au verso, également par le mot *fin*. L'epitre dédicatoire est adressée à très-noble, très-pieuse et dévote dame, madame Lucresse de Cariosis, vefve de M. Balthazar du Perrier, conseillier du roy en sa cour du parlement de Provence.

Madame, votre dévotionnée affection et les vœux de vos saints désirs arrivez jusqu'à nous, et portez dans nos oreilles par un très ardent soupir tiré du plus profond de vos poumons, tendant à être instruite à vous garder d'offencer Dieu, un jour au moins, avant que mourir, j'ay estimé indigne, à cause du devoir que je vous dois, refuser à mon petit possible vous mettre sur le papier ce que plairoit à Dieu m'inspirer être nécessaire à cest effet... tâchez d'estançonner le désarroy de ce pauvre siècle, et de laisser à vos successeurs une manifeste preuve qu'encores on peut mesnager le ciel et la terre, commander aux autres et à soy-mesme estre honorée des hommes et aimée de Dieu, et vivre, pour à un mot dire, en prospérité sur la terre et estre chérie du ciel...

Le traité n'est pas sans intérêt, malgré la bizarrerie du titre de quelques chapitres — *Cartel*

de Defy envoyé par la mort, — l'Ame blessée à la mort par le vol de la pensée, — l'Ame balafrée à mort avec le coutelas de la parole,— l'Ame demeure sur la place assommée avec le marteau de l'obstination —....

Nous serions disposés à admettre que notre *practique* aurait été imprimée à la suite des merveilles de l'autre monde, du même auteur, imprimées même année et même format, par le même imprimeur.

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1618, in-12.

Pètit manuel contenant quelques pratiques touchant l'oraison. Avec aucuns exercices pieux, visans au culte de la vierge Marie. Le tout recueilli de divers auteurs.

84 pages ; terminé par le permis d'imprimer délivré par Guillaume Sucquet, chanoine et escolastre d'Arras ..

Nous citerons cet *avis au lecteur* :

Il est rapporté au *Miroir historial*, de Vincent, que les pseaumes suivans : *Magnificat ; ad Dominum ; retribue ; in convertendo; ad te levavi,* ont été souvente fois usurpez des saincts personnages de la Syrie, avec un *ave Maria* devant chacun d'iceux. Ce qu'entendant St Joscio, religieux de S. Bertin, en une exhortation que fit, en l'abbaye de S. Bertin mesme, quelque archevesque de Cantorbie en son retour d'Italie, commença de réciter tous les jours en grande diligence ce petit psautier à la dite Vierge, laquelle déclara par après combien cet exercice lui agréoit. Car S. Joscio étant mort su-

bitement l'an 1163, comme un grand monde de peuple y accourut à la foulle, voicy, chose admirable, que l'on veit deux très belles roses, sortantes de ses deux oreilles, deux autres de ses yeux, et une cinquiesme de sa bouche, marquée du nom de Maria. A cela adjouste Thomas de Cantimpré, que l'on trouva en chacune d'icelles une des premières lettres des dits pseaumes, qui toutes r'assemblées, font le très auguste nom de Maria. Trois évêques, entre lesquels estoit celuy d'Arras, excitez par un si grand miracle qui dura sept jours, se mirent à louer Dieu qui est vrayement admirable en ses saincts. — Vincent, lib. 1, ch. 116. — Pellert, l. 6. — Stel. p. 1, art. 3. — Thom. à Gantip., liv. 2, c. 29.

MAXIMILIEN DE RAISMES, 1664, in-12.

Le vray tableau de l'église de Jésus-Christ, propre pour la faire reconnoistre d'avec les églises fausses des hérétiques, et par ce moyen induire les âmes dévoyées à reprendre la voye de vérité, et les fidèles à y persévérer. — Seconde édition perfectionnée et augmentée par l'autheur avec la profession de foy catolique et la forme d'absoudre les hérétiques. Avec cette épigraphe : Quiconque se départ et ne demeure point en la doctrine de Jésus-Christ, n'a point Dieu. S. Jean en sa 2 ép., ch. 1.

451 pages, sans compter 27 pages non chiffrées pour les titres, épîtres et approbations, et 5 pour les tables.

Cette édition de 1664 porte pour faux titre, une gravure en taille douce représentant les armes d'Etienne Moreau, évêque d'Arras, au-dessus d'un écusson de forme ovale portant ce titre :

Le vray tableav de l'Église de Jésus-Christ.

Au bas, cette épigraphe :

Vien (sic) et je te monstreray l'épouse femme de l'Agneau, Apoc. 21.

Le titre ci-dessus relaté occupe le second feuillet.—Le troisième présente le portrait également gravé en taille douce du même évêque, avec ce distique chronogramme latin, au bas:

SI posset pIetas, aC CLara SCIentIa pIngI
HâC StephanI SpeCIe qVaM speCIosa foret.

En face du portrait se trouve l'épitre dédicatoire au même évêque, dont nous ne citerons que ce passage :

Comme il a pleu à celuy à l'honneur duquel j'ay entrepris ce petit travail de donner des marques apparentes de ses saintes bénédictions sur ce petit essai, en la prompte distribution de tous nos exemplaires, et dans les bons effets qu'ils produisent tous les jours dans les âmes des fidels catholiques et de plusieurs dévoyez ; j'ay esté, Monseigneur, obligé et inspiré intérieurement de repasser dessus et d'en faire une seconde impression, tant pour satisfaire au désir de plusieurs personnes de mérite... que pour avoir occasion de vous témoigner la joye très sensible et particulière que j'ay de votre heureuse promotion à cette éminente dignité et prélature, où l'éclat de votre nom et le lustre de tant de rares sciences et héroïques vertus... nous font espérer que votre grandeur y paroistra un objet d'admiration aux yeux de tout le mone ; et que vous y reluirez ne plus ne moins qu'un nouveau soleil éclairant les peuples qui orphelins depuis tant d'années, n'aspirent qu'après le bon-heur de votre présence... Votre très-humble, très-obéissant et très-affecté serviteur, F. Matthieu de S. Qventin, pauvre capucin.

L'auteur ne s'est pas contenté de cet hommage. Après l'épître, on trouve 1° cet anagramme :

Estienne Moreav, evesqve d'Arras.
Va, ose, attaque, ennemi des errevrs.

2° Un sonnet, à la fin duquel il a le bonheur de reproduire son anagramme :

Va donc, livre, ose, attaque ennemis des erreurs,
Sous le nom de Moreav digne EVesqVe d'Arras.

3° Enfin, une petite pièce de vers latins terminée par cette strophe :

.... Calvini Vesana proles, frustrà ergō laboras
Hinc auferre fidem veram, cùm nescia vinci,
Fortior hæc fiet, Stephano rectore : venenis
Ipse etenim hæreseos Christi purgabit arenam.

A la suite de quatre pages consacrées à exposer le dessein de l'auteur, sont imprimées les permissions et approbations du général, du provincial des capucins, des théologiens du même ordre, et de G. Pollart, chanoine et chantre de la cathédrale d'Arras... En Cité-lez-Arras, ce 17 de novembre 1663.

MAXIMILIEN DE RAISMES, 1666, in-32.

Le vray tableau, etc.

Nous avons sous cette date (1666) le même ouvrage que nous venons de décrire, avec ces seules différences, que le faux titre gravé manque,

ainsi que le portrait; que l'on a ajouté au titre ces mots :

Par un Révérend père Capucins.

et que l'épigraphe du titre 1664 a été ici remplacée par celle qui avait été gravée au bas du faux titre de la même édition :

Viens, et je te monstreray l'espouse femme de l'agneau, apoc. 21.

Du reste, aucune différence dans le texte, la pagination, etc.

PIERRE JOLLET, 1674, in-32.

Les très dévotes oraisons de Ste Birgitte, touchant la très salutaire passion de notre doux sauveur et benin rédempteur, composées par la dite sainte par inspiration du S. Esprit.

29 pages.

On lit dans l'avis *au lecteur :*

.... Or, sçachez que selon la remarque qu'en fait Olaus le grand dans un exemplaire imprimé à Rome par son soin, dans la maison mesme de cette incomparable espouse du sauveur, notre bienheureuse mère, les ayant elle mesme composées en Suède par inspiration du S. Esprit, et récité dévotieusement quelque temps, on tient qu'en l'église de S. Paul à Rome hors des murailles, l'image d'un crucifix, qui est encore aujourd'hui en grande vénération pour ce sujet, par un signalé miracle, lui parlant, luy dit que ceux qui les liroient en tireroient des grands avantages spirituels pour eux et pour ceux de leurs familles, comme il se voit par le récit de ces priviléges.

Premièrement. Que de la lignée de celuy qui les liroit parcourant tous les jours, l'espace d'un an, quinze âmes seroient délivrées des flammes du purgatoire.

Secondement. Quinze pécheurs convertis et quinze justes confirmés.

Troisièmement, etc.

Ve JEAN LOHEN, 1690, in-32.

Exercice très-dévot envers S. Antoine de Padoue, le taumaturge de l'ordre séraphique de S. François, avec un petit recueil des principaux miracles arrivés depuis l'an 1617. Epigraphe : ipse est arca testamenti. Grég. IX, bulle canon.

121 pages.

HYMNE.

Cinq illustres enfants du père séraphique,
Pour la foy à Maroc ayant versé leur sang,
Le cœur du jeune Antoine, par cet attrait se sent
Noblement animé de ce zèle héroïque :
Enflammé donc de ce désir
D'obtenir la même couronne,
Il quitte Augustin, et se donne
A François, pour être martir.
Que partout Seigneur on vous loüe,
Et recevant pour nous les vœux
De S. Antoine de Padoue
Logez ses dévots dans les cieux,
Ainsi soit-il.
Etc.

(Refrain repris à la fin de chacune des strophes qui suivent.)

On voit page 119 que la *permission* d'imprimer a été accordée par le *R. P. provincial des FF.mineurs Récollects de la province de S.Antoine en Artois....*

Sur la requeste à nous présentée par le V. P. Alexis du Monceaux, prestre, prédicateur et professeur de cette province...

Fait en notre couvent de Dunkerque, ce 8 mars 1690. Fr. Potentian Ozon, ministre provincial.

ANSELME HUDSEBAUT, 1694, in-12.

Instruction pour bien faire la confession generalle avec l'examen de ses pechez.

23 pages, dont la 1re a pour titre :

Brief examen sur les commandemens de Dien et de l'Église, et sur les principales obligations de chaque état.

L'examen, sous ce dernier point de vue (pages 18-21) comprend :

1° *Les Seigneurs temporels*, sous quatorze articles.

Art. 2. -- S'ils n'ont point fait retarder notablement les offices divins sans cause considérable.

Art. 7. — S'ils ont pris garde qu'il y ait des maitres et maitresses d'écoles de bonnes mœurs.

Art. 8. — Que leurs officiers empêchent les désordres, blasphèmes, danses...

Art. 9. — Si par la chasse, garennes, etc., ils n'ont point gâté notablement les terres de leurs sujets.

2° *Les juges et magistrats*, sous douze articles.

Art. 6. — S'ils ont négligé de protéger le bon droit des veuves ou orphelins, ou autres personnes misérables.

Art. 9. — S'ils ont souffert les exactions et injustices des officiers qui leur sont inférieurs.

3° *Les avocats et procureurs*, en six articles.

Art. 3. -- S'ils ont refusé de défendre les causes justes des veuves et orphelins.

Art. 4. — S'ils ont tenu les procès en longueur et recherché des délais frustratoires.

Art. 5. — S'ils ont exigé des taxes excessives pour leurs salaires.

4° *Les huissiers, sergents et autres officiers*, en cinq articles.

Art. 5. — S'ils n'ont point menacé ou intimidé les pauvres personnes pour en tirer quelque argent ou profit injuste.

5° *Les tuteurs, curateurs et exécuteurs des testamens*, en quatre articles.

Art. 4. — S'ils ont eu le soin convenable des pupilles tant pour leurs corps que pour leurs âmes, et s'ils ont administré fidèlement leur bien.

6° *Les marchands*, en huit articles.

Art. 2.— S'ils ont acheté des larrons, enfants de famille, etc.

Art. 8.— S'ils ont vendu ou tenu boutique ouverte, les dimanches et fêtes.

7° *Les artisans et ouvriers*, en cinq articles.

Art. 5. — Si, lorsqu'ils ont travaillé à la journée, ils ont bien employé le temps.

8° enfin, *les médecins, apoticaires et chirurgiens*, en douze articles.

Art. 3. — S'ils ont eu soin d'avertir de bonne heure les malades de se mettre en bon état, spécialement lorsqu'ils les ont veus en péril.

Art. 5. — S'ils ont été trop faciles à dispenser du jeune et de l'abstinence des viandes.

Art. 6.— S'ils n'ont point prolongé les maladies pour gagner davantage.

Art. 8. — S'ils ont refusé d'assister les malades qui étoient pauvres.

Art. 12. — S'ils (les apoticaires) ont vendu leurs remèdes plus que de raison.

Par inadvertance, erreur ou transposition de date, l'*approbation* du 28 juin 1686, signée Coquelin, est suivie du *permis d'imprimer, veu l'approbation*, du 8 février 1686, signé de La Reynie.

MARTIN BECQUET, 1696, in-18.

Le miroir des familles chrétiennes dans l'histoire de Tobie,

tirée de la sainte écriture, avec des remarques utiles et morales, par le P. D. V. de la Compagnie de Jésus, tant pour l'instruction des pères et des enfants de famille qui y trouvent d'excellentes leçons pour vivre saintement, que pour la consolation des gens de bien que Dieu éprouve en ce monde par les afflictions. — Quatrième édition.

132 pages.

Précédé d'une *préface où l'on rend raison du titre de ce livre...*

Il n'est point de livre saint qui dût être plus commun dans le monde et dans les familles chrétiennes que celuy de Tobie. On devrait l'y avoir toujours dans les mains et le rendre si familier aux enfants qu'ils le sçussent comme par cœur. C'est pourquoy on n'a pas cru leur rendre un petit service que de détacher cette histoire du corps de la bible, d'en faire une traduction séparée que l'on pût avoir aisément et à peu de frais. On a tâché de le faire le plus qu'on a pu selon le génie d'à présent de la langue françoise, afin que la pureté du langage contribuât aussi de quelque chose à rendre cette histoire et plus fructueuse et plus agréable. On exhorte donc les pères et les mères et les enfants de famille qui aiment la vertu d'avoir tous ce livre...

L'approbation est donnée à Elven, le 10 juillet 1680, par L. du Bonexic, docteur en théologie de la faculté de Paris et recteur de la paroisse d'Elven.

Ve D'ANSELME HUDSEBAUT, 1697, in-12.

Pratique de piété pour honorer S. Joseph, en faveur des personnes enrôlées dans sa confrérie, érigée en l'église des Carmes déchaussés d'Arras, par notre S. P. le pape Innocent XII.

— Epigr^e : Custos Domini sui glorificabitur. Le gardien du Seigneur sera glorifié, prov. c. 27.

64 pages.

Terminé, à la dernière, par cette

RECOMMANDATION A SAINT JOSEPH.

Fidèle nouricier d'un roy toujours heureux,
Protecteur tout puissant, agrées mon service,
Présentez à Jésus mes désirs et mes vœux,
Et faites qu'avec vous, au ciel je le bénisse. Ainsi soit-il.

PHILIPPE CORNU, 1730, in-4°.

Agapit, martyr, tragédie, sera représentée sur le théâtre du collége de la Compagnie de Jésus, pour la distribution des prix donnés par Messieurs du Magistrat, le mercredy cinq de juillet 1730, à une heure.

17 pages.

Ce programe d'une tragédie que l'on sait avoir été composée en latin par le R. P. de La Rue, outre l'exposition du sujet, renferme également le programme de divers intermèdes de chants, de danses.

1° Vers chantés dans les chœurs — prologue.

SCÈNE PREMIÈRE.

Chœur de jeunes idolâtres qui offrent leurs vœux à Hébé, déesse de la jeunesse, avec solos et reprise en chœur :

Puissante Hébé, déesse aimable,
Daigne jetter sur nous un regard favorable.

SCÈNE SECONDE.

Chœur de jeunes chrétiens qui viennent avec

Agapit pour renverser la statue d'Hébé, avec solos et chœur en reprise également.

Que votre nom Seigneur du couchant à l'aurore
Fasse éclater sa splendeur ;
Que le peuple, qui l'ignore,
Apprenne à louer sa grandeur.

Premier intermède.

Chœur de jeunes chrétiens qui s'excitent mutuellement à l'amour de Dieu.

Deuxième intermède.

Chœur de jeunes chrétiens qui s'animent à souffrir le martyre.

Epilogue.

Chœur de jeunes chrétiens qui célèbrent le martyre d'Agapit.

Puis viennent : *Les Vocations forcées*, drame comique pour servir d'intermède à la tragédie d'Agapit, avec prologue. La scène est à Cadix.

Après la tragédie, le chant et la comédie, se présente *l'Envie*, ballet qui sera dansé sur le théâtre de la Compagnie de Jésus, à la tragédie d'Agapit.

DESSEIN ET DIVISION DU BALLET.

Comme le sujet de la tragédie est le martyre d'Agapit sacrifié à l'envie de Métellus, prêtre d'Hébé, on se propose de représenter ici les artifices de cette passion, ses attentats et ses désastres, qui fourniront les trois parties du ballet.

PROLOGUE. — OUVERTURE.

1re partie. — Artifices de l'Envie.

1re entrée. — Soldats mahométans déguisés en prêtres, conduits par l'Hypocrisie.

2e entrée. — Par les artifices d'Eristhée, envieux de la gloire d'Hercule, celui-ci se voit, à son réveil, une quenouille au lieu de massue, et Cupidon lui présente un fuseau. Les ris et les satyres tournent en dérision les faiblesses du héros.

3e entrée. — Méléagre, etc.

4e entrée. — Vénus (représentée par l'élève Desfontaines) inspire aux compagnons d'Ulysse la curiosité fatale d'ouvrir l'outre d'Eole.

2e partie. — Les attentats de l'Envie.

Les trois premières entrées :—Ajax et Ulysse, Etéocle et Polynice, Jupiter et Titan.

La 4e : l'origine des Pygmées, parmi lesquels figurent les élèves De Monseron, Demonchy, De Nédonchel.

3e partie. — Les désastres de l'Envie.

Trois entrées seulement. — La 1re, encore Vénus, représentée cette fois par le jeune du Halliers; Calypso et Télémaque.

La 2e, Narcisse.

Dans la 3e, danse Aristide, qui rentre triomphant dans sa patrie.

Le tout est terminé par un *Ballet général* dans lequel figurent l'*Envie* et sa suite, l'*Émulation* et des *Peuples* de toutes les régions qui s'efforcent d'arriver au Temple de la gloire.

On retrouve parmi les chanteurs, danseurs et acteurs principaux, F. Lallart, de Coupigny, de Nédonchel, Réné Watelet, X. Harduin, Ant. Dupuich, R. Ansart, P. Brongniart, de Beaulaincourt, Fromentin, etc., etc.

PHILIPPE CORNU, 1726, in-4°.

LA DÉFAITE DU SOLÉCISME

Par Despautère.

(Intermède de la tragédie latine de Pyrrhus, représentée sur le théâtre de la Cie de Jésus, le 30 août 1726.)

ACTE PREMIER.

Les chevaliers Présent et Prétérit s'entretiennent avec joie du dessein qu'a formé Despautère d'exterminer Solécisme. Pendant cet entretien, Solécisme qui les a entendus, survient et leur reproche leur peu de reconnaissance; l'un et l'autre s'enfuient après l'avoir maltraité. Solécisme, indigné de l'outrage qu'il vient de recevoir, veut se donner la mort. Barbarisme, son frère, le fait changer de sentiment. Tous deux prennent la résolution de se venger; ils ont recours à l'Ignorance, leur mère, laquelle secon-

dée de l'Envie et d'Hortensius jure la perte de Despautère, son mortel ennemi.

ACTE SECOND.

Hortensius envoie Supin déclarer la guerre à Despautère : celui-ci commande aussitôt à Codret de faire avancer toutes ses troupes et lui donne l'ordre de bataille.

Polémarque et Philomaque amènent les troupes composées des noms, des pronoms, des verbes, des nombres, des cas, des points et des virgules, tous fameux héros de la grammaire. Despautère leur déclare ses volontés : Polémarque et Philomaque, après leur avoir fait faire l'exercice, les conduisent au combat. Cependant, Supin qui s'était engagé dans le parti de Solécisme reconnaît sa faute et Despautère la lui pardonne.

ACTE TROISIÈME.

Mercure apporte à Apollon la nouvelle de la victoire remportée par Despautère sur Solécisme. Le chevalier Présent et le chevalier Prétérit, qui avaient fait prisonnier Barbarisme, viennent demander à Apollon de terminer leur différend; pendant qu'ils disputent ensemble à qui aura le prisonnier, Barbarisme s'échappe. Despautère paraît escorté des principaux officiers de son armée : ayant appris la fuite de Barba-

risme, il envoie un détachement pour le reprendre; on lui amène Solécisme qui, confus de sa défaite, veut s'empoisonner. Son désespoir augmente à la vue de son frère Barbarisme qu'on a repris. L'un et l'autre, dans un conseil de guerre, sont condamnés à l'exil. Les muses, pour célébrer la victoire de Despautère, font retentir l'air de concerts.

EXPLICATION DES DIVERS PERSONNAGES.

SOLÉCISME ET BARBARISME sont les fautes les plus grossières qu'on commet contre la langue.

HORTENSIUS, nouveau faiseur de mauvaise grammaire.

DESPAUTÈRE est le premier qui a donné des règles pour enseigner le latin aux enfans.

CODRET est un auteur qui enseigne le même.

Le PRÉSENT, le PRÉTÉRIT, le SUPIN, le NOM, le PRONOM, le VERBE, l'ADJECTIF, le SUBSTANTIF, le GÉNITIF, etc., différents termes dont on se sert pour expliquer aux enfants la grammaire latine.

PERSONNAGES.

Apollon.	Le chevalier de la grammaire.
Mercure.	Le chevalier Présent.
Despautère.	Le chevalier Prétérit.
Codret.	Le chevalier des conjugaisons.
Solécisme.	Le pronom.
Barbarisme.	Le datif.
L'Ignorance.	Le génitif.
L'Envie.	Le vocatif.
Hortensius.	L'adjectif.
Le Supin.	L'accent.
Le Gazetier.	Le point.
Polémarque.	La virgule.
Philomaque.	......

La scène, au *Marmoutier*.

Le *Marmoutier* est un lieu où l'on instruit les petits pensionnaires.

PHILIPPE CORNU, 1743, in-8°.

1° Publii Ovidii Nasonis Metamorphoseon.
2° Publii Maronis Æneidos.
3° Phædri fabularum, lib. quinq.

(Editions interlignées pour recevoir le mot à mot.)

PHILIPPE CORNU, 1747, in-4°.

Nous devons signaler aussi des débris de classiques édités à Arras, pour les élèves de la Compagnie de Jésus.

GUY DE LA SABLONNIÈRE, 1748.

M. F. Ciceronis epistolarum selectarum lib. IV.
(Ejusdem) oratio pro lege Maniliâ.
(It) It pro A. Licinio Archiâ poetâ.

GUY CHARLES DE LA SABLONNIÈRE, 1747.

P. Virgilii Maronis Bucolicorum egloga prima quæ Tityrus inscribitur; interlocutores : Melibœus, Tityrus.

FRANÇOIS BARBIER, 1738, in-18.

(Sans nom d'imprimeur.)

Confrérie du glorieux martyr St Quentin, érigée en l'église paroissiale de Ste Croix, par Mgr l'illustrissime et révérendissime

évêque d'Arras, avec l'abrégé de la vie dudit St. MDCCXXXVIII, avec approbation.

12 pages.

Art. 1er des statuts.—Tous ceux, qui, pour la plus grande gloire de Dieu et pour imiter et honorer saint Quentin, désireront entrer dans cette confrérie, pourront donner leur nom ou le faire écrire, pour être admis par le pasteur de l'église de Ste Croix et par les personnes commises à l'administration de la dite confrérie; en laquelle pourront être admises toutes personnes de l'un et de l'autre sexe, pourvu qu'elles ne soient point suspectes d'hérésies ou d'autres crimes énormes.

A la fin se trouve l'approbation de l'évêque François de Baglion de la Salle, du 24 octobre 1737, contresignée Fleur, secrétaire.

BOUBERT DE CORBEVILLE, 1747, in-12.

Le *Calendrier d'Artois*, augmenté pour l'année *1747*.

(Les mots que nous soulignons sont imprimés en rouge.)

Petit in-12 dont les pages ne sont pas chiffrées, et qui comprend 72 feuillets, sans compter les feuillets blancs de même papier que l'imprimé, qui ont été intercallés par l'éditeur entre les mois du calendrier. C'est donc véritablement un agenda qui était offert aux *gens de justice*, et uniquement aux gens de justice, puisqu'il se borne à exposer le personnel de chacune des juridictions d'Artois, les noms de Nosseigneurs du Conseil d'Artois, la composition des Chambres, le journal du Conseil, sa compétence, *les*

jurisdictions royales qui lui étaient *subordonnées* c'est-à-dire l'élection provinciale, la maréchaussée royale et provinciale, le siége royal de la maîtrise des eaux et forêts; *les jurisdictions ordinaires*, comprenant la gouvernance ou baillage d'Arras, l'échevinage de la même ville, le siége abbatial de S. Vaast, dans *la cité d'Arras*, les jurisdictions ecclésiastiques, savoir : l'officialité d'Arras, la sale (sic) épiscopale, la sous-prévôté du chapitre, l'échevinage de la Cité ressortissant à la sale épiscopale... et ainsi de suite pour les jurisdictions ecclésiastiques et temporelles des villes de St-Omer, Béthune, etc. A la suite de ce volume, catalogue des livres de droit et de pratique qui se vendent à Arras chez Boubert, libraire, rue des Jésuites, aux Armes du Conseil d'Artois, 1747.

GUY DE LA SABLONNIÈRE, 1750, in-12.

Traité du cassis, contenant ses vertus et qualités, sa culture, sa composition, son usage et les effets merveilleux qu'il produit dans une infinité de maladies et de maux, tant pour les hommes que pour les animaux.

29 pages.

Au nombre des *propriétés admirables*, on signale le cassis comme excellent contre la morsure des vipères, serpens, aspics, scorpions et chiens enragés, contre le poison des mauvais potirons, même des oranges soufflées par le cra-

paud et de tous les fruits infectés par le souffle de cet animal.... L'expérience apprend qu'il n'est pas moins utile aux bêtes qu'aux hommes ; mais il faut augmenter la dose à proportion de leur grandeur.... C'est un remède infaillible pour toutes les fièvres, pour la peste, même pour la picotte.... C'est un remède pour réveiller un apoplectique, le plus prompt et le plus efficace.... Il est prompt pour guérir l'érésipelle.... les coupures d'instrumens, quoique très profondes.... Il sert encore à guérir les panaris.... Il est spécifique pour guérir la jaunisse, contre la gravelle et même fait rendre des pierres et est expérimenté contre les nodus ou nœuds de la goutte. Suit la méthode pour s'en servir sous toutes les formes, et les recettes pour faire le sirop, la conserve en roche, le cassis en liqueur et enfin le ratafia, cassis si cher à nos cordons bleus... Enfin le volume se termine par le récit de quelques cures merveilleuses de bêtes et d'hommes. Nous n'en citerons qu'une seule : Un jardinier de Bretagne avait un enfant qui depuis quelque temps était enflé de la tête aux pieds ; il n'eut recours, pour le tirer de ce pitoyable état, qu'à un morceau de bois de cassis d'environ sept à huit pouces de long, qu'il gratta négligemment et qu'il mit bouillir dans deux pintes d'eau ; il fit boire

pendant quelque jours à son enfant de cette espèce de tisane, qui le guérit parfaitement.

MICHEL NICOLAS, 1764, in-18.

La sainte confrérie ou confédération d'amour de Notre-Dame auxiliatrice, érigée à Munich par autorité de feu S. A. S. E. de Bavière, confirmée par N. S. P. le pape Innocent XI, le 18 août 1684, avec les prières conformes à l'esprit de cette association. —Le tout traduit de l'allemand en français par un prêtre de la confrérie. Nouvelle édition augmentée.

106 pages, orné de deux vignettes en bois représentant l'une, le buste de la Vierge portant l'enfant Jésus, et au bas ces mots :

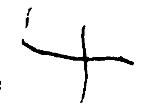
Notre-Dame auxiliaire, priez pour nous.

L'autre, la Ste Vierge assise, portant également l'enfant Jésus dans ses bras, entourée de chérubins dont l'un à genoux lui présente le livre. On lit au haut de la vignette :

AVgVste Mere AVXILIatrICe, préserVez Vos DéVots en toVs LIeVX.

Et au bas, cette formule de Consécration :

M. D. auxiliatrice, moi
je me dédie et consacre aujourd'hui et pour toujours à Jésus et Marie, le 17



L'approbation a été donnée à Douay en 1743, le 10 juillet, par A. D'Assenoy, régent du collége de St-Vaast, et, le 11 août, par Dubois Dr et profr de la Faculté de théologie, censeurs des livres.—Ces approbations sont suivies d'une note

attestant que le R. P. Ubalde d'Auchy, provincial des capucins de la province de Lille, ayant écrit à Munich en 1743, pour demander si tout ce que rapporte ce petit livre était véritable, on lui répondit que tout y est détaillé dans la plus exacte vérité.

GUY CH. DE LA SABLONNIÈRE, 1767, in-8°.

Calendarium arroasiense, sanctis quorum festa ob occurrentiam aliorum festorum transferuntur, dies assignata in hujus modi kalendario, ita sit propria sedes, ac si eo die obiissent, licet verè alio die obierint. Gavant. in rubr. brev. sec. 7 num. 3.

88 pages.

A la suite du calendrier contenant toutes les fêtes spécialement célébrées par l'ordre, se trouve l'approbation de l'évêque d'Arras, Jean de Bonneguise, donnée le 4 janvier 1767, avec le contreseing de son vicaire-général Fechena et de son secrétaire Mercier.

GUY DE LA SABLONNIÈRE, 1771, in-4°.

L'apprentissage de la vie chrétienne et sociale. Exercice public des pensionnaires du collége d'Arras les lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 août 1771, à 8 heures 1/2 du matin et à 2 heures précises du soir.

Messieurs et dames y sont invités.

20 pages.

1er EXERCICE, DU LUNDI 12 AOUT.

L'exercice du matin

Commencera par un entretien familier entre MM. de Hau-

tecloque et Berthaut, d'Arras, sur la nécessité de former son cœur et d'éclairer son esprit par le développement de la loi naturelle.

Par une suite de raisonnements, on arrive à recommander aux élèves la lecture de l'Écriture-Sainte comme nécessaire pour bien connaître et remplir ses obligations et ses devoirs ; de là, la transition est facile à l'examen public des élèves sur tout l'Ancien Testament ; puis on développe les motifs qui doivent nous déterminer à profiter des explications données sur la Bible.

Exercice du soir.—Principes de conduite du vrai chrétien pour l'homme considéré, comme être raisonnable,—conduite envers nos semblables,—idée générale de la société et des professions les plus importantes dans l'ordre politique.

.... Ce premier exercice finira par un petit drame qui tend à convaincre les élèves qu'ils ne doivent jamais mépriser les enfants des pauvres, et que la vertu seule met de la distinction entre les hommes. L'action est censée se passer dans une maison de campagne, où deux écoliers arrivent avec leur père et leur oncle, dès le premier jour des vacances ; l'oncle veut entreprendre leur éducation...

... Pour ne pas abuser de la patience du public, à qui la distribution des prix a paru trop longue les années précédentes, on a cru pouvoir employer trois jours pour cet objet. Ainsi les récom-

penses données au travail et aux succès seront distribuées à la fin des deux premiers exercices... Les prix de sagesse et de bonne conduite sont réservés pour le dernier jour.

Second exercice.—Des principaux devoirs que nous avons à remplir envers Dieu.—Puis, devoirs envers nous-mêmes... terminé par un petit drame qu'on peut appeler une leçon pour les enfants qui soupirent après l'instant des vacances, sans avoir acquis le droit de se divertir dans ce temps de relâche.

Les interlocuteurs sont : de jeunes élèves, leur précepteur et l'oncle d'un d'entr'eux qui vient chercher son neveu pour passer ses vacances avec lui. Ces écoliers sont censés profiter d'un instant d'absence de leur mentor pour s'entretenir et se dissiper dans la salle d'étude...

Troisième exercice. — Suite de nos devoirs envers Dieu et envers nous-même. Après l'examen des vertus essentielles à tous les hommes... un petit drame, qui tend à nous inspirer une sorte de respect pour les enfans qui emploient l'argent de leurs menus plaisirs au soulagement des pauvres.

L'action est censée se passer dans la chambre d'un jeune étudiant, entre son père et lui, et le frotteur de la maison....

L'examen sur les vices à éviter, suivi de la manière de se conduire dans le monde, lorsque l'âge et les circonstances permettent d'entrer en société, est complété par une leçon pour les enfans de condition, lorsqu'ils sont orgueilleux,

impertinents et mutins. — Elle est donnée sous le voile d'un drame... L'action se passe sur la terrasse du jardin d'une maison de campagne....

Enfin, sous la dénomination de *prix de vertu,* une récompense sera décernée, par le principal du Collége, à celui des élèves qui aura donné les preuves les plus authentiques de piété de sagesse, de modestie et d'application... Ce pensionnaire sera couronné avec le plus de pompe et de solennité qu'il sera possible.

GUY DE LA SABLONNIÈRE, 1774.

Des fruits de l'éducation chrétienne et sociale. — Exercice public des pensionnaires du Collége d'Arras d'après le plan de conduite qui leur a été donné l'année dernière par le principal dudit collége et qui a été développé dans ses conférences publiques de l'année 1774.

Le vendredi 12 et le samedi 13 août 1774.

Avertissement pour les élèves.

Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.

Epist. S. P. ad Rom, etc.

Tout tourne à l'avantage de l'âme pénétrée de l'amour de Dieu.

Pourquoi, jusqu'ici, plusieurs d'entre vous, chers élèves, n'ont-ils pas profité de nos instructions? Pourquoi le plan de conduite qui a été l'objet particulier de l'exercice public de l'année dernière, n'a-t-il pas été la règle invariable de leurs actions? C'est que l'amour des bagatelles a détruit en eux tous les sentimens de l'amour divin...

Le développement de cette pensée occupe une

page in-4°, petit texte, et se termine par la citation de ces deux passages :

Quœrite primùm regnum dei et hæc omnia adjicientur vobis. Luc, 12.

Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. Eccles. 5.

Précis du plan de conduite en 132 articles, dont les élèves rendront compte dans les deux exercices.

L'examen sur le plan de conduite est divisé en trois parties : devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes, envers nos semblables.

Dans une note :

On prévient le public que l'on ne fera paraître parmi les élèves que ceux qui sont bien reconnus propres à l'intéresser dans ces exercices.

... Ce premier exercice finira par un petit drame, dont le but est de faire rougir les élèves qui ne montrent pas envers leurs maîtres le respect, la soumission, l'amour et la reconnaissance qu'ils leur doivent. Outre le précepteur, y figurent des élèves indociles, sous le nom de M. Récalcitrant et de M. de la Réplique; des élèves dociles sous le nom de M. Bon-Cœur, M. le Sage et M. le Sincère; et M. Leferme, père de M. Récalcitrant.

Le second exercice qui roule également sur le plan de conduite est varié par un exercice particulier sur l'histoire de France et la géographie.

. . . .

On représentera ensuite un petit drame à la louange du jeune roi qui nous gouverne; on a cru devoir intéresser la jeunesse au bonheur de la patrie et lui faire partager la joie publique en offrant à son imagination les rares services d'un prince et d'une princesse jaloux de prendre les vrais moyens de se faire déclarer les amis du bien et les bienfaiteurs d'une nation qui les adore.

Le drame est intitulé *le bon Seigneur.*

Les personnages sont : le marquis du Sentiment, le comte de Sans-Fard, Jacques Probe, Bastien le Franc, un laquais du marquis; la scène est au salon du château du marquis du Sentiment, situé dans un village de la province d'Artois.

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1615, in-12.

Méditations sur les mystères de la foi, divisées en sept parties, qui correspondent aux trois voies purgative, illuminative et unitive.

Composées par le R. P. Du Pont, de la Cie de Jésus, et réduites en abrégé par le R. P. Nicolas d'Arnaya, de la même compagnie.

Traduites d'espagnol en français par le R. P. Langar, observantin.

Revues et corrigées en cette seconde édition.

LEMAISTRE, AN X, in-18.

Almanach départemental du Pas-de-Calais, pour l'an X de la

République, par J.-B. Picquenard, secrétaire-général de la préfecture du même département.

342 pages.

On y trouve une description du département du Pas-de-Calais et quelques détails historiques sur Arras.

Cet almanach fut suivi de quatre autres dans le même format ; dans le premier, c'est-à-dire celui de l'an XI, imprimé chez Galand, il y a une notice assez détaillée sur les anciens almanachs d'Artois, dont le premier a paru en 1755 et le dernier en 1790 ; ces almanachs sont au nombre de trente-un. Les neuf premiers furent imprimés à Amiens et les vingt-deux autres chez Michel Nicolas à Arras, ou chez sa veuve.

Le troisième almanach départemental (an XII), ainsi que les deux qui suivirent (an XIII) et 1806, imprimés chez la veuve Nicolas, parurent sous le titre d'Annuaire statistique. Celui de l'an XII contient 1° une notice sur le diocèse d'Arras; on en trouve une autre un peu différente dans celui de l'an XIII; 2° une notice sur la ville d'Arras, dans laquelle on indique les personnages célèbres auxquels cette commune a donné le jour : François Bauduin, Jean-Grégoire Bauvin, Charles de l'Écluse, Gayet, Ferri Delocre, Mallebranque et Noël Regnault. Dans celui de 1806, on consacre

trois pages au récit du départ de nos troupes du camp de Boulogne.

Ve NICOLAS, 1803, in-18.

Almanach ecclésiastique, à l'usage du nouveau diocèse d'Arras pour l'an 1803.
88 pages.

Cet almanach contient une notice sur l'ancien diocèse d'Arras ; la cérémonie de l'installation et prise de possession de M. l'Evêque d'Arras (Mgr La Tour d'Auvergne); le tableau des divisions du diocèse avec les noms des ecclésiastiques qui ont été nommés et agréés pour remplir les cures et succursales; la liste des membres du Chapitre de la Cathédrale.

MICHEL NICOLAS (sans date), in-12.

Rituale parvum atrebatense jussu Joannis de Bonneguize editum.
313 pages.

VEUVE NICOLAS, AN XII, 1803-1804, in-18.

Annuaire statistique du département du Pas-de-Calais.
220 pages.

« L'activité, l'industrie, l'ardeur et le savoir-faire, ce sont des caractères assez rares dans ce département, mais il y en a peu où l'on trouve ordinairement plus de bonne foi, plus d'honneur, plus de probité, et où ceux qui ont à traiter avec les

habitans soient mieux reçus. En apportant ces dispositions, leur procédé généreux et sincère les met en droit d'exiger la réciprocité ; aussi y répondent-ils avec la plus parfaite confiance ; mais leur éloignement est sans retour si l'on vient à les tromper ; il est même dangereux de leur manquer.

Quoiqu'aux premières approches ils paraissent froids, difficiles, cachés et défiants, néanmoins ils sont dociles, ouverts, soumis, reconnaissants. En les fréquentant, on trouve en eux des hommes fort accommodans. Leur manière d'agir, vraie, unie et simple est soutenue de désintéressement et de bon sens. Ils sont nés généralement tranquilles et exempts des agitations d'esprit qui mettent les hommes dans de grands mouvements; mais ils n'en sont pas moins laborieux, très appliqués chacun dans son état, au genre de vie qu'ils ont embrassé, exacts à leurs devoirs, attachés à leur religion et aimant beaucoup leur patrie. »

1743, in-18.

Calendrier pour l'année 1743, contenant les noms des présidents et gens tenant le conseil provincial d'Artois et de tous les officiers des jurisdictions siégeantes en la ville et cité d'Arras, avec le nom des rues où ils demeurent, et les jours d'audience. 72 pages.

Commence par ces vers :

L'HYVER.

Régler l'Etat auprès d'un bon fagot,
Vuider les pintes et le pot ;

Caresser tour à tour Philis et la bouteille,
Et se mettre à l'abri du cruel aquilon,
En suçant le jus de la treille;
C'est passer aisément la fâcheuse saison.

LE PRINTEMPS.

Philomène revient dans ces aimables lieux,
Tout nous paroît charmant et tout brille à nos yeux :
Nos guérêts sont couverts d'une belle verdure,
Et le brillant Phébus ranime la nature.

L'ÉTÉ.

Lorsque je vois Phébus, par sa perruque blonde,
Sur le haut du cancer échauffer notre monde,
Dorer par sa chaleur de Cérès l'heureux don,
J'espère recueillir une bonne moisson.

L'AUTOMNE.

C'est dans cette saison qu'il faut se réjouir,
Si Cérès par ses bleds, si par ses fruits Pomone,
Si l'aimable Bacchus par le jus de la tonne
Ont bien voulu nous enrichir.

Ve NICOLAS, 1786, in-8°.

Supplément aux pièces concernant l'Académie des belles-lettres d'Arras.

19 pages.

On y donne le catalogue des principaux ouvrages lus dans les séances de l'Académie, parmi lesquels figurent plusieurs mémoires de M. Harduin, secrétaire de cette Académie. Ces mémoires n'ont pas été imprimés. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Peut-être ont-ils été emportés à Boulogne à la formation de l'École centrale.

Discours de M. Derobespierre sur l'origine et l'injustice du

préjugé qui fait rejaillir sur les parents des criminels, l'infamie attachée à leurs supplices.

LEDUCQ DÉFONTAINE, 1812, in-8°.

Abrégé des lois et règlements sur la restauration et la conservation des chemins vicinaux, par Leducq, chef de division à la préfecture.

79 pages.

LECLERCQ CAMMIER, 1820, in-24.

Recueil des entretiens de Jacqueline et de Colas et de plusieurs chansons sur les fêtes d'Arras.

64 pages.

Iraus-tu vire el fête d'Arras?
Disait Jacqueline au gros Colas.

AUG. LECLERCQ.

Observations faites par M. le chevalier de Sombrin, sur la nécessité de réviser les lois et règlements sur la chasse, les gardes-champêtres, les juges de paix et les chemins vicinaux; suivies de quelques réflexions sur l'état actuel du clergé.

16 pages.

Il faut être extrêmement concis pour traiter tant et de si graves matières en si peu de pages.

AUG. LECLERCQ, 1827, in-8°.

Opuscule politico-économique sur la cherté des vivres, blés et autres graines céréales, par M. François de Bunneville.

32 pages.

G. SOUQUET, 1827, in-12.

Précis nosographique des indigestions et coliques dans les

animaux domestiques, par J.-B.-S. Everté, médecin vétérinaire.
190 pages.

C'est dans le but de venir en aide aux cultivateurs victimes des empyriques et guérisseurs qui fourmillent dans les campagnes, que l'auteur a publié cet opuscule élémentaire où ils trouveront l'indication de remèdes simples et faciles à trouver, qu'ils pourront employer, en attendant les secours de l'artiste vétérinaire.

G. SOUQUET, 1831, in-12.

Poésies d'Eugène Dufaitelle.
184 pages.

G. SOUQUET, 1832, in-8°.

Les Rosati d'Arras, par M. Parent-Réal.
15 pages.
Liste des membres de cette société, parmi lesquels figurent MM. Carnot et Beffroy Dercigny, dit le cousin Jacques.

GORILLIOT-LEGRAND, 1836, in-18.

Cantiques et chants divers pour les salles d'asile, recueil approuvé par Mgr l'Évêque d'Arras.
74 pages, plus 18 pour les airs notés des cantiques.

AUG. TIERNY, 1839, in-8°.

Notice sur l'ancienne cathédrale d'Arras et sur la nouvelle église de St-Nicolas.
On y trouve les noms des évêques d'Arras inhumés dans le chœur de l'ancienne cathédrale.
44 pages.

AUG. TIERNY, 1840, in-8°.

Salmigondis (salgama condita salis), L. D. Maraicher.

23 pages.

C'est un discours sur la science des jardins.

BRISSY, 1842.

Histoire de Sainte Angèle, fondatrice de l'ordre de Sainte Ursule, suivie de notices historiques et biographiques sur les communautés d'Ursulines du nord de la France et de la Belgique, par M. l'abbé Parenty, chanoine d'Arras.

444 pages.

Cette histoire, pleine de recherches, est un des premiers ouvrages de M. Parenty. Elle a été suivie d'autres travaux du même genre. Il faut espérer que ce savant modeste complètera cette série de biographies religieuses, qui jettent un si grand jour sur l'histoire ecclésiastique du diocèse.

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1602, in-12.

Le Mémorial de la vie chrétienne, par Louis de Grenade, de l'ordre des prescheurs; traduit d'espagnol en françois par N. Colin. — A Douay, chez Jean Bogard.

Deux parties, dont la première contient 348 pages sans la table, et la seconde 433.

Très bien imprimé. Ouvrage connu et souvent édité.

ROBERT MAUDHUY, 1611, in-8°.

Nomenclator, omnium rerum propria nomina gallico idiomate indicans. Auctore Hadriano Junio.

136 pages...[1]

Ce travail, sur les livres imprimés à Arras, n'est pas encore terminé. Il reste deux sortes d'ouvrages, dont on se réserve de parler : des Mémoires et des pièces de circonstance. Les Mémoires concernent ou des affaires entre particuliers, ou des prétentions contraires de communautés, abbayes, seigneuries. Les jurisconsultes, chargés de soutenir les droits et les intérêts rivaux, ont appuyé leurs discussions sur des chartes et des édits qui présentent beaucoup d'importance et d'utilité.

Quant aux pièces de circonstance, on y trouve en général, nous l'avouons, plus de passion que de talent; mais elles serviront un jour à éclairer

[1] Ces derniers renseignements sont dûs, en grande partie, à M. de La Roche de Duisans qui a mis à notre disposition, avec une vivacité et une bonne grâce dont il nous pardonnera de le remercier ici, son savoir de bibliophile et sa bibliothèque si riche en documents sur le pays.

l'histoire, et, à ce titre, nous croyons devoir en parler; ce que nous ne ferons, du reste, qu'en gardant toujours les plus sévères convenances. L'exhumation de certaines publications peut déplaire; mais avec un système qui vouerait à l'oubli certaines opinions d'autrefois, parce qu'il y aurait quelque inconvénient à les remettre en mémoire, on ne pourrait jamais connaître la vérité. C'est l'absence de ces documents particuliers qui a causé le vague et l'obscurité de certaines périodes de l'histoire, que regrettent tant aujourd'hui les esprits sérieux. Ajoutons encore que la publicité de ces œuvres appelle d'autres productions semblables, et, en provoquant la discussion, doit faire nécessairement jaillir la lumière.

LISTE

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.

MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

Au 15 Juin 1855.

(*Le Bureau se renouvelle tous les deux ans.*)

PRÉSIDENT.

MM. l'abbé Parenty, chanoine titulaire, vicaire général du diocèse.

CHANCELIER.

Wartelle (Charles) *, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

VICE-CHANCELIER.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire-général du diocèse.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MM. CORNILLE, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

DE MALLORTIE, professeur au collége d'Arras.

ARCHIVISTE.

BILLET, avocat, ancien membre du conseil général.

ARCHIVISTE ADJOINT.

GODIN, archiviste du département.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. BERGÉ DE VASSENAU, ancien conseiller de préfecture, ancien membre résidant.

BURDET (Aimé), ancien membre résidant.

VÈNE *, officier du génie en retraite, ancien membre résidant.

DAINEZ, proviseur au lycée de Rouen, ancien membre résidant.

BIOT, membre de l'Institut.

DUHAYS, anc. député, anc. membre résidant.

HAUTECLOQUE * (baron de), ancien maire d'Arras.

MM. LUYNES (le duc de), membre de l'Institut.
COURNAULT C. *, colonel du génie en retraite, ancien membre résidant.
DORLENCOURT aîné, juge au tribunal de première instance de Douai, ancien membre résidant.
WARENGHIEN (de) *, conseiller à la cour impériale de Douai, anc. membre résidant.
LENGLET (Guillaume), président du tribunal de St-Pol.
LAMARLE, directeur de l'école des ponts-et-chaussées à Gand, anc. membre résidant.
LARZILLIÈRE, professeur de mathématiques, ancien membre résidant.
DRAPIER *, inspecteur des ponts-et-chaussées, ancien membre résidant.
BLANQUART DE BAILLEUL, intendant militaire, ancien membre résidant.
FOISSEZ, professeur en retraite, ancien membre résidant.
GAUJA *, ancien préfet du Pas-de-Calais.
LÉTANG (de) G. O. *, général de division, sénateur.
LALLIER, vice-président du tribunal de première instance de Lille, ancien membre résidant.
KERCKHOVE (le comte de), président de l'académie d'archéologie de Belgique.

MM. Boistel, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Avesnes, ancien membre résidant.

Herlincourt (baron d'), ancien maire d'Arras, ancien membre résidant.

Fayet *, recteur de l'académie de la Haute-Marne, ancien membre résidant.

Parisis (Monseigneur) O. *, évêqne d'Arras.

Montalembert (le comte de), de l'Académie Française.

Du Hamel (le Comte Victor), *, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, ancien Préfet du Pas-de-Calais.

Payen, membre de l'Institut.

Vincent, membre de l'Institut.

Caumont (de), président de l'Institut des Provinces.

Peligot, de l'Institut.

De Mérode (le comte).

Leverrier, de l'Institut, sénateur.

Delalleau, ancien recteur de l'Académie du Pas-de-Calais.

Macquart, entomologiste, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais, à Lille.

———

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Crespel-Dellisse *, fabricant de sucre indigène.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

Harbaville *, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

Herlincourt (le baron Léon d') *, député au Corps législatif, membre du conseil général.

Brégeaut, pharmacien, professeur à l'École de Médecine.

Dudouit *, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

Dassonneville, prof. à l'Ecole de médecine.

Colin (Maurice), O. *, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

Wartelle (Charles) *, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

MM. Luez, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Répécaud, C ✱, colonel du génie en retraite.

Broy, professeur au collége d'Arras.

Colin (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

Ledieu, directeur de l'École de médecine.

Héricourt (le comte d'), maire de Souchez, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Godin, archiviste du département.

Derbigny ✱, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

Caron, professeur au collége d'Arras.

Plichon ✱, maire d'Arras, ancien représentant à l'assemblée nationale.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général.

Lestocquoy, docteur en médecine.

De Mallortie, professeur au collége.

Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Linas (de), membre non residant du comité historique.

Dutilleux, peintre.

Robitaille, chanoine titulaire.

N***.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Delzenne, ancien professeur de mathématiques, à Lille.

Demarles *, pharmacien à Boulogne.

Desbrochets *, chef de bataillon du génie en retraite.

Hurtrel-d'Arboval, médecin-vétérinaire.

Lefebvre-Dupré, ancien président du tribunal de Béthune, membre du conseil général.

Willermé, docteur en médecine, à Paris.

Barbier, docteur en médecine, à Amiens.

Marguet, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Boulogne.

Morin, littérateur, à Paris.

Prévost *, ancien maire, membre du conseil général, à Hesdin.

Tordeux, pharmacien, à Cambrai.

Cavesne *, ingénieur en chef au corps royal des ponts-et-chaussées.

Raymond, littérateur, à Chambéry.

Petit, littérateur, à Péronne.

Le Glay *, (le docteur), conservateur des archives générales du département du Nord, membre correspondant de l'Institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), à Lille.

MM. Coquin, docteur en médecine, à Péronne.
De Rheims, pharmacien, à St-Omer.
Devilly, littérateur, à Metz.
Hédouin, avocat, à Boulogne-sur-Mer.
Desmazières, botaniste, à Lille.
Salgues, docteur en médecine, membre de l'Académie de Dijon.
Derosne (Charles), à Paris.
Dubrunfaut, professeur de chimie, à Paris.
Lefebvre, cultivateur, à Coulogne-lez-Calais.
Corne, ancien député, ancien procureur génl.
Évrard (P.-B.), docteur en chirurgie, à St-Omer.
Labarraque, pharmacien, à Paris.
Pierquin, docteur en médecine, à Montpellier.
Quenson *, président du tribunal civil de St-Omer.
Duchaussoy, commandant au corps royal d'artillerie, à Cambrai.
Dubois, ancien professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand.
Perrot, géographe, à Paris.
Mouronval, docteur en médecine.
Geoffroy-St-Hilaire, naturaliste, à Paris.
Malo (Charles), homme de lettres, à Paris.
Audiffret, homme de lettres.
Fourment * (le baron de), sénateur.

MM. Maugé, homme de lettres.

De Férussac.

Audouin, naturaliste, à Paris.

Demontesquiou (Anatole de).

Moufle (Auguste), littérateur, à Paris.

Decailleux, conseiller.

Kuhlmann, professeur de chimie, à Lille.

Barrois (Théodore), filateur, à Lille.

Celnart (Mme Élisabeth), à Clermont-Ferrand.

Duseval (H.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.

Ducroquet, agriculteur, à Montreuil.

Rivail, chef d'institution, à Paris.

D'Astis ✠, ancien directeur des contributions directes.

Wains-Defontaine.

Bourrelet (l'abbé).

Dancoisne, notaire, numismate, à Hénin-Liétard.

Duthilleul, bibliothécaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Saint-Amour (Jules), ancien représentant, à Saint-Omer.

Robert (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, au Transloy.

Sauvage, homme de lettres, à Évreux.

Louandre (Charles) homme de lettres, à Paris.

MM. Le Glay (Édward) *, sous-préfet à Gex, membre de plusieurs sociétés savantes.

Rouyer (Jules), numismate, rédacteur à l'administration générale des postes, à Paris.

Schayes, conservateur du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie, membre de l'Academie royale de Belgique, à Bruxelles.

Tailliar *, conseiller à la Cour impériale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Dénoix (Mme Fanny), à Beauvais.

Labourt, ancien magistrat, à Doullens.

Doublet de Bois-Thibault, à Chartres.

Le Bas (Phil.), membre de l'Institut, à Paris.

Corblet (l'abbé).

Lesbros *, colonel du génie retraité.

Quenson *, juge au tribunal d'Hazebrouck.

Derbigny fils, ancien conseiller de préfecture, à Lille.

Dard (le baron Camille), avocat à la cour impériale de Paris.

Robert (Victor), homme de lettres, à Paris.

De Coussemacker, juge, à Dunkerque.

Dinaux (Arthur) *, rédacteur en chef des archives du Nord, à Valenciennes.

Botson (Louis), docteur en médecine, à Equerchin (Nord).

MM. Henneguier, avocat, membre de la commission départementale des monuments historiques, à Montreuil.

Gachet (Émile), chef du bureau paléographique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.

Godefroy de Méniglaise (le marquis de) homme de lettres, à Paris.

Gomart, secrétaire de la société des sciences, belles lettres et agriculture de St-Quentin.

De Laplane (Henri), ancien député, inspecteur des monuments historiques, secrétaire perpétuel adjoint de la société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

De Cuyper (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.

De Kerckhove (le vicomte Eugène), membre de l'Académie d'archéologie, à Anvers.

Schaepkens, professeur de peinture à Maestrick.

Delvincourt (Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Thomassy (Raymond), homme de lettres.

Danvin (Bruno), docteur en médecine, à St-Pol.

Deschamps de Pas, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St-Omer.

MM. De Saint-Genois (le baron Jules) *, ancien archiviste de la Flandre, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

De Baecker, homme de lettres, à Bergues.

Le Bidart de Thumaide (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'émulation, à Liége.

De Bertrand (Raymond).

Garnier, conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens.

De Barthelemy.

Kervyn de Littenhove.

Cousin, de Dunkerque.

Derode, de Dunkerque.

Bigant, conseiller à la cour de Douai.

Morand, juge suppléant au tribunal de Boulogne.

LISTE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.



MEMBRES HONORAIRES.

MM. BERGÉ DE VASSENEAU, ancien conseiller de préfecture, ancien membre résidant.

BIOT, membre de l'Institut.

BLANQUART DE BAILLEUL, intendant militaire, ancien membre résidant.

BOISTEL, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Avesnes, ancien membre résidant.

BURDET (Aimé), ancien membre résidant.

CAUMONT (de), président de l'Institut des Provinces.

COURNAULT C. ✻, colonel du génie en retraite, ancien membre résidant.

DAINEZ, proviseur au lycée de Rouen, ancien membre résidant.

MM. Delalleau, ancien Recteur de l'Académie du Pas-de-Calais.

Dorlencourt aîné, juge au tribunal de première instance de Douai, ancien membre résidant.

Drapier *, inspecteur des ponts-et-chaussées, ancien membre résidant.

Du Hamel (le comte Victor), *, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, ancien Préfet du Pas-de-Calais.

Duhays, ancien député, ancien membre résidant.

Fayet *, Recteur de l'Académie de la Haute-Marne, ancien membre résidant.

Foissez, professeur en retraite, ancien membre résidant.

Gauja *, ancien préfet du Pas-de-Calais.

Hauteclocque * (baron de), ancien maire d'Arras.

Herlincourt (baron d'), ancien maire d'Arras, ancien membre résidant.

Kerckhove (le comte de), président de l'Académie d'archéologie de Bruxelles.

Lallier, vice-président du tribunal de première instance de Lille, ancien membre résidant.

Lamarle, directeur de l'école des ponts-et-chaussées à Gand, anc. membre résidant.

MM. Larzillière, professeur de mathématiques, ancien membre résidant.

Létang (de), G. O. *, général de division, sénateur.

Leverrier, de l'Institut, sénateur.

Luynes (le duc de), membre de l'Institut.

Macquart, entomologiste, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais.

Mérode (le comte de).

Montalembert (le comte de), de l'Académie Française.

Parisis (Monseigneur), O. *, évêque d'Arras.

Payen, membre de l'Institut.

Peligot, de l'Institut.

Véne *, officier du Génie en retraite, ancien membre résidant.

Vincent, membre de l'Institut.

Warenghien (de) *, conseiller à la Cour impériale de Douai, ancien membre résidant.

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. BILLET, avocat, ancien membre du conseil général.

BRÉGEAUT, pharmacien, professeur à l'Ecole de Médecine.

BROX, professeur au collége d'Arras.

CARON, professeur au collége d'Arras.

COLIN (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

COLIN (Maurice), O. *, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

CORNILLE, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

CRESPEL-DELLISSE *, fabricant de sucre indigène.

DASSONNEVILLE, professeur à l'Ecole de Médecine.

DERBIGNY, *, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

DUDOUIT, *, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

DUTILLEUX, peintre.

GODIN, archiviste du département.

HARBAVILLE *, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

MM. Héricourt (le comte d'), maire de Souchez, membre de l'Institut des Provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Herlincourt (le baron Léon d') *, député au Corps législatif, membre du conseil général.

Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Ledieu, * directeur de l'Ecole de Médecine.

Lestocquoy, docteur en médecine.

Linas (de), membre non résidant du comité historique.

Luez, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Mallortie (de), professeur au collége.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Plichon *, maire d'Arras, ancien représentant à l'Assemblée nationale.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général.

Répécaud, C *, colonel du génie en retraite.

Robitaille, chanoine titulaire.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Wartelle (Charles), *, membre du conseil général, ancien représentant à l'Assemblée nationale.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Audiffret, homme de lettres.
Audouin, naturaliste à Paris.
Barbier, docteur en médecine, à Amiens.
Barrois (Théodore), filateur, à Lille.
Bigant, conseiller à la Cour de Douai.
Bourrelet (l'abbé).
Botson (Louis), docteur en médecine, à Equerchin (Nord).
Cavesne ✻, ingénieur en chef au corps impérial des ponts-et-chaussées.
Celnart (Mme Elisabeth), à Clermont-Ferrand.
Coquin, docteur en médecine, à Péronne.
Corblet (l'abbé).
Corne, ancien député, ancien procureur général.
Cousin, de Dunkerque.
Dancoisne, notaire, numismate, à Hénin-Liétard.
Danvin, (Bruno), docteur en médecine à Saint-Pol.
Dard (le baron Camille), avocat à la Cour impériale de Paris.
D'Astis ✻, ancien directeur des contributions directes.
De Baecker, homme de lettres, à Bergues.

MM. De Barthelemy.

De Bertrand (Raymond).

Decailleux, conseiller,

De Coussemacker, juge, à Dunkerque.

De Cuyper (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.

De Férussac.

De Kerckhove (le vicomte Eugène) membre de l'Académie d'archéologie, à Anvers.

De Laplane (Henri), ancien député, inspecteur des monuments historiques, secrétaire perpétuel adjoint de la société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Delvincourt (Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Delzenne, ancien professeur de mathématiques, à Lille.

Demarle *, pharmacien, à Boulogne.

Demontesquiou (Anatole).

Dénoix (Mme Fanny), à Beauvais.

Derbigny fils, ancien conseiller de préfecture, à Lille.

Derode, de Dunkerque.

Derosne (Charles), à Paris.

De Rheims, pharmacien, à St-Omer.

Desbrochets *, chef de bataillon du génie en retraite.

MM. Deschamps de Pas, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St-Omer.

De Saint-Genois (le baron Jules) *, ancien archiviste de la Flandre, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

Desmazières, botaniste, à Lille.

Devilly, littérateur, à Metz.

Dinaux (Arthur) *, rédacteur en chef des Archives du Nord, à Valenciennes.

Doublet de Bois-Thibault, à Chartres.

Dubois, ancien professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand.

Dubrunfaut, professeur de chimie, à Paris.

Duchaussoy, commandant au corps impérial d'artillerie, à Cambrai.

Ducroquet, agriculteur, à Montreuil.

Dusevel (H.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.

Duthilleul, bibliothécaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Evrard (P.-B.), docteur en chirurgie, à St-Omer.

Fourment * (le baron de), sénateur.

Gachet (Émile), chef du bureau paléographique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.

Garnier, conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens.

MM. Geoffroy-St-Hilaire, naturaliste, à Paris.

Godefroy de Meniglaise (le marquis), homme de lettres, à Paris.

Gomart, secrétaire de la société des sciences, belles lettres et agriculture de St-Quentin

Hédouin, avocat, à Boulogne-sur-Mer.

Henneguier, avocat, membre de la commission départementale des monuments historiques, à Montreuil.

Hurtrel-d'Arboval, médecin vétérinaire.

Kervyn de Lithenhove.

Kuhlmann, professeur de chimie, à Lille.

Labarraque, pharmacien, à Paris.

Labourt, ancien magistrat, à Doullens.

Le Bas (Phil.), membre de l'Institut, à Paris.

Le Bidart de Thumaide (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'émulation, à Liége.

Lefebvre-Dupré, ancien président du tribunal de Béthune, membre du conseil général.

Lefebvre, cultivateur, à Coulogne-lez-Calais.

Le Glay * (le docteur), conservateur des Archives générales du département du Nord, membre correspondant de l'Institut de France (académie des inscriptions et belles lettres), à Lille.

MM. Le Glay (Edward) *, sous-préfet à Gex, membre de plusieurs sociétés savantes.

Lesbros *, colonel du génie retraité.

Louandre (Charles), homme de lettres, à Paris.

Malo (Charles), homme de lettres, à Paris.

Marguet, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Boulogne.

Maugé, homme de lettres.

Morand, juge suppléant au tribunal de Boulogne.

Morin, littérateur, à Paris.

Moufle (Auguste), littérateur, à Paris.

Mouronval, doct^r en médecine à Bapaume.

Perrot, géographe, à Paris.

Petit, littérateur, à Péronne.

Pierquin, docteur en médecine, à Montpellier.

Prévost *, ancien maire, membre du conseil général, à Hesdin.

Quenson *, président du tribunal civil de St-Omer.

Quenson *, juge au tribunal d'Hazebrouck.

Raymond, littérateur, à Chambéry.

Rivail, chef d'institution, à Paris.

Robert (Victor), homme de lettres, à Paris.

Robert (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, au Transloy.

Rouyer (Jules), numismate, rédacteur à l'administration générale des postes, à Paris.

MM. Saint-Amour (Jules), ancien représentant, à St-Omer.

Salgues, docteur en médecine, membre de l'Académie de Dijon.

Schaepkens, professeur de peinture à Maestrick.

Schayes, conservateur du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Sauvage, homme de lettres, à Évreux.

Taillar ✠, conseiller à la Cour impériale membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Thomassy (Raymond), homme de lettres.

Tordeux, pharmacien, à Cambrai.

Wains-Defontaine.

Willarmé, docteur en médecine, à Paris.

CONCOURS.

Ouvert par l'Académie d'Arras.

PROGRAMME

DES SUJETS PROPOSÉS.

Prix à décerner en 1855 :

HISTOIRE.

1° Histoire de l'une des villes de l'ancienne province d'Artois.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 300 fr.

2° Éloge historique de Victor Jacquemont, naturaliste, mort à Bombay, le 7 décembre 1832.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 200 fr.

POÉSIE.

Une pièce de vers sur un sujet dont le choix est laissé aux concurrents.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 200 fr.

Conditions générales.

Les ouvrages envoyés au Concours de 1855 seront adressés (sans frais de port), au Secrétaire perpétuel de l'Académie. Ils devront lui être parvenus avant le 1er octobre 1855. Ils porteront en tête une épigraphe ou devise, qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ces billets ne sont ouverts qu'autant qu'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, un encouragement ou une mention honorable; les autres sont brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement ni indirectement.

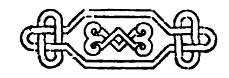
Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres sociétés ne seront pas admis.

Les membres de l'Académie résidants et honoraires ne peuvent pas concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

PARENTY, *Président.*
T. CORNILLE, *Secrétaire perpétuel.*

TABLE DES MATIÈRES.



Arras, Typographie A. COURTIN.